BIBLIOTECA VITT. EMANUELE ROMA FIRENZE
36
11 A
20

H
4

TRAITE DE L'EGLISE, AVQVEL SONT DISPVTEES LES PRINCIPALLES QVESTIONS, QVI ONT Esté meues sur ce point en nostre temps,

Par Philippes de Mornay, Seigneur du Plessis Marlin, gentil-homme François.

36. 11
A. 20

APOCALYP. XVIII.

Sortez de Babylone, mon peuple, afin que ne soyez participans de ses pechez, & que ne receuiez de ses playes. Car ses pechez se sont entresuiuis iusqu'au ciel, & Dieu a eu souuenance des iniquitez d'icelle.

A GENEVE.

Pour Antoine Chuppin.

M. D. LXXXIII.

SOMMAIRE DES CHAPITRES du present traité.

I. QVE c'est que l'Eglise visible, & de ses diuerses Periodes.

II. Que de l'Eglise Catholique visible aucunes parties sont pures, aucunes impures, & quelles sont les marques infallibles des Eglises pures.

III. Que les autres marques que nos aduersaires alleguent, sont cõmunes aux pures & impures Eglises, & quelles faillent le plus souuent.

IIII. Que l'Escriture Saincte est la touche infallible pour esprouuer la pureté de la doctrine, qui est la marque des pures Eglises.

V. Qu'il n'y peut auoir autre iuge des cõtrouerses de ce temps que l'Escriture Saincte, & comment vn chacun les peut iuger par icelle.

VI. Que l'Eglise visible peut errer mesme es choses de la Foy, & qui concernent le salut, ce qui est prouué selon toutes ses Periodes.

VII. Que le Pape, ou Eueſque de Rome, n'est point chef de l'Eglise visible vniuerselle de droict diuin.

VIII. Que le Pape ou Eueſque de Rome n'est point chef de l'Eglise visible vniuerselle de droict humain, & comment il a vsurpé ceste puissance.

IX. Que le Pape soy disant chef, & ne l'estãt point, est l'Antechrist en l'Eglise, & que l'Antechrist n'y pouuoit estre receu auec autre doctrine q̃ la Papistique.

X. Qu'vn chacun est tenu de se separer de la Communion de l'Antechrist, & que les Romanistes sont Schismatiques, & non ceux qui s'en separent.

XI. Que les ministres des Eglises reformees ont legitime vocation pour redresser & reformer l'Eglise.

XII. Recapitulation des principales cõclusions de ce Traité.

AV SERENISS. HENRI ROY DE NAVARRE, PRINCE ET SEIgneur souuerain de Bearn. &c. Pair, & premier Prince du sang de France.

* *
*

CE petit liure que i'ose presenter à V. M. SIRE, *vous appartient de double droict. A cause de la matiere, car il traite de l'Eglise, de laquelle Dieu vous a suscité defenseur en nostre France: & à cause aussi de l'autheur. Car puis qu'il s'est voué & dedié à vostre Maiesté, de tout ce que par la grace de Dieu il peut produire, la proprieté en est vostre. S'il vous plaist le vous faire lire, vous y verrez, à peu pres, quel doit estre le droit estat de l'Eglise de Dieu, quel il est à present sous la tyrannie du Pape en l'Eglise Romaine, & consequemment, quel honneur Dieu vous fait en nostre temps, vous eslisant entre*

tant de grands Princes, pour la deliurer de telle ſeruitude. Le monde ne fera cas de ces honneurs: & auſſi n'eſt-il pas du mõde. Mais au Prince Chreſtien, qui cõſiderera que Dieu tient ſon Egliſe ſi chere, que d'auoir expoſé ſon cher fils à la mort & au meſpris du monde pour elle, ceſt hõneur ſera plus precieux que tout le monde. C'eſt vn œuure grand, & auquel ſans doute il y à de la peine. Car la Parole de Dieu eſt certaine, Que les peuples & les Rois de la terre ſe banderont pour la pluſpart enſemble pour appuyer le royaume de l'Antechriſt. Mais outre ce qu'en toutes choſes grandes, il y en a: au bout de ceſte peine, il y a vne victoire tout aſſeuree. Car ceſte meſme Parole nous dit, Qu'il faut que ce Royaume-là tresbuche, que Chriſt ſoit reconnu par tout Roy des Rois, & Seigneur des Seigneurs, voire que ceux meſmes qui auront defendu l'Antechriſt le mettent en pieces. De la peine, le pis & le plus fort en eſt paſſé, Dieu pour ſoulager les ſiens l'ayant departie entre pluſieurs grands perſonnages, qui y ont trauaillé de noſtre temps, & repoſent maintenãt de leurs trauaux en la felicité bien-heureuſe. Pour ce qui en peut reſter, il faut prendre courage, car Dieu, qui vous a couronné, ſemble vouloir couronner ceſt œuure par vous, & tous ces efforts quils ſemblent faire maintenant

nant, ne ſont que les conuulſions de l'Ante-chriſt, & ces conuulſions ſignes euidens & infallibles de la mort qui luy eſt prochaine. Dieu vous a fait connoiſtre ſa verité des voſtre enfance, Sire. Il vous a employé des voſtre premiere ieuneſſe en ſon œuure. Il vous a orné de grans dons à ceſte fin, de vigueur de corps, de viuacité d'eſprit, de grandeur de courage. Les employant à ſon ſeruice, il les vous couronnera d'heur, d'honneur, de richeſſes, de grandeurs. Car ce ne ſont qu'acceſſoires, que celuy qui vous a donné le principal, vous peut donner: & c'eſt par luy ſeul auſſi que les Rois regnent, & que les Princes iugent la terre. C'eſt ce qu'il requiert de vous, Sire. C'eſt ce que la Chreſtienté en attend. C'eſt ce que tous les gens de bien ſe promettent. C'eſt doncques le ſeul & vnique but, où V. M. doit viſer. Comme le plus humble de vos ſeruiteurs, ie vous fay ceſte treshumble requeſte, Sire, Que iour & nuict, vous vous repreſentiez viuement la dignité & grandeur de ceſte charge, à laquelle Dieu vous appelle. Que vous employez ces rares dons qu'il a mis en vous pour reſtablir ſon Royaume. Que lors vous penſiez ſeurement regner, quand il regnera par ſa Parole au milieu de vous. C'eſt le plus ſeur, & le plus court chemin, que vos vrais ſeruiteurs vous puiſ-

ſent adreſſer pour eſtablir voſtre grandeur. Ie le prie doncques, SIRE, qu'il luy plaiſe vous aſsiſter par ſon S. Eſprit en ſon œuure, regir voſtre cœur, & vos actions, & vous combler de ſes benedictions temporelles & ſpirituelles, à ſa gloire & au bien de ſon Egliſe.

Voſtre treſhumble, treſobeiſſant & treſ-fidele ſeruiteur,

DV PLESSIS.

Aux

IE prie le Lecteur de lire ce Traité, non point comme ayant ia trouué la Verité, mais comme la cerchant. Pareillement, de le lire tout entier auant que rien iuger. S'il y conſent comme à doctrine de verité, ie l'adiure au nom de Dieu & par ſon propre ſalut, de la declarer ouuertement. Car il ne faut plus attendre à parler, veu meſme qu'en conniuant au regne de l'Antechriſt noſtre Royaume ſe ruine, en la ruine duquel la noſtre de tous eſt enueloppee. S'il y trouue encore quelque doubte, la mettant par eſcrit, nous taſcherons par la grace de Dieu de l'eſclarcir. Que ſi aucuns y en a qui l'improuuẽt du tout, ie les prie d'y vouloir reſpondre de poinct en poinct, & de raiſon en raiſon, auec vn eſprit de ſincerité & douceur, cerchans pour prix de victoire le ſalut du peuple, & non la gloire du monde. Car ie proteſte deuant Dieu, qu'en ce Traité, ie n'ay viſé qu'à leur ſalut.

SONET,

Au Roy de Nauarre.

PRINCE, *ne doutez point ceste escumeuse rage,*
Ce grincement des dents, ce regard furieux,
Ce iarret roidissant, ces bras iniurieux,
De l'Antechrist mourãt vous donnent vn presage.

Desia de tous ses sens il a perdu l'vsage,
Il se tort, il se bat: mais entre les deux yeux
Christ, que vous adorez, d'vn dard victorieux
Luy a fiché la mort, dont blesmit son visage.

Ainsi quand le pescheur en vostre mer gasconne
De son fer aiguisé la balene herponne,
Elle escume, elle bruit, & choque maint bateau.

Prince, ne doutez point, tendez luy le cordage:
Vn peu de patience, elle se vuide en l'eau,
Bien-tost vous la verrez eschouer au riuage.

A qui craint Dieu,
Mourir est viure.

QVE

QVE C'EST QVE L'EGLISE VISIBLE, ET DE SES DIVERSES periodes.

CHAP. I.

DIEV Createur du genre humain par sa puissance, daignāt estre aussi Pere d'iceluy par sa bonne volōté, a voulu, que de tous ceux desquels il daigne estre Pere en Iesus Christ son Fils nostre Seigneur, l'Eglise fust honoree & reconue pour Mere. Pourtant puis que nous ne sommes sauuez, qu'entāt que Dieu nous aduoue pour ses enfans, & qu'il n'aduoue pour tels, que ceux qui sont renais & nourris en son Eglise: si nous desirons nostre salut, il nous faut conoistre celle au giron de laquelle nous l'auons: & si nous voulons estre heritiers du Pere, il nous faut estre vnis en la famille de la Mere, en laquelle il luy plaist de r'engendrer ceux qu'il a designez pour heritiers de son Royaume, & coheritiers de son cher Fils Iesus Christ nostre Seigneur.

Tous ceux qui ſont vnis & incorporez en ceſte Egliſe, en vraye Foy & Charité, ſont participans de ceſt heritage, parce qu'ils ſont membres du corps de Chriſt: & hors icelle, comme il n'y a ne Foy, ne vraye Charité, ny Chriſt, auſſi n'y faut il cercher aucun ſalut. Et pourtant qui en voudroit ſubtilement parler, nous appellerions l'Egliſe, la compagnie de ceux ſeulement que Dieu a eſlus à la vie eternelle en tous temps & en tous lieux, laquelle eſt inuiſible à l'homme qui ne peut ſonder ny le ſecret de Dieu, ny le cœur de l'homme meſme, mais viſible à Dieu ſeul qui conoit ceux qui ſont ſiens, comme dit l'Apoſtre, & les a ſeellez de ſõ cachet. Tou-
2. Tim. 2. 19. teſfois, par ce que la charité nous commãde de preſumer en particulier de tous ceux qui ſont appellez à l'Egliſe de Chriſt, qu'ils ſont du nombre de ſes eſleus, & que comme ils y ſont corporellement aſſemblez, auſſi y ſont ils ſpirituellemẽt incorporez, encore que d'autrepart la Foy nous enſeigne en general, que les mauuais iuſqu'à la cõſommatiõ du mõde y ſont meſlez auec les bons, les boucs auec les brebis, la paille auec le grain, & l'yuroie auec le bled: nous remettrons à Dieu, ſcrutateur des cœurs, la conoiſſance de l'Egliſe inuiſible,

& nous

& nous contenterõs de cercher en sa Parole la visible, en laquelle ceux se doiuent retirer en ce siecle, qui veulent estre recueillis auec l'inuisible au siecle à venir.

Nous noterõs toutesfois en passant, les differences qui sont entre les deux. l'Eglise inuisible ne comprend que les bons. La visible comprend les bons & les mauuais, asauoir celle-là les esleus seulement, celle-cy tous ceux indifferemment qui sont introduits en elle par la predication de verité. Et pourtant de celle-là S. Augustin dit, qu'elle a pris cõmencement par Abel, & non par Cain, qui estoit l'aisné: & de celle-cy au contraire il dit, que celle mesme qui a engendré Abel & Enoch, Simon Pierre, & tous les Chrestiens &c. comme vn peuple, auoit aussi engendré Cain, & Cham, & Ismael & Esau, & Simon le magicien & ses complices. L'Eglise inuisible se cõsidere partie au ciel & partie en terre, comprenant, tant ceux qui triomphent desia auec leur chef Iesus Christ nostre Seigneur, que ceux qui combattent encore icy bas pour son nom contre le monde & contr'eux-mesmes; & y combattrõt apres nous. L'Eglise visible se considere proprement en ceux qui combattent en terre, non pour le nom de Christ seule-

Augustin sur le Pse. 64.

Augustin ho. 1. du bapt. contre les Donat. c. 16.

ment, mais bien souuent sous son nom à fausses marques & enseignes. Et pour tant celle-là se cõsidere depuis le premier fidele iusques au dernier, mettãt toutes periodes & tous siecles en vn: celle-cy, selon quelques lieux & temps, dautant qu'elle n'est visible vniuersellement, ni tout en vn coup, mais selon les siecles, & en ses parties. En l'inuisible, il y a beaucoup de brebis, qui n'ont point esté recueillies en la visible. En la visible au contraire, beaucoup de loups qui ne seront point recueillis en l'inuisible. Et pourtant dit S. Augustin, qu'il y a beaucoup de brebis dehors, & de loups dedans: & S. Paul, que to ceux qui sont d'Israel, ne sont pas toutesfois Israel. Car estre en l'Eglise, ou pour mieux dire, de l'Eglise, c'est estre vni à Christ, & incorporé en la compagnie des fideles par vraie foy enuers Dieu, & charité enuers son prochain. Et n'y a point de doute, que plusieurs par-cy par-là, sous le Papisme mesme, n'ayent ce desir, encore que corporellement ils ne le puissent accomplir, ce que toutesfois ils sont tenus de faire de tout leur pouuoir: comme au contraire, estre separé de l'Eglise, n'est pas seulement estre hors de l'assemblee, mais n'auoir point de participation à Christ, ni d'vnion

August. hom. in Ioh. 45. & c. 20. lib. 5. de bapt. &c. Rom. 9.

d'vnion de foy & charité auec ses fideles. De l'inuisible il est dit, que les portes d'enfer ne pourront rien contre elle. De la visible, qu'elle pourra estre seduite tellemẽt, qu'on ne trouuera plus de foy en terre, que la Charité sera cõme esteinte. Voire que les esleus mesmes, s'il estoit possible, seroyent seduits. Et pourtant ce n'est pas sans cause, que nous disons en nostre Symbole, que nous croyons l'Eglise. Car si nous ne deuions tenir pour certain que ce que nous voyons de ces yeux charnels, il n'y a point de doute, qu'en toutes les periodes de l'Eglise, il ne se soit trouué plusieurs fois vne telle confusion, que le bon grain estoit tout caché sous la paille sans apparence d'Eglise, & toutesfois c'estoit alors que Dieu disoit à Elie, qu'il s'en estoit reserué sept mille, dont le chariot d'Israel, le voyant du seigneur, celui, di-ie, à qui les gens de bien deuoyent estre principalement conus, n'en pensoit conoistre pas vn, & lors encore que l'estat de l'Eglise estoit tel, que Dieu ne pouuoit estre seruy visiblement qu'en Iudee. *Matt. 16.* *Matt. 24. 11.* *Luc. 18. 8.*

Nonobstant toutes ces diferences, nous ne croyons point deux Eglises, ny deux Espouses de Christ, mais vne seulement, consideree diuersement. L'vne en gerbe,

& l'autre en grain, l'vne en l'aire, & l'autre au grenier, l'vne en la mine, & l'autre jà afinee, l'vne enuelopee encore du mesſ linge de ce monde, l'autre deuant ſon Eſpoux, ſans tide & ſans macule. Tout ainſi, que par vne famille nous entendons premẽt les enfans ſeulemẽt, encore qu'aucunesfois parlant plus generalemẽt, nous y comprenons les eſclaues meſmes, & par vne cité, nous entendons l'vnion des citoyens, encore que bien ſouuẽt vne partie ne ſert qu'à deſunion, & conſideree à part ſoy, ne merite que d'en eſtre exterminee.

Retournant donc à noſtre poinct, nous appellerons Egliſe viſible la compagnie de ceux qui font profeſſion de ſeruir au vray Dieu en Chriſt, de laquelle nous auõs preſentemẽt à traiter. Ceſte Egliſe a eu trois periodes principales. L'vne, ſans loy, lors (dient quelques anciens) que l'hõme quelque corrompu qu'il fuſt par le peché du premier, eſtoit toutesfois encore aucunement loy à ſoymeſme, & ſe ſentoit conuaincu naturellement de ſon peché, c'eſt à dire, ſentoit ſon mal, pour en cercher le remede: encore qu'à la verité ceſte periode ne ſe trouue pas moins corrõpue que les autres. La ſeconde, ſous la loy, quand il commença à s'acouſtumer tellement au

mal

mal, qu'il en fit nature : & lors pour luy monſtrer ſon peché, la loy fut donnee, cõme vn miroir, auquel il peuſt cõſiderer ſa ſouilleure, & combien il eſtoit loin de ce qu'il preſumoit, afin de recourir au lauement. La troiſieme, ſous la grace en Ieſus Chriſt promis à nos premiers parens toſt apres leur cheute, & en l'acompliſſement des temps enuoyé du Pere, lequel a aporté le remede à tous ceux qui ont ſenti & ſentent leur mal, & qui en cerchent le remede en ſon merite. Sous la premiere, l'Egliſe fut viſible entre les hommes, mais ſi vous comparez ceux qui ſeruirent Dieu en pureté auec les autres, nous trouuerons qu'ils eſtoyent enuelopez d'vne eſtrange confuſion. Sous la ſeconde, elle fut viſible en vn peuple, iſſu des reins d'Abraham, aſauoir le peuple d'Iſrael, mais non trop eminente, ſi nous regardõs ce qu'eſtoit, tant le pays, que le peuple meſme, au regard de tout le reſte du monde, & des grands Empires, qui floriſſoyent de ce tẽps là. Sous la troiſieme, elle comprend tous peuples & nations, ſans exception ny acception quelconque, eſtant ores viſible en vn pays & ores en l'autre, ores en peu & ores en pluſieurs, & pourtant nous l'apellons Catholique, ou Vniuer-

ſelle,aſcauoir, qui n'eſt plus attachee à la famille de Iacob,ny à Hieruſalem,comme ſous la ſeconde periode, (car de toutes pars il faloit ſe renger là) qui adopte pour enfans d'Iſrael & d'Abrahá en tous lieux, ceux qui ont la foy d'Abraham& pour citoyens de Hieruſalem' tous les citoyẽs du monde qui ſeruent à Dieu en eſprit & verité. C'eſt ce que Ieſus Chriſt nous enſeigne,quand il enuoye ſes Apoſtres par toute la terre,& S.Paul,quãd il dit, que la paroy eſt rompue, qu'il n'y a plus ne Iuif ne Grec, mais que tous ſont vn en Ieſus Chriſt,& ce qui nous eſt denoté en l'Apocalypſe,par la cité ayãt douze portes, trois de chaque quanton du monde. En quoy auſſi apres les Prophetes & Apoſtres, conſentent tous les Docteurs de l'Egliſe ancienne. Que par la vocation des Gentils,il n'y a plus de nation ny de ville plus priuilegiee l'vne que l'autre, mais que tout le monde eſt l'Aire, le Champ, & l'heritage du Seigneur,tous peuples, Iuda & Iſrael,toutes villes,Hieruſalem,toutes maiſons, la maiſon de Dieu, pourueu qu'il y ſoit adoré & ſeruy, ſans qu'auiourd'huy vn lieu quel qu'il ſoit ſe puiſſe attribuer quelque prerogatiue ſpirituelle plus que l'autre.

Matt.28. Gal.3.28. Eph.2.14 Apocal. 21.13.

Cypr. de Simplicit.Prælatorum. Auguſt. paſſim contra Donatiſtas.

Ceſte

Ceſte Egliſe vniuerſelle, cõprend ſous elle toutes les Egliſes particulieres, recueillies en diuerſes parts du mõde, leſquelles pareillement nous appellons Egliſes Chreſtiennes, aſſemblees qui inuoquent vn ſeul Dieu par Ieſus Chriſt, comme l'Egliſe Orientale, & l'Egliſe Occidentale, l'Egliſe Grecque, l'Egliſe Latine, l'Egliſe de Corinthe, de Galatie, d'Epheſe, de Rome, de Carthage: nõ toutesfois, à propremẽt parler, Catholiques, ou vniuerſelles, mais parties de la Catholique ou vniuerſelle. Ne plus ne moins, que quand nous parlons de quelques parties de la mer Oceane, nous les appelons toutes, mer, comme la mer du Sud, la mer du Nort, la mer Atlantique, Cantabrique, Britãnique, &c. & diſons de toutes que c'eſt l'Oceane. Et toutesfois nous ſcauons, qu'il n'y a qu'vn Ocean, & non pluſieurs, duquel par ces noms nous faiſons pluſieurs diſtinctions, parce que ce n'eſt qu'vn corps vn & vniforme, duquel l'vnion ne ſe peut partir, mais ſeulement diſtinguer, comme nous deuons auſſi reconioſtre en l'Egliſe. Et pourtant celuy qui dit que l'Egliſe Romaine & la Catholique eſt tout vn, ne parle pas moins improprement que qui diroit que la mer de Bretagne fuſt tout l'O-

cean ou la mer Tyrrhene meſmes, qui n'eſt encor que partie de la Mediterrance.

Or l'Egliſe viſible eſt au monde, & le monde, comme nous pouuons ſentir en nouſmeſmes, eſt immonde : & pourtant, ſous vn air tant infect, il eſt impoſſible qu'elle ne ſe rouille, & ne tire à ſoy beaucoup de corruption. Elle eſt auſſi compoſee d'hommes, & gouuernee exterieurement par des hommes, & tous hommes ſont chair & ſang, & par conſequent corruptibles & imparfaits, ſuiects à ignorance & à malice. Il eſt donq poſſible qu'elle ſe corrompe quelquesfois, & impoſſible qu'en ce monde elle ſe voye en quelque prefectiõ. Toutesfois, parce que l'Eſcriture en parle quelquesfois, ayant eſgard à ce qu'elle eſt reputee en conſideration de Chriſt ſon Eſpoux deuant Dieu, & quelquesfois auſſi non ſelon qu'elle eſt, mais ſelon qu'elle doit eſtre, non tant pour la louer, que pour l'inciter à ſe rendre digne de telle louange: elle donne de tiltres à l'Egliſe, auſquels elle n'eſt pas touſiours conforme, ſoit que nous la conſiderions és hommes, dont elle eſt compoſee, ſoit en la doctrine meſmes. Elle l'appele Royaume des Cieux, ou Royaume de Chriſt: mais Ieſus Chriſt qui

en

en eſt le Roy meſme la nous compare au file ietté en la mer, qui tire le bon & le mauuais poiſſon à ſoy. C'eſt donq à dire qu'en ce Royaume des cieux le Diable a des ſuiects qui appartiennent à ſa tyrannie. S. Paul auſsi la nous appelle maiſon de Dieu, & nous exhorte à regarder comment nous y conuerſerons: mais luy meſme ne nous cele pas, qu'en ceſte meſme maiſon il n'y a point ſeulement des vaiſſeaux d'or & d'argent, mais auſsi de bois & de terre, les vns di-ie, à honneur, & les autres à deshonneur: dont ſainct Auguſtin a pris ſa diſtinction, de ceux qui ſont en la maiſon, & ne ſont pas toutesfois de la maiſon. Et ce que nous confeſſons en noſtre Symbole meſmes, que l'Egliſe eſt la cõmunion des Saincts, n'eſt pas que tous ceux qui ſont aſsẽblez, ſoyẽt ſanctifiés par l'Eſprit de Dieu en Chriſt, mais bien qu'il n'y a, ny vraye cõmunion, ny vraye ſainctetẽ qu'en l'Egliſe: appellãs (comme nous auons accouſtumé) le tout par ſa meilleure partie. Voila quant à la corruption des perſonnes.

Math. 13. 47.

1. Tim. 30. 15.

1. Tim. 2. 20.

Auguſt. li. 7. *ca.* 51. *de bapti. & li. de vnitate. Eccleſiæ ca.* 4.

Quãt à la doctrine, elle eſt appellee l'Eſpouſe toute belle & ſans macule, la cité fidele, la cité de Iuſtice, le Temple de Dieu, & la colomne de verité. Par ces beaux til-

4. & 6. Cã. tiq. Iſaie. 1. 21. *21. Tim.* 3.

tres elle deuroit estre incitee à plaire à celuy qui la daigne appeller de ce nom, & à luy estre obeissante. Cependant il est souuent auenu, qu'vne Eglise conduite par mauuais pasteurs se persumant estre telle que ces tiltres la designent, & ne pouuoir iamais estre autre, a osé dire, ie suis Roine & ne puis estre veufue, & a irrité la bonté de Dieu, par laquelle seule elle est ornee de tous ces tiltres. Elle a negligé la voix de l'Espoux, elle s'est fait des loix à sõ plaisir. Ses conducteurs l'ont voulu gouuerner à leur guise, se pensans assez sages d'eux mesmes, dont les Prophetes sont contraincts de changer de langage, selon qu'elle change de gouuernement. C'est pourquoy ils l'appellent la desbauchee & l'adultere, qu'ils luy reprochent qu'elle à paillardé sous tout arbre fueillu, qu'ils appellent ses Princes, Princes de Sodome, & son peuple, peuple de Gomorrhe. Bref, qu'ils la menacent que Dieu transferera son tabernacle ailleurs, & S. Paul, qu'ils seront seduits iusques là, pour n'auoir receu la dilection de Verité, qu'ils adorerõt l'Antechriſt en l'Eglise. La raison en est toute claire, c'est que l'Eglise, comme la Lune, est vn corps opaque & sombre, qui n'a clarté que de Christ son Soleil : tant

Isaie 1.10.
Ierem. 3.12
Exe. 18.23.
Exech. 23.
2. *Thes.* 2.

plus

plus qu'elle se trouue vis a vis de luy, tant plus elle est claire, tant plus elle s'en destourne & tant moins elle a de clarté; & telle fois elle s'en destourne tant, & vne si grand' masse de terre se met entre deux, qu'elle semble du tout eclypsee.

De là est, que de ceste Eglise vniuerselle mesmes esparse par tout le monde, & recueillie en Eglises particulieres de toutes les nations d'iceluy nous en voions quelques vnes totalemẽt exterminees par le iuste iugement de Dieu, comme Philippes, Colosses, & plusieurs autres en Oriẽt qui auoient esté dressées par les Apostres mesmes: d'autres, se redresser ailleurs, par la bonté eternelle de Dieu enuers le gẽre humain. Aucunes, par la corruption des hõmes se corrõpre en mœur & en doctrine comme celles de Grece, d'Ægypte, d'Afrique, &c. autres, par la presomption des cõducteurs, n'auoir presque plus riẽ d'entier, cõme la Romaine auiourd'huy. Bref quelques vnes passees d'heresie à infidelité, comme és pays où Mahumet cõmẽcea sa secte, qui sont tous fruicts du premier peché de l'homme, qui se destourna de Dieu à soymesmes, & fut aueuglé de son amour, pensant estre sans la parole de Dieu assez sage pour se conduire. Voila

en peu de mots, quant aux parties de ceſte Egliſe viſible, maintenant vniuerſelle. Mais ſuffit pour ceſt-heure que nous reſoluions que ceſte Egliſe eſt l'aſſemblee ou vniuerſité de tous ceux qui font profeſſion de Chriſt, par tout le monde. Que ſous elle ſont cõpriſes toutes les Egliſes particulieres, auſquelles les promeſſes de Chriſt, faites à ceſte vniuerſelle, appartiẽnent egalement : que d'icelles les vnes ſont pures, les autres impures, ſelon qu'elles ſe sõt deſtournees de Dieu à elles meſmes: bref, que les plus pures, deuant Dieu ſont impures, veu qu'il ne trouue pas pureté en ſes Anges, mais que par ſa miſericorde, il les ſuporte en Ieſus Chriſt ſon Fils noſtre Seigneur.

QVE

QVE DE L'EGLISE CATHOLIQVE VISIBLE AVCVNES PARTIES sont pures, aucunes impures, & quelles sont les marques infallibles des Egliſes pures.

CHAP. II.

L'EGLISE vniuerſelle ou Catholique viſible, eſt l'aſſemblee de tous ceux qui font profeſsion de l'Euangile de Ieſus Chriſt par tout le monde, diſtinguee, comme nous auons dit, en pluſieurs Egliſes particulieres, leſquelles toutes ne font qu'vn corps. De ces particulieres, cõme de mẽbres & parties d'vn meſme corps, les vnes ſont pures, les autres impures, les vnes plus, les autres moins ſaines, & telle malade à la mort auiourd'huy, qui parauant auoit eſté la plus ſaine, ſelõ que toutes ſont compoſees d'hommes, & partant ſuiettes à participer au defaut d'iceux. Celles qui sõt pures & ſaines, nous les appellons Egliſes Orthodoxes, droites, con-

ſentantes à la vraye doctrine, qui eſt le nom que la pluſpart des Anciens leur attribuent. Les autres, nous les appellons Egliſes errantes, Heretiques, ou Schiſmatiques, ſelon qu'elles erret en la foy, ou en la charité, à l'endroit de Chriſt, ou à l'endroit de ſon Egliſe, ou meſmes en l'vn & en l'autre, chacune toutesfois en sō degré. Les vnes & les autres toutesfois, vrayement Egliſes, c'eſt à dire, aſſemblees qui font profeſſion de Chriſt, mais non pures Egliſes, c'eſt à dire, ſeruans à Dieu en vn ſeul Chriſt, en pureté & verité, ainſi qu'vn menteur eſt vrayement homme, encor qu'il ne ſoit pas hōme veritable, & qu'vn homme ne laiſſe pas d'eſtre homme, encor qu'il ſoit tout desfiguré au dehors & pourry au dedans de lepre, & tellement eſtropié de ſes membres, ou meſmes troublé de ſon ſens, qu'il eſt priué des principales actions de l'homme, & de celles meſmes qui font en apparēce la differēce de l'homme à la beſte, la parolle, & la raiſon.

Ie ſcay bien que les Anciens, principalement les Latins, apellent ordinairement la pure Egliſe Catholique, par excellēce, pour la diſtinguer des aſſemblees des Heretiques: mais à en parler propremēt, nulle

Egliſe

Egliſe particuliere pour pure qu'elle ſoit, ne ſe peut appeller vniuerſelle: & ſi nous leur donnons ce nom, parce qu'elles ſont parties de l'vniuerſelle, pour la meſme raiſon il conuient egalement aux plus impures meſmes. Et de faict, le mot de Catholique n'a poīt eſté mis en noſtre Symbole pour diſtinguer vne Egliſe pure d'auec vne impure, mais pour diſtinguer la Iudaique, jadis attachée à Hieruſalem d'auec l'Egliſe Chreſtiēne, que Ieſus Chriſt par ſa venue auoit eſpāduę par tout le mōde, c'eſt à dire, pour authoriſer la vocatiō des Gentils contre les pretendues prerogatiues des Iuifs, contre leſquels S. Paul eſcrit en trois chapitres entiers de l'Epiſtre aux Romains, & pour monſtrer que, ſelon qu'il auoit eſté predit par tous les Prophetes, tous peuples eſtoyent vn en Ieſus Chriſt, qui eſtoit le principal differend qui trauailloit l'Egliſe primitiue. Et qui y regardera encor de plus pres, on trouuera, que ceſte façon de parler des Anciens appellant l'Egliſe Orthodoxe, Catholique, eſt venue de la diſpute qu'ils auoyent contre les Schiſmatiques, comme Nouatiens, Donatiſtes, & autres, leſquels transferoyent toute l'Egliſe à eux, & l'excluoyent de tout le reſte du monde, cōme

Rom. 9. 10. 11. chap.

Aug. contra Donatistas.

les Donatiſtes nommément qui l'attachoyent à vn petit coing d'Afrique, ſous ombre qu'ils ſe preſumoyent plus ſaincts que les autres, auſquels pour les rembarrer, on oppoſe l'Egliſe Catholique & vniuerſelle, eſpanduë, ſelon l'eſcriture, par tout le monde.

S'enſuit maintenãt que nous recerchions les vrayes marques de ceſte Egliſe q̃ nous appellons Orthodoxe & pure, ou ſi nous aymons mieux Catholique, pour la diſtinguer des impures & erronees. Nous auons dit, que Dieu daignant eſtre Pere d'vne partie des hommes par ſa bonté, à auſſi voulu que l'Egliſe en fuſt la mere, & nous ſcauons qu'il n'appartient pas ſeulement à vne mere de mettre des enfans au monde, mais que celle eſt vraie mere, qui les nourrit & entretiẽt apres les auoir enfantez. Or par le Bapteſme nous ſommes auouez enfans de Dieu, d'enfans d'ire que nous eſtions: par ſa parole, nos ſommes allaictez & nourris en ſa foy, icelle nous eſtant premierement laict & puis apres viande ferme & ſolide: par la communion du corps de Chriſt en la Cene, nous ſommes de plus en plus vnis à luy, & par meſme moyen inueſtis de l'heritage celeſte. S'enſuit donc, que celle eſt la pure Egliſe,

&

& la vraye mere, qui nous enfante par le Bapteſme, nous regenere & nourrit par la parole, nous vnit à Chriſt & entre nous par la Cene, ceſt à dire, celle en laquelle la parole eſt purement preſchée, & les Sacremens deuëment, & ſelon icelle parolle adminiſtrez. En l'Egliſe de Iuda & Iſrael, la Circõciſiõ tenoit le lieu du Bapteſme, & la Paſque de la Cene, la parole comme la nourriture ordinaire des enfãs de Dieu tenãt touſiours ſon lieu: & pourtant nous voyons qu'à l'entrée de la terre de Canaan, Ioſué eſtant admoneſté par le Seigneur de reparer les defaux cõmis au deſert, faict circoncir le peuple, & l'obliger par ſerment de garder la parole de Dieu, s'il vouloit eſtre ſon peuple, c'eſt a dire, sõ Egliſe. Semblablement, quand Ioſias apres tant de confuſions & de meſlinges veut reformer l'Egliſe, en laquelle n'eſtoit demeuree marque viſible, que celle que la circõciſion imprimoit en la chair, nous voions qu'il cõmence par là, de remettre en auant la loy, qui auoit eſté comme enſeuelie, & la publier, & faire iurer ſolennellement au peuple. Et conſequemment, il fait crier la Paſque, en ces mots, Celebrez la Paſque du Seigneur voſtre Dieu, comme il eſt eſcrit au liure de ceſte

Ioſ.1.18.& 19.c.

2. Rois 23. 2.Chron. 34.2.Chrõ. 35.

Alliãce, c'eſt à dire, ſelõ l'inſtitutiõ du Seigneur. Eſdras, apres le retour de Babylone pour reedifier le Tẽple, & reſtaurer l'Egliſe, cõmence par ces fondemens. Il expoſe la loy au peuple & la luy fait iurer en forme d'Alliance, puis pour les nourrir & fortifier en l'eſperãce du ſalut à venir, releue le vray vſage de la Paſque, ſelon les choſes, dit-il, qui eſtoyẽt eſcrites au liure de Moyſe. Bref, tous les vrais ſeruiteurs de Dieu, qui apres vne grãde diſſipatiõ auenue en l'Egliſe l'ont voulu redreſſer, ont touſiours releué ces marques auant toutes choſes, ne plus ne moins que le bon Capitaine, pour rallier ſes hommes apres vne grand' route & confuſion, plante ſes enſeignes en quelque lieu eminent, afin qu'ils s'y rendent de toutes parts. Ieſus Chriſt qui eſt le vray Eſpoux ne nous a point donné d'autres marques pour conoiſtre ſon eſpouſe. En ce qu'il lappelle eſpouſe, il luy enſeigne ſon deuoir, qui eſt d'obeir à ſa parole, de n'eſcouter point celle de l'eſtrãger, de ne perdre ny ſouiller iamais les arres & bagues de ſon mariage, mais voicy qu'il en dit en termes expres: Qui eſt de la verité oit ma voix. & ailleurs, mes brebis oyent ma voix, & ie les conoy, & elles me ſuiuent. & en vn autre

Nehem. 8. & 9.3. Eſdr. c. 7. 8.

tre endroit, vous autres ne l'oyez point à cause que vous n'estes point de Dieu. La pure espouse donq & l'Eglise de verité est celle seule qui oit la voix de Christ. Non vne voix en l'air, ny imaginatiue, mais ceste voix qui retentit en ses escritures, & retentira iusques à la fin, à scauoir celle qu'il a prononcee par la bouche de ses Prophetes & Apostres, sur laquelle S. Paul nous enseigne que l'Eglise est fõdee, estãt Christ la maistresse pierre du coing. C'est pourquoy, enuoyant ses Apostres dresser les Eglises Chrestiẽnes, il leur dit, Allez, & endoctrinez toutes gens, les baptisãs au nom du Pere &c. & les enseignans de garder tout ce que ie vous ay cõmandé. Et és Actes, nous lisons que les fideles perseueroyẽt en la doctrine des Apostres, en la communion & fraction du pain, & en oraisons, qui n'est autre chose qu'vne briefue description de la vraye Eglise de Christ, enseignee en vraye foy par sa parole, & vnie en vraye charité par la cõmunion qui est en luy. Ce que S. Ambroise nous enseigne disant, que l'Eglise Catholique est celle, où Dieu parle auec ses seruiteurs, & S. Augustin aussi, quand il met le ministere des Eueſques & Pasteurs, en la parole de Dieu & sacremens. Ad-

Iea.18.37. Iean.8.47

Ephe.2.20.

Mat.28.19 Mar.16.15 Actes. 2, 42.

Ambro. li. de Ialabr. cap. 7. August.cõtra. Cresc. con.Gram. lib. 2. cap. 11. &c.

iouſtons encor vne tierce marque, encor qu'elle ne ſoit ſubſtantielle, mais exterieure, à ſcauoir, la legitime vocation des Paſteurs & Miniſtres de l'Egliſe, qui ont
Ro. 10.15. l'adminiſtration des precedentes. Car puis qu'il eſt queſtion de preſcher, ſoit par la parolle, ſoit par les ſacremens qui nous ſont comme vne parole palpable, & que pour preſcher il faut eſtre enuoyé, il eſt tres-neceſſaire que l'Egliſe de Dieu, ait vn ordre pour enuoyer les paſteurs. Mais ce point ſera vuidé en vn autre endroit.

Nous appellerõs doncques Egliſes Orthodoxes & pures, toutes celles eſquelles nous verrons la Parole & les Sacremens purement & legitimement adminiſtrez, c'eſt à dire, comme dit Cyprian, ſelõ l'inſtitution du Seigneur. Et ne douterons point de communiquer à icelles, & que Dieu n'y preſide, encor qu'en quelques points de doctrine il y euſt de l'erreur, & en la police exterieure des abus, & és mœurs de la corruption & impureté. Car il nous en faut touſiours reuenir là, quand les poincts fondamentaux de noſtre ſalut y ſont bien enſeignez, que nous ſommes hommes, & les Egliſes compoſees d'hommes cõme les oraiſons des ſyllabes & de lettres, des qualitez deſquels, tant qu'elle eſt

eſt en ce monde, l'Egliſe participe touſiours. Quant aux Egliſes non Orthodoxes, & impures, elles ne ſont pas du tout ſi aiſees à definir. La verité, la ſanté, la droicture, ne ſont que d'vne ſorte, & les menſonges, les maladies, les obliquitez, ſans nombre. Auſſi y a-il pluſieurs eſpeces & degrez d'Egliſes impures. Toutesfois nous pouuõs dire en vn mot, que toutes celles eſquelles la Parole du Seigneur, & ſes Sacremẽs ſont impurement adminiſtrez, c'eſt à dire, cõtre l'honneur de Dieu, & le ſalut du prochain, ſont impures. Et par ce que tout l'Euãgile n'eſt que Foy & Charité, & tout Chriſt chef & corps, nous en faisõs deux principales eſpeces, appellans Heretiques celles qui errẽt en la Foy & doctrine de Chriſt, Schiſmatiques celles qui s'eſloignent de la charité, & de la communion de ſon corps qui eſt l'Egliſe, encores meſmes qu'en la verité de la doctrine elles conſentiſſent en tous points.

Or comme il y a pluſieurs points en la doctrine Chreſtiẽne, auſſi y a-il pluſieurs eſpeces d'hereſies, les vnes en vn poinct, les autres en vn autre, & les vnes en vn meſme poinct plus griefues que les autres, & derechef, les vnes en vn ſeulement & les autres en pluſieurs. Ne plus ne

moins qu'en vn corps, autre eſt la maladie d'vne partie vitale, & autre d'vne inſtrumentale, autre vne ſimple chaleur de foye, autre vn ſcirrhe tout formé, bref, autre eſt l'intemperie d'vne partie, & autre, vne diſtemperature ou cacochymie de tout le corps humain. Telle Egliſe donc, par auoir adulteré auec les faux Dieux, & creu le mauuais cõſeil des hommes, peut eſtre tellement malade d'hereſie, que depuis la teſte iuſques aux pieds, on n'y voit point de ſanté. Toutesfois elles ne laiſſent point d'eſtre Egliſes de Chriſt, encores qu'elles ſoyent heretiques, non plus qu'vn homme pour malade qu'il ſoit ne laiſſe point d'eſtre homme: ains en ce qu'elles ſont heretiques en la doctrine de Chriſt, cela nous monſtre qu'elles ſont encor' Egliſes, quoy que nous diſtinguions bien la maladie d'auec le corps, tout ainſi qu'en ce qu'vn homme eſt malade, nous conoiſſons qu'il eſt homme, & non encor' charongne d'homme. Mais lors ne le ſont elles plus, quand elles viennent d'hereſie à infidelité, quand Chriſt qui eſt l'ame de l'Egliſe n'eſt plus reconu pour Sauueur & Mediateur, quand ceſte mediation qui ioint Chriſt à l'Egliſe, comme le goſier le chef auec le corps, eſt couppee, comme

quand

quand les Chreſtiens d'Aſie en pluſieurs lieux, de Neſtoriens ſe firent Mahumetiſtes, & d'heretiques, infideles, (quelque louange que l'Alcourant donne à Ieſus Chriſt) parce qu'alors l'ame eſt hors du corps & le ſifflet coupé; & le libelle de repude publié entre Chriſt & elles, puis qu'elles ſe marient ouuertement à vn autre, & cerchent leur bien & leur ſalut hors de luy.

C'eſt pour reuenir à ce que i'ay parauãt dit, que les marques de la vraye Egliſe, cõme d'vne pure & droite eſpouſe de Chriſt & mere des heritiers du Pere sõt celles cy, qu'elle engendre des enfans à Dieu, qu'elle les luy nourrit, qu'elle les vnit à Chriſt. Car vne ſeule de ces marques ne la rend point digne de ce tiltre, mais toutes enſemble. C'elle n'eſt point vraye mere, qui engendre des enfans & puis les laiſſe à l'abandon, & toutesfois elle eſt vrayement mere. Or telle a eſté l'Egliſe de Samarie ou d'Iſrael, en laquelle la Circonciſion eſtoit demeuree, & la Loy auſſi, mais en tiltre ſeulement. Elle eſtoit adultere, dit le Seigneur, & paillardoit à tous venans, il n'y auoit idolatrie quelconque qui n'y fuſt là bien venuë, & toutesfois il dit puis apres, qu'elle luy engendroit des enfans.

Exech. 16. 20.

Exech. 23. 37.

Elle les engendroit di-je à Dieu, qui les tenoit pour ſiens par la Circonciſion (encore que par ſes adulteres elle meritaſt d'eſtre repudiee,) par ce que le diuorce n'eſtoit pas fait auec elle, & qu'ils eſtoyẽt encor en l'alliance. Mais les ayant enfantez à Dieu, elle les eſleuoit à Moloch, les faiſoit paſſer par le feu, les inſtruiſoit en toute l'idolatrie, c'eſt à dire, les donnoit au diable & les faiſoit heritiers de l'enfer, ẽtãt qu'en elle eſtoit. Or il eſt dit es meſmes paſſages, que Hieruſalẽ ſa ſeur Oholiba, en laquelle Dieu auoit choiſi ſõ Tabernacle, auoit beaucoup faict pis, tellemẽt qu'elle y eſt miſe au deſſous de Sodome. C'eſt donc ce que dit Ieſus Chriſt aux Phariſiens. Vous tournoyez la mer & la terre afin de faire vn Proſelyte, c'eſt à dire, afin de faire circoncir vn Payen, & l'introduire en l'Egliſe, & quand celà eſt faict, vous le rendez fils de la gehenne au double, c'eſt a dire, vous l'ẽſeignez ſi mal, que ſa circõciſion luy eſt pire que le Prepuce, parce que la connoiſſance qu'il a du vray Dieu luy tourne en condemnation. Que le ſemblable ſoit auenu en l'Egliſe Chreſtienne, il n'en faut aucunemẽt douter. Dés le commencement il y en a eu des hereſies és principaux articles de noſtre

Matth. 23. 15.

Foy

Foy, c'eſt à dire, des maladies és parties vitales du corps, comme nommément en la doctrine de la Deité, & Eternité de Ieſus Chriſt. Le peché de l'homme meritoit la mort : il falloit doncques q̃ le mediateur fuſt vray Dieu & vray homme, homme pour mourir, & Dieu pour vaincre la mort. Et pourtant qui nioit la Deité de Chriſt, nioit la principale qualité du Mediateur, par laquelle nous auons ſalut. Or la Deité ſe nie quãd on nie l'Eternité, car la où nons trouuons commencement, nous ne pouuons douter naturellement d'vne fin. Ceſte hereſie, & pluſieurs ſemblables, ont eſté eſpanduës par pluſieurs notables Egliſes. Toutesfois, en ce que l'Egliſe ancienne a iugé leur bapteſme ne deuoir point eſtre reietté, elle a monſtré par conſequent qu'elle les tenoit pour Egliſes, quoy que mortellemẽt malades, d'autãt que Chriſt duquel eſt le vray bapteſme & l'efficace d'iceluy ne baptiſe qu'en l'Egliſe, monſtrant par là, qu'il y peut auoir des Egliſes Chreſtiennes qui enfantent comme meres, & nourriſſent & inſtruiſent leurs enfans pis que maraſtres. Et pourtant ils adiouſtent, que ce bapteſme qui leur euſt profité en enfãce, vient à leur nuire en aage de plus de ſens,

quand ils viennent à gouſter les hereſies, dont ils n'auoyent ſentiment.

L'Egliſe Latine, comme vne Hieruſalé à Samarie, s'oppoſa lors courageuſement à tels erreurs, & en guarit beaucoup, dont elle acquit grande authorité entre toutes. Mais vn pire mal luy eſt aduenu depuis. C'eſt qu'ayant par la bonté de Dieu (qui reſerue touſiours ſa verité en quelque lieu) eſté exemptee de l'hereſie & maladie ſuſdite, elle s'eſt fait accroire que cela venoit de ſa ſuffiſãce, & qu'elle ne pouuoit plus faillir, comme celuy, qui pour auoir eſté ſain quelque année, s'abandõne à tout deſordre, penſant que rien ne luy puiſſe mal faire, dont nous diſons qu'elle eſt tombée en vne intẽperie vniuerſelle, & s'eſt chargée de tant d'hereſies, qu'elle n'eſt pas ſeulement malade par tout, mais, comme s'elle eſtoit la maladie meſme, elle ne ſent aucunement ſon mal. Nous diſons donques d'elle, ce que le Prophete Ezechiel diſoit de Hieruſalem, qui eſtoit le ſiege vnique du Seigneur. Samarie n'a point offẽsé ſelõ la moitié de tes pechez. Sodome ta ſœur n'a point fait, elle ne ſes filles, comme tu as fait toy & tes filles. Tu as iuſtifié tes ſœurs en toutes les abominations que tu as faites, & pourtant ie

Ezech. 16. 48.

feray

feray retourner leur captiuité, & tu porteras ta vilenie. La parole de Dieu eſt la ſeule viande que Dieu a donnee pour nourriture ordinaire de ſes enfans. L'Egliſe Latine pour les nourrir de vannures, la leur a cachee & enfouyë en terre, ou ſi de hõte elle leur en a baillé quelques fois, ce a eſté couuerte de poiſon. Au lieu que ceſte Parole nous adreſſoit à Dieu pour noſtre ſalut, elle nous a adreſſé aux hommes qui ne ſont que perdit õ, voire au fils de perdition meſmes. Au lieu qu'elle nous aſſeuroit au merite infini d'vn Chriſt Dieu infini, la papauté nous a deſtourné à nos merites, qui ne meritent que l'enfer & la mort. Toute la loy n'eſtoit donnee que pour nous faire ſentir noſtre peché, & chercher le remede en la grace de Chriſt. L'Egliſe Latine au contraire, nous a faict Iudaiſer par deſſus les Iuifs, nous promettãt le ſalut de par nouſmeſmes, au lieu que pour le nous faire cercher plus ardẽmẽt, il nous y falloit monſtrer l'enfer. En la maiſon du Seigneur elle a receu le diable, en ſon pain de vie elle a meſlé la mort, & en ſon calice le poiſon. Bref, ſi par le bapteſme, qu'elle a toutesfois profané en beaucoup de ſortes, elle enroole des enfãs à Dieu comme mere, il eſt certain d'au-

trepart, que par les faux seruices elle les nourrit au diable. Et quant à ce salut en Iesus Christ qui est ce gosier qui ioint le chef auec le corps, Iesus Christ à l'Eglise, il y est si miné par les merites de l'homme, par les merites des Saincts, par les Pardons du Pape, & telles autres impietez, que la vie de ceste Eglise ne tient plus qu'à vn bien petit filet, lequel fust maintenant couppé tout net, tant l'Antechrist y auoit bien besongné, si Dieu par sa misericorde, n'eust enuoyé ses seruiteurs à temps pour le reprimer. Tant que ce filet y demeure, nous ne luy desnions point le nom d'Eglise, non plus qu'à vn homme tant qu'il vit, quelque malade qu'il soit, le nom d'homme. Mesmes, nous sommes contens de l'appeller Espouse, pourueu qu'ils nous permettent tout enséble de l'appeller Adultere. Mais nous disós que c'est vne Eglise Heretique, par dessus toutes celles qui ont iamais esté, vne espouse qui prouoque Dieu à diuorce, vne mere qui nourrit ses enfans au diable, & supplions Dieu, qui la daigna prendre en son enfance souillee en son sang, qu'il la laue en sa vieillesse au sang de son Fils, qu'il se souuienne comme il promet à Hierusalem & à Samarie, de l'alliáce

Exech. 16.

faicte

faicte auec elle dés ſon adoleſcence,&que cõme il a deſia faict en vne bõne partie de ſes membres,il luy plaiſe la remettre en ſa premiere pureté & integrité. Voila pour les Egliſes Heretiques & impures en doctrine, dont nous maintenons la Romaine & Latine eſtre au premier degré.

Quant aux Egliſes ſchiſmatiques, ou elles ſont ſimplement ſchiſmatiques, ou, quand il ſuruient hereſie apres le ſchiſme,comme vne fieure apres la playe,Heretiques & Schiſmatiques tout enſemble. Des Heretiques, nous en diſons comme deſſus. Des Schiſmatiques,nous y faiſons deux diſtinctions. La cauſe,dit le Canon, & non la ſeparation fait le Schiſmatique. Et pourtãt nous diſons que ceux qui ont donné legitime occaſion aux autres de ſe ſeparer de leurs corruptiõs,ſont les Schiſmatiques, & non ceux qui l'ont priſe. Pourtant les Apoſtres n'eſtoyẽt pas Schiſmatiques, encor' qu'ils ſe ſeparaſſent dés Scribes & Phariſiẽs,& fiſſent leurs aſſemblees à part: mais biẽ les Sacrificateurs & Scribes, qui les mettoyeut à mort, quand ils ſe ſoumettoyẽt de verifier la venue du Chriſt au milieu de l'Egliſe. Et prouuerõs en ſon lieu, q̃ le meſme eſt aduenu en noſtre tẽps à l'endroit de ceux qui ont vou-

lu verifier l'Antechriſt en plain Concile. Pour la ſeconde, nous diſons, qu'il faut diſtinguer entre l'autheur d'vn Schiſme, & ceux qui le ſuyuent. Que les autheurs, d'autant qu'ils ſe departent de la charité, & par conſequent du corps de
Nomb. 16. Chriſt, ſe peuuent comparer à Dathan Coré & Abiron, ſe retranchans, entant qu'en eux eſtoit, du liure de vie. Quant aux autres, qu'ils ſont le troupeau de Chriſt mal mené par les Paſteurs, & principalemẽt ceux qui ſont nez ſous le Schiſme, encor' que ne les vns ne les autres ne ſe peuuent aucunement excuſer. Et pourtant Dathan & ſes adhérans ſont engloutis, & la congregation qui s'y eſtoit iointe eſt eſpargnee: mais en ce qu'elle voit l'horrible punition de ceux qu'elle a ſuiuis: elle eſt aduertie de s'en departir de peur d'vne ſemblable. Pareillement Hieroboam & ſes ſucceſſeurs qui auoyẽt fait Schiſme en l'Egliſe par ambition ſont maudits, & Samarie n'a laiſſé d'eſtre encor' en l'Alliance de Dieu, pour le moins, à cauſe de ſes faux ſeruices, moyenne entre les Iuifs & les Payẽs. En ſomme l'ambition, & le defaut de charité, dont elle procede, font les Schiſmatiques, & pourtant le pauure peuple qui ne tient point de

de cela, mais eſt emporté de la faction des plus puiſſans, comme d'vne vague, encor' qu'il ſoit en la ſeparatiõ, n'eſt pas proprement du Schiſme. Et comme és factions qui ſe font en vn Royaume cõtre le bien public, le bon Prince punit les chefs, & eſpargne le peuple par ſa clemence qui s'y eſt laiſſé aller ou par ignorance, ou par reſpect de leur grãdeur. Ainſi eſt-il a preſumer que le Pere de miſericorde fait enuers ſes poures enfans qui gemiſſẽt, pour la pluſpart ſous l'ambition des Prelats, & n'ont point de part à leurs deſſeins: Cecy ſoit dit des Egliſes ſimplemẽt Schiſmatiques, c'eſt à dire, qui n'ont point d'hereſie notable coniointe auec les Schiſmes. Es Egliſes Heretiques il ſe trouue bien quelque choſe de ſemblable. Car biẽ ſouuent les conducteurs de l'Egliſe ſont Heretiques par leurs ſubtilitez, en certaines choſes que le peuple toutesfois qui ne les comprend pas, ne l'eſt pas, ſe contentant de la ſimplicité de la parole qui eſt touſiours la plus vraye. Mais nous en parlerõs plus amplement en vn autre endroit.

Nous conclurons donques, que les marques de la pure Egliſe, ſont Foy & charité, la Parole & les ſacremens purement & legitimement adminiſtrez: les

Aug. cõtra Fauſtũ li. 19. cap. 11.

marques des Egliſes impures, quand elles y defaillent en partie, ou quād elles y ſont impures, ce qui toutesfois aduient ordinairement enſemble. Bref, comme ainſi ſoit qu'il n'y a nulle religion qui n'ait ſa doctrine, & ſes ſignes viſibles, pour ſe diſtinguer des autres, nous diſons, que les Egliſes Chreſtiennes ont leur doctrine compriſe au vieux & nouueau Teſtament, & leurs ſacremens, qui ſont le Bapteſme & la Cene, que celles, qui adminiſtrent l'vn & l'autre purement, ſont Egliſes pures, celles qui impuremēt, impures, & la Romaine treſimpure, qui a ſouillé l'vn & l'autre ſi vilainement, qu'il n'y reſte tantoſt plus apparence aucune de l'inſtitution de Chriſt.

QVE LES AVTRES MARQVES QVE NOS aduerſaires alleguent, ſont communes aux Egliſes pures & impures, & faillent le plus ſouuent.

CHAP.

CHAP. III.

CEvx qui se sentent conuaincus de n'auoir point les marques essentielles de la pure Eglise Orthodoxe par deuers eux, nous veulent faire accroire qu'elle ne se conoist point par la pure administration de la Parole & des Sacremens, mais par marques exterieures, à sçauoir l'ancienneté, la multitude, la succesion des lieux & des personnes, les miracles & les reuelations, ne plus ne moins que les faux monnoyeurs, qui ne veulent point qu'on conoisse leur monnoye, à la pureté de l'or, & au fin, mais aux poix, au son, au coing & à la couleur, qu'ils peuuent aisément falsifier.

Ils nous alleguent donques, l'ancienneté, suiuant ce que dit à Iob vn de ses amis, interrogue la generation ancienne, & te dispose d'enquester des Peres. Item. Les iours parleront, & la multitude des ans enseignera la sapience. A quoy ie pourroy respondre par Iob mesmes au verset suiuãt. Les maistres ne sont pas tousiours sages, & les anciens n'entendent pas tousiours le iugement. Item, c'est l'esprit de Dieu & non les ans, qui doiuent parler en l'homme. Mais puis qu'ils font tant

Ancienneté

Iob.8.9.
Iob.32.7.

d'inſtance là deſſus, il leur faut plus ample reſponſe. Il eſt icy queſtion de la pureté de l'Egliſe. Or l'Egliſe eſt cõparee à vne barque, & plus elle eſt ſur la mer, pl⁹ elle fait d'eau: à vne maiſon, & de vieilleſſe elle fond & ruine: à vne Cité, & la police s'y corrõpt, ſi de fois à autre on ne la ramene à ſon cõmencement: à vn corps humain, & les ans y apportent vn eſgouſt de tous maux: bref, au plus ſain & temperé corps du mõde la vieilleſſe eſt vne maladie meſmes. Ie dis donc que l'ancienneté ſeule nous doit faire preſumer, qu'en l'Egliſe il y a de la maladie & de l'ordure, & que ſur cela ſeul ſans plus lõgue confutation, il nous y faudroit apporter le balé & appeler le Medecin, tant s'en faut que par là on doiue argumẽter qu'elle eſt pure & Orthodoxe, cõme on fait. En apres ie demãde ce qu'ils reſpondrõt aux Payẽs, voire à S. Auguſtin meſmes, qui dit que Hieruſalem a cõmencé par Abel, & Babilone par Cain. Item, la promeſſe par Iſaac, & la baſtardiſe par Iſmaël, qui eſtoyẽt les aiſnez. Conſequemment, ce qu'ils euſſent reſpondus aux Iuifs du temps de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, ſi l'ancienneté eſt marque de verité en l'Egliſe. Ils diſoyent qu'ils eſtoyent enfans d'Abraham. Or il eſt

Auguſt. ſur le Pſe. 64.

appelé

appellé Pere des croyans. Ils auoyent leur genealogie dés la creation du premier homme. Ils alleguoyent les contracts entre Dieu & eux de bien vieille date. Cepẽdant le Christ leur estant enuoyé suyuant les promesses, sous ombre de ceste ancienneté, ils l'ont appellé fils de charpentier, Samaritain, Demoniaque, prescheur de nouueauté, & y a grande apparence que si nos maistres eussent esté de ce temps là, veu qu'ils se seruẽt des mesmes argumẽs, ils eussent aydé à le crucifier. Or nous disons pareillement que l'Antechrist qui nous estoit predit est entré en ceste ruineuse maison, pẽdant que la pluspart dormoyẽt en ce profõd sommeil d'antiquité, au lieu quil leur estoit dit, veillez & priez, & que les plus fins luy ont presté la main, qu'il y a tout rẽuersé, & qu'encor on ne le veut point connoistre. Ie demande derechef, ce qu'ils respõdrõt aux Eglises Grecques, Armeniennes, Æthiopiẽnes &c. fondees par les Apostres, & de pareil aage que la Romaine, voire ses aisnees, par ce que l'Eglise de Christ a eu son progrez cõme nous sçauõs d'Orient en Occidẽt? Si l'ãcienneté est marque de pureté, elles sont pures, & si elles sont pures, l'Eglise Latine en comparaison & à leur iugemẽt est tres-

impure. Que si elles sont heretiques & impures, comme l'Eglise Latine les tient, s'ensuit doncques que lancienneté n'est pas la marque pour prouuer la pureté ou verité en l'Eglise. Quoy doncques? reiettons-nous l'ancienneté? ainçois nous l'embrasserons de tout nostre cœur, & trop
Dan.8. mieux que nos aduersaires. Mais en telle sorte que l'ancië des tẽps soit interrogué & ouy deuãt tous nos Peres, & tousiours selon ceste maxime tresscertaine, que, *Primum quodque veriſſimum*, que les premieres choses sont les plus vrayes. C'est à dire, que quand il sera question de la pure Eglise, nous regarderons en la parole de Dieu qu'elle estoit l'ancienne, & tascherons de tirer la nostre des maux, que la vieillesse luy a apportez, & de la ramener à la vigueur & integrité de sa premiere ieunesse. Voila comme nous deuons honorer l'antiquité, pour nous reformer selon icelle, & non pour nous laisser pourrir & perir sous ombre d'icelle. C'est la reigle que nostre maistre nous donne. Il estoit question du diuorce que Moyse auoit accordé au peuple pour la dureté de son cœur. Il y auoit vne prescription bien longue, si prescriptiõ contre l'institution de Dieu pouuoit auoir lieu. Cependant,

il

il respond en vn mot. *Du commencement, il n'estoit pas ainsi.* c'est à dire, l'Ordonnance de Dieu n'estoit pas telle. Tertulian dit, [Rien ne prescrit contre la verité, ny le temps, ny l'autorité des personnes, ny les priuileges des regions. Car il ny a sotte coustume, qui par là ne s'authorisast contre la verité. Or Christ s'appelle verité, & non coustume. Et si Christ est de tousiours, & plus ancien que tous, aussi est donques la verité plus ancienne que toutes coustumes. Les heresies sont conuaincues par la verité, & non par lá nouueauté. Tout ce qui est contre ceste verité, est Heresie, encor' que ce soit vieille coustume.] Cyprian. [Il ne nous faut point regarder ce que quelqu'vn a faict deuant nous, mais bien ce qu'à faict Christ, qui est deuant tous. Car il ne nous faut pas suyure la coustume des hommes, mais la verité de Dieu.] Item [Coustume sans verité, est vieillesse d'erreur, & le Seigneur a dit, ie suis Verité, & nõ, ie suis Coustume.] Ignace. [Toute mon ancienneté c'est Iesus Christ, lequel n'ouir point, est manifeste perdition.] Voilà comme les plus Anciens nous r'enuoyent tousiours a apprendre la verité de ce plus Ancien là, car la regle de droit a tousiours lieu. Que les

Mat. 10. 4
Tertull. de virginibus velandis.
Cypr. li. 2. Epist. 3. De mesme à Põpeian. 9. epist. Et en l'epi. à Quirin. & aux Sẽtences des Euesq. & en S. Aug. du bapt. liure 5. c. 23.
Ignat. à Philadelp.
Can. Consuetud. dist. 11.
1. Quæ ab initio. D. de reg. iur.

choſes qui ne valoyent rien du cõmencement ne s'amendent point par traict de temps, & ſi on ne preſcrit point contre les Rois, & contre l'Egliſe en ſes poſſeſſions, beaucoup moins contre Dieu, & cõtre verité qui eſt l'vnique threſor de l'Egliſe.

Multitude. Venons à la multitude. Il eſt dit expreſſément. Tu n'enſuyuras point la multitude pour mal faire. Item, c'eſt la porte large qui mene à perdition: au contraire, ne crain point, petit troupeau, car il a pleu à Dieu de te donner le Royame. En apres, nous voyons tout le monde reduit à vn ſeul Noé, & depuis à Abraham. Puis Dieu choiſit vn peuple d'Iſrael, le plus petit, comme il eſt dit, de tous les peuples, & finalemẽt de tous les peuples la moindre partie, à ſçauoir la Chreſtienté, que pour cela il appelle petit troupeau. Iuſques là que S. Auguſtin dit, que l'Egliſe a eſté autresfois en vn Abel, & en vn Enoch. Le nombre donc ſeroit pluſtoſt vne preſomption du faux que du vray, de l'impureté que de la pureté, veu auſſi que l'hõme en toutes choſes court au mal de nature, & ne tend iamais au bien, s'il n'y eſt tiré comme par force. Si nous le prenõs au nombre, les Payens nous oppoſeront en toutes

Exod 23. Matt. 7. 13. Luc. 12. 32. Deut. 4. 28 & 7. 17. & 9. 1. & 11. 23.

Auguſt. ſur le Pſe. 128.

toutes nations preſques, pluſieurs contre vn, & puis toutes nations contre vne ſeule, & en celle là meſmes, toutes les familles vn temps fut, contre vne ou deux, cõme nommément au temps de Noé, ceux qui ſont là appelez enfans de Dieu, ſe mocquent de luy & de ſa religion. Pareillement en ce peuple eſleu de Dieu, les Samaritains l'emporteront cõtre Iuda, car ce ſont dix lignees cõtre deux, & en Iuda & Iſrael, les idolatres le gagneront contre les gens de bien, car Elie ſe plaint d'eſtre demeuré ſeul? & contre le bon prophete Michée, il s'en leue 400. faux, & les Prophetes crient que tout le peuple y eſt deceu, iuſqu'aux Rois, aux Sacrificateurs, & aux Prophetes. En l'Egliſe Chreſtiéne le nombre y aura tout auſsi peu de lieu. De ſon commencement, il eſt dit, Qui à creu noſtre parole, & à qui le bras du Seigneur eſt-il reuelé? & nous liſons qu'elle eſtoit reduite à peu de perſonnes, & les Scholaſtiques meſmes tiennent, qu'apres la mort du Seigneur vn inſtant fut, qu'elle conſiſtoit en la ſeule vierge Marie. De ſa plus grand fleur, nous liſons qu'apres la mort de Conſtantin, ſon fils du meſme nom fauoriſant les Arriens, il y auoit ſi peu d'Orthodoxes entre les Chreſtiens,

Gen. 6.

1. Rois 29. 10.

1. Rois. 22. 8.

Ierem. 4. 9

Iere. 28. 18.

Iſaie 53.

Theodoret liure. 2. chap. 16.

que l'Empereur leur reprochoit, que quatre ou cinq personnes auec leur Athanase vouloient troubler la paix de tout le mõde, à quoy Liberius Euesque de Rome respondoit, que sa sollitude ne diminuoit en riẽ la parole de Foy. De sa declinaison, nous sommes auertis, que quand le fils de l'homme viendra, auant lequel il faut que le fils de perdition seduise le monde, il ne trouuera point de foy ny de charité en terre, que ce seront les jours de Noé & de Loth, &c. L'eclypse donques de ceste Lune sera comme vniuerselle, toute la terre s'interposant entre l'Eglise & son Soleil, & pourtant si nous n'auons en ces tenebres autre adresse que la multitude, nous n'aurons point de part à ce petit nombre. Dauantage, les Chrestiens qui reiettent le Pape en Asie, & en Afrique, sõt en trop plus grand nombre que les autres. Si le Pape les tient pour pures Eglises, la Romaine est donc Heretique, car ils la condamnent & excommunient pour diuers points de doctrine. Sinon, le nombre donc, qui est argument commun aux impurs mesmes, ne peut estre allegué pour marque de pureté. Nous ne laissons pas toutesfois de louer Dieu, de la benediction qu'il donne à sa parole, la faisant

Matth. 24.

fructifier

fructifier à cẽtaines & à milliers, ains nous le prions, cõme il a desia retiré partie de la Chrestienté de dessous l'Antechrist, que il luy plaise continuer de plus en plus. Mais nous disons, si en quelques lieux il semble que Dieu en retire peu, comme le Pasteur qui sauue de la gueule du Lyon vne oreille de sa brebis, dit le Prophete Amos, ou selon Ieremie, prenant vn d'vne ville, & deux d'vne lignee pour les faire rentrer en la restauration de son Eglise, que pour celà il ne nous en faut point appeler la verité à partie, d'autant que ceste mesme verité le nous a predit, & que le grand nombre n'est marque de pureté & verité, ny le petit de mensonge.

Amos.9.12
Ierem.3.16

S'ensuit la succesion du lieu & des personnes, qu'ils alleguent cõtre la succesiõ de vraye doctrine, que nous requerons en l'Eglise. Quãt au lieu, il n'y a point de doute que c'est Iudaizer, d'enclorre *Orbem in Vrbe*, c'est à dire. Le monde en vne seule ville. Car l'Eglise n'st plus attachee à Hierusalẽ, ains nous voyõs tous les iours que Dieu appelle son peuple, celuy qui ne paroissoit point estre son peuple comme au contraire il a permis par sa iuste volonté, que plusieurs Eglises Chrestiennes ayent

Là succession du lieu

eſté cõuerties en Moſquees de Turcs, cõ-
Apoc. 12. 6. &c. me celle d'Epheſe dreſſee par.S.Paul & S.
Gloſſa cõmunis in eum verſi. Iean,&celle de Bõne en Barbarie où preſchoit S.Auguſtin,&c.Et puis il eſt dit par là expres,que l'Egliſe de Dieu par vn lõg temps pour la perſecutiõ de l'Antechriſt, ſe retirera aux deſerts, cõme la gloſe cõmume meſmes l'explique.Dauãtage, l'Egliſe eſt vne Cité, c'eſt à dire,vne vniõ de citoyens ſous le iuſte gouuernement de Chriſt.Or entre vne Cité & vne Ville il y a ceſte differẽce,que l'vne conſiſte és murailles, & l'autre en l'vniõ du peuple ſous meſmes loix. Et pourtãt la Cité de Rome eſtoit à Vejes auec Camille banny, encor que la ville de Rome fuſt és mains de l'en-
Plutarc. in Themiſt. nemy.Et Themiſtocles diſoit qu'Athenes
Dion.li.41 eſtoit ſur les Nauires, ce que les Romains
Appiã.in libic. apprirẽt trop bien aux pauures Carthagi-
Florus. cap.49. nois,quãd ils leur firẽt trãſporter leur cité hors de leur ville:bref, les Papes meſmes ont maintenu,ſeptãte ans durant,que l'Egliſe Romaine auoit ſon ſiege en Auignõ, encor'qu'ils euſſent quitté Rome. En apres,ceſt argumẽt eſt cõmun aux Egliſes, Greques,Syriaq. Armeniẽnes,Aethiopiẽnes,&c.Leſquelles le Pape cõdãne en pluſieurs points de doctrine. En fin, ſi iamais Egliſe peut alleguer la ſucceſsion de lieu,

c'eſtoit

c'eſtoit Hieruſalem, car il eſtoit dit, [Le Seigneur habitera à iamais en ce Temple.] Item. [I'ay eſleu & ſanctifié ceſte maiſon, afin que mon nom y fuſt eternellemẽt,] & pourtãt à tous les Prophetes qui les reprenoyẽt, les Sacrificateurs n'auoyẽt autre reſponſe, ſinon, le Temple, le Temple, le Temple du Seigneur. Mais voyci que le Seigneur meſmes leur reſpõd. [Allez voir Siloh, dit-il. Ie l'auoye du commencement eſleuë pour ma maiſon. Or voyez ce que ie luy ay fait pour la malice de mon peuple. I'en feray autant au lieu que ie vous auois donné à vous & à vos Peres. Mais ſi vous voulez que i'y demeure, faites vos voyes droites & vos actes bons, &c.] Or s'il a laiſſé ſon Temple meſmes, à cauſe de l'iniquité des Sacrificateurs, lors qu'il n'en auoit qu'vn dreſſé au monde, nous deuons-nous attacher au Temple de Rome, ou en aucun autre lieu, maintenant que tous les climats du monde ſont egalement ſon Temple?

2. Chro. 33. Pſal. 33. 2. Chro. 7. Ierem. 7. & 26.

La ſucceſſion des perſonnes.

Quant à la ſucceſſiõ des perſonnes, elle n'eſt pas moins friuole. En tous eſtats & repbuliques, il y a vne perpetuelle ſuite de magiſtrats, au par ſucceſſion, ou par election. Cependant, s'il eſt queſtion de re-

former l'eſtat ſelon les loix, nul n'eſt ſi mal aduiſé que d'vſer de ces argumens. Ie ſuis magiſtrat comme mon predeceſſeur, ou de pere en fils. Ergo, la repblique n'a que faire de reformation. Nul n'a iamais douté que Neron ne fuſt vn Tyran, encor' qu'il fuſt deſcendu d'Auguſte, n'y debatu que Commode fuſt bõ Prince, encor que Marc-Aurele fuſt ſon pere. Pareillement chacun accordera que Manaſſé a pollué l'Egliſe & violé toute iuſtice encor' qu'il fuſt fils du bõ Ezechias, & Iozias a redreſſé l'Egliſe & les loix, qui eſtoit fils du meſme Manaſſé. Et les meſmes Iuriſconſultes qui font deux eſpeces de Tyrans, les vns ſans tiltre, & les autres d'exercice, c'eſt à dire, les vns iniuſtes vſurpateurs, les autres iniuſtes gouuerneurs, nous font auſſi deux eſpeſes de Papes Tyrãniſans l'Egliſe, les vns qu'ils appellẽt *Intruſos*, qui s'y ſont fourrez illegitimement, les autres, *Abutentes*, abuſans de leur authorité: monſtrant par là, que ce qui auient en la ſucceſsion des Magiſtrats en la Republique, peut auenir en la ſucceſſiõ des Prelats en l'Egliſe. En apres, ſi aucune peut iamais alleguer la ſucceſſion de ſes Paſteurs, c'eſtoit la Iudaique. Car elle eſtoit en la maiſon d'Aaron de pere en fils, & hors eux, nul

Bartole au Traict. du regi. du princ. Bald. de ſchiſm.

nul ne pouuoit sacrifier. Dauãtage, il leur estoit promis, qu'ils continueroyẽt ainsi à iamais. Et de fait, quand les Prophetes les exhortoyent à la reformatiõ, ils n'auoyent autre chose à la bouche. La Loy ne perira point du sacrificateur, ny le conseil du sage, ny la parole du Prophete. Mais l'esprit de Dieu leur respond. Ne dites point nous sommes les sages, & la Loy du Seigneur est auec nous. C'est en vain, que la plume est taillee & qu'il y a scribe. Les sages sont confus. Et puis qu'ils ont reietté la parole du Seigneur, que leur sera plus leur sagesse? Quand aussi ils se vantent à Iesus Christ, qu'ils sont semence d'Abraham: ie le sçay bien, dit-il, mais vostre pere est le diable. Et de fait, ceste sagesse succesiue & hereditaire crucifia le Christ & reietta son salut, cõme aussi icelle mesme, mais pretendue seulement, adore l'Antechrist, & heberge sa perdition. En apres ie demande que ces allegueurs de succesion eussent respondu aux Samosateniens, Nestoriens, Arriens, &c. qui auoyent leur origine des premiers Euesques cõtinuee iusques à eux, & nommément à Nestorius, & Samosatenus qui estoyent tous deux legitimement appelez à Egliſes Patriarchales l'vn de Constantinople, l'autre d'Antio-

Iere. 8. 8.

Iean. 8. 44

che. Itẽ ce qu'ils reſpondroyẽt à la ſucceſſion alleguee par toutes les Egliſes Greques & Oriẽtales: bref, aux Egliſes reformees d'Angleterre, Dannemarclz, Suede, partie dA'llemagne, &c. par deuers leſquels ceſte ſucceſsiõ eſt auiourd'huy, d'Eueſque à Eueſque, & de Paſteur à Paſteur. S'ils alleguent la Primauté du Pape, on la leur nie, & c'eſt vne autre diſpute. Si la ſucceſsiõ ſimple, ils ont perdu leur cauſe: ſi la doctrine, nous gagnons dõc ce point, que la ſimple ſucceſsion des perſonnes ſans la ſucceſsion de doctrine ne fait rien.

Ils alleguent, que les Anciens docteurs ont vſé de ceſt argument: nous ne le nions pas: mais s'ils y prennent garde, ou ç'a eſté cõtre les Heretiques qui nioyent les ſainctes Eſcritures, ou ç'a eſté adiouſtãt touſiours la ſucceſsion de la doctrine. Sainct Auguſtin s'en ſert contre les Manicheens: mais ils reiettoyent la pluſpart des Eſcritures, & le liure des actes des Apoſtres expres, afin de nier la deſcente du ſainct Eſprit, & eſtablir leur Manés en ſa place. Il leur allegue auſsi les miracles, l'antiquité, &c. mais il adiouſte incontinent apres. [De voſtre part vous n'alleguez rien de ſemblable, ains ſeulement retentit entre vo' vne promeſſe de verité. Toutesfois ſi vous

vous la prouuer euidemment, i'entens qu'elle ſoit preferee à la ſucceſſion, à l'antiquité, aux miracles & à toutes choſes.] C'eſt comme nous diſputons contre ceux qui niẽt les Eſcritures, par raiſons probables, & par authoritez de liures profanes encor' que nous ne les teniõs pas pour regles de verité. Cõtre les Donatiſtes, Arriẽs Pelagiẽs, & autres, qui acceptoiẽt les Eſcritures, il diſpute par les Eſcritures. En quel que lieu, il allegue apres autres choſes, la ſucceſſion de trenteneuf Eueſques de Rome, mais c'eſt auec ceſte queuë. [En toute ceſte bãde là, il n'y a point eu de Donatiſte.] c'eſt à dire, il n'y a point eu de doctrine telle que la voſtre. Irenee dit, que ceux qui ſemblent vrais Preſtres ne le ſont pas toutesfois: mais ceux qui gardent la doctrine des Apoſtres. Tertullian preſſe les heretiques de ſon temps, qui pour la pluſpart nioyẽt les Eſcritures, de mõſtrer leur predeceſſeur Apoſtres, ou diſciples des Apoſtres: mais il requiert incontinent apres, [*conſanguinitatem doctrinæ,*] vne conſanguinité de doctrine, & la prefere à toute ſucceſsion, c'eſt à dire, qu'ils ne ſoyent pas ſeulement fils des Apoſtres, mais auſſi leur doctrines filles de la doctrine Apoſtolique. Chryſoſtome dit, [Que la chai-

Auguſt. cõtra epi. fundam. ca. 4. Item, contra Petil. c. 16.

Auguſt. epi. 156.

Iren. lib. 4. c. 44.

Tertul. de præſcript. aduerſ. hæretic.

re ne fait point le Preſtre, mais le Preſtre la chaire:] Bref, il ne s'en trouuera aucun qui en ait parlé en autre ſens. Et de fait, puis que nul ne peut transferer à ſon ſucceſſeur que le droit qu'il a, & que S. Paul nous defend d'ouir les Apoſtres & les Anges meſmes, preſchans autre Euãgile que le ſien, s'enſuit-il pas que les ſucceſſeurs des Apoſtres ſont à reietter s'ils preſchẽt autrement? S'enſuit donc, que ſucceſſion ny de lieu ny de perſonnes n'eſt rien, mais ſeulemẽt ſucceſſion de doctrine que nous auons dit parauant eſtre la vraye & infallible marque de la pure Egliſe.

Miracles. Quant aux miracles, ſi on parle de ceux qui ont eſté faits, où en la publication de la Loy par Moyſe, où en en la cõfirmation de l'Euangile par Ieſus Chriſt & ſes Apoſtres, il eſt certain qu'ils ſont autant en gros pour les Samaritains que pour les Iuifs, pour les Heretiques que pour les Orthodoxes, pour les Egliſes impures que pour les pures, d'autant qu'il eſt queſtion ſeulement, aux vns de monſtrer le vray Dieu donnant la Loy, aux autres le vray Chriſt promis en la Loy: que les vns & les autres font profeſsion d'adorer & receuoir. Et pourtant c'eſt vn argumẽt cõmun à tous deux. Quãt aux autres

tres qu'ils alleguent, meſmes en l'eſtat où nous diſons que l'Antechriſt domine, ie dis, que s'ils ſont faux en effect, qu'ils rendent teſmoignage à menſonge: mais s'il y en a eu de vrays, que pourtant ils ne ſont pas ſeurs teſmoins de verité. Les Payens ont eu leurs miracles diaboliques és temples de leurs faux Dieux, & aucuns vrays en effect, cõme il appert par toutes leurs Hiſtoires. Simon Magus qui ſe vouloit faire reconoiſtre pour Chriſt, en a faict. Appollonius Tyaneus & Apuleius de Madaure pareillement. Ce pouuoyent eſtre pour la pluſpart illuſions deſquelles le Diable ſe ſeruoit pour abuſer les fols, n'ayant rien, comme dit S. Auguſtin, plus cõuenable pour cela, que les ſens exterieurs. Mais Dieu en a faict de treſgrands entre les Samaritains au plus fort de l'Idolatrie, comme quand il fit manger les Aſſyriens aux lions pour venger ſon meſpris enuers ſes ennemis, & non pour authoriſer les fautes & abus de ſon peuple. Il en a faict entre les hereſies prochaines de la venuë de Chriſt, pour monſtrer la force de ſon nom à toute gens. Il ne ſe deura meſmes trouuer eſtrange, quand il en fera és terres nouuellemẽt trouuees, pour conuaincre les Diables qui y regnoyẽt. Tout ce-

Tite liue en pluſieurs lieux.

Auguſt. li. de vtilit. creden. c. 16.

2 Rois. 18. 24.

la donc eſt auſſi peu pour marque de pure Egliſe, cõme les Egliſes Samaritaines, & les Heretiques, de ces premiers temps eſtoyẽt Egliſes pures. C'eſt ce que reſpõd S. Auguſtin aux Donatiſtes, qui vouloyent prouuer leur doctrine par les miracles, [Vous alleguez, dit-il, les miracles, eſquels l'homme n'eſt pas exaucé pour le regard du lieu, mais pour le regard de ſon deſir. Nous ne voulons point prouuer noſtre Egliſe, ne par ſucceſſion d'Eueſques, ne par authorité de Conciles, ne par nõbre de miracles, ne par viſions, ne par ſõges. Toutes telles choſes sõt approuuees, entant qu'elles ſe font en l'Egliſe Catholique, mais elle ne prouuent pas qu'elle ſoit Catholique, car cela depẽd des Eſcri tures.] Noſtre Seigneur ne nous cele pas, qu'il en enuoyera au feu eternel, qui auront fait miracles en ſon nom. Ce n'eſt donc pas comme dient nos aduerſaires, vn don ſanctifiãt ceux qui les font. Il nous dit auſſi que les faux Chriſts viendront auec miracles pour ſeduire les eſleus s'il eſtoit poſſible, & S. Paul, Que l'Antechriſt viendra ſelon l'efficace de Satan, en toute puiſſance & ſignes, & miracles de menſonges. C'eſt donc auſſi peu, vn don de l'eſprit ſanctifiant & purifiant l'Egliſe.

Auguſt. li. de vnit. Eccleſiæ. c. 46.

Matth. 7.

Matth. 24.

2. Theſſ. 2.

Hiero. ſur le ſept. de S. Matth.

Il y a plus; car aucuns de ces miracles ne se rõt pas faux en effet, mais en leur fin seulemẽt, c'est à dire, parce qu'ils tẽdrõt à fausseté, à cõfermer le siege de l'Antechrist, cõme nous enseigne S. Augustin sur ce passage, & S. Iean Chrysostome, quand il dit, [Que ce sont miracles, non d'illusion seulement, mais vrais & effectuels, tendans à induire à mensonge.] Or si les miracles approuuent la pureté de l'Eglise & la verité de la doctrine, l'Antechrist a gaigné sa cause: sinon, tant s'en faut que les miracles faits sous le siege Papal doiuent estre alleguez pour confirmation de pureté, qu'au contraire, veu qu'autres miracles ne nous sont promis auant l'auenement de Christ, que les siens, ils nous doiuent faire entrer en souspeçon, que le siege Romain est ce prodigieux siege de l'Antechrist, qui nous estoit predit. Suiuons dõc au milieu de ces difficultez, l'instruction que Iesus Christ donne à tous Chrestiens en la personne de ses disciples. Il auoit fait des miracles auant sa naissance. Or nul ne precede à sa naissance propre, & partant il n'y pouuoit auoir d'abus. Il en auoit fait infinis pendant sa vie, desquels ils auoyẽt esté spectateurs. Il auoit esté attaché à la Croix, mort & enseuely, & depuis ils l'a-

Chryso. sur l'Epist. 2. Thess.

August. li. 20. c. 19. de la Cité de Dieu.

August. sur le Psea. 9.

Luc. chapitre dernier.

uoyent veu boire & manger auec eux. Or de tous ces fameux Magiciens, les enchãtemens meurent auec eux, car iamais vn ſeul ne reſuſcita. C'eſtoit aſſez pour leur dire au partir, Vous auez veu les miracles ſinguliers que i'ay faicts, vous ne deuez donc plus douter, que ie ne ſoy' ce Chriſt qui vous eſtoit promis. Au contraire, il les r'enuoye aux Prophetes, à Moyſe, aux Pſeaumes, bref, aux Eſcritures ſainctes, afin qu'ils y remarquent, que ce qu'ils auoyent veu, y eſtoit predit par l'eſprit de Dieu, & que comme il auoit eſté predit, auſsi eſtoit il accomply.

Reuelatiõ. Touchant les reuelations & viſions, qui ſont eſpeces de miracles, nous auons texte expres q̃ decide ce fait. [S'il ſe leue, dit le Seigneur, au milieu de toy vn Prophete ou ſongeur de sõge, & que le ſigne ou miracle qu'il t'a dit auienne, & que là deſſus, il te vueille deſtourner aux dieux eſtrãges, & c. tu ne l'eſcouteras point, & c.]

Deuter. 13. Il y a donc des Prophetes & viſions, vrayes en effect, & fauſſes en leur fin & leur examen, comme il ſe voit en ce paſſage, c'eſt la doctrine. Pareillement, quand S. Iean pour nous garder des faux Prophetes, nous exhorte à eſprouuer les eſprits, il adiouſte incontinent. [Conoiſſez par

ceci

ceci l'esprit de Dieu. Tout esprit qui cõfesse que Iesus Christ est venu en chair, est de Dieu, &c.] cest à dire, esprouuez les esprits par la doctrine qu'ils annoncent. 1. Ioan. 4. Pourtant Saul & Caiphe ont prophetizé, mais, dit S. Augustin, comme l'asnesse de Balaam a parlé vne fois, & nonobstant, ils peuuẽt auoir dit verité, car le Diable mesme pour coulourer son mensonge la dite quelquefois. Augustin. 2. ad Simplic. quæ. 1.

Concluons donc, que toutes les marques susdictes ne sont point les marques infallibles de l'Eglise Orthodoxe: premierement par ce qu'elles ne sont point substantielles, mais exterieures: secondemẽt, par ce qu'elles sont communes autant à la verité qu'au mensonge. Or pour estre marques, il faut qu'elles mettẽt differẽce. Tiercemẽt, qu'elles ont besoin elles mesmes d'estre esprouuees & approuues par vne autre marque, à sçauoir la Doctrine: bref, puis qu'il est dit, que l'Antechrist viendra en la fin des temps, qu'il seduira la plus grande partie du peuple, qu'il serra au Temple de Dieu, c'est à dire, en l'Eglise mesmes, & en vne des plus remarquables parties, qu'il fera signes & miracles estranges: concluons au contraire, que l'ancienneté, la multitude, la succesi-

on, les miracles, ſont pluſtoſt auiourd'huy marques du ſiege de l'Antechriſt, & de la paillarde, que non pas de Chriſt & de ſa chaſte Eſpouſe, de laquelle Chriſt, ne nous a donné qu'vne marque. [Qui eſt de la verité, oit ma voix. Qui eſt mon diſciple demeure en ma parole.]

QVE L'ESCRITVRE SAINCTE EST LA TOVche infallible pour eſprouuer la pureté de la doctrine, qui eſt la marque des pures Egliſes.

CHAP. IIII.

NOS aduerſaires nous obiectent là deſſus, que la doctrine eſt vn argument commun, & que chacun dit qu'il à la pureté de ſon coſté, & pourtant qu'elle ne ſe peut alleguer pour marque des pures Egliſes. Ie reſpon, que c'eſt bien vne vanterie commune de tous les heretiques: mais non toutesfois vne marque commune, ains peculiere & propre à la pure Egliſe.

Egliſe. Car Orthodoxes & Heretiques peuuent auoir l'ancienneté, la multitude, la ſucceſsion, les miracles, cõme nous auons prouué cy deſſus, mais il ny a que l'Orthodoxe qui puiſſe auoir la verité & la vraye doctrine, qui conſiſte en Foy & Charité, d'autant qu'elle eſt vne, & ſi les autres s'en vantẽt, ils n'en ont que le ſon, lequel eſt incontinent dementi, quand il eſt mis à la touche. Ainſi voyons-nous ordinairement que ceux qui plaidẽt enſemble, pretendent chacun auoir droit de ſon coſté. Cependant, qui diroit, puis qu'ils dient tous deux l'auoir, qu'il n'eſt point queſtion de diſputer du droict, mais ſeulemẽt, que qui eſt en poſſeſsion y demeure, ſe mõſtreroit ridicule, & authoriſeroit ſouuent l'iniuſte poſſeſſeur cõtre le droit proprietaire. Car par deſſus les opinions des parties, il y a des aduocats qui debattent le droict, & vne Loy qui en iuge. Or pour vuider le procez dont eſt queſtion, nous auons, graces à Dieu, vn bon iuge.

Il eſt queſtion entre nous, du pur ſeruice de Dieu. Or n'eſt ce point à l'homme à iuger cõment Dieu doit eſtre ſerui, beaucoup moins qu'à vn pauure payſan de faire liures, de bien ſeruir les Princes. Car de l'homme à l'homme il y a touſiours pro-

portion, mais de l'homme à Dieu il ny en peut auoir, c'eſt donc Dieu ſeul qui doit eſtre ouy en ce fait icy, & non les hommes, leſquels ordõnãs des ſeruices à Dieu à leur poſte, ne ſeruent qu'à leurs propres fantaſies. C'eſt pourquoy Dieu meſmes a voulu eſtre l'vnique legiſlateur de ſon peuple, luy donnant vne loy, qui contiẽt ce qu'il requiert des hommes tant en general qu'en particulier. Et pour retrãcher toutes inuentions humaines, luy defend par exprés d'y adiouſter ou diminuer, par ce, dit-il, qu'il veut eſtre ſerui ſelon ſon plaiſir, & non ſelon ce qui ſemble bõ aux yeux des hommes, ce qu'il nous a compris en vn mot. [Ie veux obeiſſance & non ſacrifice.] Les ſacrificateurs eſtoyent hõmes, qui ne ſe tenoyent à la ſeule ordonnance de Dieu, au lieu que l'exemple des fils d'Aaron deuoit eſtre en horreur à vn chacun, quand pour auoir offert au Seigneur vn feu eſtrange, & non commandé, ils ſont conſumez du feu enuoyé du Ciel. Cependant, comme les hommes aiment leurs inuentiõs, ils ont chargé le peuple de traditiõs, de ceremonies, de gloſes, & au lieu que la loy luy eſtoit dõnee pour le conuaincre, afin qu'il cerchaſt miſericorde en Chriſt, ils luy ont inuenté d'autres

*Iere.*33.22. *Iaq.*4. 12. *Deut.*12.8. & 32. *Iere.*17.21. *Sam.*15.22 *Proue.*30

tres expediens pour ſon ſalut. Mais Dieu par ſes Prophetes, qu'il a enuoyez de fois à autre entre la publicatiõ de la Loy & de l'Euãgile, les rameine touſiours à la Loy. [A la Loy, & au Teſmoignage, dit Iſaie, cachette ma Loy entre mes diſciples] Que s'ils ne parlent ſelõ ceſte parole, la lumiere du matin ne leur ſera point donnee. Pour ne l'auoir obſeruee, la ſacrificature leur eſt conuertie en maledictiõ, & Dieu eſt preſt de faire diuorce auec ſon peuple. Et pour coupper broche à toutes leurs reſueries, Malachie recommande à l'Egliſe l'obſeruation de la Loy & des ordonnances baillees à Moyſe, iuſques à la venuë d'Elie, c'eſt à dire, de Iean precurſeur de Ieſus Chriſt. Voila donc, iuſques à l'Euangile de grace, vne Loy en l'Egliſe, dõt les Prophetes ont eſté expoſiteurs, par laquelle on diſtinguoit le vray ſeruice d'auec le faux, ſans auoir recours à la longue poſſeſſion, qui euſt peu authoriſer Iſmaël meſmes contre Iſrael. Bref, celuy de qui ſeul il eſt dit [Eſcoutez-le,] pour nous enſeigner par ſon exẽple, a tant deferé au iugemẽt de ceſte Loy, qu'il veut que le peuple iuge par elle s'il eſt le Chriſt ou non. [Enquerez-vous diligemment des Eſcritures, dit-il, car vous eſtimez auoir par

Iere. 7.21.

Iſa. 8.20.

Malach. 3. & 4. Oſee 2.

Matth. 17.

icelles vie eternelle, & ce ſont elles qui
Iean 5.39. portẽt teſmoignage de moy.] Le iuge du
Luc 16.16. monde defere tant à la Loy, que par ceſte
Luc 24. loy meſme il veut que le monde iuge, s'il eſt faux ou vray Meſsie, abuſeur de peuple ou Sauueur du monde. Et pourquoy? Par cé que ce n'eſt point auſsi la parole de Moyſe, ny d'Iſaie, n'y d'hommes quelconques, mais celle de celuy meſme, qui la enuoyé.

Or par la venuë de Chriſt, les Eſcritures ſainctes n'ont riẽ perdu, ains beaucoup acquis d'authorité. [Dieu qui auoit parlé à
Hebr. 1.2. nos Peres, dit l'Apoſtre, par pluſieurs fois & en pluſieurs manieres, a parlé és derniers tẽps à nous par ſõ Fils.] Ce Fils, c'eſt Dieu meſmes, c'eſt ſa Parole eſſentielle, c'eſt celuy par la venuë duquel l'Egliſe attendoit la reuelation de toutes choſes. La Parole
Iean 4.25. donc qui eſt procedee de luy, doit auoir vne infinie & abſoluë authorité, & y doit on moins adiouſter que iamais. Il eſt la ſageſſe infinie d'vn Pere infini. Il nous a donc peu dire tout ce qui eſt neceſſaire à ſalut. Il nous a tant aimez qu'il eſt venu expres au mõde pour mourir pour nous. Il ne nous a donc pas voulu celer la Parole de vie. Il eſt venu en ſomme pour nous eſclairer és tenebres, & a promis de ne

nous

nous laiſſer iamais. Il nous a donc laiſſé quelque lumiere pour nous conduire, & puis qu'il eſt la lumiere meſmes, c'eſt vne lumiere telle, que la ſuiuant nous ne pouuons faillir. Or celle là, c'eſt ceſte parole eſcrite, qui eſt la vraye image de la parole eſſentielle, en laquelle il a imprimé tout ce qui eſt requis de nous pour la gloire de Dieu, & tout ce qui nous eſt expedient pour noſtre ſalut. Les Apoſtres l'ont receuë par ſa bouche pour la publier par tout, & en ont eſté vrays & fideles Ambaſſadeurs. En apres ce meſme eſprit par lequel ils ont preſché, la leur a dictee, pour la laiſſer à la poſterité, tellemẽt que nous l'auons enregiſtree par quatre Notaires iurez du ſainct Eſprit, & expliquee en pluſieurs Epiſtres des Apoſtres. Finalement, ces regiſtres du Royaume celeſte, ont eſté collationnez par le commun ſoin des Egliſes qui en eſtoyent gardiẽnes, leſquelles ont teſmoigné que ceſte Parole eſtoit procedee d'eux, & y ont appoſé leur ſeing. Et afin que nulles eſcritures ne s'y peuſſent eſgaler, & pour oſter auſſi le fondement des heretiques, qui alleguoyẽt par tout & à tous propos les traditions des Apoſtres, les Egliſes les redigerent en vn liure, qu'ils ont appelé Canõ, c'eſt à dire,

regle,& ces escritures,Canoniques. Voila donc,qu'en l'Eglise Chrestienne nous auons,comme sous la Loy,vne regle, pour iuger le droit d'auec le tortu,vne esquierre pour dresser nostre bastiment,vn cõpas pour conduire nostre barque, vne Loy pour iuger nos differens,vn Dieu en sa parole pour terminer les procez qui naissẽt entre les Eglises. Tout ce qui est conforme à ceste parole de Dieu,est de Dieu,car c'est sa parole mesmes. Tout ce qui n'y est point conforme est de l'homme, & nul homme n'a voix pour ordonner loix du seruice de Dieu en l'Eglise. Le seul fils de l'homme,Dieu & homme a ceste puissance,duquel seul, il est dit, [Escoutez le.] Tout ce qui est donc par dessus ne doit auoir lieu en l'Eglise.

Matth.17.

Par ceste parole limitee és liures du Canon,l'Eglise primitiue a raclé infinies traditions que les Heretiques faisoyent couler sous le nom des Apostres, n'approuuant rien que ce qu'ils trouuerent contenu esdicts liures. Par icelle mesme, elle a clos la bouche aux Heresies,qui sont nees des mauuaises interpretatiõs d'icelle. Bref ils ne se plaignent iamais, quand ils ont affaire auec les Heretiques, qui sont d'accord de ce iuge,ains tiennent leur proces pour

pour gaigné, mais biẽ quãd ils ont à conuaincre ceux qui le recuſent, d'autãt qu'il eſt impoſſible de trouuer iuge, à qui refuſe Dieu pour iuge.

Nos aduerſaires nous crient touſiours les Peres, les Peres, les Peres, mais voyci par qui les Peres ont voulu eſtre iugez, & deuant qui ils ont voulu plaider. [Ceſte controuerſe, dit S. Auguſtin, requiert vn iuge. Que Chriſt donc en iuge, & nous die luy meſmes à quoy a profité ſa mort. Que l'Apoſtre auſſi en iuge auec luy, car en l'Apoſtre auſſi parle Chriſt meſmes. Il eſt dit qu'il n'a point eſpargné ſon propre Fils, &c. mais la mis à la mort pour nous.] Voila le iuge par deuant qui il appelle les Pelagiens, deſquels nos aduerſaires ont emprunté la doctrine. Contre les Donatiſtes, ces mots ordinaires ſont. [Nous auons trouué Chriſt és Eſcritures, il nous y faut auſſi trouuer l'Egliſe.] Item. [Qu'on n'oye plus entre nous, ie dis cecy, ie dis cela, mais bien, voicy ce que dit le Seigneur, car nous auons des liures du Seigneur, dit-il, auſquels tous deux conſentõs, croyons & ſeruons. [Item.] L'Eſcriture Canonique eſt la regle de tous. Les epiſtres des Eueſques cedent les vnes aux autres, & les Conciles ſont amendez & cor-

Augu. epi. 166. & li. de l'vnité de l'Egliſe, chap. 3. & 16. & par tout contre les Donat.

Auguſt. li. des Paſteurs c. 4.

rigez les vns par les autres, mais celle là corrige tout. [Item.] Où paiſtrons-nous les ouailles du Seigneur? Sur les montaignes d'Iſrael, ces montagnes d'Iſrael, ſont les autheurs des diuines Eſcritures. A ce qu'on vo⁹ preſchera de là, prenez y gouſt. Tout ce qui n'en eſt point reictez-le, de peur de vous eſgarer par le brouillaz.] Que ſi les Donatiſtes luy alleguent ſainct Cyprian, duquel toutes ſes œuures, & par merueilleux en toutes ſes œuures, & par lequel meſmes il les peut conuaincre en beaucoup de choſes. [Ie ne tiens point, dit-il, les eſcrits de ſainct Cyprian pour Canoniques, & ſi ie ne luy fais point de tort en cela. Car pour neant n'a pas eſté fait ce Canon tant ſalutaire, auquel ſont compris les liures que nous n'oſons iuger, & par leſquels toutesfois nous iugeons de tous les liures, tant des infideles que des fideles. Ce que i'y trouue conforme auec l'Eſcriture, ie l'accepte auec ſa louange, ce que non conforme, ie le reiette auec ſa licẽce. Et ne faut point douter, dit-il, en vn autre endroit, que maintenãt qu'il voit tout plus clair & ſerain, q̃ lors qu'il conuerſoit en ces tenebres, qu'il ne ſoit bien ioyeux de conoiſtre combien il nous eſt ſalutaire, qu'és eſcrits des orateurs

Aug. cõt. Creſc. li. 2 c. 21. 32. 38. lib. 5. c. 17. de baptiſ. cõt. Dona.

teurs & preſcheurs Chreſtiens & doctes, on trouue des choſes à reprendre, & qu'és eſcrits des preſcheurs, c'eſt à dire des Apoſtres, il ne s'en trouue point. Allegue-moy donc, dit-il, non ces eſcrits-là, mais la Loy, les Prophetes, les Pſalmes, l'Euãgile, l'Apoſtre. C'eſt de là que i'appren que l'Egliſe eſt eſpandue par tout, & non attachee en vn certain lieu. &c.] Et la regle qu'il nous baille des liures de Cyprian, il la nous baille des ſiens, & de tous les autres ailleurs, & les paſſages en ſont repetez par Gratiã au Decret. Ie ſçay bien que le meſme Gratian luy a voulu faire accroire, qu'il donnoit pareille authorité aux epiſtres Decretales des Papes, qu'aux liures Canoniques, corrompant impudemment vn paſſage de ſes liures de la doctrine Chreſtienne, où il dit tout le contraire: mais celà ne vaut pas le refuter. Et Alfonſe de Caſtro meſmes, qui eſt vn des piliers de la Papauté, reconoiſt la faute & l'en reprend bien viuement. Les Arriens en la plus haute matiere qui ſoit en la Foy Chreſtienne, ſe vouloyent eſchapper par les Conciles, mais il les ramene touſiours là. [N'alleguons point, dit-il, (en la diſpute contre Maximin leur Eueſque) ny toy le Cõcile de Rimini, n'y moy le Con-

Auguſt. 13 à Hierony. Au prolog. li. 3. de Trinitate. diſt. des li. Canonic.

Liu. de la doct. de Chriſt. 2. 1. 8.

Augu. contre Maxim Arria. li. 3. chap. 14.

cile de Nicee, ie ne ſuis point tenu à l'authorité de ceſtuy-cy, ny toy auſſi de ceſtuy-là. Mais diſputons par authorité des Eſcritures, qui ſont communs teſmoins à tous deux, cauſe contre cauſe, raiſon contre raiſon, &c.] Tous ſes liures ſont pleins de tels paſſages, meſmes contre les Manicheens, qui nioyent vne partie des Eſcritures, ſuiuant l'Exemple de Chriſt. qui conuainquoit les Saduceens au fait de la reſurrection, par les liures de Moyſe meſmes, par ce qu'ils reiettoyent tous les autres. Et toutesfois c'eſt celuy qui eſtonnoit tellement tous les Heretiques de ſon temps, qu'il leur faiſoit perdre la parole. Mais afin qu'ils ne le condamnent pour Heretique, auec ce qu'ils l'ont deſia fort ſuſpect, il faut voir ce qu'en tiennent les autres. Baſile le Grand, veut que nous conferions toutes doctrines à ces Eſcritures qui nous ſont donnees par l'Eſprit, reiettant tout ce qui n'y eſt conforme, comme vn ennemy de noſtre ſalut, & contre tous Heretiques, demande l'Eſcriture pour ſeule arbitre. Chryſoſtome l'appelle [la balance treſ-exacte, leſquierre, la reigle, & le iuge de toute doctrine,] & en quelque lieu le meſmes dit, [qu'elle eſt l'accompliſement du ſainct Eſprit,

Augu. contre Fauſt. Manich. li. 11. chap. 5.

Baſil. contre Eunom. Apol. Eueſ. l. 2. Idem. epi. 80. Chryſoſt. ſur la ſeconde aux Corinth. hom. 13. ſur la fin. Idem au ſerm. de Sancto. & Ador. ſpiri. Ireneus li. 3. chap. 1.

Esprit, comme Christ l'accomplissement de la Loy, & que hors icelle, il ne faut point alleguer l'Esprit.] Irenee l'appelle [le fondemẽt & la colõne de nostre foy.] Tertullian. [Ostez, dit-il, aux Heretiques les liures des Ethniques, & gaignez tant sur eux qu'ils s'arrestent aux Escritures, & ils ne peuuent subsister.] Item, [Que la boutique d'Hermogenes monstre, Qu'il soit escrit, sinon, qu'elle redoute ce malheur qui est destiné à ceux qui adiousten ou diminuent.] Ils en reuiennent en somme tous à ce poinct, que pour examiner toute doctrine, maintenir la vraye, conuaincre la fausse, il ne nous faut autre touche, autre bouclier, autre glaiue que celuy là. C'est pourquoy au Concile de Cartage troisiesme, il est defendu de rien lire en l'Eglise que ces escritures Canoniques. Et la Loy Imperiale distingue les Catholiques d'auec les Heretiques par la doctrine Apostolique & Euangelique: & Constantin le Grand premier Empereur Chrestien, assemblant ce celebre Concile de Nicee, auquel assisterẽt tois cens dixhuit Peres pour disputer l'heresie d'Arri9, leur prescrit ceste regle. [Nous auons, dit-il, les liures des Euangelistes, Apostres, & Prophetes, qui nous enseignent en la Loy

Concil. de Carthag. 3. L. Cunctos populos. C. de summa Trinita. & fide Catho.

Soer. li. 1. c.8. Hist. Trip. lib.2.c.5. Hist. Trip li.1.c.14. Loy Sacree. C'est donc par ces liures là qu'il nous faut souldre toutes questions: Et ceste reigle aussi y fut si exactement obseruee, qu'vn seul prestre Paphnutius alleguant l'escriture, fit changer d'opinion à tous les autres, qui sans fondement de l'Escriture, sous quelques considerations humaines, estoyent prests d'abolir le mariage des Prestres. Bref, Gerson & Panorme, au plus fort des foudres & excommunications du Pape, ont bien osé dire & escrire, qu'vn simple lay, alleguant texte du vieux ou nouueau Testament, doit estre preferé au Pape, & à vn Concile general mesmes, se desuoyans par ignorance, ou par malice du texte de la parole de Dieu: ce qui ne doit estre non plus trouué estrange, que s'ils eussent dit, que la parole de Dieu seule a plus de poix, que celle de tous les docteurs du mõde ensemble, qui ne sont auec toute leur science, qu'ignorãce & vanité. I'ay esté long en ce poinct, par ce qu'ils ne nous parlent iamais que des Peres, & ie prie les lecteurs de prendre la peine de lire les passages mesmes, parce qu'ils les trouueront encor plus expres & plus amples, que le desir de briefueté ne m'a permis de les escrire. Auec Isaie donc, nous appelõs nos aduersaires à la

L'Abbas Panorm. chap. signi. extrau. de eiect. Gerson part. 1. de l'exam. des doctri.

Isaye. 8. 20 Luc 16. Iean 5. 39.

la Loy, auec Abrahã, à Moyſe & aux Prophetes, auec Chriſt aux Eſcritures, auec tous les Peres & docteurs Chreſtiens, au vieux & nouueau Teſtament. Si ce iuge, qui par ci deuant a tant vuidé de differens, & qui a eſté ſi reuerémment accepté de la pluſpart meſmes des Heretiques, ne leur peut plaire, ou il faut qu'ils alleguent de grandes cauſes de recuſatiõ contre luy, ou que tout le monde tienne leur doctrine plus ſuſpecte, que de tous les heretiques que furent oncques.

L'eſcriture eſt parfaite à ſalut. Ieã. 20. 30 S. Auguſt. Et ſur ce lieu.

Leur premiere cauſe de recuſation eſt, que l'Eſcriture ſaincte eſt imparfaite. Ie leur demande s'ils y requierent autre perfection que la doctrine ſuffiſante à ſalut. S'ils ſe contentent d'eſtre ſauuez. S. Iean nous dit, que ce qu'il a eſcrit ſuffit pour croire en Chriſt, & auoir vie en ſon nom; & quant aux choſes qu'il a omiſes, ſainct Auguſtin pronõce, que celuy eſt temeraire qui preſume deuiner que c'eſt. S. Paul auſsi, Que les Eſcritures ſuffiſent à rendre l'homme de Dieu accompli & ſage à ſalut: qu'elles comprennent ſuffiſammẽt la reigle de foy, & ce qui appartient au ſeruice de Dieu. Voilà donc ſuffiſammẽt de quoy les ſauuer. S'ils ne ſe contentent du ſalut, & l'appellent imparfaite, en ce

2. Tim. 3. Marſil. de Padou. au liu. intitul. defenſor Pacis. par. 1. c. 9.

qu'ils ny trouuẽt par la decision de certaines questions curieuses qu'ils debattent en leurs escholes, encor ont ils tort en ce faict, car ils y trouueront leur condemnatiõ. En apres, ie leur demãde, d'où peut venir ceste imperfectiõ? Seroit-ce de Christ? or c'est la perfectiom mesmes. Et puis il est venu accõplir nostre salut, & c'estoit celuy de qui 'Eglise attẽdoit la reuelatiõ de toutes choses. Il a dõc peu comme parfaictement sage, & voulu comme parfaictement bon, enseigner à l'Eglise tout ce qui pouuoit appartenir à son salut. Seroit ce dõc des Apostres? Or ils auoyẽt receu la parole de vie de sa bouche, & puis il leur a enuoyé son sainct Esprit pour la leur recorder, tellemẽt qu'ils ont presché le salut à toutes gẽs, & comme dit Irenee, ce qu'ils auoyent presché de bouche, ils le nous ont laissé par escrit, pour estre colomne & fõdement de nostre Foy. La faute par ainsi, ne vient point encor de ce costé là. Reste donc que l'imperfection soit és hommes, lesquels ne trouuans point leurs imperfectiõs en l'Escriture, l'estimẽt imparfaicte. comme si ceux qui sont abreuuez des eaux de nege és montaignes, appelloyent imparfaicts & estropiez ceux qui n'ont pas le gouëtre comme eux, par ce qu'ils n'õt pas leur

Iean 16. 13. Iren. lib. 3. cap. 2.

leur superfluë imperfectiõ. Nous trouuõs en l'Escriture, l'inuocation d'vn seul Dieu par vn seul Iesus Christ, ils y voudroyent trouuer l'inuocation des Saincts. Nous y trouuons le Purgatoire au seul sang de Christ, ils y voudroyent trouuer celuy qu'ils nous ont ramené de Virgile & de Platon. Nous y trouons vn seul Mediateur, ils en voudroyent trouuer autant qu'il y a de saincts au Calendrier. Ils appellẽt ces choses là imperfections en l'Escriture, qui sont autant d'infections en leur Eglise.

Ie demande derechef, au cas qu'on pense que quelque chose y defaille, qui sera si hardi, apres vn tel ouurier, que d'y mettre la main pour la parfaire: si on dit, les Docteurs: au contraire, ils la trouuẽt seule parfaite, & en elle comme en vn miroir reconoissent les imperfections des autres, & d'eux-mesmes. Si l'Eglise par ses traditions, c'est-elle qui nous a appris à retrancher par les liures de ce Canon, tout ce que nous n'y trouuons point: & puis il luy est defendu de seruir Dieu selon ses traditions, & commandé d'estre escoliere de ceste parole, & nous scauons que ce n'est pas à l'escholier à entreprẽdre sur le maistre. Si le Pape, il n'est plus escholier

Matt. 15. 9. Iean 8.

de Christ, mais en ce poinct se declare Antechrist, s'esleuant par dessus tout ce qui est de Dieu, & c'est par vne telle porte que l'Alcoran de Mahomet est entré au monde. Le plus seur est donc d'ensuyure ceste Parole, & de croire que le parfait Legislateur nous a donné vne Loy parfaite par la bouche de son Fils, à laquelle nous deuons beaucoup moins presumer d'adiouster du nostre, qu'à celle qui fut baillee à Moyse. Et si ne se trouua iamais peintre qui osast acheuer la statue d'Appelles, ny Poëte l'Aeneide de Virgile, qui estoyent ouurages d'hommes vains, qui sera l'homme si outrecuidé, si ce n'est le fils de perdition, qui ose mettre la main à l'ouurage de celuy qui a fait l'homme, & tout ce que l'homme admire & contemple en ce monde?

l'Escriture est claire à salut.

Leur seconde recusation est, que l'Escriture saincte est obscure, & là dessus ils l'appellẽt douteuse, ambigue, lettre morte, lettre qui occit, matiere de procez & non voix de iuge, Aenigmes, & d'autres noms semblables dont leurs liures sont pleins. Mesmes vn des plus grans maistres de ce temps, ne s'est peu tenir de dire, que sainct Paul se fust bien passé de tãt embrouiller les matieres. Or le S. Esprit

S. Pierre en son liure des Atheismes.

appele

appele l'Escriture Testamẽt & Alliance. Et nous sçauons que le bon Prince traitant auec ses suiets ne les veust point circonuenir en paroles, comme aussi le bon Pere faisant son testament, tend à mettre ses enfans d'accord, & nõ à semer des procez & des querelles entr'eux. La presumption donc doit estre au contraire, à sçauior, Que celuy qui a daigné si misericordieusement sauuer son peuple, & qui seul se peut appeller vray Pere, luy aura baillé son contract, és plus clairs termes & expresses clauses qu'il se peut. Et de fait, en toutes nos Escritures les Payens n'ont blasmé que trop grande simplicité, qui est bien loin de ce que ceux-cy veulent faire croire, que ce ne sont qu'Ænigmes. En apres, ie demande si l'obscurité de la doctrine Chrestienne est en la matiere mesmes, ou en la façon de la traiter? En la matiere, ils ne l'oseroyent dire, car il n'y a rien plus clair, ne plus simple que la doctrine de salut: & c'est la response d'Origene à Celsus, qui en blasmoit la simplicité, qu'il falloit qu'elle fust telle, par ce que ce n'estoit point vne Philosophie apportee à quelque petit nombre d'hommes, comme celle de Pythagoras, de Platon, ou d'Aristote, mais vn salut ensei-

Origen. cõtra Cels. par tout.

gné à tout le monde : que tout le monde grands & petis, doctes & ignorans, peut comprendre. Si en la façon de traiter: telle obscurité en vn autheur, vient ou d'ignorance ou de malice. D'ignorance, parce que ce qu'on n'entend qu'obscuremẽt, on ne le peut pas enseigner clairement. De malice, quand nous voulons ostenter nostre science, & non l'enseigner, comme Aristote dit qu'il a fait expres en ses liures de Physique, que toutesfois tout le monde se vante d'entendre, & comme ont aussi fait de propos deliberé quelques autheurs de sciences secretes en nostre temps. Or d'ignorance, il n'y en a point en la sageſſe qui a parlé aux Apostres, ny en l'Esprit qui les a inspirez. D'enuieuse malice, aussi peu en celuy qui est mort pour accomplir nostre salut, & en ceux qui l'ont publié iusques au supplice apres luy. Reste donc pour euiter ces blasphemes, qu'en nos aduersaires soit ou l'ignorance, ou plustost la malice, & non en celuy qui est la sageſſe & la bonté meſme.

2. *Epist. de S. Pie. 2. 19 Iean 1. 9.* Ie demande derechef, qui est le plus obscur à leur iugement, ou l'Euangile, ou les Prophetes? Ils ne dirõt pas que ce soit l'Euangile, car les petis enfans se mocque

queroyent d'eux. Et puis les Prophetes dit sainct Pierre, ont esté comme chandelles luisantes en lieu obscur, au lieu que Christ est le vray Soleil, & ceste Lumiere qui illumine tout homme venant au mõde. D'auantage, en l'vn & en l'autre nous trouuons Christ, en l'vn promis, en l'autre donné, en l'vn à venir, en l'autre venu, en l'vn predit, en l'autre parlant luy mesmes de soy-mesmes. Il est donc certain que la doctrine du salut en Iesus Christ, est moins obscurement en l'Euangile qu'és Prophetes, au nouueau Testament que au vieux, qui est exposé & declaré par le nouueau. Or Dauid dit que ceste Parole là luy est vne lampe à ses pieds, & non la lampe seulement, mais qui sert pour le addresser au chemin, mais le chemin mesmes, qui ne peut esgarer. Que par icelle il est plus sage que les plus vieux: & Isaie d'autre-part prononce, que les guettes de la maison de Dieu, qui pensoyent estre bien clair-voyans sont aueugles, faute de l'auoir regardee. D'auantage, Christ ne r'enuoye point ses auditeurs aux gloses des Rabbins, aux Traditions, à la Cabale, à la loy non escrite, dont les Pharisiens estoyent enflez, mais aux Escritures, à la Loy escrite, & iamais n'allegue tesmoi-

Psal. 119.

Isaie 50.

Iean 5. 39.

Luc 24.

Actes 17. gnage d'ailleurs. Sainct Luc auſſi loue ceux de Berroé qui les eſpluchoyent, & ceux qui les eſplucherent y trouuerent leur ſalut, au lieu que ceux qui s'amuſerent aux ſpeculations humaines le crucifierent. S'enſuit donc, qu'à plus forte raiſon deuons-nous trouuer auiourd'huy le ſalut és Eſcritures, ayans le viel & nouueau Teſtament enſemble, l'ombre & le corps, les eſtoilles & le Soleil, les meſſages du ſalut, & le ſalut meſmes. Que ſi encor on trouue de l'obſcurité en la doctrine de ſalut, ie laiſſe à iuger à tous, lequel des deux eſt plus apparent, ou qu'elle ſoit en la Parole de celuy qui eſt Lumiere de Lumiere, ou en l'aueuglement de ceux dont naturellemẽt les eſprits ne ſont que tenebres.

Iean 1. & 8. & 12.

Mais poſant le cas qu'il y ait vne ſi grande obſcurité, voyons vn peu par qui ils la veulent eſclaircir. Sera-ce par les Docteurs ? Au contraire, comme nous verrons cy apres, ils ne s'eſgayent qu'à la clarte de ce Soleil. Sera-ce donc par l'Egliſe ? Mais l'Egliſe eſt la Lune, vn corps opaque & obſcur de ſoy-meſmes, qui n'a clarté que celle qu'il luy donne. Seront-ce donc, Thomas, l'Eſcot, Bricot, & vn monde de ſemblabes ? ie me rapporte à tout

tout homme de iugement, s'ils obscurcissent ou esclaircissent la parole de Dieu. Reste donc qu'en ceste lumiere, nous cerchions la lumiere de nos entendemens, & que nous concluions que si nous ne voyons goutte, la faute en est en nos yeux & non en la lumiere.

Ils alleguẽt qu'elle est ambigue, par ce que Satan l'a alleguee à Iesus Christ, il n'y a loy qu'on ne reiettast par ceste argument, car toutes loix sont suiettes à estre alleguees par bons & par mauuais. Mais qu'ils regardent aussi, que par icelle mesme Iesus Christ luy a fermé la bouche. Item, Que nostre Seigneur a parlé en paraboles & similitudes, Nous sçauons que les similitudes sont pour declarer, & non pour obscurcir. Or ie fay leurs consciences iuges, si les Paraboles de Christ ainsi expliquees comme nous les auons és Escritures, tendent à autre fin. Il nous veut enseigner qui est le prochain, il le fait par la similitude de l'homme descendant de Hiericho: quel est le Royaume des cieux par la similitude du semeur: qu'elle est, la vocation des Gentils, par la similitude de l'enfant prodigue, & ainsi des autres. Ie demande si pour ces paraboles nous la deuons iuger plus claire, ou plus obscure,

Luc 10.
Luc 8.
Matt. 13.
Luc 15.

& si toutes les gloſes & les longs commentaires des Phariſiens euſſent peu ſi clairement expoſer ceſte matiere. Mais vous ne pouuez nier, diſent-ils, qu'il n'y ait des paſſages difficiles, car ſainct Pierre meſme dit, qu'il y en a és Epiſtres de ſainct Paul. Non : mais bien nous diſons, que puis qu'il y en a aucuns ſeulement, il s'enſuit au contraire que l'Eſcriture n'eſt pas obſcure, car c'eſt mal argumenté de quelques vns au tout, & qu'il dit que ſur vn habillement il y a des taches noires, il dit par conſequent que l'habillemẽt n'eſt pas noir. Et quant à ceux-là, nous diſons que la lumiere de l'Eſcriture ſuffit pour y apporter telle clarté, qu'ils ne demeureront plus obſcurs, qu'à ceux, [eſquels le Dieu de ce ſiecle a aueuglé les entendemens, comme dit ſainct Paul, afin qu'ils periſſent, & que l'illumination de l'Euangile ne reluiſe point en eux,] ou comme dit ſainct Pierre au meſme endroit, [aux ignorans & mal-aſſeurez, qui tordent les Eſcritures à leur propre deſtruction.] C'eſt la ſentence de tous les Peres anciens, par leſquels nous conclurons ce poinct. [Il y a, dit ſainct Auguſtin, traittant ceſte matiere, quelques lieux difficiles en l'Eſcriture, mais non toutesfois

2. *Pierre, ch. dernier.*

2. *Cor. 4.*

Aug. liu. 2. de la doctrine Chrestienne, c. 2. & li. 2. c. 9.

autre

autre chose, que ce qui és autres lieux est expliqué en paroles tresexpresses: en quoy le sainct Esprit a magnifiquement modifié & temperé les Escritures saincttes, à fin qu'és passages clairs il subuint salutairement à la faim des lecteurs, & qu'és obscurs, il leur augmētast l'appetit, pour leur ostertout dedain: mais en ce qui est dit clairement en l'Escriture se trouueront toutes les choses qui contiennent la Foy & la maniere de bien viure, à scauoir, Esperance & Charité.] Et qui en voudra auoir des exēples és passages susdits, il en allegue plusieurs. Sainct Ambroise, [Il y a beaucoup d'obscurité, dit-il, és escrits prophetiques, il parle nommément des Prophetes, mais si de la main de ton entendement tu frappes à la porte des Escritures, tu recueilliras le sens des passages couuers, & la parole de Dieu mesmes sera celle qui te l'ouurira.] Le plus obscur donc qui y soit, peut estre esclarci par elle mesme. S. Basile. [S'il nous est commandé de faire quelque chose, & que ne sçachions comment, prenons le Seigneur pour guide, qui nous dit, Enquerez les Escritures, & imitons les Apostres qui l'ont interrogué luy-mesmes de l'interpretatiō des choses qu'il leur auoit

Ambr. sur le Pse. 119. Serm. 8.

Basil. liu. 2. du baptes. quest. 4.

dites, & de celles qu'il nous a dit en vn lieu, aprenons à entendre celles qu'il nous aura dites en vn autre.] C'eſt ce que diſputoit Marſilius de Padouë trois cens ans y a contre le Pape. [Que la loy Euãgelique eſt ſuffiſante, parfaite, & claire delle-meſmes, pour nous adreſſer immediatement au ſalut Eternel, & nous deſtourner du chemin de Miſere.] Mais à ceux qui ne trouuent que tenebres en la lumiere, ie crain qu'il ne ſerue pas beaucoup d'alleguer des paſſages clairs des anciens Docteurs. Le mal eſt, que nous ne trouuõs en l'Eſcriture, ny la Meſſe, ny le Purgatoire, ny la Papauté, ni la puiſſance d'vn ſeul hõme ſur toute l'Egliſe, & telles autres inuentions du Prince des tenebres, en aucun endroit : & pourtant nous accuſons la Parole de Dieu d'eſtre obſcure, à fin qu'il nous ſoit permis de tirer ces belles doctrines là par quelque froide allegorie, au lieu que par tout où ceſte lumiere ne nous eſclaire en l'Egliſe, nous deuriõs reconoiſtre, qu'il n'y a que tenebres.

Marſil. de Padou. au liu. intitu. defenſ. pac. part. 1. c. 9.

Mais voicy vne plus grãde inſtance que les precedẽtes, car tãt s'en faut qu'ils l'acceptent pour iuge, qu'ils veulẽt eux-meſmes iuger par deſſus l'Eſcriture. Si l'Egliſe, diſent-ils, n'euſt gardé les Eſcritures, &

L'Egliſe n'eſt point iuge de l'Eſcriture.

& teſmoigné d'icelles, l'Eſcriture n'euſt point eu d'authorité, non plus qu'aucune autre. Ergo, l'Egliſe eſt iuge de l'Eſcriture, & nó l'Eſcriture de l'Egliſe. Ie demãde premieremẽt, qu'elle eſt ceſte Egliſe qui a gardé les Eſcritures, ſi c'eſt l'Egliſe Chreſtienne ſeule, ou l'Egliſe Iudaïque auſſi? Or nous ſçauons que le vieil Teſtament nons a eſté baillé de main en main par les Iuifs, dont les anciens Docteurs les appellẽt, les libraires de l'Egliſe: car ils ont eſté ſi curieux que d'en cõter tous les poincts, les accens, & les lettres, & en faire regiſtre. L'Egliſe Iudaïque dõc eſtoit iuge du vieil Teſtament, quand Ieſus Chriſt vint, & pourtant mal à propos noſtre Seigneur r'enuoyoit le peuple aux Eſcritures, qui plus ſeuremẽt pouuoit eſtre r'enuoyé aux Sacrificateurs & Phariſiẽs. Mais ces iuges des Eſcritures, iugẽt Ieſus Chriſt à mort, & les eſcholiers les Eſcritures, le reconnurẽt pour leur vie. Et auiourd'huy meſmes par ceſt argument, les Iuifs auroyent cauſe gagnee. S'enſuit donc, ou qu'ils renoncent à ceſte ſophiſterie, ou s'ils la veulent maintenir, qu'ils renoncent au ſalut. Conſequemment, ie demande, ſi l'Egliſe de Rome ſeule a gardé les Eſcritures, ou les autres Egliſes auſſi? ils ne peuuẽt dire

que ce ſoit celle de Rome, ny la Latine ſeule, car l'hiſtoire Eccleſiaſtique nous teſmoigne que la primitiue Egliſe recueillit le Canon des regiſtres des Egliſes fondees par les Apoſtres, & auſquelles iceux Apoſtres auoyent eſcrit. Or il n'y a qu'vne Epiſtre aux Romains, & toutes les autres ſont adreſſees aux Egliſes Orientales. Pareillement l'Euangile de S. Iean a eſté gardé en Epheſe, & de ſainct Marc en Alexandrie, &c. Si donc les Egliſes Orientales ont plus de part à la garde des Eſcritures que la Romaine, & par ceſt argument autant ou plus d'authorité qu'elle ſur l'Eſcriture, ie demande és differents, qui ſont entr'elles qui iugera ſinon les Eſcritures? & ſi elles iugent les Eſcritures, qui prononcera la ſentence par deſſus? Si les Orientales, la Romaine à perdu ſa cauſe. Si la Romaine, ce ſera dõc en autre qualité que de gardienne des Eſcritures. S'ils dient, par la pretẽduë prerogatiue du ſiege de S. Pierre, il faudra qu'ils la leur prouuent par les Eſcritures. Et partant voilà le ſiege de S. Pierre, qui entreprenoit de iuger les Eſcritures, ſubmis à l'Eſcriture meſmes.

En apres, ie prie vn chacun d'examiner ceſte cõcluſiõ, l'Egliſe a gardé l'Eſcriture, l'Egliſe

l'Egliſe eſt teſmoin de l'eſcriture : Ergo, elle eſt par deſſus l'Eſcriture. Es Balliages les edicts d'vn Prince ſont enregiſtrez: les loix ſont collationnees par les clercs : les contracts ſouſignez par des teſmoins : qui diroit toutesfois qu'ils ſont par deſſus les Roys, les loix & les contracts, ſe monſtreroit ridicule. Que s'ils dient, que les Loix de Dieu n'ont point de lieu, ne plus ne moins que les edicts d'aucuns Princes, s'elles ne ſont emologuees: ie leur reſpõs que ce n'eſt pas l'Egliſe de Dieu qui a ce priuilege, car elle eſt l'Epouſe de Chriſt, & a appris à obeïr à sõ Eſpoux ſans examiner ſon commandemẽt, & acquieſce ſoudain qu'elle oit ſa Parole. Car auſſi conniſt elle la ſageſſe de ſon Eſpoux, de qui la volonté eſt la reigle de doctrine, non omme celle des Princes, eſquelles il eſt beſoin d'examiner l'honeſte & l'vtile, le uil auſſi & l'inciuil. Mais s'ils s'opiniarent tant pour auoir ce priuilege, qu'ils accordent donc, que c'eſt ceſte aſſẽblee ui s'eſleue ſur tout ce qui eſt de Dieu, ui craint d'eſtre deſcõfite par l'Eſprit de ſa bouche, & pourtant le veut emouſſer & reboucher en tout ce qu'elle peut.

Le paſſage de S. Auguſtin qu'ils alleguent, ne faict rien au contraire de ce que *Contra epiſt. Fũda. cap. 5.*

dessus. [Ie ne croiroy', dit-il, point à l'Euã gile si l'autorité de l'Eglise n'aidoit à m'y esmouuoir,] *Nisi me Ecclesiæ Catholicæ commoueret authoritas*, là où il a esté tresbien noté que selon le stile Africain : *cõmoueret* est pris pour *cõmouisset*, c'est à dire, Ie n'eusses point creu à l'Euãgile, si le cõsentemẽt de l'Eglise vniuerselle ne m'y eust esmeu. Il ne veut pas dire, que le S. Esprit n'ait vn stile q̃ se fait assez discerner d'auec les escrits des hõmes, car luy mesme le nous enseigne en plusieurs lieux. Aussi peu veut il dire q̃ l'Eglise soit par dessus l'Euãgile, car c'est par l'Euangile qu'il examine toutes les Eglises de son temps. Mais biẽ, que le consentemẽt vniuersel des Eglises lesquelles receuoyent tels & tels liures pour Euangiles de Christ, faict qu'il ne peut douter qu'ils ne le soyent, & que les Apostres desquels ils portent le nom n'en soyent auteurs. Ne plus ne moins que le consentemẽt de plusieurs siecles recõnoissant tels & tels liures pour estre de Ciceron, d'Hippocrates & de Platon, nous font asseurer qu'ils sont d'eux. Ce sont ses propres mots contre les mesmes Manicheens, qui nioyent partie des Escritures saintes. En vn autre lieu, [Mal-heureux ennemis de vostre ame propre, dit-il, qu'elles

Aug. lib. 33. contr. Faust. Manich. & li. 28. c. 2.

les Escritures aurót iamais prix, si les Euã geliques & Apostoliques ne l'ont ? Dequel liure tiendra-on l'autheur certain, si on doute que les liures que l'Eglise tient estre des Apostres, soyent d'eux: les liures de Platõ, d'Hippocrates, d'Aristote, de Ciceron, qui sçait, qu'ils sont d'eux, sinon parce que depuis leur temps iusques au nostre on là tousiours creu de main en main, &c. Comme donc, ie croy que le liure de Manicheus est de luy, parce que de main en main on la creu ainsi, croy aussi que ce liure est de S. Matthieu, parce que iusques à nous l'Eglise la tenu ainsi. [La question n'est donc pas en ce passage, si les Escirtures des Apostres ont voix de decision en l'Eglise, car cõme nous auons cy deuant monstré, S. Augustin le nous enseigne en mille lieux, mais seulement, si telles ou telles Escritures sont des Apostres ou non. Car les Heretiques ne nioyent pas que les liures des Apostres n'eussent vne authorité à laquelle il falloit obeir, mais ils nioyent que ceux là en fussent, parce que s'ils les eussent approuuez, ils se sentoyẽt contraincts d'y acquiescer: & toutesfois ils ne pretendoyẽt pas estre moins l'Eglise que fait la Romaine, car ils tenoyent que Manicheus chef de

laquelle premierement a eſté non eſcrite, & depuis eſcrite, tant de ſon doigt propre, que de la plume de ſes ſeruiteurs inſpirez par ſon S. Eſprit, cõme nous auons declaré cy deuant. Or ie leur demande maintenant, d'où ils prennent le cõmencement de l'Egliſe. Si dés la creation de l'homme & auant le peché, à peine furent ils creez, que Dieu leur donna vn commandement de ne toucher point à l'arbre de ſcience de bien & de mal, & ne faut point diſputer s'ils auoyent authorité par deſſus ceſte Parole, car pour y auoir deſobei, tout le mondé iuſques aux animaux en ſouſpirent. Or ne voudroyent ils pas nier que le vieux & nouueru Teſtament n'ait pareille authorité que ce commandement là. S'ils la prennent depuis le peché, Dieu tance & cõuainct nos premiers parẽs de leur faute. C'eſt la Loy. Et puis il leur promet la ſemẽçe qui briſera la teſte du ſerpent, C'eſt l'Euãgile. Les Voila dõc morts en peché par la Loy, & comme renaiz par la promeſſe du Chriſt à venir, en laquelle eſperãs, apres ceſte Parole, ils sõt faits commencemẽt d'Egliſe, & ſans icelle eſtoyent perdus auec toute leur poſterité. Soit donc, que nous prenions l'Egliſe auant le peché, elle n'a point de puiſſan-

ce sur la Parole de Dieu, ains est iugee par elle, & pourtant la conclusion est fausse. Soit que nous la prenions depuis: la parole est auant la regeneration de l'Eglise, c'est à dire, auant l'Eglise, & l'antecedent mesmes sera faux. En apres, c'est mal argumenté, il est premier de temps: ergo premier en authorité Nous auons cent Villes en France plus anciennes que nos premiers Rois, & toutesfois elles obeissẽt à leurs loix sans contredict. Et la Parole de Dieu, de sov est donnee pour cõmãder, au lieu que l'Eglise n'est mise au monde que pour obeir. Et puis encor que la Parole de Dieu soit eternelle en puissance, si est-il certain, qu'il falloit qu'elle fust posterieure en ceste actiõ, d'autant que premier què cõmander, il falloit qu'elle eust creé des hommes pour leur commander. C'est donc vne pure sophisterie, qui ne merite pas d'estre ouie en l'Eglise. Dauãtage, ie leur demande quand ils font ceste argument, s'ils entendent parler de toute l'Eglise comprenant toutes le Periodes en vn, ou des Eglises particulieres, ou de la Romaine seule? Si de toute l'Eglise, cõme il semble à ce qu'ils alleguent, ils ne dient rien à propos pour la leur, car l'Eglise Romaine & toute l'Eglise sont choses

ſes trop diuerſes ; & auant que Rome fuſt, ny la louue qui l'allaicta, plus de 700 ans, la Loy de Moyſe meſmes eſtoit publiee en l'Egliſe. Si des particulieres, les Egliſes Orientales demãderont la meſme prerogatiue, & par meſme argument ſe mettrõt au deſſus de la Romaine: car elles ſont premieres de temps, comme chaſcun ſcait. Si la Romaine ſeule en vertu de l'inſtitutiõ de Chriſt, ils ſont encor à en produire les tiltres, & n'en peuuẽt produire vn ſeul qui ait apparence. Bref, tout cela n'eſt qu'vne pure reſuerie, car s'ils regardent au commencemẽt de l'Egliſe, ils n'y trouueront ny Rome, ny Pape, ny ſiege de S. Pierre, ny par conſequent aucune authorité par deſſus la parole de Dieu. Si au commencement de Rome, ils y trouueront vne Parole, vne Loy, des Prophetes expoſiteurs d'icelle long temps auant, & partant vne authorité par deſſus leur Egliſe. Mais en cela ſe voit la pauure defẽſe de leur Egliſe, quand pour l'eſtablir il faut ruiner la Parole de Dieu, qui eſt le fondemẽt de la pure Egliſe.

Or de toute ceſte diſpute, ils n'en trouuent pas vn ſeul mot dedans les anciens Docteurs : car iamais auſsi n'y eut heretique ſi monſtrueux qui l'oſaſt propoſer,

iusques au Concile de Constance, où elle fut mise en auant par les Docteurs de l'Eglise Romaine. Il estoit questiõ du Calice de nostre Seigneur osté au peuple, contre l'expresse institution du Seigneur. Il ne se trouuoit passage és Escritures qui peust fauoriser directement ny indirectement, clairement ny obscurément vn si damnable sacrilege. Ieã Hus les appeloit à l'Escriture saincte, & ils connoissoyent bien qu'elle leur estoit partie. Lors tout premierement ils s'aduiserent de ces belles maximes, qu'ils ont depuis maintenuës iusques auiourd'huy. [Que l'Eglise estoit par dessus l'Escriture saincte: Que l'Escriture n'auoit autre authorité que celle que l'Eglise luy departoit. Qu'elle estoit, *de bene esse*, de la bienseance, mais non de l'essence de l'Eglise. Que telle estoit son interpretation qu'il sembloit bon à l'Eglise : bref, Que plus loin estoit la parole de Dieu de la parole escrite, & plus digne estoit elle :] à quoy aucuns ont adiousté depuis [que l'Eglise se fust mieux portee, s'il n'y eust point eu d'Euangile par escrit.] Ce sont les blasphemes intolerables qui nasquirent en ce Concile, lesquels furent authorisez d'vn autre beau Canon, qui a ruiné toute la Chrestienté.

Nicol. Cusan. Cardi. epist. 2. de l'vsa. de la cõmunion aux Bohẽ.

Osius Cardin. in Petrocoui. cõfessio.

Le Concile de Trente. Sessi. 5. c. 2.

[Qu'il

[Qu'il ne falloit point tenir la Foy aux Heretiques.] Iea Hus nonobstãt les pressoit encor de pres. Quand ainsi seroit, dit-il, que l'Eglise fust par dessus la parole de Dieu, ce que ie ne vous accorderay iamais: mõstrez-moy donc que l'Eglise ancienne l'ait ainsi voulu ordonné, interpreté: nommez-moy vn seul Docteur ancien qui n'y soit formellement contraire. Que ainsi soit, nos Canons mesmes excommunient tous ceux qui ne communiquent sous les deux especes, & par ainsi, communiquer sous vne, n'est pas participer à la communion, mais à l'excommunication. A cest argument ils trouuerent encor vne solution plus meschante que les precedentes. [Qu'encor, que d'vn mesme commandement de l'Euangile, autre soit auiourd'huy l'interpretatiõ, qu'elle n'estoit en l'Eglise ancienne, toutesfois que le sens qui a cours en l'Eglise, doit estre accepté comme voye de salut, d'autant que le S. Esprit l'a tel inspiré à l'Eglise.] C'est à dire, que le Pape & ses suppostz, selon son bon plaisir, descrie les interpretations anciennes de l'Escriture, comme les monnoyes, & les met au billon, pour faire courir les siennes. Item, [Que selon que le iugement de l'Eglise se change en l'Escritu-

Cardin. Cusan. epi. 2. & 3. auct. Bohem.

re: il faut auſsi preſumer que le iugement de Dieu eſt changé.] Et parce que le bon homme Iean Hus ne pouuoit acquieſcer à ces horribles blaſphemes, le dernier argument fut vne bourree & vn bourreau qui le ietta au feu. Faire l'Eſprit de Dieu muable, ſa Parole vn nez de cire, Dieu meſmes inconſtant en ſes volontez, & ſe changeant ſelõ qu'il plaiſt à la vanité & à l'ambitiõ des hõmes: ſe trouuera-il és traditions des Phariſiens, aux ſpeculatiõs de la Cabale & du Thalmud, en l'Alcoran de Mahumet, des blaſphemes ſi execrables que ceux-là? Ie laiſſe à iuger à vn chaſcun, ſi l'Eſprit de Dieu, ou l'eſprit de ſatan a preſidé en ſes Conciles-là.

QV'IL NE SE PEVT TROVVER AVTRE IVge des controuerſes de ce tẽps que l'Eſcriture ſaincte, & comment vn chaſcun les peut iuger par icelle.

CHAP.

CHAP. V.

MAIS puis qu'ils redoutent l'Escriture comme leur partie, supportons qu'ils la recusent, & qu'ils en detractent le plus qu'ils peuuẽt, & voyons maintenant s'ils se pourront accorder de quelque autre iuge que celuy là. Ie leur demande, si de tous les docteurs anciens ils en veulent choisir vn, qui soit exempt des recusations qu'ils proposent contre la parole de Dieu, ou bien s'ils les veulent tous? Quant à vn seul, ils ne peuuent: car en chascun d'eux ils pourront bien trouuer quelque erreur, mais eux ont tant d'erreurs à defendre, que pour les defendre tous, tous les erreurs de tous ses siecles ne suffiroyent pas. D'auantage ils auroyent honte de nier que leur stile soit plus obscur que le stile de l'Escriture. Ils sentent aussi en leur conscience qu'és principaux poincts ils sont de nostre parti. Et puis il n'y a celuy d'eux qu'ils puissent accepter en tout & par tout, veu qu'ils condamnent en Irence l'erreur des Chiliastes, & l'interpretation qu'il fait de l'Apocalypse sur l'Eglise Romaine, en Cyprian l'Anabaptisme, en Tertullian l'heresie de Montanus, en S. Augustin la Predestination, & ainsi des autres. Les pren-

dront-ils donc tous ensemble pour iuges? Mais en la contrarieté de leurs doctrines & interpretatiõs qui presidera? Car chascun scait qu'elle s'y trouuera de lieu en autre. Si l'Escriture, c'est ce que nous demandons. S'ils la recusent comme partie, à plus forte raison donc ne les acceptons nous pas pour iuges, eux qui sõt nos parties. Autant en sera-il des Scholastiques, s'ils les prennent pour iuges, encor qu'ils soyent les principaux autheurs des erreurs de l'Eglise Romaine. Car, entre Thomas & l'Escot, & leurs armees rengees en bataille l'vne contre l'autre, qui sera arbitre? Reste donc qu'ils choisissent ou l'vn des Conciles, ou tous les Conciles ensemble. Si l'vn, nous sçauons qu'en chacun il ne s'est gueres traité que d'vne chose, comme au Concile de Nicee, du fait d'Arrius. Au Concile d'Ephese & de Chalcedoine, de Nestorius & Eutyches, & ainsi des autres. Or de ces poincts-là nous ne sommes point en procez. Si tous, ie demande en leurs erreurs que les Anciens confessent, & és contrarietez qui s'y rencontrent, qui presidera? qui les redressera? Le second d'Ephese approuue Eutychés, le Concile de Chalcedoine le condamne. Le second de Nicee adore les images:

Augu. li. 2. du baptes. contre les Donatist.

ges: celuy de Francfort assemblé au mesme temps par Charlemaigne, les met par terre. Le premier de Nice, selon l'vsage de la primitiue Eglise, permet le mariage aux prestres: les Conciles de Neocesaree, Majence, & le second de Carthage le leur defendent. Les Conciles de Constance & de Basle, mettẽt le Pape au dessous de l'Eglise, mesmes l'egalent aux autres Eueſques : ceux de Florence & de Trente, l'ont mis, sur peine d'anatheme, au dessus. Bref, le Concile de Carthage excommunie celuy qui se dit Eueſque vniuersel, ou Pontife souuerain : & le Concile de Trente excommunie tous ceux qui ne tiennent l'Eueſque de Rome pour tel. Ie demande donc en ces contrarietez & mille autres de pareille cousequence, qui prononcera l'arrest? sera-ce l'Eglise? Or c'est l'Eglise qui a dit l'vn & l'autre, car ils tiennent qu'elle est representee par les Conciles generaux, & ceux-là pour la pluspart sont tels. Ce sont donc Eglises contrariantes, ou plustost vne contraire à soy mesmes. D'auantage, si c'est l'Eglise, nous nions que ce soit la Romaine, car il n'appartient pas, disent-ils, à la particuliere de iuger l'vniuerselle representee par les Conciles vniuersels. Reste

donc, qu'ils preuuẽt la Primauté de la Romaine ſur l'vniuerſelle. Or s'ils ne la preuuẽt par l'Eſcriture ſaincte, nulle des autres ne la croira: car Chriſt meſmes a bien ſupporté qu'õ ne creuſt point au teſmoignage de luy-meſmes, mais à Dieu qu'on cognoiſt par les Eſcritures l'auoir enuoyé. Et puis les autres Egliſes ont leurs docteurs, leurs Cõciles, & leurs traditiõs, cõme la Romaine. S'enſuit dõc que la Romaine preuue ſa prerogatiue par les Eſcritures. Et ſi les Eſcritures doyuẽt eſtre iuges de l'Egliſe Romaine, & de ſes prerogatiues, laquelle pretend iuger toutes les autres, ſi n'y peut dõc auoir vn plus cõpetẽt iuge que l'Eſcriture ſaincte, ſans laquelle la Romaine n'eſt rien plus que les autres, & de laquelle bon gré mal gré qu'elle en ait, elle eſt contrainte de tirer ſa preeminence & authorité pretenduë.

S'ils obiecten t, quil neſt plus beſoing de iuge en nos differens, & qu'ils ont eſté autresfois iugez par les Conciles. S. Auguſtin nous enſeigne que les Conciles peuuent faillir, & que les premiers ſont amandez par les derniers, & pourtant il ne preſſe point les Arriens par les Conciles. Secõdemẽt, ſi ce poinct a lieu, qu'ils nous dient donc, pourquoy ils ont derogé au Con-ile

Augu. c. 3. & 16. De l'vnité de Legliſe.

Concile de Nice premier (qui eſt le premier Oecumenique) au mariage des preſtres & en la Primauté du Pape, qui y eſt eſgalé aux autres Patriarches? & pourquoy apres vne telle deciſion, ils en ont voulu encores replaider au Concile de Carthage? &c. Pourquoy ils l'ont declaré vicaire de Dieu en terre, à Trẽte, celuy q̃ ſe dit ſouuerain Pontife, que le Concile de Carthage prononçoit excommunié de l'Egliſe? D'auantage és Conciles plus approuuez, la pluſpart des poincts que nous diſputons, n'ont point eſté mis en auant: car les erreurs ne ſont creus que petit à petit, & ont commencé à croiſtre depuis que la tyrannie du Pape a eſté en l'Egliſe, lequel a auſſi bien tyranniſé les Conciles. En apres, nous faiſons grande difference entre Concile & Conciles. Nous acceptons volontiers le Concile de Nice premier & ſes ſemblables, parce que la parole de Dieu a preſidé, laquelle Dieu accompagne touſiours de ſon eſprit. Mais nous ne receuons pas de meſme le Concile de Nice ſecond, où les Idoles ont preſidé, où l'Eſcriture a eſté alleguee comme par mocquerie, & qui ne peut par conſequent auoir eſté accompagné que de l'eſprit de Satan. Il eſt dit, diſent-ils, Dieu a

Au 2. volume des Conciles.

creé l'homme à ſon image, il faut donc auoir des images. Item, nul n'allume vne lampe pour la cacher ſous vn vaiſſeau : il faut dõc mettre les images ſur les autels. Item, Dieu eſt nommé merueilleux en ſes ſaincts: il faut donc contempler ſa gloire aux images. Ie demande, qui eſt celuy qui vouluſt acquieſcer à vne ſentence donnee ſur ces preuues là, pour les images? Or il y en a infinis ſemblables où on ne peut remarquer que le ſtile de l'eſprit de l'Antechriſt, alleguant l'Eſcriture encores pis que Satan ne faiſoit à noſtre Seigneur. Bref, ſi on ne iuge point en vne Cour par arreſts precedens, y a-il aucune raiſon de refuſer le meſme ordre, és choſes de la cõſcience, & cõtre les ſentẽces meſmes que chaſcun ſcait auoir eſté donnees, parties non ouyes n'y appelees?

Or accordé que l'Eſcriture ſaincte ſoit la regle pour compaſſer les doctrines, ils me demanderont pour la fin, en vne ſi grande contrarieté qui eſt entre nous, qui ſera celuy qui l'appliquera? Quant à nous, nous leur ſommes parties, & quant à eux, ils ſont les noſtres. Qui ſera-ce donc? Car, diſent-ils. Que ceſte Eſcriture ſoit iuge tant qu'on voudra, elle ne parle point, pour prononcer la ſentence. A cela ie reſpons

ſpons premierement, que quand on eſt aſſeuré de l'eſquierre en la meſure, ou du compas en la barque, il n'y a ſi petit maſſon qui ne conoiſſe en l'appliquant, ce qui eſt droict & ce qui eſt tortu, ſi petit marinier qui n'apperçoiue ſi le vaiſſeau tient ſon cours ou non. Et pourtãt, qu'ils nous accordent ſeulement de regler les preceptes de noſtre ſalut, ſelon la reigle de ſalut contenue au vieil & nouueau Teſtament, & nous nous en ſoumettons non ſeulement à vn Concile libre & legitime, mais meſmes aux doctes & ignorans, aux Clercs & aux Lays, à tous Chreſtiens, pour le ſalut deſquels elle eſt eſcrite, l'eſquels d'eux-meſmes trouueront en icelle parole, le iugement de la parole, & prononceront la ſentence pour elle.

En apres, en chaſque ſcience il y a certains fondemẽs, deſquels indubitablemẽt depend tout le reſte. La Geometrie a ſes Axiomes, la medecine ſes Aphoriſmes, le droict ciuil & Canon, ont leurs regles generales, par leſquelles elles vuident toutes les difficultez qui naiſſent en leurs loix. Or ie dis, que la Theologie a auſſi les ſiennes, que le droict diuin a ſes maximes certaines, capables de vuider tous les differens qui ſont entre-nous, & icelles en-

cor' d'autant plus fermes & faciles, que nous ſommes aſſeurez qu'en iceluy il n'y a point d'Antinomies, ny de contrarietez pour les faire vaciller.

Nous auons trois ſortes de differends auec l'Egliſe Romaine. Les vns conſiſtent en choſes expreſſement defendues en la parole de Dieu: les autres en choſes qui ne ſont point commandees, & les dernieres en l'interpretation des poincts qui nous ſont defendus ou commandez, que tant eux que nous receuons, mais diuerſemẽt. Quant au premier genre, nous auons vne regle de droict diuin. [Qu'il faut pluſtoſt obeir à Dieu qu'aux hommes.] Elle eſt ſi facile, que les petis enfans la peuuent cõprendre. Quand donc nous verrons que les hommes commanderont d'vn, & Dieu d'autre, nous ne ſerons point en doute à qui nous obeirons. Par ceſte regle nous retrãchons les images, les reliques, & toutes eſpeces d'idolatries qui ſe font en la Papauté, qui ſont expreſſément defendues en la parole de Dieu.

Act.4.19

Deut.4. Iean. 20. 2.Tim.3. Matt. 15. Iere.16.12. Chryſoſt. in ſermo. de Sacro. ador.ſpir.

Quant au ſecond, nous auons vne autre regle. [Dieu eſt l'Vnique legiſlateur de ſon peuple. Tu n'adiouſteras ne diminueras à ma Loy, dit-il.] Chriſt dit, [Dieu ne veut eſtre ſerui ſelon vos traditions, mais ſelon

selõ ses cõmandemẽs].S.Ieã & S.Paul[l'Escriture saincte est suffisãte à salut.]Chrysostome.[Là où l'Escriture se taist,il faut que l'homme se taise.]S.Hieroſme,[Babil sans preuue d'Escriture ne peut faire foy, &c.]C'est vne regle donnee vniuersellement à tout le peuple,& dont aussi le peuple est capable.Que le peuple donc lise sõ vieil & nouueau Testament : qu'il aduise s'il y trouuera vn seul mot qui parle prés ou loing du sacrifice de la Messe, du Purgatoire, de l'inuocation des saincts, & de tels autres poincts, dont nous sommes en dispute. Au contraire,s'il n'y trouuera pas de ligne à autre: Vn seul sacrifice de Christ vne fois offert, vn seul lauement au sang de Christ, vn seul Dieu inuoqué par Iesus Christ. S'il y trouue les doctrines que nous condamnons, qu'il nous condamne & qu'il crie au feu contre nous. Sinon, qu'il iuge adonc par la regle que dessus, qu'il a esté abusé, & qu'on luy a faict cercher son salut en choses où le Docteur de salut ne l'a point enseigné,& esquelles par consequent il ne peut trouuer que perdition.Ie diray plus, que si les doctes prennẽt la peine de lire,apres l'Escriture saincte, les Docteurs de la primitiue Eglise, où ils n'y en trouueront pas vn mot, ou

s'ils y en trouuent, quelqu'vn en paſſant, ce ſera en telle ſorte, qu'ils en douteront plus que s'ils n'en auoyent dit mot. Dont ils concluront tous d'eux meſmes, puis que Chriſt & ſes Apoſtres n'en ont rien enſeigné, ny la primitiue Egliſe rien creu, ny ceux meſmes qui l'ont ſuyuie de bien loin rien eſcrit qu'en doute, que ce ſont choſes deſquelles non ſeulemẽt nous deuons douter auec les Docteurs, mais dont l'Egliſe ſe doit taire auec Ieſus Chriſt. Pour exemple, quatre cens ans apres la mort de Chriſt l'Egliſe n'a point ſceu que c'eſtoit d'inuoquer les ſaincts. Il ne s'en trouuera vn ſeul mot és Anciens, ſinon pour la condamnation de ceux qui le faiſoyent à l'imitation des Payens enuers leurs dieux. Du purgatoire, les premiers docteurs n'en parlent point. Sainct Auguſtin qui eſt long temps apres, tantoſt dit qu'il n'y en a point, tantoſt qu'il y en pourroit bien auoir vn, tantoſt qu'il n'y a pas grand intereſt qu'il y en ait, ou qu'il n'y en ait pas. Et S. Gregoire qui eſt encores depuis, a commencé à le croire, par certaines viſions qu'il euſt: cependant c'eſt cinq cens ans apres la mort du Seigneur. De la Meſſe, tout de meſme : car nous en pouuons remarquer les com-

Auguſt. de cur. pro mort. ger.
Auguſt. in Enchirid. ad Lauren. c. 47. & 68.
lib. de. fid. & oper. ſi ad dulc. q. 1. & paſſim.

cõmencemens, progrez & accroiſſemens piece à piece, iuſques à nous. Cependant ce ſont les articles de Foy ſur leſquels on bruſle les Chreſtiens, & à meſme raiſon euſt-on peu bruſler toute la primitiue Egliſe. Par ceſte ſeule reigle donc, compriſe en peu de mots, & facile à vn chaſcun, nous retranchons la Meſſe, le Purgatoire, les prieres pour les morts, l'inuocation des Saincts, le Pape, ſes Pardons, ſes indulgences, & preſque tout ce qui trouble la Chreſtienté depuis long temps.

Pour aneantir ceſte reigle, ils voudront tirer des paſſages par les cheueux, afin de nous y trouuer leurs inuentions, comme. [Il ne ſera pardonné ny en ce monde ny en l'autre.] Ergo, il y a vn purgatoire, comme ainſi ſoit que ſainct Marc l'explique par ces mots, [il ne ſera point pardonné eternellemẽt] ſelon la façon de parler Hebraique. Item. [Si Moyſe & Samuel eſtoyent deuant moy pour me ſupplier, in ne pardonneroy' pas à ce peupe:] Ergo, il faut inuoquer les ſaincts. Au contraire, des propres mots du texte on tirera pluſtoſt que c'eſt choſe vaine de les inuoquer, & le ſens du Prophete eſt clair. Que ſi Moyſe & Samuel viuoyent, &

Matt.12.31
Marc.3.28.
Luc 12.10.

intercedoyent comme autrefois, pour les pechez du peuple, ils ſont ſi enormes que Dieu dit, qu'il ne les pardonneroit pas. Bref, comme ainſi fuſt que Ieremie au chap. precedent euſt faict vne grand' priere à Dieu pour le peuple, il luy reſpond, que quand meſmes Moyſe qui luy auoit eſté tãt agreable, le prieroit au lieu d'eux, il ne l'exauceroit pas. Quelquesfois auſsi ils ont quelque allegorie pour les prouuer. Mais nous leur demandons, ſi ce ſont doctrines neceſſaires à ſalut ou non? Si elles ſont neceſſaires, nous auõs vne autre regle certaine. La parole de Dieu eſt claire à ſalut. La lumiere meſmes eſt venuë du Ciel pour le nous enſeigner, elle ne l'aura donc pas fait obſcurement ny par ambages. Le ſainct Eſprit eſt deſcẽdu ſur Chriſt en forme de colombe, & ſur ſes Apoſtres en clarté, leur doctrine donc a eſté ſimple & claire, & n'ont point eſté docteurs de tenebres. Qu'ils alleguent donc vn ſeul paſſage clair & exprés, & non des paſſages tirez hors de leur ſens, & du tout mal à propos, & nous ſommes preſts de nous rendre. C'eſt la regle que ſainct Hieroſme donne [que les allegories & lieux obſcurs ne prouuent point.] Et ſainct Auguſtin. [Que tout ce qui appartient au ſalut eſt clairement

Hierom. ſur le 4. cha. aux Galat.

Augu. li 1. de doctrin. Chriſt. cap. 24. 9.

clairement en l'Escriture,& ce qui est obscuremẽt en vn lieu, est esclarcy en vn autre.]

Quant au troisieme, nous auons la regle que nous donnent tous les Anciens. [Que l'Escriture est lumiere à elle mesmes.] Que ce qui est obscur en elle, est esclarcy par elle mesmes en autre endroit, & partant que la decision des matieres se doit tirer de la conferẽce des passages où elles sont traictees. En apres nous auons deux buts pour nous addresser, ausquels toute l'Escriture tẽd: la gloire de Dieu, & la charité enuers le prochain. Au surplus nous admettons hardiement tous les Docteurs de l'ancienne Eglise, pour l'interpretatiõ des matieres appartenantes à ce troisiéme genre, nommément és lieux & traictés où ils les traictent expressément. Et là où elles seront ou sembleront diuerses, nous-nous en r'apporterons volõtiers à tout homme, mesmes selõ sõ sens commũ, qui aura leu l'Escriture Saincte. Pour exemple, il y a dispute entre nous, si en ces mots, [Cecy est mon corps,] il y a figure ou non. Ie confere premierement les passages des Euangelistes, & trouue en sainct Luc, [Ceste couppe est le nouueau Testament en mon sang.] qui ne peut estre in-

August. au mes. lieu. Ambro. sur le Psal. 119 serm. 8. Basil. lib. 2. du Baptes. quest. 4.

Luc. 22.

terpreté ſans figure, & ie ſcay que le ſang & la chair ſont de pareille importance au ſacrement. En apres, ie conſidere qu'il eſt queſtion d'vn Sacrement, & que c'eſt vne façon de parler couſtumiere à tous les Sacremens. [La pierre eſtoit Chriſt, cecy eſt le paſſage, Le Bapteſme eſt la regeneration, &c.] Finalement ie trouue dedans ſainct Auguſtin, ces mots. [Es locutions figurees, dit-il, tu garderas ceſte reigle. Si c'eſt vne façon de parler, qui ſelon la lettre commande de bien faire, ou defende de mal faire, tu iugeras qu'il n'y a point de figure. Car tu as trouué le but de l'Eſcriture, à ſcauoir, la gloire de Dieu & charité, Que ſi priſe au pied de la lettre, elle te ſemble commander de mal faire, ou defendre de bien faire, lors iugeras-tu, qu'elle eſt vrayement figuree. Pour exemple, dit-il, ſi vous ne mangez ma chair, & beuuez mon ſang, vous n'aurez point de vie en vous. Selon la lettre, il ſemble que Chriſt nous commande vne meſchanceté. C'eſt donc, dit-il, vne façon de parler figuree, par laquelle il nous eſt commandé de communiquer à la paſsion du Seigneur, & de ficher bien en noſtre memoire, que ſa chair a eſté nauree & crucifiee pour nous.] Quand ie voy qu'elle

Augu. li. 3. de doctri. Chriſt. c. 15.

le eſt tellement figuree, que S. Auguſtin là nous allegue meſmes pour patron des locutions figurees, ie me reſous auec les autres textes conferez enſemble, que telles locutions en la matiere de la Cene, ne peuuent eſtre que figurees. Or par ces regles donc ſe vuideront le poinct de la Cene, la Iuſtification de la Foy & des œuures, le Franc-arbitre, & autres qui giſent en interpretation des textes de l'Eſcriture, que l'vn & l'autre tirent chacun à ſon intention.

Ie demande à tout homme Chreſtien, ſi nous pouuons iuſtement deferer dauantage au iugement des Anciens? là où nous auons defenſe expreſſe de Dieu, chacun nous accordera que les hommes ne peuuent rien, & qu'il ne faut point d'interpretes. Là où nous n'auons point de commandement de ſa bouche, il en faut encores moins, car là où il n'y a point de texte, il ne faut point de gloſe. Reſtēt les choſes eſquelles ſes commandemens ſont receus & interpretez diuerſement, eſquelles nous admettons tres-volontiers les interpretations des Docteurs de la primitiue Egliſe, & en chaſque ſiecle des plus notables. Pour conclure ceſt article, nous diſons q̄ l'infallible marque de la pure Egli-

se, est la pure doctrine deuëment administree. Que la touche infallible de la pure doctrine, est la pure parole de Dieu, contenuë en l'Escriture saincte que Dieu a baillee pour reigle à sõ Eglise. Qu'elle est parfaite & intelligible (à ceux qui desirent leur salut) tãt de soy-mesmes, que cõferee auec soy-mesmes: toutesfois, Que pour la decision des controuerses fondees en icelle, nous admettons tres-volontiers les interpretations des plus Anciẽs. Bref, Que ne trouuans ceste pureté en l'Eglise Romaine, mais tout le contraire, ny la Loy de Dieu obeye, mais assuiettie à la volonté du Pape & de ses suppots, nous tenons l'Eglise Romaine pour tresimpure, & remarquons au Pape qui y preside, pour vne marque notable de l'Antechrist, s'esleuant par dessus Dieu, ce qu'il postpose la Loy diuine à ses propres commandemens & vaines inuentions.

QVE L'EGLISE VISIBLE PEVT ERRER, mesmes és choses de la Foy, & qui concernent le salut.

CHAP.

CHAP. VI.

PAR ce que nos aduersaires conoissent bien qu'ils ne peuuent defendre, ny par l'Escriture Saincte, ny par l'exemple de la primitiue Eglise, la fausse doctrine qui s'est coulee entre eux, és principaux poincts de la Religion Chrestienne, si on l'examine par le menu, ils se sont aduisez d'vn moyen de les defendre tous en gros, à sçauoir de maintenir q̃ l'Eglise ne peut errer, pour le moins en chose qui importe au salut. Car, disent-ils, puis que Christ est le chef de l'Eglise, il la conduit par son Esprit, & ceste esprit est l'esprit d'intelligẽce, qui luy inspire en temps & lieu tout ce qui luy est necessaire pour sa conduite, tellement qu'elle ne peut donc errer. Or comme ils s'asseurent defendant ce bouleuart là, de couurir toute leur Babylone, aussi est-il certain qu'estant vne fois gaigné, elle ne peut aucunement subsister. Quand en ceste matiere ils parlẽt de l'Eglise, ils entendent proprement le Clergé representé par vn Concile vniuersel, & non le peuple, duquel ils ne font nul estat; ce que plusieurs des leurs mesmes condamnent, comme repugnant à l'Escriture, toutesfois ie suis content d'en parler

Petrus de Aliaco. lib. de recommend. scriptur. Marsil. Patauin. 2 p. c. 2.

à leur façon en ceſte maniere, afin d'euiter toute tergiuerſation & ſubterfuge.

L'eſprit & la parole inſeparablement conioincts.

IESVS CHRIST eſt le chef de l'Egliſe comme d'vn corps: non point de celle-cy, ny de celle-là, ou de l'vne plus que de l'autre, mais de toutes egalement. Ce chef eſt à l'Egliſe, comme la raiſon à l'homme, à ſçauoir pour la conduire & adreſſer par ſon commandement. Or tant que l'appetit obeit à la raiſon, & le corps au chef, l'homme ſe porte bien: ſes ſens, ſes mouuemens & actions ſont en leur entier, & n'y a rien en luy qui ne ſe ſente du bon regime de la raiſon. Au contraire, quand l'appetit l'emporte hors de l'obeiſſance de la raiſon, qu'il quitte ſon reglement, qu'il s'abandonne à yurongnerie, à luxure, à toutes ſortes d'exces, il entre en vne diſtemperature de tout ſon corps, les parties vitales en ſont offenſees, il perd vn membre, & vn ſens apres l'autre, la veuë, l'ouye, & toutes ſes facultez s'en võt, bref, par vn iuſte iugement de Dieu, la raiſon meſmes bien ſouuent luy eſt oſtee, par ce qu'il n'a tenu conte de luy obeir: ie dis que le meſme peut auenir, & eſt ſouuent auenu en l'Egliſe. Tant que l'Egliſe obeit à Ieſus Chriſt ſon chef, qu'elle eſcoute ſon commandemẽt qui eſt la raiſon meſmes,

mes, qu'elle enſuit ſon regime preſcript és Eſcritures, elle ne peut faillir en la cõduite du ſalut. Elle eſt ſaine, pure & entiere: car auſſi il prend plaiſir à la conduire, & luy inſpire ſon ſainct Eſprit pour luy eſclairer au milieu meſmes des tenebres. Mais quand elle foule ſon regime aux pieds, qu'elle ne tient conte de l'eſcouter, qu'elle ſe preſume aſſez ſage pour ſe gouuerner d'elle-meſme: lors ne faut-il point s'emerueiller ſi elle tombe comme par pieces, ſi elle perd vn ſentiment l'vn apres l'autre, ſi ſes yeux la cõduiſent en la foſſe, & ſi l'eſprit de Dieu l'abandonne & la delaiſſe, par ce qu'elle n'a tenu conte de la parole, auec laquelle il eſt inſeparablemẽt conioinct. Car comme il eſt certain que Chriſt ne laiſſe point deſuoyer ſon troupeau, auſſi eſt-il certain d'autre-part, qu'il ne tiẽt pour ſes brebis que celles qui oyent ſa voix, & celles oyent ſa voix, qui l'eſcoutent parlant en ſes Eſcritures, & faiſant clairement entendre ſa volonté. Dieu ayant enuoyé premierement les Prophetes, nous a finalement enuoyé du ciel ſa Parole meſmes, qui nous a dit, [Eſpluchez les Eſcritures,] & c'eſt ceſte Parole auſſi qui a enuoyé le S. Eſprit aux Apoſtres. Si donc nous voulons ſentir l'Eſprit, il faut

ouir la Parole, car l'Esprit est enuoyé de par la Parole. Or le clergé Romain n'a tenu cõte de ceste Parole, au lieu de l'escouter, il a voulu estre ouy au dessus d'elle, au lieu d'y obeir il a faict des cõmandemens de soy-mesmes, au regard desquels, ceux de Dieu ont esté negligez, mesmes il en a aboly & retranché quelques vns tout ouuertement. S'ensuit donc, qu'il ne se peut vanter, ny de l'Esprit, ny de sa conduicte, veu que ceste Esprit procede de l'enuoy de la Parole essentielle, qui nous a laissé és Escritures sa parole. Ainsi voyons nous qu'vn Roy communiquera son authorité à vn parlement pour faire obeir ses loix, & les dispenser à son peuple, mais s'il en abuse, pour se faire obeir par dessus le Roy, & les loix mesmes, il la luy oste incõtinent. Dieu & sa loy, au regard de l'Eglise, sont trop plus que celà. Car de l'infiny au finy, il n'y a nulle proportion. Et pourtant ne faut-il point s'esbahir, s'il a osté aux Prelats de l'Eglise Romaine les dons de son Esprit, quand ils ont voulu authoriser leurs vaines traditions, sous ombre de son Esprit, par dessus sa Loy mesmes.

Nous disons que l'Esprit & la Parole sont inseparablement conioincts, & qu'ils ne le peuuent separer sans sacrilege, parce que

que Iesus Christ, qui est la parole mesmes le nous enseigne ainsi. [Quand le Consolateur sera venu, l'Esprit, di-ie, de Verité, il vous cõduira en toute verité, dit-il. Car aussi il ne parlera point de par soy, mais dira tout ce qu'il aura ouy. Cestuy-là me glorifiera, car il prẽdra du mien & le vous annoncera, & vous reduira en memoire toutes les choses que ie vous ay dites, & c.] Si ceste Esprit oit la parole, & ne parle point du sien, à plus forte raison l'Eglise, si elle est conduite par ceste Esprit. Il dit aussi à ses Apostres. [Ie seray auec vous iusques à la consommation du monde.] Cela s'entend par la vertu de son Esprit, mais il auoit dit au mesme verset, [enseignant de garder tout ce que ie vous ay commãdé,] c'est à dire, ma Parole. Et pourtant S. Paul preschãt la Parole, & de viue voix, & par escrit, appelle neantmoins son ministere, [ministere de l'Esprit,] parce que c'est l'Esprit qui donne efficace à ceste Parole. L'Escriture s'appelle Alliance vieille & nouuelle, & en toute alliance il y a des conditions de part & d'autre. Quant à la vieille, nous voyons que la Loy estoit gardee en l'Arche, sur laquelle Dieu manifestoit sa presence à son peuple, quand il le consultoit, & en tout ce tẽps que le peu-

Iean. 16. 13
Iean 14. 26

Math. 28. 20.

2. *Cor.* 3. 8.

ple abandonnoit la Loy de Dieu, pour seruir à Baal, nous voyons aussi que Dieu ne leur respondoit point à leurs demandes, ne daignât assister par son esprit, ceux qui ne tenoyent conte de sa Parole. Quant à la Nouuelle, [Voicy, mon alliance auec eux, dit le Seigneur. Mon Esprit qui est en toy, & mes paroles q̃ i'ay mises en ta bouche ne bougeront point de ta bouche ny de la bouche de ta semence à iamais, &c.] Il conioint l'Esprit auec la parole en mots expres, cõme si l'Alliance estoit conceuë en ces mots. Mon esprit sera en toy, mais regarde que les Paroles que i'ay mises en ta bouche n'en bouchent iamais. Et ne faut point dire, que ce soit rabaisser l'Esprit de Dieu, que de le reduire à la parole. C'est touſiours mesurer Dieu à soy-mesme, & c'est aussi la seule mesure qu'il no⁹ a dõnee. Car si les esprits sõt discernez par la doctrine, comme nous enseigne S. Iean, & la doctrine, comme nous auons prouué par la Parole contenuë és Escritures, s'ensuit que l'Esprit de Dieu doit estre cõsideré és Escritures, lesquelles nous ont esté laissees par les Apostres, & recueillies par l'eglise primitiue, afin qu'en elle nous eussions vn pourtraict naif de l'Esprit q̃ a enseigné les Apostres suyuant la Parole, pour

Isaie 59. c. 12.

1. Iean. 4.

pour discerner les esprits de Satan, qui sans l'adueu de ceste Parole, oseroyẽt enseigner fausses doctrines en l'Eglise. L'Eglise donc est cõduite par l'esprit de Dieu en l'intelligence de sa volonté, mais entãt qu'elle la cerche en sa parole, c'est à dire, qu'à qui cerche la volonté du Seigneur en sa parole, l'Esprit luy en est donné pour interprete. A qui ne tient conte du texte, il ne faut point d'interprete, & pourtant à qui neglige la parole pour suyure ses propres inuentions, l'esprit de Dieu n'est point donné pour l'interpreter. Car l'esprit de l'homme & l'esprit de Dieu ne se meslent point: sinon entant que l'homme laisse son esprit propre & ses fantasies, pour se laisser mener & cõduire à l'esprit de Dieu. A tous ceux donc qui alleguent la conduite de l'esprit sans la parole, nous respondrons auec S. Iean Chrysostome ce qui s'ensuit: [Plusieurs, dit-il, se vãtent de l'Esprit, mais ceux qui apportent du leur le pretendent faussement. Comme Christ testifioit qu'il ne parloit point de soy-mesme, d'autãt que sa doctrine estoit prise de la Loy & des Prophetes: en telle maniere si on nous apporte sous le titre de l'Esprit, quelque doctrine non cõtenuë en l'Euangile, ne la croyons pas. Car comme Christ

Chrysost. serm. de sanct. & ador. Spir.

à accompli la Loy & les Prophetes : ainſi le S. Eſprit a accompli l'Euãgile, Jil eſtoit queſtion d'eſleuer en ce Sermon le Sainct Eſprit, car il enſeignoit là qu'il ſe doit adorer comme vray Dieu. Et toutesfois Chryſoſtome ne le penſe point r'abaiſſer; quãd il le meſure ſelon l'Euangile, nõ plus que noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, quand il eſt meſuré ſelon la Loy & les Prophetes.

Ils nous abiectent que Dieu eſt ferme en ſes promeſſes, & que partant il garde l'Alliãce qu'il a faite auec ſon Egliſe. Nos reſpondons que vrayement ſa Parole dure eternellement, mais qu'en toutes les alliances ſuſdictes, il y a touſiours vne condition. [Si vous gardez ma Parole,] encor que par ſa miſericorde il ſur-attende ſouuent noſtre iniquité. Et pourtãt il ne faut pas conclure, Dieu eſt ferme; Ergo l'Egliſe ne peut errer. Ains dire pluſtoſt, veu que l'Egliſe erre ſi fort, & ſe laiſſe aller ſi ſouuent, il faut bien que Dieu ſoit ferme en ſes promeſſes, & plein de miſericorde. Car il eſt certain que bien ſouuent il tient ſon Alliance auec elle, comme malgré qu'elle en ait, & lors qu'elle le prouoque à diuorce, iuſques à fouller ſon Contract de mariage aux pieds; & qu'elle eſlargit, comme dit le Prophete, ſa couche à tous

Iſaie 57.6.

venans,

venans, comme il se peut mõstrer en toutes les Periodes de l'Eglise.

Quand nos aduersaires veulent prouuer que l'Eglise est deuãt l'Escriture, ils la commencent par Adam. C'est donc de là qu'il nous faut commencer. Dieu ayant creé Adam, luy defend de mãger du fruict de l'arbre de science de bien & de mal, c'est à dire, luy commande de renger tous ses desirs sous sa saincte volonté, & de cercher tout bon-heur, & tout son sçauoir, en ce seul point, d'adherer à Dieu. Sinon, il luy signifie qu'il mourra de mort, c'est à dire, qu'il sera separé d'auec Dieu, qui est comme l'ame en nostre ame, ainsi que nostre ame l'est en nos corps. En ceste Alliance nous voyons vne condition euidente. Adam tout plein de graces qu'il estoit lors, ayme mieux suiure sa fantasie, que la rẽger à la parole de Dieu, & escouter la voix de Satan, que de son Createur. La iuste punition s'ensuit tout incontinent sur luy & toute sa posterité, l'homme demeurant corrompu, non en son corps & en ses sens exterieurs seulement, mais mesmes en sa raison, & en la partie où gist l'intelligence, tellement que la raison ne sert à la plus part, qu'à les rendre tãt plus desraisonnables, & l'intelligẽce, qu'à

L'Eglise qui a esté auant la Loy a erré. Gen 3.

recercher des curioſitez qui les deſtournent de leur ſalut. En noſtre folle inconſtance toutesfois, nous remarquõs la conſtante amitié du createur enuers ſes indignes creatures, quand il promet deſlors à nos premiers parens la Semence qui deuoit briſer la teſte du Serpent, en laquelle ſeule ils pouuoyent obtenir miſericorde. C'eſt donc vne Alliance conditionnelle rompue de la part des hommes, par le peché du premier Adã, & reparee en la perſonne du ſecond, par la ferme bonté du createur. Or ſi ceſte Egliſe à ſa ſource a eſté polluë: ſi dés ſon commencement, lors qu'elle eſtoit pleine de ſcience & d'integrité, qu'elle iouiſſoit de la preſence de Dieu, elle a failly ſi lourdement, parce que elle s'eſt deſtournee de la parole de ſon Dieu à ſes propres deſirs, y peut-il auoir des hommes auiourd'huy, en l'obſcurité, ignorãce & vanité où nous naiſſons tous, qui ſe puiſſent vanter de pouuoir cheminer droit hors ceſte Parole?

Ieſuita Grethenſis in aſſenti. defenſi. Rom. 5. 19.

Nos aduerſaires pour eſchapper ce paſſage, amoindriſſent le peché d'Adam en tout ce qu'ils peuuent, aimans mieux accuſer Dieu de cruauté, qui pour la dent fichee en vne pomme par ſimple deſobeiſſance, ait puni tout le genre humain, & euacuer

uacuer la croix de ſon Fils biẽ-aimé, qu'il a liuré à la mort pour la reconciliation du monde, que de cõfeſſer que l'Egliſe puiſſe faillir, en ce qui concerne ſon ſalut. Mais les docteurs de l'Egliſe Chreſtienne, & les plus ſains de la Iudaique meſmes nous apprenent bien autrement, à ſçauoir, Que le peché d'Adam a eſté en ce qu'il s'eſt deſtourné de Dieu, qu'il a plus creu aux promeſſes du diable, qu'aux menaces de ſon Createur, qu'il a pretẽdu s'eſgaler à Dieu, qu'il a cerché ſon heur & ſa ſcience hors de luy & de ſa parole: bref, que ce a eſté vne hereſie ſi proche d'infidelité, & vn peché enueloppé de tant de pechez, qu'autre que le Fils Eternel de Dieu, par le ſacrifice de ſa mort, ne le pouuoit reparer. [Il delaiſſa ſon Dieu, dit S. Auguſtin, pour eſtre en ſoy-meſmes, & telle condemnation enſuiuit ſon orgueil, que celuy qui autrement euſt eu vne chair ſpirituelle, a maintenãt vne ame charnelle. Ceſte peine eſt grande, dira quelqu'vn, mais celuy qui l'a penſe grande, ne peut meſurer qu'elle a eſté l'iniquité à pecher, veu qu'il eſtoit ſi facile de ne pecher point.] Car comme l'obeiſſance d'Abraham eſt louee, parce qu'il luy fut commandé d'immoler ſon fils, choſe difficile, à laquelle toutesfois il

Aug. li. De la Cité de Dieu c. 13. & 15.

nez en mes commandemens, si vous consultez ma bouche, &c.]Sinon, il dit premierement, [Ie vous admonnesteray par mes verges de retourner à moy] mais si vous n'en tenez conte, adiouste-il apres, [Ie reietteray le peuple qui aura reietté ma Loy : ie reietteray Iuda de deuant ma face, comme i'ay reietté Israel, & reprouueray la cité de Hierusalē que i'ay esleuë, & la maison de laquelle i'ay dit, mon nom sera là. Ainsi en ay-ie fait à Siloh, dit-il, & ainsi vous en feray-ie à vous-mesmes.] C'est ce que dit au temps d'Asa l'esprit de Dieu, par le Prophete Azarias. [Le Seigneur est auec vous, parce que vous estes auec luy : si vous le cerchez vous le trouuerez: si vous le delaissez, il vous delaissera,] & peu apres il adiouste: [Pourtant auez-vous esté si long temps sans le vray Dieu, sans Sacrificateur, sans Docteur, & sans Loy, &c.] Or quand le Seigneur dit en mille endroits, [Si vous me delaissez,] il ne presuppose faux, ny impossible, ains chose non seulement contingente & possible, mais si facile, si coustumiere, ou plustost si naturelle à toute assemblee d'hommes, qu'en ceste Eglise là, qui pouuoit iouïr de la presence manifeste du Seigneur, & ouir sa voix quand elle

Ieremi. 7.

2. Chr. 15.

consultoit sa bouche, nous n'en voyons
Exod.31. que trop d'exemples. Aaron estoit Prophete, & peu apres fut souuerain Sacrificateur: il auoit veu les merueilles de Dieu, il les voyoit encor nuict & iour cheminer deuant & derriere luy: cependant il fond luy-mesme vn Veau d'or, & dit au peuple, [Voicy, ô Israël, les dieux qui t'ōt tiré hors d'Egypte.] Si en ceste dispute ils veulent entẽdre par l'Eglise le peuple, le voylà idolatre d'vne façon estrange. Si le clergé, le voylà non idolatre seulement, mais prostituant l'Eglise de Dieu aux idoles, c'est à dire : voylà vne espouse adultere prouoquant son mary, entant
Deut.32. qu'en elle est, à faire diuorce auec elle. Sous les Iuges, autant qu'il y a de tyrans qui oppriment l'Eglise d'Israel, autant sont-ce de marques de ses adulteres. Ge-
Iuges 8. & 17.6. deon mesmes apres auoir senti la puissance de Dieu en sa main, fait vn Ephod, & le peuple idolatre apres: Michas ausi en faict de mesme, & l'esprit de Dieu nous en dit la cause: parce qu'il n'y auoit point de conduite en Israel, & que chacun fai-
1. Sam.3.1. soit ce qui estoit droit deuant ses yeux, & que la parole du Seigneur auoit esté rare & chere en ce temps-là. Ils auoyent toutesfois la Loy de Dieu, & l'arche de l'Alliance,

liance, mais le mal estoit qu'ils ne la lisoyent, ny consultoyent pas. Or il n'est pas dit seulemẽt, [ayez la lumiere,] mais, [cheminez en elle, & la suyuez.] Es iours de Saul il est dit, [qu'on ne requeroit point le Seigneur en l'Arche de l'alliance,] c'est à dire, qu'on ne prenoit point conseil de Dieu en sa parole, & en celà nous remarquons le iugemẽt de Dieu, quand l'Arche est prise par les Philistins, à sçauoir, pour le mespris de Dieu & de sa parole. Sous Ioram Baal est adoré en Iuda iusques au temps de Ioas, qui renouuela l'alliance auec le Seigneur. Sous le roy Achas, il y a vn autel estranger dedans le temple mesmes, sur lequel il sacrifie aux faux dieux, & Vrie le Sacrificateur est celuy qui le fait dresser. Sous Manasses l'dolatrie est si monstrueuse, si publique, si vniuerselle, qu'il ne s'y voit plus apparence de peuple ou Eglise de Dieu, & la cause en est adiousteé, cõme dessus, à sçauoir, que la Loy de Dieu auoit esté vn long tẽps cachee & enseuelie, tellement qu'on ne sçauoit plus que c'estoit. Que si on regarde quel estoit l'estat de l'Eglise en Israël, ce n'est qu'vne idolatrie publique & perpetuelle, depuis le commencement du schisme iusques à leur ruine totale. Ces

Iean 12.

1. *Chro.* 13. 3.

1. *Sam.* 4.

1. *Rois* 11.

2. *Rois* 16.

2. *Rois*, 21. & 23.

impietez donc, en l'Egliſe viſible de ce temps là, n'ont point eſté comme vne folie, ou maladie qui paſſe, mais pluſtoſt, ce qui s'y eſt veu de pur, ſous le regne de trois ou quatre Rois, vrais ſeruiteurs de Dieu, a eſté, [*tanquam lucida quædam in furioſis interualla,*] ceſt à dire, quelques interualles de bõ ſens, en vne folie ordinaire. C'eſt de ce temps là que les Prophetes crient. Vous-vous appellez du nom d'Iſrael, & iurez au nom du Seigneur, mais vous ne luy ſeruez pas en verité ny en iuſtice. Vous auez dit au bois, tu es mõ pere, & à la pierre tu m'as engendré. Vous-vous eſtes proſtituez ſous tout arbre fueillu. Vous m'auez abandonné par iours innõbrables. Vous auez eu des dieux ſelon le nombre de vos citez &c.] Bref, tous les Prophetes qui ont eſté enuoyez iuſques à la venuë de Chriſt, & en tous les Prophetes tous les chapitres, ſont autant de teſmoings des Idolatries & adulteres de l'Egliſe auec les dieux eſtranges, leſquels la menacent, & luy ſignifient le diuorce, ſi elle ne ſe conuertit au Seigneur. Qui regardera cependant quelle eſtoit de ce temps-là ceſte bande que nos aduerſaires appellent l'Egliſe, i'entens le Clergé, les Sacrificateurs, Scribes & Prophetes ordinaires,

Iſaie 48.1. & 18. & c. 7. & paſſim.

Ieremi. 2. 3. 13. 14. &c.

Ierem. 20.

naires,on trouuera que les vrais Prophetes enuoyez de Dieu n'auoyent point plus grands ennemis que ceux là:que c'eſtoyẽt ceux qui les empriſonnoyent & mettoyẽt à mort comme perturbateurs de l'Egliſe, iuſques là, que noſtre Seigneur dit, qu'il n'eſtoit pas conuenable qu'vn Prophete fuſt meurtri hors de Hieruſalem. Quand on leur diſoit, cõuertiſſez vous à la Loy du Seigneur, reformez l'Egliſe, quittez vos idolatries,ne chargez point le peuple de tant de traditions vaines: ils auoyẽt les meſmes reſpõſes de nos aduerſaires. Nous ſommes le temple du Seigneur, nous ſõmes l'Egliſe, nous ſommes les guettes du peuple, la Loy ne perira point du Sacrificateur,ny le conſeil du ſage, ny la parole du Prophete: noſtre Egliſe, quoy qu'ils dient,ne peut faillir,frappons les donc & n'eſcoutons point leurs propos. Mais les Prophetes leur monſtrent bien comment les promeſſes de Dieu ſe doiuent entẽdre. [Ne dites point le temple du Seigneur, car i'ay abandonné Siloh que i'auoye eſleué,& vous reietteray auſſi ſi vous continuez:ains pluſtoſt, repentez vous & faites vos voyes bõnes:ne dites point, la loy ne perira point du Sacrificateur, &c. Ainçois pluſieurs iours on eſté en Iſrael & en

Iere.16. 12.&c.

Ierem.7. & 18.18.

Ierem.7.

2.Chro.15.

Iuda, ſans le vray Dieu, ſans ſacrificateur, ſans docteur & ſans loy, parce que vous
Ezech. 22. auez delaiſſé ſa parole. Cerchez donc le Seigneur, & vous le trouuerez: vos ſacrifi
Ierem. 2. cateurs ont faict outrage à ma Loy, dit le Seigneur, & ſouillé mes lieux ſaincts: ils n'ont point dit, où eſt le Seigneur? ils n'ōt point entendu ma parole, & ne m'ont
Iere. 2. point connu: vos Prophetes ont deuiné menſonge, diſans, le Seigneur dit ainſi, là
Ezech. 7. où il n'auoit point parlé: ils ont prophetizé en Baal, & cheminé apres choſes de
Oſee. 9. 8. neant: vos guetteurs ſont aueugles, & Pro
Iſaye 56. 20. phetes de laqs d'oyſeleur: vous demanderez la viſion au Prophete, mais la Loy pe-
Mich. 3. 6. rira du Sacrificateur, & le cōſeil de l'ācié, & la nuict vous ſera pour viſion, & tenebres pour diuination: le ſoleil ſe couchera ſur les Prophetes, & le iour s'obſcurcira ſur eux: ils boucheront tous leurs leures, pourtant qu'il n'y aura nulle reſponſe du Seigneur. Cerchez donc le Seigneur en ſa Loy, & vous le trouuerez.] Voilà comme les vrais Prophetes, qui en comparaiſon des Prelats ſembloyent la fiente du mōdé. rembarroyent toutes les vaines preſomptions qu'ils auoyēt de ne pouuoir faillir.
Iſaie 1. Bref, l'Egliſe de ces temps là eſt miſe au
Exech. 21. deſſous de Samarie & de Sodome. Ses Pre
Ierem. 18. lats

lats ſont appelez princes de Gomorrhe, ſes conciles & aſſemblees, cõiurations cõtre les prophetes de Dieu, ſes Sacrifices, adulteres: & de tous ceux que le Seigneur enuoyoit pour les exhorter à reformatiõ, à peine s'ẽ trouue-il vn qui ait peu eſchapper la cruauté de ceſte aſſemblee, qui tiroit tous les tiltres & prerogatiues de l'Egliſe par deuers elle. Au milieu toutesfois de ceſte horrible confuſion, Dieu cõnoiſſoit ſon Egliſe, car ſi le Seigneur, dit Iſaie, n'euſt reſerué quelque peu de reſte, ils eſtoyent faicts comme Sodome, & ſemblables à Gomorrhe: & il dit en vn autre lieu, Me voyci, Seigneur, & les enfans, c'eſt à dire, les diſciples que tu m'as donnez. *Iſaie 1.* *Iſaie 8.*

Finalement, les Iuifs ne voulans point eſcouter les ſalutaires admonitions des Prophetes, Dieu les voulut forcer par ſa miſericorde, & leur enuoya du ciel le ſalut meſmes, à ſçauoir, Ieſus Chriſt ſon fils vnique noſtre Seigneur: mais l'Egliſe ſe porta enuers luy de meſme ſorte. Il n'eut point plus grands ennemis que les Sacrificateurs, les Scribes, les docteurs, les Phariſiens, ceſt à dire, le clergé, comme parlẽt nos aduerſaires, & ceux qui auoyent la Loy en depoſt, & qui ſembloyent la lumiere de l'Egliſe Iudaique. S'il parloit de

la reſtauration de l'Egliſe, il vouloit, diſoyent ils, ruiner le temple: ſi de la grace de Dieu par le Meſſie, il blaſphemoit contre la Loy: ſi du Royaume des cieux, il bleſſoit la maieſté de Ceſar: s'il faiſoit miracles, c'eſtoit de par le Diable: s'il alleguoit les Eſcritures, on luy demandoit ſes lettres de docteur, luy reprochant qu'il eſtoit fils d'vn charpẽtier. Bref, tous leurs argumens contre Chriſt, ſont reduicts à ceux de nos maiſtres contre nous: nous ſommes enfans d'Abraham: nous ſommes gardiens des Eſcritures: c'eſt à nous à les interpreter: & non à vous autres qui n'auez pas receu les ordres comme nous. Et ce furent ceux toutesfois, auec leurs gloſes, traditions & Cabales, auec leurs ſucceſſions, interpretations & Conciles, qui le pourſuyuirent cruellement, iuſqu'à l'arracher des mains du magiſtrat Payen, qui le iugeoit innocent, pour le crucifier. Ie demande à nos aduerſaires ce qu'ils peuuent requerir en l'eſtat exterieur de l'Egliſe, qui ne fuſt en celle là? Si l'antiquité, ils ſont d'Abraham: ſi la vocation, ils ſont Sacrificateurs & Scribes: ſi le lieu, c'eſt la maiſon du Seigneur: ſi vn Concile, il eſt tenu bien ſolennellement en Hieruſalem contre Chriſt, lequel y eſt expreſſément condamné.

Iean. II. 47

damné. Soit qu'ils considerent l'assemblee du peuple, ou l'assemblee des Prelats, c'est l'Eglise visible. Et toutesfois ils ne peuuẽt nier, que ceste Eglise là n'ait erré treslourdemẽt au salut, crucifiãt le salut mesmes, s'ils ne veulent nier que Christ soit nostre salut. La raison est toute apparente, c'est qu'ils ne le cerchoyent pas en la Loy & és Prophetes, mais en leurs traditions & Cabales. Car les pasteurs des champs le connurent, & les Pasteurs du peuple luy hâlerent leurs chiens. C'est aussi, qu'ils s'estoyent figurez vn Roy terrien, departant les Royaumes de la terre aux siens, dont n'y auoit celuy d'eux alors, qui ne se promist vne couronne, ou vn gouuernement de pays, au lieu qu'ils voyoyent le vray Christ pauure, desnué, mal-suyui, ne promettant pas seulement aux siens vn lieu pour reposer leur chef. Bref, tãt s'en faut qu'ils le deussent cõnoistre pour le Christ, parce qu'ils estoyẽt l'Eglise visible, comme ils pretendoyent, que s'ils en eussent reconu quelqu'vn pour tel, ce deuoit estre vn argument infallible, à ceux qui eussent leu les Escritures, qu'il n'eust point esté le Christ, d'autant qu'il estoit dit expressément par les Prophetes, qu'ils ne le connoistroyent

Iean 12.38.
Isaie 53.10
Isaie 6.9.
Rom. 9.

point. Voyla ce qui eſt auenu aux Iſraelites, dit S. Paul, [auſquels eſt l'adoption, & la gloire, & les alliances, & l'ordonnãce de la Loy, & le ſeruice diuin, & les promeſſes. Deſquels ſont auſſi les Peres, & deſquels ſelon la chair Chriſt eſt deſcendu, &c. A ſçauoir, que pour auoir reietté le Seigneur de gloire; leur pauureté a eſté la richeſſe des Gentils, & leur reiection la reconciliation du monde,] tellement que Dieu au lieu de ſe deſtourner du genre humain, pour l'aueuglement de ſon peuple peculier, a pris occaſion par là d'adopter tous peuples pour ſon peuple. Ne diſons donc plus, l'Egliſe ne peut errer, parce que Dieu eſt ferme en ſes promeſſes. Ains pluſtoſt, Dieu eſt vrayemẽt ferme en ſes promeſſes, & conſtant en ſes miſericordes, veu qu'il ne fait point diuorce auec elle, encor qu'elle l'abandonne, & ſe desborde eſtrangement, ains eſlargit ſes entrailles d'autant plus enuers le genre humain, & conuertit ſon courroux en vne innefable miſericorde, comme de noſtre temps nous voyons en ce grand nombre qu'il a retiré, & retire tous les iours du bourbier de la Papauté.

Rom. 6. 11. 12. chap.

L'Egliſe ſous la grace a erré.

Reſte que nous voyons ſi l'Egliſe Chre-

Chreſtienne qui eſt ſous la grace, a eu quelque grace plus ſpeciale pour ne point faillir: En quoy nous auons touſiours à nous ramẽteuoir, que l'Egliſe eſt auiourd'huy vniuerſelle, c'eſt à dire, eſpãdue par tout le monde, & que les promeſſes de Dieu ne ſont plus attachees en vn lieu, ou à vn peuple, mais eſtendues ſur tout peuple & lieu où il eſt ſeruy & adoré. Or ceſte Egliſe vniuerſelle a de belles & grandes promeſſes. [Ie feray auec eux alliãce eternelle, dit le Seigneur: ie mettray mon Sanctuaire au milieu d'eux eternellement: ie ſeray leur Dieu, & ils ſerõt mõ peuple.] Voilà ce qu'a predit Ezechiel de l'Alliance faite par la venue de Chriſt auec l'Egliſe vniuerſelle. Ieſus Chriſt dit luy-meſme. [Ie ſuis auec vous iuſques à la conſommation du monde.] Item, [Ie vous enuoyeray mõ eſprit qui vous enſeignera toutes choſes, &c.] Mais afin que par là nous ne nous figurions, comme les Iuifs, vne Egliſe viſible qui ſoit touſiours d'vne meſme ſorte, quoy qu'elle face, la condition y eſt par tout appoſee. [Si vous oyez ma voix: ſi vous eſtes mon peuple: ſi vous enſeignez ce que ie vous ay commandé: ſi vous me aymez & demeurez en ma parole.] Car ſi vous n'y demeurez, dit noſtre Seigneur,

Actes 10.

Exech. 37. 26.

Matth. 28.

Iean. 14. 23

Iean 8.

vous n'eſtes point mes diſciples, & ceux qui ne ſont ſes diſciples, ne ſe peuuent vanter d'eſtre enſeignez par ſon Eſprit pour ne point faillir. La prerogatiue dõc qui eſt en l'Egliſe Chreſtienne viſible, n'eſt point qu'elle ne puiſſe errer en ſes parties, mais bien qu'eſtant vniuerſelle, quãd vne partie ſe ruine, l'autre ſe redreſſe, & quand l'vne ſe deſuoye, l'autre la peut redreſſer, & meſmes les membres particuliers font leur deuoir, quand les plus apparens conducteurs de l'Egliſe la guidẽt à perdition. Au contraire ce qu'elle eſt vniuerſelle, doit pluſtoſt rabattre à toute Egliſe particuliere ceſte preſomption de ne pouuoir faillir, d'autant que quand vn temple eſt, ou ruiné, ou profané, ſes ſacrifices, comme iadis, ne ceſſent plus, ains de ſes ruines & reliques s'en peuuent rebaſtir d'autres ailleurs, là où n'y en auoit point. Sainct Paul craignoit que le ſerpẽt qui ſeduit Eue par ſa ruſe ne fiſt deſtourner l'Egliſe des Corinthiens, de Chriſt & de ſa ſimplicité, ſi elle ſe deſtournoit de ſon Euangile. Il entendoit donc qu'elle pouuoit faillir. Il tance auſſi les Galates, qui apres auoir eu Chriſt pourtraict deuant leurs yeux & crucifié entr'eux, s'eſtoyent ſoudainemẽt tranſportez à vn autre

2. Cor. 11. 3.

Galat. 1. 6. & 2. 1.

tre Euangile. Ce n'eſt donc point choſe
ſeulement poſsible, mais dés lors auenuë, 2. Theſſ. 2.
ie dis, du viuant des Apoſtres. Bref, il aduertit les Theſſaloniciẽs que l'Antechriſt, le fils de perdition, ſera aſsis au temple de Dieu, c'eſt à dire en l'Egliſe, pour y cõfondre toutes choſes, & dés ſon temps ce myſtere d'iniquité commençoit. Elle ne peut donc pas faillir en choſes legeres ſeulemẽt, mais au ſalut meſmes, puis qu'au milieu de ſes entrailles, elle reçoit & entretient ſa perdition. Que ſi nous en reuenõs à l'experience, nous trouuerons que par tout où Ieſus Chriſt a ſemé la verité & le bon grain par les mains de ſes Apoſtres, le diable, qui veille pendant que les hommes dormẽt, y a ſemé l'yuroye & le menſonge, & finalement l'a ſi biẽ fumé & cultiué qu'il a eſtoufé la ſemẽce du Seigneur en pluſieurs lieux, iuſques à ſe faire reconnoiſtre pour maiſtre de la moiſſon. Le zele de ceux de la Circonciſion, dés le temps des Apoſtres commença le meſlinge en la religion Chreſtiẽne. Sainct Pierre meſmes, y conniuant. S. Paul appele cela euacuer la croix de Chriſt: & S. Auguſtin en quelques lieux l'appele, hereſie. Or de là eſt auenu que les diſciples de la Circõciſion, qui allerent annoncer l'Euangile

en plusieurs peuples du leuant & du midy, y dresserent les Eglises en telle sorte q̃ la doctrine de grace estoit meslee auec la Loy, les ombres auec le corps, dont plusieurs encor retiennent la circoncision auec le bapteſme. Ie ne parle point d'infinies hereſies qui s'esleuerent sous diuers noms, faisãs leur cas à part, mais de ce qui aduint dés lors au corps des plus floriſſantes Egliſes, qui s'eſt grandement accreu & multiplié depuis. D'autrepart les peuples qui furẽt appellez du Paganiſme à Chriſt, lors principalement que l'Egliſe eut vn peu plus de repos, & par conſequẽt moins de zele, de ſoing & de pureté, ſortans d'vn tel abyſme d'idolatrie, ne pouuoyent pas du tout laiſſer leurs vieilles couſtumes. Ils auoyent edifié de beaux Temples à leurs idoles: il leur ſembloit que ce ſeroit vne belle choſe de les dedier aux ſaincts & aux martyrs. Au lieu de leurs chaſſes, ils honoroyẽt les reliques des Saincts. Au lieu des ſtatuës de Mars, de Iuppiter, de Ianus, ils prenoyent plaiſir à auoir celles de S. Paul, de S. Pierre, & c. Ce qu'ils auoyent accouſtumé de faire pour leurs parẽs qui mouroyent, prieres, ſacrifices, luminaires, ſuiuant l'opinion Platonique du Purgatoire, ils le continuoyent volontiers pour ne

faillir

faillir à l'humanité, & en changeoyent seulemẽt la forme. Les pasteurs partie par ce qu'ils estoyent sortis du mesme Paganisme le trouuoyent bon, partie le supportoyent pour ne les rebuter du commencemnt, esperant auec le temps le leur oster du tout, comme S. Paul les ceremonies de la Loy à ceux de la circoncision, & conuertir leur zele & humanité en vn meilleur vsage. Tant que les successeurs deferãs imprudemment à leurs predecesseurs, & n'examinans pas la raison qui les auoit meus à en supporter, ont continué de mesmes, & tant basti sur ce fondement de vanité, que la superstition en est venue iusques où nous la voyõs. La vanité des vns d'vne part, & la prudence humaine des autres, nous a amenez là: & qui considerera que c'est que l'homme, que peut en luy vne vieille coustume qui a quelque petite apparence, & combiẽ luy en couste le changement, accordera aysément que ceux qui ont à l'induire à vne totale mutation, pensent auoir beaucoup gaigné, quand ils luy peuuent faire changer le principal, en luy quittant ce leur semble, quelques accessoires: comme de nostre temps mesmes nous l'auons esprouué, ne regardãt pas que le diable les

ſçait apres ſi bien cultiuer, tandis que nous sõmes negligẽs a arrouſer les vrayes plãtes, qu'en fin elles viennent à les eſtouffer. Par ces moyens ſont entrez les erreurs és Egliſes Aethiopiennes, Syriennes, Armeniẽnes, Grecques, Ruſsiennes, Scythiques, &c. pour la pluſpart. Mais qui plus eſt, par là meſmes eſt entré Mahometh auec ſa doctrine, lequel ſur le declin de l'Empire Romain, trouuant les diſputes des Iuifs & des Chreſtiens, s'accoſta d'vn Moine de l'hereſie de Neſtorius nommé Sergius, lequel luy dreſſa ſon Alcoran, en ſorte que pluſieurs Chreſtiens Neſtoriens, partie voyans ſa force, & partie par ce qu'il ſembloit conſentir auec eux en l'eſſence de Chriſt, s'y laiſſerent aller, & les Iuifs pour la Circonciſion & les ceremonies qu'il leur laiſſoit, & le ſalut qu'il leur promettoit par les armes, le receurent au commencement comme vn Meſsie. Voyla donc, comme les hereſies ſont entrees en l'Egliſe Chreſtienne, & en elle tellement accreuës, comme le bien va touſiours en declinant, & le mal en croiſſant, que d'hereſie elles ſont venuës à infidelité. Et toutesfois ces Egliſes là ont eſté dreſſees par les Apoſtres, ont reçeu les Eſcritures Saintes, croyent le ſalut en Ieſus Chriſt (hors-

mis

mis celles qui ont adheré à Mahomet, qui ont perdu le nom d'Egliſes (ont la ſucceſſion de leurs Eueſques & Patriarches bien ſuiuie, ont la vocation ordinaire en leur miniſtere, & tiennent beaucoup plus de pays que celles qui reconoiſſent le Pape. Ie demãde aux Prelats de l'Egliſe Romaine, ſi ces Egliſes là faillent és choſes qui concernẽt le ſalut, ou non. Ils diront qu'ils faillent au ſalut, par ce qu'elles reiettent les Images, par ce qu'elles n'adorẽt point le pain, par ce qu'elles cõmuniquent ſous les deux eſpeces, par ce que leurs Preſtres ſe marient, par ce qu'elles ne ſçauẽt que c'eſt le Purgatoire, &c. Bref, par ce qu'elles ne faillent pas en pluſieurs notables articles cõme eux, mais ſur tout par ce qu'ils ne reconoiſſent pas la domination de leur Pape, qui eſt, à les ouir parler, le principal article qu'il faut croire pour eſtre ſauué. S'enſuit dõc par leur cõfeſſion propre, que l'Egliſe Chreſtienne & Catholique viſible, n'a point eu vn priuilege par la venuë de Chriſt, qui l'exẽpte de pouuoir faillir en ce qui concerne le ſalut, nonobſtant toutes les promeſſes & alliances pretendues que nous auons mẽtionnees cy deuant. Que s'ils ne faillent point au ſalut, s'ẽſuiura donc que l'Egliſe

Romaine y faut elle meſme, laquelle de ſi long temps excommunie & retranche du ſalut, entant qu'en elle eſt, tant de peuples & de nations qui n'errent point au chemin de ſalut, & qui plus eſt, que iuſtemẽt elle eſt excõmuniee par les ſuſdites Egliſes, pour les damnables doctrines qu'ils condamnent en elle.

L'Egliſe Romaine a erré.

A cela ils nous reſpõdent, que ces Egliſes là n'auoyẽt pas tel priuilege que la Romaine, & que le ſiege de S. Pierre principal d'entre les Apoſtres a ceſte prerogatiue qu'il ne peut errer. Sãs entrer au fonds de ces belles pretentions, qui ſeront vuidees au chapitre enſuyuãt, s'enſuyura dõc puis que les ſieges ont tant de puiſſance, que Hieruſalem, qui eſt appelee le ſiege de Dieu, ne pouuoit errer. Que l'Egliſe de Chriſt auſſi qui a eſté recueillie auroit ceſte prerogatiue, veu que Chriſt, chef de l'Egliſe, y a preſché & accompli le ſalut. Pareillemẽt que l'Egliſe d'Antioche l'auroit mieux que Rome, veu qu'elle a eſté le premier ſiege de ſainct Pierre, & la premiere Egliſe où le nom de Chreſtien a eſté ouy. Or Hieruſalem a crucifié le Chriſt, & les Chreſtiens de Paleſtine & d'Antioche & païs circonuoiſins, au iugement de l'Egliſe Romaine, ſont hors de la voye de

salut. S'ensuit donc, que le siege de sainct Pierre pretẽdu à Rome, ores qu'il luy soit accordé, ne la rend point exẽpte d'erreur. En apres sans toucher à ce que S. Pierre mesmes a failli & a esté repris par S. Paul, ie demãde si le siege de sainct Pierre donne ceste prerogatiue au Pape, ou bien à l'eglise Romaine. Si au Pape, Marcellin a sacrifié aux Idoles des Payens, Liberius a esté Arrien, & Anastasius Acatien. D'auantage, ils prennent plaisir à abroger les Decrets chascun de son predecesseur, cõme Nicolas de Iean vingtdeuxsieme, Gregoire de Pelagius, & Innocentius de Gregoire, és choses qui selõ eux-mesmes cõcernent la Foy. Sylueſtre secõd, Iean dixneufieme, Gregoire septiesme, (tesmoins tous les Historiens de leurs temps) ont esté Magiciens, c'est à dire, successeurs de Simon Magus, qui a esté aussi bien à Rome, & non de Simon Pierre, & disciples de satan, & non de Christ. Iean vingtetroisiéme a dogmatisé, qu'il n'y auoit point de vie apres ceste-cy, dont le Concile de Constance l'appelle diable en chair, & plusieurs autres ont esté démis par les Conciles, en qualité, nõ d'heretiques seulement, mais d'Atheistes. Iean huictiéme aussi se trouua estre femme & putain, se

Hieron. in Catalogo, illustr. virorum. Damasus in Pontificali, Platina in vitis Pontificum Marianus, Scottus. Volaterranus v. Anthropol. Gratianus in decreto. Cardinalis Benno & Petrus. Premonstratensis in vitis. Gregor. 7. & Sylu. 2. &c. Concilium Constantiense. Sess. 7.

moquant & du ſiege & du Cõclaue. Breſ ils diſent que la vierge Marie dit à S. Brigide, que la plus-part des Papes ſont en enfer, & le Cardinal de Raguſe du temps du grand Schiſme, maintenoit que le Pape pouuoit errer en la Foy, & le Cardinal Cuſan, qu'il pouuoit eſtre infidele: ce que la Faculté de Theologie de Paris a touſiours maintenu. S'enſuit donc, que le ſiege ne les exempte point d'erreur, d'hereſie, ny d'infidelité, mais leur augmente leur condemnation. Si le priuilege eſt donné à l'Egliſe de Rome, ie leur demande, s'ils ne dogmatiſent pas, que l'Egliſe eſt repreſentee par vn Concile general? Sainct Auguſtin dit qu'vn Concile general eſt corrigé par l'autre, & correction preſuppoſe erreur. Gregoire Nazianzene au temps duquel il s'en tint pluſieurs, dit que l'Egliſe eſtoit ia ſi pleine d'ambition, que iamais n'en vit biẽ aduenir. Gerſon & Panorme, qu'vn homme lay alleguant l'Eſcriture, doit eſtre preferé à tout vn Concile qui s'en deſuoye. En apres, voila le Concile de Nice 2. qui maintiẽt les images contre le Concile de Conſtantinople, & celuy de Francford au meſme temps qui les met par terre. Voilà le Concile de Carthage troiſieme, & l'autre tenu à Carthage meſmes,

Theodorus à Nicin. ſcriba Pontificis in lib. Nemus vnionis tract. 4. & 7.

Cardinalis Cuſanus lib. 2. cap. 17. de Concord. Catholiqua.

Magiſter Ioan. Pariſienſis. Ordi. predicat. c. 23.

Aug. c. 3. & 16. de vnit. eccleſia.

mes, ſous l'Empereur Maurice, qui excõmunient & declarent Antechriſt, celuy qui ſe dira Eueſque vniuerſel, à la pourſuite de ſainct Gregoire meſmes: au lieu que celuy de Rome, peu de temps apres, & de noſtre temps celuy meſmes de Trẽte, declarent l'Eueſque de Rome Eueſque vniuerſel, & excommunient tous ceux qui ne le tiennent pour tel. Les Conciles auſſi de Florence & de Baſle, rengent le Pape auec les autres Eueſques, & le mettent bien au deſſous de l'Egliſe, au lieu que ceux de Florẽce & de Trente le mettent bien au deſſus, & le declarent Dieu en terre. Et le Pape Pie ſecond, qui auoit adheré au Cõcile de Cõſtance, a depuis declaré heretiques, tous ceux qui tiennent qu'on peut appeler du Pape au Concile, c'eſt à dire, ces Conciles là qui ont eſté vniuerſels, & tous ceux qui les ſuiuent. S'enſuit donc, ou que la verité eſt double, ce qui n'eſt ny ſera iamais, ou que des Conciles contraires, l'vn a erré, & par conſequent que l'Egliſe peut errer. Item, ou le Pape eſt Antechriſt, ou l'Egliſe qui a declaré tel celuy qui prendroit le tiltre d'Eueſque vniuerſel, a grandement erré. Item, ou croire le Pape Chef de l'Egliſe, n'eſt point neceſſaire à ſalut, ce q̃ les Decretales approuuees

de l'Egliſe Romaine baillent pour article de Foy, & le Concile de Trente le confirme, ou les Conciles qui l'ont nié eſtre tel, ont erré au ſalut, c'eſt à dire, le Concile de Nice premier vniuerſel, qui l'a eſgalé aux autres Patriarches, le Cõcile de Sardes, le Cõcile de Carthage & l'Egliſe vniuerſelle ſix cens ans durant. Bref, il faut que nos aduerſaires confeſſent, ou que leur Egliſe tient auiourd'huy pour neceſſaire à ſalut ce qui eſt contraire à ſalut : ou que l'Egliſe ancienne, vn ſi long temps, ait ignoré ce qui eſtoit neceſſaire au ſalut, c'eſt à dire ſon ſalut propre, voire l'ait combattu en plein Concile. Dont s'enſuiura, que l'Egliſe vniuerſelle peut errer és Conciles vniuerſels, & la Romaine meſmes, nonobſtant le ſiege de S. Pierre pretendu : & d'auantage, que la Romaine eſt contraire à l'ancienne, à laquelle nous deſirons auiourd'huy nous conformer. Que ſi & le Pape, & l'Egliſe Romaine ont erré és choſes du ſalut, s'enſuit donc que l'Egliſe Chreſtienne viſible peut errer, & qu'on en peut requerir la reformation. Mais à ceux qui ſçauent comme les Conciles de noſtre temps ont eſté tenus, comme auãt que de les aſſembler les deciſions ſont conclues à Rome, cõme nonobſtant toutes

toutes disputes & preuues qui se facent au contraire, elles passent par authorité speciale, comme le sainct Esprit ou plustost l'Esprit de satan y est apporté de Rome en vne layette, & puis quels sont ceux qui y president, qui y disputent, qui y concluent, n'ont pas grand besoin qu'on leur preuue que telles assemblees peuuent errer, ains au contraire deuroit-on trouuer estrange, s'ils y pouuoyent rien conclure sans errer.

Or contre ces preuues si vrgentes, ils nous alleguẽt, que Iesus Christ a prié que la foy de Pierre ne defaillist point, dont ils concluent de plain saut, que l'Eglise Romaine ne peut faillir. Premierement, la matiere est d'importance, car il est question de grand nombre d'articles, pour lesquels, cõme pour articles de foy, nous sommes bruslez depuis cinquante ans, qui n'ont autre fondement que cestui-cy. Il faut donc, que le fondement en soit solide & indubitable, si nous ne voulons faire outrage à celuy qui nous a enseigné nostre salut. Ioint aussi que tout le different des Eglises Grecques & Orientales auec la Romaine depẽd de ce point. Car si elle ne peut faillir, il s'ensuit que celles qui luy sont contraires faillent Luc 22.

grandement. Or ce ſont choſes biẽ eſlongnees l'vne de l'autre. [I'ay prié que ta foy ne faille point, encor que Satã te crible,] & la cõcluſion qu'on en tire, [l'Egliſe Papale ne peut faillir.] Secondement, Ieſus Chriſt prie pour Pierre, & Pierre depuis ceſte priere, le renonce trois fois, ſe confiant trop en ſoy-meſme, au lieu de prier Dieu, en recognoiſſant ſon infirmité: & de là auient auſſi que celuy qui s'eſtimoit plus que ſes compagnons, faut & trebuſche plus lourdement qu'eux tous. L'egliſe Romaine donc en doit pluſtoſt tirer ceſte conſequence, qui eſt bien plus proche du texte: Que comme ſe confiant en ſoy-meſmes il a renoncé Dieu & fait pis que tous les autres, ainſi a-elle auſſi peu faire quand elle s'eſt fait croire, qu'elle ne pouuoit faillir. Et pourtant s'enſuyuroit qu'à ſon imitation elle pleuraſt au chant du Coq, & reconuſt ſes fautes. Tiercement, s'il s'enſuit, Chriſt a prié pour Pierre, ergo l'Egliſe, qui a eſté fondee par luy ne peut faillir. S'enſuyura auſſi que les Egliſes qui ont eſté fondees par les autres Apoſtres ne peuuent faillir. Car Ieſus Chriſt proche de ſa croix, prie ardemment pour ſes Apoſtres, & pour tous ceux qui croyront en luy par leur parole, afin,

Iean 17. 20

qu'ils

qu'ils ſoyent vn au Pere & en luy, c'eſt à dire, inſeparablemẽt vnis auec luy. Or toutesfois l'egliſe Romaine les excommunie comme heretiques, & les tient retranchees du ſalut. S'enſuit donc, ou que la concluſion ſoit fauſſe, Ieſus Chriſt a prié, ergô elle ne peut faillir, ou qu'elle s'entende de l'Egliſe inuiſible, contre laquelle les portes d'enfer n'ont point de puiſſance. Quartement, ſainct Paul n'a point entendu ceſte ſubtilité, quand nous voyõs qu'il admoneſte les Romains appelez de entre les Gẽtils, de ne s'enorgueillir point contre les Iuifs, ſous ombre qu'ils ont eſté entez en leur place. Car, dit-il, [les brãches naturelles ont eſté rompuës par incredulité, & tu es debout par foy, & s'il ne les a point eſpargnees, garde auſſi qu'il ne t'eſpargne point.] c'eſt à dire, garde toy de tomber de la foy comme eux. S'entend donc qu'il ne les en ſentoit pas hors de dãger. Auſſi ne faiſoit le Clergé de Rome eſcriuant à S. Cyprian, [Que la louange que S. Paul attribue à l'Egliſe Romaine, que leur foy eſt diuulguee par tout le monde, leur ſera tournee à opprobre, s'ils ne perſeuerẽt à heriter de ceſte foy.] Ny S. Hieroſme auſſi, quãd il dit. [Que depuis que l'auarice eſt entree en l'Egliſe com-

Rom. 11.

Cypr. li. 2. Epiſt. 17.

Hieronym. in Epiſt. ad Ruſticum.

me en l'Empire, la Loy eſt perie des Sacrificateurs, & la viſion des Prophetes.] Ny tous les Anciens quand ils prennent Rome pour la Babylone de l'Apocalypſe, & le ſiege de l'Antechriſt, comme nous verrons cy apres. Et pourtant ils feroyent beaucoup mieux de ſuyure leur gloſe ancïene ſur ce paſſage de ſainct Luc. [Comme en priant pour toy, dit-elle, ô Pierre, i'ay gardé que tu ne defailliſſes, auſſi conforte les pauures fideles infirmes par l'exemple de ta penitence, afin qu'ils n'entrent point en deſeſpoir pour leurs fautes, mais qu'ils eſperent miſericorde, comme elle t'a eſté faite.] Finalement outre toutes les ſuſdites raiſons entre l'antecedent, Chriſt a prié pour S. Pierre, & le cõſequẽt, l'Egliſe de Rome ne peut faillir, il y a vne infinité de choſes entre-deux à prouuer, à ſçauoir. Que S. Pierre ait eſté Chef des Apoſtres & de l'Egliſe. Qu'il ait eſté a Rome. Qu'il y ait eſté Eueſque. Qu'il ait particulierement fondé ceſte Egliſe là. Qu'il ait en ceſte prerogatiue par deſſus les autres de ne pouuoir errer. Qu'il l'ait laiſſee, ou peu laiſſer attachee à la chaire, ou pour les Papes, ou pour l'egliſe Romaine. Leſquelles choſes ſe doyuẽt prouuer euidemment, auant que de venir à

Luc 22. & ibi gloſſa.

vne

vne telle concluſion. Venons donc à la noſtre, ſuyuant nos premiſſes, & nonobſtant l'oppoſition de ce paſſage, concluons auec l'Eſcriture ſaincte, & la pratique de tous les temps, ceſte diſpute. Noſtre Seigneur Ieſus Chriſt a laiſſé l'Eſcriture ſaincte à l'Egliſe, comme vn compas à vn nauire, pour la conduire à ſalut. Regardant à ce compas elle ne peut faillir, car il luy monſtre touſiours ſon but, quelque vent qui la puiſſe agiter: ny regardant point, elle ne peut qu'elle ne ſe deſuoye, non plus que tous les Pilotes du monde enſemble, ſans vn bon Compas, ne ſçauroyent tenir leurs cours vne ſeule heure. Aux Egliſes qui ſuyuent ſa Parole, il leur a promis la preſence de ſon Eſprit. A celles qui n'en tiennent conte, il la ſouſtrait: reputant indignes de ſa preſence ceux qui ne daignent eſcouter ſa voix. De là eſt aduenu que l'Egliſe en toutes ſes Periodes, & en tous lieux, a grandement failli & fouruoyé, mais celle plus que toutes les autres, qui a plus oſé entreprendre ſans la conduicte de la Parole, & qui a plus preſumé de ſa ſuffiſance, à ſçauoir l'egliſe Romaine. Si elle n'a autres priuileges & promeſſes que l'Egliſe vniuerſelle viſible, il ne faut douter

qu'elle n'ait peu faillir. Car nous auons veu comme par ſa cõfeſſion meſmes, elle a failli és choſes de ſalut, en ſes plus notables parties. Si elle a quelque priuilege ſpecial, comme celuy qu'elle allegue du ſiege de S. Pierre: encor ne l'exempte-il point d'erreur, n'y d'hereſie, comme nous auons prouué. Mais, afin qu'on voye combien eſt vain & nul le fondemẽt ſur quoy ils veulent baſtir vn article de ſi grand faix, s'enſuit que nous examinions les tiltres en vertu deſquels elle pretend ce priuilege.

QVE LE PAPE, OV EVESQVE DE ROME, n'eſt point Chef de l'Egliſe viſible vniuerſelle, de droit diuin.

CHAP. VII.

QVAND nous demandons à nos aduerſaires ſur quoy ſont fondees leurs traditions qu'ils eſgalent aux articles de Foy, leſquelles n'ont aucune apparence de fondement en l'Eſcriture ſaincte: Ils nous reſpondent,

pondent, que ce ſont ordonnãces de l'Egliſe. Si là deſſus nous les leurs voulõs de battre, alleguans que l'Egliſe ſe doit reigler ſelon la volõté de Dieu cõpriſe en ſa Parole, à laquelle telles doctrines ne ſont point cõformes, Ils repliquent que l'Egliſe ne peut faillir és choſes de ſalut. Si nous leur prouuons derechef par le diſcours de tous les temps, qu'elle a ſouuent abandonné le pur ſeruice de Dieu pour ſuyure ſes propres inuentions, iuſques à ſe polluer des plus abominables idolatries: ils repliquent que l'egliſe Romaine a ce priuilege particulier de ne pouuoir faillir, par ce que c'eſt le ſiege de S. Pierre, chef des Apoſtres & de toute l'Egliſe. Et par ce moyen toutes les cõtrouerſes preſques que nous auons auec eux, viennent à eſtre reduites à ceſte queſtion, à ſcauoir, Si l'Eueſque de Rome, ou le ſiege de Rome, car ils en sõt eux-meſmes en differẽt, eſt chef de l'Egliſe. En ceſte qualité le Pape s'eſt attribué la puiſſance de changer l'inſtitution de Chriſt és Sacremens, de changer ſelon les temps l'interpretation de l'Eſcriture ſaincte, de faire nouueaux articles de foy, de deroguer au vieil Teſtament, & aux Epiſtres de S. Paul, comme Vicaire de Chriſt & ſucceſſeur de S. Pierre. C'eſt dõc

In Concil. Conſtantienſi.

Deciſiones Rotæ.

à leur iugement, vn article tref-importãt au ſalut, ſur lequel tant d'autres articles neceſſaires au ſalut ſoyẽt fondez. En ceſte meſme qualité il s'eſt attribué iuriſdictiõ ſur les Egliſes d'Orient, & les a retrãcheés de la communion de l'Egliſe, & laiſſees en proye au Turc, parce qu'elles ne l'ont point voulu reconoiſtre. Bref, il eſt paſſé ſi auant, que de ſe dire Roy des Roys, d'eſtablir les Empires à ſa poſte, de mettre les Royaumes en proye, de diſpẽſer les ſuiets du fermẽt faict à leur Prince. C'eſt dõc vn article non ſeulement important au ſalut d'vn chaſcun Chreſtien en particulier, & de tous en general, pour l'vnion qui nous eſt tant recommandee, mais auſſi à la Police, à l'obeiſſance deuë aux Magiſtráts, & à toute la vie humaine. Or no⁹ voyons que Ieſus Chriſt & ſes Apoſtres nous ont laiſſé les articles de noſtre Foy, la doctrine des Sacremens, & l'obeiſſance deuë aux ſuperieurs, en termes fort expres & repetez en pluſieurs lieux. S'ẽſuit donc, que ceſt article par lequel nouueaux articles de Foy ſont eſtablis, les Sacremens changez, les Roys eſtablis & depoſez, le ciel & la terre aſſuiettis à la puiſſance d'vn ſeul homme, y doit eſtre bien clairement exposé. Que s'il n'y eſt couché bien expres,

pres, s'enſuit de deux choſes l'vne, ou que noſtre Seigneur & ſes Apoſtres ont pris plaiſir à nous le celer, pour mettre ciel & terre en confuſion, qui ſeroit vn blaſpheme trop execrable, ou qu'il doit eſtre du tout faux, & par conſequent, tout ce qui eſt baſty deſſus, renuerſé de fond en comble. Or i'adiure donc vn chacun autant qu'il ayme ſon ſalut, de bien conſiderer les preuues de ceſt article. Car ſi le fondement de la doctrine Papale, qui eſt ceſtui-cy, n'a point de fondement en Chriſt, s'enſuit que le Pape a mis vn autre fondement en l'Egliſe que Chriſt, cõtre ce que dit l'Apoſtre, & par conſequẽt, qu'il n'eſt point de ceux qui ſur le fondement de Chriſt ont baſti, bois, foin & pierre, mais l'Antechriſt meſmes, qui s'eſt eſtably en la place de la pierre Angulaire, qui eſt l'vnique fondement de l'Egliſe.

Nous diſons que Ieſus Chriſt fils de Dieu eſt Chef de l'Egliſe. Nos aduerſaires diſent que c'eſt S. Pierre en ſes ſucceſſeurs : ou bien le Pape, & l'Egliſe de Rome, à cauſe du ſiege de S. pierre. Or comme nous auõs trouué le corps és Eſcritures, à ſçauoir l'Egliſe, auſſi ne nous en faut il point cercher le chef ailleurs. S. Paul *Epheſ. 1. 2 3. & 4. 16. & 5. 23.*

dit, q̃ Christ est le chef de l'Eglise,& l'E-
Colos.1.18. glise l'accompliſſement de celuy qui ac-
complit tout en tous. Item,que Christ est
Rom.12.5. chef de l'Eglise, cõme le mary de la fem-
me,& le sauueur de son corps. Itẽ,[nous
qui sommes plusieurs, sommes vn corps
en Christ, & chascun sommes membres
l'vn de l'autre.] Ces passages sont si clairs
que nostre proposition ne se peut nier. Là
dessus, ils nous aduouent, que Christ est
chef de l'Eglise, mais ils disent qu'il luy
faut vn chef,& lieutenant general au gou-
uernement d'icelle, & que cestuy-là est S.
Pierre en ses successeurs, qu'ils appelent
pour distinction, chef ministeriel de l'E-
glise. C'est ce qu'il faut qu'ils nous prou-
uent par textes expres, car nous le leur
nions tout à plat.

S. Augustin sur ces paroles, Mon regne n'est point de ce monde. Le regne de Christ sont les fideles qui croyent en luy. Rom.14.

Premierement il ne nous faut point icy
imaginer vn Royaume terrien. Car Iesus
Christ nous a enseigné que son Royaume
n'est point de ce mõde, Que si le sien n'est
point de ce monde, aussi peu en est celuy
de quiconque entreprendra d'estre son
Vice-Roy. Ceste Lieutenance donc n'est
point temporelle ny seculiere, & ne se
peut estendre sur les Empires de la terre,
ny l'Euesque de Rome en ceste qualité, se
dire Monarque du Temporel & du Spi-
rituel

rituel. Mais cõme le Royaume de Christ eſt ſpirituel, à ſçauoir, le gouuernement des ames de ſes fideles, leſquelles il paiſt ſa Parole,& comme dit S.Paul, [Paix, iuſtice & ioye par ſon S.Eſprit,] auſſi faut-il que l'adminiſtration de ſes ſeruiteurs ſoit ſpirituelle,à ſçauoir,le miniſtere de ſa Parole, duquel procedent les ſuſdits effects. Moins encor deuons nous imaginer vn Roy terrien.Car,Chriſt eſt le fils de Dieu eternel, qui emplit tout de ſa puiſſance, qui eſt preſent par la vertu de ſon Eſprit à toutes choſes,& eſt auec ceux qui conſentent en ſon Nom iuſques à la conſommation du monde. Il ne luy faut donc point de lieutenant,comme aux autres Princes, pour entretenirle cœur de ſon peuple:car ce ſont effects de ſon Eſprit donnãt efficace à ſa Parole, que nul homme,quelque grand & quelque ſainct qu'il ſemble, ne ſe peut attribuer. Que s'ils trouuent eſtrãge que noſtre Seigneur,par ſon Eſprit,entant que Dieu, regiſſe ſon Egliſe,veu qu'il l'a promis, qu'ils ne trouuent donc plus eſtrange que nous nions ſa preſence corporelle & charnelle, en leur Meſſe, qu'il n'a point inſtituée.

En apres,il n'eſt point icy queſtion d'vn Royaume, qui puiſſe eſtre adminiſtré par

vn ſeul lieutenant: mais de preſcher l'Euãgile par toute la terre, de reconcilier tous les peuples du monde à Dieu par ſa Parole: en vn mot, du miniſtere de l'Euangile, qui conſiſte en l'adminiſtration de la Parole & des Sacremens en tous lieux. Or eſt-il certain que nul homme ne le peut accomplir: ains celuy ſeul qui eſt la Parole meſmes, & l'Vnique ſacrifice, parce qu'auec ſon humanité, il a vne Diuinité & puiſſance infinie. Il n'y a donc que luy qui puiſſe eſtre Eueſque des Eueſques, Paſteur des Paſteurs, & Souuerain Sacrificateur, & nul ne peut eſtre chef miniſteriel ny ſon lieutenant en ſes offices. Mais bien vn chaſcun Eueſque & Paſteur en ſon troupeau, peut repreſenter Chriſt, en exerçant ſa charge ſans reconnoiſtre vn Eueſque de Rome par deſſus ſoy, comme amplement fut diſputé par le Cardinal Cuſan au temps du Concile de Conſtance.

1. Pier. 2. 25.

Hebr. 6. 20. & 7. 26. & 9. 11.

Cardin. Cuſanus. lib. 1. de concord. Cathol. c. 6.

Ce qu'ils alleguent, que Moyſe & Aaron ont eſté chefs, l'vn de la Police & l'autre des Sacrifices, encor que Dieu cheminaſt au milieu de ſon peuple d'Iſrael, eſt mal tiré en cõſequence. Car outre ce qu'il y auoit vne inſtitution de Dieu expreſſe en leurs perſonnes, & és ſucceſſeurs d'Aaron pour le ſeruice Diuin, il y auoit ceſte

autre

autre choſe, que ce n'eſtoit qu'vn petit pais, & en ce pais vne ſeule ville de Hieruſalem, & en ceſte ville là vn ſeul tẽple, où on deuoit ſacrifier, tellemẽt qu'vn gouuerneur & vn Sacrificateur ſouuerain y pouuoyent ſuffire, au lieu que tout le mõde par la venuë du Meſſie eſt vn Temple, & tous peuples vn trouppeau qu'il faut paiſtre de la parole de Dieu, ce que nul hõme ne pourroit preſumer. Non que ie vueille nier qu'au cœur d'vn Pape n'y ait aſſez d'ambition pour conuoiter tout le monde, car ce ſeroit nier la verité de toutes les hiſtoires, mais biẽ veux ie dire, que il ny a celuy d'eux qui ne fuſt preſt à quitter le diademe, s'il luy failloit inſtruire par la predication de la parole de Dieu, la moindre dioceſe. De ceſte allegatiõ donc, ils ne concluent rien à leur profit, s'ils ne veulent deuenir Iuifs, & r'enclorre le monde en vne ville, & aneantir le benefice de la mort de Ieſus Chriſt commun à tout le monde. Mais nous au contraire, en pourrons tirer ceſte conſequence en paſſant. Que puis qu'ainſi eſt que Moyſe eſtoit, comme ils diſent, chef de la Police, & Aaron du ſeruice Diuin, le Pape ſe deuroit contenter de l'vn, ſans entreprendre encores l'autre, au preiudice de tous les

Rois & Princes de la terre. Que s'ils repliquent, qu'ils ſont aſſez ſuffiſans pour exercer l'eſtat de Lieutenans generaux de Chriſt par tout le monde, ſans les en appeler à la pratique, qui ne ſe verroit iamais, ie demande, ſi c'eſt par l'Eſprit de Chriſt, ou par le leur propre. Si par le leur, c'eſt donc l'eſprit du Prince de ce monde, pour le conuoiter & non pour le conduire: & miſerable eſt l'Egliſe, qui ait a eſtre cõduite par le vain eſprit de ces hommes, qui en penſent tant auoir. Que ſi c'eſt par l'Eſprit de Chriſt, ie les requiers, ou qu'ils accordent, que ceſt Eſprit, ſuyuant la promeſſe de Chriſt à ſes miniſtres, donne efficacee à la Parole de vie prononcee par iceux, dont s'enſuit que chaſque Eueſque & Paſteur en ſon miniſtere, tiẽt le lieu de Chriſt viſiblement: ou qu'ils nous prouuent par textes conuenables, que Chriſt a enclos la ſource de ſon Eſprit au cœur du Pape, tellement que nul n'en peut eſtre participant que de par luy. En ſomme le Royaume de Chriſt giſt, en ce qu'il gouuerne les fiẽs, donnãt efficace à la predication de ſa Parole, & à ſes Sacremens par la vertu de ſon Eſprit: & le miniſtere de ſon Euangile, giſt en l'adminiſtration de ceſte Parole-là, & de ſes Sacremẽs. Or vn hom-

me

me ne se peut vanter de donner & dispenser le S. Esprit, car il n'est que du Pere & du Fils : nul donc, sinon Christ Dieu & homme ne peut estre Chef essentiel de l'Eglise. Nul homme aussi ne peut prescher la parole & exercer le ministere par tout le monde: nul dõc ne peut estre chef ministeriel de toute l'Eglise. Mais bien vn chascun Ministre & Pasteur endroit soy, sous le Pasteur des Pasteurs Iesus Christ nostre Seigneur.

Venons maintenant à ce que nos aduersaires disent que S. Pierre a esté Chef ministeriel de l'Eglise. Si l'a esté, il faut qu'ils m'accordent, que ç'a esté par l'institution de Christ : car contre, ou sans son mandemẽt, il n'eust pas presumé vne telle dignité. Si nostre Seigneur aussi l'a institué en tel degré, & si necessaire, comme ils disent à l'Eglise : ils m'accorderõt que sainct Pierre en a exercé l'office, car autremẽt c'eust esté mettre l'eglise en proye & en cõfusion. Si donc Christ ne l'a point institué, ny sainct Pierre exercé, s'ensuyura qu'il n'aura point esté Chef ministeriel de l'Eglise.

Quant au premier poinct: Tout l'Euãgile ne nous enseigne qu'humilité, d'estre faits enfans, d'estre pauures d'esprit, &c.

Mat. 18.3. & ibi glos. Matt. 20. 25. Luc 22. Vbi Chrys. & Origen. Mat. 12.25 Luc 22.25. Matt. 10. Aug. serm. 20. de verbis Domini. Luc 22. 30 Matt. 19. 30. Apoc. 21. Iean 20. Matth. 28.

Christ s'en propose pour exemple aux Apostres, & veut que les Apostres en soyēt exemples à tout le monde. [Ie suis le Maistre, dit-il, & toutesfois ie suis au milieu de vous pour seruir.] Item, sur le different meu par deux fois entre les Apostres sur la Primauté, Christ prononce cest arrest. [Quiconque voudra estre le plus grand entre-vous, ou le premier, soit le seruiteur de tous,] & il leur dit, [Apprenez de moy, non dit S. Augustin à faire miracles, ny à bastir vn monde, mais que ie suis doux & humble de cœur.] Quant à S. Pierre, il est amené à Christ par André son frere, à fin que par estre le premier appelé, on ne luy attribue la Primauté. Quand ils sont enuoyez prescher, ils vont deux à deux, cōme compagnōs, ce qui exclut la superiorité. Quand Christ leur promet, qu'ils iugeront les douze lignees d'Israel, assis sur douze Throne, il ne luy donne point vn lieu plus eminent pour presider. Quand l'Eglise triomphante aussi nous est descrite par S. Iean, il est dit que la Cité auoit douze fondemens, & en iceux les noms des douze Apostres de l'Agneau, sans que Pierre y soit mis pour la pierre du coing. Bref, quand les Apostres reçoyuent le S. Esprit, la puissance de lier & deslier, le

comman-

commandement de preſcher par tout le monde, & quand le S. Eſprit meſmes deſcend ſur eux, c'eſt lors qu'ils ſont tous enſemble, & ſans aucune prerogatiue de l'ũ plus que de l'autre. Iuſques icy donc és lieux principaux où la Primauté ſe deuoit monſtrer, nous ne voyons aucune apparence de Primauté. *Actes 1.*

Contre ces paſſages nians & defendans ouuertement toute Primauté, ils nous alleguent ce que Ieſus Chriſt dit à S. Pierre. *Tu es Petrus, & ſuper hanc Petrã, &c.* [Tu es Pierre, & ſur ceſte pierre i'edifieray mõ Egliſe, & les portes d'enfer n'aurõt point de force à l'encontre d'elle.] Or de ce paſſage nos aduerſaires tirent ceſte propoſition. L'Egliſe eſt fondee ſur ſainct Pierre. Nous en tirons vne autre, l'Egliſe eſt fondee ſur Chriſt, qui eſt la Pierre, & ſur la confeſſion de ſon Nom. La leur eſt fondee, ſur ce qu'il eſt dit: [*Tu es petrus*, c'eſt à dire, Tu es Pierre,] la noſtre, ſur ce qu'il eſt dit, [*Super hanc Petram, & non ſuper te Petrum*, c'eſt à dire, ſur ceſte Pierre,] & non [ſur toy Pierre.] Et de fait noſtre Seigneur à diſtingué clairement [*Petrum à Petra*,] c'eſt à dire, Simon Pierre, d'auec la Viue roche ſur laquelle eſt baſtie l'Egliſe, changeant de nom & de perſonne, *Tu es Pierre, & ſur ceſte Pierre, &c.* *1. Cor. 10.*

ce que le texte nous monſtre, qu'il n'euſt pas faict, s'il euſt deu eſtre entendu de Pierre & non de la confeſſion de Pierre. En apres, ie laiſſe à iuger à tout Chreſtié, qui eſt le plus conforme à la Foy, & le plus ſalutaire à l'Egliſe, ou q̃ l'Egliſe ſoit fondee ſur Chriſt, ou qu'elle ſoit fondee ſur Pierre: ſur le fils de Dieu viuant que Pierre a confeſſé, ou ſur Pierre, qui toſt apres a renié le fils du Dieu viuant: ſur celuy qui a vaincu ſatan, ou ſur celuy que Chriſt au meſme Chapitre, appele ſatan luy-meſmes: ſur celuy qui eſt appelé la
Matth.16. maiſtreſſe Pierre du coing, ou ſur celuy
Marc 8.33 qui luy a eſté en ſcandale, c'eſt à dire, en
1.Cor. 3. Pierre de trebuſchemẽt. [Nul, dit S.Paul, ne peut mettre autre fondement que celuy qui eſt mis, à ſçauoir Chriſt.] Item,
1.Pierre 2. [Vous eſtes, dit S. Pierre, comme pierres viues, edifiez ſur la maiſtreſſe pierre du coing, en laquelle qui croira ne ſera point confus.] c'eſt à dire, en la confeſſion de Chriſt, qu'il a appelee la pierre & le fondement de ſon Egliſe. Il appert donc, que Chriſt en ce paſſage là, baſtit ſur ſoy-meſme & non ſur Simon Pierre, & ſur la confeſſion de Foy qu'a rendu Pierre, & non pas ſur la foy de Pierre, qui n'a eſté que trop esbranlee: comme de faict là où

ſainct

sainct Iean recite ceste hiſtoire, il s'arreſte ſur la confeſſion de Pierre. Mais afin que ils n'abuſent point le peuple ſous ombre de l'antiquité, il nous faut voir ce qu'ont enſeigné les Anciens docteurs ſur ce paſſage.

Chryſoſtome ſur S. Matthieu. [Sur ceſte pierre, c'eſt à dire, ſur la Foy de ceſte confeſſion.] Item, [Il a mis nos pieds ſur la pierre, c'eſt à dire, ſur la Foy, car la Foy en Chriſt à bon droit s'appelle vne pierre qui ne peut eſtre briſee, & pourtãt quand S. Pierre l'eut confeſſee, diſant. Tu es le Chriſt fils de Dieu viuãt, Chriſt adiouſta, Tu es Pierre, & ſur ceſte pierre, c'eſt à dire, ſur la Foy que tu as confeſſee.] S. Ambroiſe, [Ieſus Chriſt a dit à Pierre, & ſur ceſte pierre, &c. c'eſt à dire, ſur la confeſſion de la Foy Catholique, i'eſtabliray les fideles à la vie eternelle.] Sainct Auguſtin, [Pierre a eſté fondé ſur la pierre, afin qu'il ſouffriſt mort en aimant celuy que trois fois il auoit renié par crainte.] Item, [l'Egliſe eſt fõdee ſur la pierre, dõt auſſi Pierre a ſon nom, car la pierre ne vient point de Pierre, mais bien Pierre de la pierre, comme Chreſtien de Chriſt, & non pas Chriſt de Chreſtiẽ. Et pource que Pierre auoit dit, Tu es le Chriſt, &c. noſtre Sei-

Chryſoſt. hom. 55. ſur S. Mat.

Idem, ſur le Pſal. 32.

Item, plus expreſſement encor au 21. Sermon de la Pentecoſte.

Ambroſ. in epiſt. ad Epheſ. 2. c.

Aug. cõt. Iudæos. Pagan. & Arria.

In Ioan. Tract. 124

In Ioann. Tract. 10.

gneur adiouſte, Sur ceſte Pierre, que tu as confeſſee, i'edifieray mon Egliſe. Chriſt donc eſt la Pierre ſur laquelle meſmes a eſté fondé & edifié S. Pierre. Car nul ne peut mettre autre fondement que celuy qui eſt mis, à ſçauoir Chriſt. Item, [Que veut dire, ſur ceſte Pierre i'edifieray mon Egliſe ? Sur ceſte Foy. Sur ce qu'il a eſté dit: Tu es Chriſt fils de Dieu viuãt, &c. Sur ceſte Pierre-là, dit-il, ie fonderay mon Egliſe.] Item, [Sur ceſte Pierre que tu as confeſſee, ſur ceſte Pierre que tu as connue, i'edifieray mon Egliſe. I'edifieray mon Egliſe ſur moy, & non moy ſur toy, mais toy ſur moy. Les hommes qui vouloyẽt edifier ſur les hommes, diſoyẽt, Ie ſuis de Cephas, c'eſt à dire, de Pierre, & moy de Paul, & moy d'Apolo, mais ceux qui ne vouloyẽt pas eſtre edifiez ſur Pierre, ains ſur la Pierre, diſoyent, Ie ſuis de Chriſt.] C'eſt l'interpretation de S. Auguſtin repetee en quelques endroits des liures de la Cité de Dieu, & par tout où ceſte matiere ſe traite.

Aug. de verb. Domini, ſerm. 20.

Hieronym. in Matth.

Sain& Hieroſme ſur ce paſſage, [Par la Pierre nous entendons Chriſt, que Pierre a confeſſé. Car ſi nous prenions Pierre pour vne pierre du fondement, tous les Apoſtres le ſeroyẽt ſemblablemẽt, ſelon ce que

que nous voyõs en l'Apocalypſe.] Et c'eſt l'opinion meſmes du Cardinal Cuſan en ſon liure de la Concorde Catholique preſenté au Concile de Conſtance, qui la prouue par le droit canon meſmes, & la maintient contre le Pape. *Cuſanus Cardinal. lib.1.c.13.*

S.Bernard. [La Pierre eſt és cieux: En elle eſt la fermeté & ſeureté. Et de fait où peut-elle eſtre qu'en noſtre Sauueur? Le monde bruit. La chair me preſſe. Le mõde m'aguette. Pour cela ie ne tombe point, car ie ſuis fondé ſur la Pierre ferme.] Bref, qu'ils liſent leur gloſe commune] *Super hanc petram*, Sur ceſte Pierre, c'eſt à dire, ſur Chriſt en qui tu crois: & la gloſe qui eſt entrelignes, Tu es Pierre, mais de par moy qui ſuis la Pierre, & touſiours en telle ſorte, que ie me reſerue la dignité de fondement de l'Egliſe.] Voila donc, que par l'interpretation des Anciens, nul ne ſe peut achopper à ceſte Pierre. Que ſi nos aduerſaires repliquent qu'aucuns des Anciens l'ont interpreté comme eux, & nommément S. Auguſtin en quelque endroit. Ie reſpons: Que ſi on lit les lieux, on trouuera que ç'a eſté pour la pluſpart en paſſant, & en traitant autre choſe. Et de fait ſainct Auguſtin en ſes liures de Retractations, s'en retracte en ces *Ierem.61.* *Gloſſa. comm. & gloſſa interlinearis in Matt. 16. cod. verſu.* *Aug. lib. 2.Retract.*

mots. [Il m'eſt aduenu de dire en quelque lieu, qu'en l'Apoſtre ſainct Pierre, l'Egliſe eſtoit edifiee comme en vne pierre, mais le plus ſouuent ie l'ay expoſé de celuy que Pierre auoit confeſſé. Ie me ſuis abuſé ſur vn Hymne aſſez commun de S. Ambroiſe, où il dit, qu'au chant du coq, la pierre pleura. C'eſt vne façon de parler Poetique, & pourtant Ieſus Chriſt ne luy dit pas. Tu es *Petra*, mais: Tu es *Petrus*, car la pierre eſt Chriſt, que Simon auoit confeſſé.] De fait tant s'en faut, qu'il tienne Pierre pour le fondement de l'Egliſe, qu'en vn autre lieu il dit, [Que Iaques, Pierre & Iean ſembloyent eſtre les Colomnes de l'Egliſe, mais qu'à la verité ils ne l'eſtoyent pas:] Et ſainct Hieroſme, [Que les Apoſtres ſont les Colomnes de l'Egliſe, principalement Pierre, Iaques & Iean, mais que tous ceux qui par Foy ſurmontent le diable, le peuuent eſtre ſemblablement.] Ils recourent à leur diſtinction ordinaire: Que Chriſt eſt bien voirement le fondement eſſentiel de l'Egliſe, mais que Pierre eſt le miniſteriel, c'eſt à dire, qu'il eſt ainſi appelé à cauſe de ſon Miniſtere. Nous demandons en quel paſſage, ou de l'Eſcriture, ou des Anciens meſmes ils trouuent cela. Et puis nous

Auguſt. ad Galat. cap. 2.

Hieronym. ad Galat. cap. 2.

auons

auons desia prouué, qu'il n'y peut auoir de chef Ministeriel, qui est vne mesme chose. Mais encor, qu'ils nous respondent, si sainct Pierre a eu autre Ministere que l'Apostolat. S'il en a eu autre, qu'ils le prouuent & qu'ils nous monstrent en quoy il consistoit. Sinon, s'ensuit donc, que tous les Apostres ont esté fondemens Ministeriels comme luy, & non fondez sur luy, & toutes les Eglises qu'ils ont fondees pareillement: cõme S. Hieroſme dit sur les Galates chapitre deuxiesme. Et de fait, sainct Paul dit, que les Fideles sont edifiez sur le fondement des Prophetes & des Apostres, estant Christ la maistresse pierre du coing, & se glorifie d'auoir presché l'Euangile en plusieurs lieux sans bastir sur le fondement d'autruy. Sainct Iean aussi: Que la Cité de Dieù est posee sur douze fondemens, esquels sont les noms des douze Apostres de l'Agneau. Dont s'ensuyura que tous les Apostres sont fondemens de l'Eglise, autãt l'vn que l'autre, & dauantage, que sainct Paul aura basti sans fondement, ne bastissant pas sur le ministere de Pierre, ou que Pierre ne sera pas ce fondement là. Et apres, nous leur demandons, si ce ministere consiste pas à edifier l'Eglise par la pre-

Ephes. 2. Apocal. 21. Rom. 15.

Hieronym. in epist. ad Titum c. 1.

dication de l'Euangile. Si ainſi eſt les Apoſtres, qui ont tous preſché le Salut en Chriſt en ont eſté maiſtres maçons, & tous ceux en ſont maçons, qui baſtiſſent ſur les fondemens qu'ils ont iettez ſur la Pierre viue. Que s'ils en ſont tous maiſtres maçons, S. Pierre donc, n'eſt point le fondement, ne pouuant eſtre fondemẽt & maiſtre maçon tout enſemble.

La puiſſance des clefs. S'enſuit au meſme paſſage. [*Tibi dabo, &c.* Ie te dõneray les Clefs du Royaume des cieux. Ce que tu lieras en terre, &c.] De ce texte nous tirons encores deux propoſitions contraires, La leur eſt: Chriſt donne icy les Clefs du Royaume des cieux à Pierre ſeul, & par conſequent à l'Eueſque de Rome & à ſes ſucceſſeurs. La noſtre au contraire, Chriſt les promet icy à tous au nom de Pierre, & les a donnees à tous ſes Apoſtres, & apres eux à tous ceux qui exercent legitimement le miniſtere de ſon Euangile. Si nous ſçauons que c'eſt que des Clefs, &, [lier & deſlier,] il nous eſt aiſé de iuger laquelle de ces deux propoſitions eſt vraye, Ieſus Chriſt pro-
Luc 11. 52. nonce, Malheur ſur les Docteurs de la Loy, par ce qu'ayans retiré par deuers eux la Clef de ſcience, ils n'entroyent point au Royaume des cieux, ains engardoyent ceux

ceux qui y euſſeut volontiers entré. Or ces Docteurs eſtoyent ceux qui auoyent la charge d'enſeigner la Parole de Dieu. Ces clefs donc ne ſont autre choſe, que la charge d'annõcer le Royaume des Cieux, & en ouurir la porte par la predication de l'Euangile. Quant à [lier & deſlier] S. Iean l'explique par ces mots [retenir & remettre les pechez.] Ce qui ne ſe faict qu'en annõcant la remiſſiõ des pechez deſployée en Ieſus Chriſt, à tous ceux qui croyent à la predication de l'Euangile. Les Clefs donc, c'eſt la charge d'annoncer la Parole. Lier & deſlier, l'effect de ceſte parole, qui tourne aux vns à ſalut, & en plus grãde condemnation aux autres. Dont Sainct Paul appele ſon miniſtere, miniſtere & parole de reconciliation, & ailleurs miniſtere de vengeance ſur les deſobeiſſans, qu'Iſaye auoit appelé parauant [L'an de beneuolence, & le iour de vengeance.] Or eſt-il qu'vn ſeul ne peut exercer ce miniſtere par tout ny enuers tous. S'enſuit donc, qu'vn homme ſeul ne peut auoir ces Clefs, ny ceſte charge de lier & deſlier, qui s'eſtend par la venuë de Chriſt en tous lieux. Ils demandent, pourquoy donc eſt il dit à Pierre. [Ie te dõneray?] Ies⁹ Chriſt leur auoit dit à tous [Qui penſez vous

Matt. 18. 18. *Iean.* 20 23. 2. *Cor.* 6. 18. *Iſaie.* 61.

que ie ſoye?] Et luy au nom de tous auoit reſpondu. [Tu es le Chriſt, &c.]Et pourtant en ſon nom il promet à toute l'Egliſe la puiſſance des Clefs, qu'il promet puis apres à tous au chapitre 18. & la liure apres ſa reſurrection à tous les Apoſtres egalement & ſans diſtinction, en ces mots. [Receuez le ſainct Eſprit. A tous ceux auſquels vous quitterez les pechez, ils leur ſeront quittez & c.]Ce qui eſt donc promis icy en ces mots [ie te donneray] & non, [ie te donne,] qui denotent vn temps à venir, eſt lors accomply de faict vniuerſellement à tous, comme en la perſonne de Pierre il eſtoit icy promis à tous. Bref ſi (comme dit ſainct Gregoire) ſainct Pierre n'a point eſté Chef des Apoſtres iuſques apres ſa repentance, en vain donc ſe rompent ils la teſte ſur ce paſſage, pretendans que par iceluy ceſte puiſsãce luy ſoit donnee. Et s'ils diſent qu'elle luy eſt icy promiſe par les Clefs: par la donation des Clefs, leſquelles ſont apres ſa repentance donnees à tous, nous concluons qu'elles ſont icy promiſes à tous. Ce que nous ne diſons point pour oſter rien à S. Pierre, duquel la promptitude a confeſſer le Fils de Dieu, & le zele enuers noſtre Seigneur a eſté incomparable, mais pour deſcouurir

Matth. 16.
Matth. 18.
Iean 6.
Iean 20.
C. Conſider. diſt. 50.

urir l'impoſture du Pape & des ſiens, qui de la Clef de ſcience donnee à ſainct Pierre, ont faict a part vne Clef de puiſſance, & au lieu de la Predication pure de la Parole, ont introduit vne tyrannie ſur tous les Rois & peuples de la terre : & au lieu du Royaume des Cieux, vne Monarchie temporelle, comme ainſi ſoit qu'il n'y ait rié plus contraire à toute la doctrine que Chriſt a enſeignee à ſes Apoſtres. Les Anciens ne l'ont point entendu autrement que nous.

S. Cyprian. [Noſtre Seigneur en la perſonne d'vn homme a donné les Clefs à tous, pour monſtrer l'vnité de tous. Les autres neantmoins eſtoyent bien ce que ſainct Pierre eſtoit, compagnons en egal honneur, & en egale puiſſance; mais il a voulu commencer par vn homme pour monſtrer que l'Egliſe eſt vne.] S. Hieroſme expliquant ce paſſage meſmes. [Les Eueſques & Preſtres ignorans, dit-il, prẽnent occaſion d'icy, d'vſurper ie ne ſçay quoy dẽ Phariſaique, penſant auoir puiſſance de lier ou deſlier à leur fantaſie. Mais lier & deſlier ne doit eſtre autre choſe que de declarer par la parole de Dieu, la ſentẽce de Dieu.] Voila donc le Pape au lieu de Cephas, Caiphas, par l'arreſt de ſainct

In libr. de ſimplicitat. prælatorum.

Hieron. in Matthæum cap. 16.

Hieron. in Matt. c. 16. Vetſ. cod.

Hieroſme Preſtre de l'Egliſe de Rome. Et ailleurs. [Tous les autres Apoſtres ont ceſte meſme puiſſance iudiciaire, car Ieſ' Chriſt apres ſa reſurrection leur dit, receuez le S. Eſprit, ceux de qui vous remettrez les pechez, ils ſeront remis au ciel, &c. Toute l'Egliſe l'a auſsi en ſes preſtres & Eueſques, mais Pierre la reçoit ſpecialement, afin que chacun entende, que qui ſe ſepare de l'vnité de la foy, ne peut eſtre abſous de ſes pechez, ny entrer au Ciel.] Il dit de l'vnité de la foy, & non de l'vnité de Pierre ny de l'Eueſque de Rome. Item. [Les preſtres & miniſtres de l'Euangile ont ce meſme droict & office qu'auoyent les preſtres de la Loy au faict des Lepreux. Ils remettent donc ou retiennent les pechez, ſelon qu'ils iugẽt & monſtrẽt qu'ils ſont remis ou retenus de Dieu.] S. Auguſtin. [Le Seigneur appele Clefs du Royaume des cieux, la ſcience & vertu de diſcerner ceux qui ſont dignes d'eſtre receus, ou bien forclos du Royaume. Or combiẽ que de prime face il ſemble qu'il ait donné ceſte puiſſance à Pierre ſeul, ſi faut-il reconnoiſtre ſans aucune doute, qu'il l'a donnee à tous les Apoſtres, comme il appert apres ſa reſurrection quand il leur dit, ce que vous remettrez en terre, &c.]

Auguſt. hom. in Ioan. 11. 50. & 124

&c.] Item, il luy eſt dit, [Ie te donneray les Clefs] comme ſi la puiſſance luy eſtoit donnee à luy ſeul : Mais comme il auoit reſpondu pour tous, auſsi il reçoit les clefs auec tous comme portant la perſonne de l'Vnité. Il eſt donc nõmé ſeul pour tous, d'autant qu'il y a vnité entre tous. Et pourtant la façon ordinaire de parler de ſainct Auguſtin eſt, qu'en la perſonne de Pierre les clefs ſont promiſes à tous, & en la perſonne d'eux tous, à tous les miniſtres de l'Egliſe. Leõ Eueſque de Rome, en vn temps que ceſte queſtion ſe diſputoit auec les Eueſques de Conſtantinople n'en a pas parlé autrement, encor qu'en ſes œuures il y ait aſſez de traces d'ambition. [Ceſte puiſſance des clefs, dit-il, eſt paſſee auſsi à tous autres Apoſtres, & transferee à tous Prelats de l'Egliſe. Et ce qu'elle eſt recommandee particulieremẽt à Pierre, c'eſt par ce que l'exemple de Pierre eſt propoſé à tous les Gouuerneurs de l'Egliſe. Par tout donc où on iuge ſelon l'equité de Pierre, le priuilege de Pierre s'y trouue, mais au contraire il n'a point de lieu là où ne ſe trouue point l'equité de Pierre.] Iuſques icy donc nous ne trouuons point de clef de puiſſance, mais de ſcience ſeulement, à ſçauoir le miniſtere

Aug. ca. 18. lib. 1. de doct. chriſt. & par tous ailleurs.

Leon Eueſque de Rome en vn ſermon ſur la Natiuité.

de l'Euangile, lequel eſtant cõmun à tous miniſtres, auſsi ſont les clefs qui y ſont conionctes. C'eſt ce qui eſt repeté par Gratian au Decret, Que ſainct Pierre n'a point receu plus de puiſſance que les autres Apoſtres, & par les principaux Canoniſtes, aux Decretales meſmes, Que la puiſſance de lier & deſlier, en laquelle eſt fondee toute la iuriſdiction de l'Egliſe, procede immediatemẽt de Chriſt, & non mediatement de ſainct Pierre ou ſes ſucceſſeurs. Ce que le Cardinal Cuſan maintient auſsi au temps du Concile de Conſtance, contre ceux qui alleguoyent la clef de puiſſance pretenduë par le Pape. Mais paſſons encor plus outre. Ils tiennẽt que la puiſſance de lier & deſlier ſe pratique principalement en leur ſacrement de penitence, quand le preſtre enioinct la ſatisfaction, & donne l'abſolution, puis apres à ceux qui y ont ſatisfaict. Ie leur demande, Si c'eſt Dieu alors qui remet le peché, ou le preſtre qui donne l'abſolutiõ? Ils diſent que c'eſt Dieu qui le remet, & le preſtre qui par ſa parole le ſignifie, ce que prouue tres-bien le Maiſtre des Sẽtẽces par pluſieurs textes tirez des Anciens en ſon quatrieme liure, ſuiuant ce que dit Chryſoſtome, qu'en ces choſes, ny

Gratian in Decret. diſt. 21. in nouo. 24. q. 1. loquitur.

Ioã. in c. 1. de renũciationibus. li. 6. de pœnis. diſti. 1. Verbũ cum ſimilibus.

Card. Cuſa. lib. de concord. catho. 2. c. 13. fuſiſſimé.

Chryſoſto. lib. 20. Magiſter sẽtẽt. li. 4. diſt. 18. c. 4. ex Ambro. Auguſtin. Chryſ. &c.

ny homme, ny Ange, ny Archãge, ne peut rien. Et à la verité c'eſt vne maxime certaine de la religiõ Chreſtiẽne, comme il dit là, Que nul n'oſte les pechez que Ieſus Chriſt ſeul, qui eſt l'Agneau qui porte les pechez du monde. Que ſi Dieu eſt celuy qui lie & deſlie, & le Preſtre celuy qui declare ceux qui ſont liez & deſliez, ie demande quelle puiſſance peut plus reſter au Pape, qui ne faict ny l'vn ny l'autre? & s'il ne faut pas reuenir à la concluſion de Marſilius de Padouë, Que le Pape ne peut plus relaſcher ny de la peine ny de la coulpe que le plus ſimple preſtre? Item, Si Dieu exerce lors la puiſſance, comme dit ſainct Ambroiſe, & le preſtre ſa ſcience en faiſant ſon office par la clef de diſcretion, que reſtera-il au Pape, s'il ne veut entreprendre ſur la puiſſance de Dieu, & qu'elle clef auſſi, n'exerceant point l'office, ſinon la clef d'indiſcretion? Pour conclure donc l'interpretation de ce paſſage de ſainct Matthieu, ſelon la force des mots, la conference des eſcritures, l'analogie de la foy, l'opinion des Anciens, & les Canons meſmes de l'Egliſe Romaine, Ieſus Chriſt eſt la Pierre ou la Roche viue, ſur laquelle l'Egliſe a eſté fondee par le miniſtere des Apoſtres, qui n'en

Magiſt. Ioã. Pariſi. in libro de poteſtate Regia & Papali. ca. 23.

Marſil. ca. 6. li. 2. & c. 15.

Magiſter decad. c. 8.

ont eſté que maiſtres maçõs. A ce ; Egli ſe, qui eſt vne, ſous le nom de Pierre qui a reſpondu pour tous, la puiſſance des clefs eſt promiſe, à ſçauoir, pour ouurir la porte du Royaume des cieux à tous ceux qui obeiſſent à la predication de l'Euangile. Tous ceux qui exercent le miniſtere de l'Euangile, ont ces clefs, ſelon que s'eſtend leur miniſtere, & ceux qui ne l'exercent point, ne ſe les peuuẽt attribuer, dont s'enſuit, que tant s'en faut que le Pape les ait ſeul, ou tous autres de par luy, que le moindre preſtre faiſant ſon deuoir en ſa parroiſſe les a mieux q̃ luy. Que ſi, par ce que ceſte parole a eſté adreſſee à Pierre ils veulent reſtreindre ce paſſage à la perſonne de Pierre, ie dis donc que c'eſt temerairement fait à eux, d'eſtendre à tous les Eueſques de Rome ce qui a eſté dit à Pierre. Ou s'ils s'y veulent opiniaſtrer dauantage, qu'ils permettẽt donc, que ces mots,

Math. 10. [Va arriere de moy ſatan, tu m'es en ſcandale,] qui ſuyuent aux verſets ſuiuans, adreſſez à Pierre ſeul, s'entendent de luy & de ſes pretendus ſucceſſeurs, dont s'enſuyura ce priuilege ſpecial, Que les ſucceſſeurs de Pierre & non autres peuuent deuenir diables, & l'Egliſe de Rome eſtre en la Chreſtiẽté Pierre de trebuſchement,

par

par ce que pour ne penſer qu'aux grandeurs du monde, elle a laiſſé ce qui eſt de Dieu.

Ils argumentent conſequemment par vn autre paſſage, Ieã 21. il eſt dit par trois fois à ſainct Pierre. [M'aymes-tu? Paiz donc mes ouailles.] Ergo il a eſté Paſteur vniuerſel de l'Egliſe. S'ils concluoyent, il luy eſt commandé de paiſtre, il a donc eſté paſteur du troupeau de Chriſt, la concluſion ſeroit bonne. Mais, il a donc eſté paſteur vniuerſel, ou paſteur des paſteurs, il n'y a rien au texte dont il ſe puiſſe tirer. Paiſtre, dit leur gloſe propre ſur ce mot, c'eſt enſeigner, par parole & par exemple, & non preſider ſur tout le monde. Or à tous les Apoſtres il eſt dit, [enſeignez, allez par tout le monde.] Item [Comme mon Pere m'a enuoyé, ainſi ie vous enuoye.] A tous donc il eſt dit. [Paiſſez mes ouailles.] S. Paul dit en pluſieurs lieux qu'il eſt Apoſtre des Gentils, & la deſſus il adiouſte. [Qui paiſt le troupeau & n'en mange point du laict:] Il en eſtoit donc paſteur. Et toutesfois, nul n'a debatu que les autres ne le fuſſent comme luy. Il luy a eſté dit par l'eſprit de Dieu, [Tu me ſeras teſmoing enuers tous hommes] qui eſt beaucoup plus general que [Paiz

Paſce oues meas.. Iean 21.

Gloſſa. ordin. in verbo paſce.

Matth. 28. Iean. 20.

Act. 9. 21.

mes ouailles] & toutesfois nul n'a conclu que les autres ne fussent que sous-tesmoings. Car aussi nostre Seigneur auoit dit vniuersellement à tous, [Vous me serez tesmoings iusques au bout de la terre.] Pourquoy donc disent-ils, ces mots, sont-ils adressez icy à Pierre seul ? Par ce que Pierre seul l'auoit renoncé trois fois, par trois fois il luy demande s'il l'aime, & par ce que par triple renoncement il auoit perdu son Apostolat, par ce triple commandement Iesus Christ luy en renouuelle la Commission, afin que ses compagnons ne l'en estimassent moins Apostre. C'a donc esté plustost vne consolation d'infirmité qu'vne marque de dignité. Sainct Augustin qui est assez subtil, n'a point trouué autre sens en ce passage, car voicy qu'il en dit sur sainct Iean, où il l'explique expres. [Au lieu, dit-il, d'vn triple renoncement, voyci vne triple confession, à fin que la langue ne serue moins à l'amour qu'à la crainte, & qu'il ne semble que la mort instante luy ait plus tiré de paroles, que la vie presente, c'est à dire Christ. Que ce soit donc office d'amour de paistre le troupeau du Seigneur, puis que ç'a esté office de crainte d'auoir

Augustin. in Ioan. tract. 123. ca. 21. Item, Hilarius & Cyrillus au mesme lieu.

uoir nié le pasteur mesmes. Qu'est-ce donc, Si tu m'aimes, paiz mes ouailles, c'est à dire, Ne te paiz point toy-mesmes, mais mes ouailles. Ne les paiz point pour toy, mais pour moy, non par cupidité de dominer, mais par charité de subuenir.] C'est l'exposition aussi de sainct Hilaire & de sainct Cyrille sur ce passage. Item, [Christ recommandoit à Pierre ses Agneaux, luy qui paissoit Pierre mesmes. Entendez donc freres auec obeissance, que vous estes ouailles de Christ, comme nous tous auec crainte, oyons ceste parole, Paiz mes ouailles.] Sainct Augustin donc pense qu'elle est autant dite à luy qui estoit Eueſque de Bonne en Afrique, qu'à l'Eueſque de Rome, suyuant l'admonition de nostre Seigneur mesmes. [Ce que ie dis à vn, ie le dis à tous. Sainct Cypriã.] Tous sont pasteurs, mais il n'y a qu'vn troupeau, que tous les Apostres paissent d'vn vnanime consentement. Item. [Il n'y a qu'vn Eueſché, dont chasque Eueſque tient sa part *in solidum* & par indiuis.] Et cecy est repeté par Gratian en son Decret en mots expres, que quelques Scholastiques, & la Sorbonne mesmes a expliqué en ces termes. [Le Sacerdoce, ou mi-

Auguſt. de verbis Domini ſerm. 62.

Marc. 13. Cyprian. de vnitate eccleſiæ. Gratian. in Decret. 7. q. 1. Nouatianus ver. Item Epiſcopatus. Magiſter Ioan. Pariſienſ. c. 13. Caſanus li. 3. ca. 41.

niſtere eſt l'ame de l'Egliſe, laquelle eſt toute au tout, & toute en chacune partie.] Bref, il ne ſe trouuera point que pluſieurs ſiecles apres la mort du Seigneur ce paſſage ait eſté allegué par l'Eueſque de Rome, pour en vertu d'iceluy eſtre reconnu paſteur des paſteurs. Et s'ils en veulent croire leur Meſſe propre, voycyce qu'ils y chantent tous les iours. [Vrayement il eſt digne & iuſte, equitable & ſalutaire, de te ſupplier en tout temps, ô paſteur eternel, que tu ne delaiſſes point ton trouppeau, ains le gardes par tes Saincts Apoſtres d'vne continuelle protection: à fin qu'il ait pour gouuerneurs & conducteurs, ceux que tu luy as eſtably pour vicaires de ton œuure, & paſteurs.] Voilà dõc tous les Apoſtres, par leur Meſſe meſmes, recteurs, paſteurs & vicaires immediatement de Chriſt, & immediatement eſtablis de par luy, & nõ point vn ſeul par deſſus tous ſes compagnõs. Que ſi en la cauſe de S. Pierre, ils ſe contentent d'auoir S. Pierre pour iuge, [Ie prie les Anciens ou preſtres qui ſont entre-vous, moy leur compagnon en la preſtriſe, dit-il, paiſſez le trouppeau de Chriſt qui vous eſt commis, non comme ayans Seigneurie ſur les heritages du Seigneur, mais comme exemples du troup-

in Miſſa.

1. Petri 5.

peau

peau,& quand le principal pasteur apparoistra,vous receurez la couronne incorruptible de gloire.]Qui voudra sophistiquer,comme eux,sur ces mots,[Passez le trouppeau,]cõclura que sainct Pierre leur aura resigné sa charge. Mais nous suffit, que sainct Pierre ne se dit point pasteur des pasteurs, mais les renuoye au principal pasteur,qui est Iesus Christ nostre Seigneur.Ce qu'aucuns obiectent ces mots. [Il se fera vne bergerie & vn pasteur,]r'apportant cela au Pape,est encores pis. Le fil du texte nous monstre que Christ parle de la vocation des Gentils,dont S.Gregoire dit en leur glose, [cecy est dit, par ce que Christ a cõioinct le Iuif & le Gentil en sa foy.] & Theophile,[par ce que toutes les brebis n'ont qu'vne marque,à sçauoir celle du bapteſme & vn pasteur,à sçauoir le verbe diuin.]

Iean.10.

Gregorius. & Theoph. Fiet vnum Ouile,&c. c'est à dire, Il se fera vne seule bergerie.

Mais voicy vn autre passage dont ils n'ont osé cõmencer à se preualoir, que depuis qu'ils ont eu vn cousteau en la main pour en defendre l'interpretation. Iesus Christ proche de sa passion dit à ses Apostres.[Quand ie vous ay enuoyé sans bouge,sans malette,&c. vous a-il fallu quelque chose?Ils respondent,rien. Or maintenant qui a vne bourse la prenne , & qui

Ecce duo gladij. Luc. 22.35. c'est à dire, voicy deux glaiues.

n'en a point vende ſa robbe, & achete vn glaiue, Car ie vous di, qu'il faut que ce qui eſt eſcrit ſoit accomply: il a eſté conté auec les iniques. Lors les Apoſtres dirent, Voyci deux glaiues icy, & il dit, c'eſt aſſez.] Il n'y a celuy qui ne voye par le ſeul fil du texte, qu'il auertit ſes diſciples de l'entrepriſe faite cõtre luy, pour laquel le toutesfois il ne faut point preparer d'armes charnelles. Cependant, voicy l'extrauagante concluſion que les Papes entirent en leurs extrauagãtes. Il eſt dit, Voycy deux glaiues. Ergo S. Piere, c'eſt à dire, le Pape & ſes ſucceſſeurs ſont chefs en tout le monde tant du Temporel que du Spirituel. C'eſt ceſte belle Decretale de Boniface 8. pour laquelle le Roy Philippes le Bel fut excommunié, qui commẽce, *Vnam ſanctã Eccleſiam, &c.* c'eſt à dire, Qu'il faut croire vne Saincte Egliſe vniuerſelle, & finit par ceſte concluſion. Nous declarons, diſons & determinons, que pour obtenir ſalut, il eſt neceſſaire à toute creature d'eſtre ſuiette au Pape de Rome. Or n'eſt il point icy queſtion de ſainct Pierre, car il n'y eſt point nõmé particulieremẽt, mais de tous. Il n'eſt point auſſi queſtion de dominer, mais d'eſtre perſecuté: & Ieſus Chriſt meſme couppe broche à tout, quãd il

Vnam ſanctam Extr. de Maioritate & obediẽtia.

il fait remettre l'espee de Pierre au fourreau. Et toutesfois ils ont esté si impudés, que d'entreprendre à l'adueu de ce passage, la iurisdiction sur tout le monde, & les Princes & peuples si ignorans, & si idiotes, q̃ de se laisser fouller à leurs pieds. Ce seroit faire tort aux Anciẽs de les employer à refuter ce passage, auquel les vns par les deux glaiues entendent le vieil & nouueau Testament, les autres, la bonne doctrine, & le bon exemple, comme fait aussi leur glose mesmes. Mais ie me rapporte à tout homme qui a quelque sens, si ce n'est pas se moquer ouuertement de Christ & de sa Parole, & luy dire vn *Aue Rex Iudæorum*, à la Pharisienne: & si ces beaux glaiues là, meritẽt d'estre autremẽt refutez, que par le glaiue legitime de tous les Princes, qui ont le tiltre de Chrestiens. Aussi bien fondee est celle-cy, Dieu a fait deux luminaires, le Pape est le Soleil, & l'Empereur la Lune, Ergo le Pape, ie ne sçay quantes fois, est plus grand que l'Empereur, à quoy ie ne veux opposer que leur Isidore, allegué par vn Sorboniste, qui entend par le Soleil le Royaume, & par la Lune le Sacerdoce. Item Iesus Christ commanda aux Diables de entrer dedans les pourceaux. Ergo le

Ambros. sur S. Luc. & la glose sur ce mesme lieu.

Extrauag. ead & ibi glos. Magister Ioã Paris. cap 25. Isidorus sup. Genes. cap. 1. Matt. 11. & 23.

Pape eſt Seigneur du Temporel. Ceſtuicy paſſe toute eſpece de blaſpheme. Noſtre Seigneur dit, [Toute puiſſance m'eſt donnee de par le Pere, tant au ciel qu'en la terre.] Le Pape donc a commandement abſolu ſur le Ciel & ſur la terre. Et toutesfois ce ſont les allegations ordinaires de leurs Decretales.

Ils ſe ſont encor aduiſez en ces dernieres diſputes de quelques autres paſſages auſsi mal à propos, & auſsi blaſphematoires que ceux là. Il eſt eſcrit, diſent nos Ieſuites de ce temps, [Ie iugeray, dit le Seigneur, entre la brebis & la brebis, entre le belier & le bouc.] Ergo Sainct Pierre & ſes ſucceſſeurs ſont iuges de toute la terre. Sainct Auguſtin a faict vn liure tout entier ſur ce chapitre d'Ezechiel, & ne s'eſt point aduiſé de l'article de Foy qui eſtoit caché en ce verſet. Mais argumentons de leurs paroles tout au rebours. Ezechiel dit que Dieu iugera entre la brebis & la brebis, &c. & le Pape dit que ce ſera luy, & par ainſi ſe ſied en la place de Dieu. S'enſuit donc, que le Pape eſt celuy que nous predit ſainct Paul, qui ſe deuoit eſleuer par deſſus tout ce qui eſt renommé Dieu. Item. Sainct Pierre dit que le Bapteſme a eſté repreſenté par l'Arche, dont la concluſion

Ezech. 34. Auguſt. lib. de Paſtoribus.

Turria p. 50. 51. 52.

1. Pet. 3.

cluſion s'enſuit, que comme par l'Arche le genre humain fut ſauué & cõme r'engendré : ainſi ſont les Chreſtiens regenerez par le Bapteſme, &c. Ils en argumentent tout au rebours. Le Bapteſme eſtoit figuré par l'Arche. Noé eſtoit Chef de ſes Fils en l'Arche. Ergo Sainct Pierre & ſes ſucceſſeurs sõt chefs de l'Egliſe. Ie demãde en quelle eſchole de Dialectique ceſt argument pourra eſtre recu. Or auec leur congé, nous en conclurrons autrement. Iuſtin Martyr l'vn des plus Anciens docteurs de l'Egliſe, expliquant ce paſſage, dit que Noé a eſté figure de Chriſt, par ce qu'il a eſté le commencement d'vne autre generation regeneree par l'eau. Et le Pape dit, qu'il a eſté figure de luy. S'enſuit dõc, ou que le Pape eſt Chriſt, ou ne le pouuãt eſtre, qu'il eſt celuy qui deuoit enuahir ſa place en l'Egliſe, à ſçauoir l'Antechriſt. I'euſſe eu honte pour eux d'alleguer ces paſſages, n'eſtoit que ceux qui n'õt point hõte de defendre le Pape en ce tẽps, ſont encor ſi impudens, que de les alleguer & en faire de gros liures. Et à cela peut-on voir comme ils ſont deſtituez de textes expres, quand ils ont recours à ceux-là.

Turria. p. 16. &c.

Iuſtinus Martir in Tryph.

Or puiſque par l'Eſcriture Sainct e, il n'apert point que noſtre Seigneur ait or-

donné S. Pierre chef de l'Egliſe, ains tout le cõtraire. S'ẽſuit que nous voyõs ſi ſainct Pierre depuis la mort du Seigneur a exercé ceſte charge, & ſi les autres Apoſtres l'a luy ont deferee. Il eſt enuoyé auec Iean en Samarie par les Apoſtres. Or celuy entre les hommes qui enuoye, eſt par deſſus l'ẽuoyé. Il eſt accuſé entre les freres d'auoir conuerſé auec les Gentils. C'eſtoit à tort, & toutesfois il s'en excuſe enuers eux. Il ne faiſoit donc pas tout ce que bon luy ſembloit, ſans en eſtre reſpõſable à ſes freres. Au Concile de Hieruſalem, il propoſe ſon opiniõ pour le faict des Gẽtils deſquels la vocation luy auoit eſté reuelee, Iaques y conclut comme preſident, & les lettres sõt expediees au nõ de toute l'aſſemblee. C'eſtoit toutesfois le lieu où ceſte preeminence deuoit paroiſtre. Bref, il ſe dit luy-meſmes compagnon des preſtres de l'Egliſe, & les exhorte amiablement cõme egaux, & non par decrets, ny par mandats, &c. Si nous paſſons plus outre, ſainct Paul és deux premiers chapitres de l'Epiſtre aux Galates, declare qu'il n'eſt point ſubiect à luy, que ſainct Pierre n'a rien requis de tel de luy, mais luy a ſeulement donné la main d'aſſociation pour trauailler en la vigne du Seigneur, qu'il

Actes 8.
Actes 11.
Actes 15.
1. *Pierre* 5.
Gala. 1. & 2.

qu'il l'a meſmes repris en face, & qu'il luy a reſiſté comme eſgal & compagnon. Et leur gloſe ordinaire dit ſur ce paſſage, [Les autres Apoſtres ſembloyent plus dignes que Paul, par ce qu'ils eſtoyẽt enuoyez par Ieſus Chriſt. Mais il eſt pluſtoſt plus digne qu'eux, car il eſt enuoyé par Chriſt, de toutes parts immortel, au lieu qu'ils eſtoyent enuoyez par Chriſt, hõme lors mortel.] Item, [Il n'a point appris de Pierre ny des autres, mais au contraire il a appris à Pierre, & eux ne luy ont rien cõferé, mais bien luy a conferé & profité à Pierre.] Item. [Le Seigneur Ieſus, dit S. Paul, qui eſt en nous tous, en a conſtitué les vns Apoſtres, les autres Prophetes, les autres Docteurs, &c. pour le miniſtere de ſon Euangile.] Item, [Nous ſommes vn corps & vn eſprit, ayans vne meſme eſperance de vocation, vn Dieu, vne Foy, vn Bapteſme.] S'enſuyuoit qu'il adiouſtaſt en recommandation de ceſte vnité, vn chef miniſteriel de l'Egliſe, Pierre & ſes ſucceſſeurs au ſiege de Rome. Iuſques icy donc nous n'auons point d'apparence de Primauté. Voire, mais S. Pierre eſt ſouuent nommé le premier. Pauure fondement d'vn ſi monſtrueux edifice. Et la Vierge Marie eſt nommee la derniere en quel-

Gloſſa ordi. ſecundũ Auguſt.

Gloſſa ordin. ſecundum Hieronymum

Hieronym. in epiſt. ad Galat. c. 2.

Epheſ. 4.

Actes 1. Galat. 1.

ques lieux , & S. Pierre meſmes apres S. Iaques, par S. Paul. Mais il a ſouuent parlé le premier, & a eſté doué de grãds dõs, & ſouuent par les Anciens eſt appelé le premier d'ẽtre les Apoſtres. Et qui eſt celuy de noꝰ qui nie l'excellẽce de S. Pierre, qui n'admire ſon zele incomparable, qui ne le colloque au plus eminent lieu de l'Egliſe? Et qui eſt celuy au cõtraire, qui plus le deshonore que le Pape, qui couure ſes ordures & vilenies du manteau de Sainct Pierre, & ſous ombre de ſon nom remplit tout le monde de tyrãnie? Que Sainct Pierre ait eſté le premier d'entre les Apoſtres, ou pour l'aage, ou pour le zele, cõme dit Marſilius de Padouë, ou pour l'abondance de grace, comme dit le Cardinal Cuſan, & Sainct Auguſtin deuant luy. Qu'il ait preſidé meſmes en leur aſſemblee, que s'enſuyura-il pour cela? En toutes compagnies il ya vne primauté d'ordre, mais elle n'emporte pas pourtant primauté de puiſſance, ny ſuperiorité reſpectiuement des vns ſur les autres. En l'Empire d'Allemaigne il y a ſept Electeurs, l'Archeueſque de Maience & le Comte Palatin ſont les premiers, l'vn entre les Eccleſiaſtiques, l'autre entre les Seculiers. Ergo ils ont puiſſance ſur leurs Coëlecteurs, voire ſur les autres princes qui

Marſil. lib. 2. c. 16.
Cardin. Cuſan. lib. 2. c. vlt de Concord. Cathol.
Aug. in Ioan. Serm. vlti. Hierõ. contra Iouinia. lib. 1.

n'ont pas ce degré. C'eſt vne mocquerie. Item, il n'y a aſſemblee bien ordonnee, où quelqu'vn ne preſide pour propoſer les affaires, pour recueillir les voix, pour prononcer la ſentence ſelon icelles. Ceſtuy-là donc les eſtablira & depoſera tous à ſon plaiſir : tout le monde ira au contraire. Item, entre douze perſonnes Sainct Pierre a preſidé, par l'election des Apoſtres, ce qui toutesfois n'eſt pas: Qui conclurra, il eſt donc bon qu'en toutes compagnies il y ait quelqu'vn qui preſide pour entretenir vn ordre, la concluſion ſera bonne. Mais il faut donc, que le Pape, comme ſon ſucceſſeur, preſide ſur tout le monde. Ce ne ſeroit plus ordre, mais la confuſion du monde. D'auantage, comme treſ-bien il a eſté long temps à diſputé cõtre le Pape, ſi S. Pierre ſelon le decret d'Anaclet ſité par Iſidore, a eſté eſleu preſident par les Apoſtres: il ne s'enſuit pas que ſon ſucceſſeur le ſoit ſur les ſucceſſeurs des Apoſtres, s'il n'eſt eſleu par leurs ſucceſſeurs meſmes. Car ſainct Iean a peu auoir de meilleurs ſucceſſeurs que ſainct Pierre, que tous enſemble euſſent peu eſlire pour preſider. Et ce ſont dignitez perſonnelles, qui ne paſſent point de pere en fils, & ne ſont point attachees en vne chaire,

22. Diſtinct. Sacroſ.

Marſil. Padua. lib. 2. c. 16 & 18

mais dependent du commun consentement de ceux qui les ont instituees, iusques-là que le Cardinal Cusan ose bien dire, que si par le consentement de l'Eglise Chrestienne l'Euesque de Treues estoit esleu president de l'Eglise, il y auroit beaucoup plus de droict que l'Euesque de Rome, qui ne l'a que par tolerance, & que l'Euesque de Rome seroit tenu de le reconoistre pour tel, & luy rendre obeissance. Nous voyons donc par les Escritures, que S. Pierre n'a point esté institué chef de l'Eglise par Iesus Christ. Qu'il ne s'est point porté pour tel, & n'a point aussi esté reconnu en ceste qualité par les Apostres, cõme aussi nous ne trouuons point, qu'en aucun Concile, le Pape ait iamais allegué, (i'entens cinq cens ans apres Iesus Christ,) vn seul passage de l'Escriture, lors que la Primauté a esté debatuë. Dont nous concluons auec toute l'antiquité, que le Pape, en qualité de successeur de S. Pierre, ne se peut dire Chef ministériel de l'Eglise: Qu'il est esgal à tous autres Euesques: Que la Primauté qu'il exerce n'est aucunement fondee en droict diuin: Et par consequént, Que tous les articles qui sont fondez dessus, pour lesquels, comme necessaires à salut, les

Cardin. Cusan. lib. 2. c. 13. & c. vlt.

Cardin. Cusan lib. 2. c. 17. & 13.

Papes

Papes ont mis en confusion toute la Crestienté, n'ont aucun fondement en Iesus Christ.

QVE LE PAPE VEVESQVE DE ROME n'est point Chef Ministeriel de l'Eglise vniuerselle de droict humain : & comment il a vsurpé ce tiltre & puissance.

CHAP. VIII.

MAIS puis qu'il est question de la succession de Sainct Pierre ayans veu en quoy elle consiste, voyons maintenant quels tiltres ils produisent, pour estre receus en possession. Ils alleguent pour tout que Sainct Pierre a esté à Rome, & de là concluent tout d'vn sault. Le Pape est donc chef de l'Eglise. Nous pouuons nier qu'il ait esté à Rome, ce qu'ils ne peuuent prouuer par l'Escriture saincte: dõt chascun peut voir, quel est le fondement d'vn si pesant edifice. Au cõtraire nous y trouuons de grandes coniectures qu'il n'y ait point esté, desquelles nous ne sommes point les pre-

Si S. Pierre a esté à Rome & comment.

miers recercheurs, mais des plus grands personnages en plusieurs siecles deuant nous. Entre la mort du Seigneur & la mort de Neron il y a trente-sept ans. Par l'Escriture saincte il appert, que Pierre a esté en Hierusalem vingt ans apres. De là il vint en Antioche, où Gregoire dit qu'il fut sept ans, & Eusebe vingt-& cinq. Qui croira Eusebe, il ne peut auoir esté martyrizé sous Neron, quoy que luy mesmes en die: car entre la passion de Christ & la mort de Neron il n'y a que trẽte sept ans, & à son conte, il en faudroit au moins quarante & six. Si nous croyons Gregoire, il ne reste que dix ans pendans lesquels Pierre puisse auoir esté à Rome. Or depuis que Pierre & Paul se furent veus en Hierusalem. S. Paul escrit aux Romains vne longue Epistre, dont il se fust abstenu si S. Pierre y eust esté lors. Il saluë aussi vne infinité de personnes, sans faire mention de luy. En apres de Rome il a escrit plusieurs Epistres, en chacune desquelles, on rencontrera quelques endroicts qui requeroyent qu'il fist mention de luy. En quelque lieu il se plaint q̃ tous l'ont abandonné estant captif pour l'Euangile. Et la 2. Epistre à Timothee est escrite de l'ãnee mesmes, ou à peu pres, que sainct Paul fut decapité

Marsil. Paduan lib. 2. c. 16.

Gala. 1. & 2.

Philip. 2. 20. 2. Tim. 4. 16.

decapité par le cõmandement de Neron. En ſomme, ou S. Pierre a eſté à Rome deuant S. Paul, ou depuis. Si deuãt, (cõme dit la Legẽde, que S. Paul y arriua apres,) & qu'eux deux enſemble eurẽt tãt de cõbats contre Simon Magus, d'où vient que S. Paul ne le ſaluë point en l'Epiſtre aux Romains? d'ou viẽt qu'il n'en faict point mention és autres? mais qui plus eſt, d'où viẽt, & comment ſe peut accorder ce que dit S. Luc és Actes: Que les Iuifs diſoyẽt à S. Paul, qu'ils n'auoyent rien entẽdu de luy, & le prioyent de leur declarer ſon opinion de ceſte ſecte, à laquelle chacun contrediſoit? Sera-il croyable à aucun que S. Pierre, qui l'auoit preuenu, qui eſtoit miniſtre de la Circonciſion, n'en euſt riẽ enſeigné? Item, d'où vient que S. Paul, qui recite bien quand ils ſe ſont rencontrez ailleurs, comme en Antioche, ne parle point de ceſte rencontre en la plus fameuſe ville du monde?

Chap. dernier des Act.

1. Cor. 3. Gal. 2.

Que ſi ſainct Pierre y eſt venu depuis ſainct Paul, outre ce que c'eſt grand merueille qu'il ne s'en trouue aucune mention, fauſſe eſt donc la Legende ſur quoy eſt fondee la Papauté: & comme elle eſt fauſſe en vn point, auſſi le peut-elle eſtre en l'autre. En apres la Legende dit, qu'ils

furent decapitez tous deux enſemble, & le Canon dit, en meſme an, en meſme iour, en meſme heure. Euſebe dit, que l'vn fut decapité, & l'autre crucifié, & Linus, qui a deſcrit la paſſion de Sainct Paul, celuy dit, qu'ils tiennent auoir eſté ſucceſſeur de ſainct Pierre, n'y fait aucune mention de la paſſion de S. Pierre. L'vn dit que Linus a eſté ſon ſucceſſeur, l'autre que ç'a eſté Clement. Bref, ils ne ſont d'accord, ny du temps de ſa venue, ny du tẽps de ſa mort, ny du genre de mort, ny du ſucceſſeur, ny de choſe quelconque. Et ſont cependant ſi impudens, que de vouloir reduire toute la fermeté de la foy Chreſtienne, à la foy d'vne Legẽde. Or, cõtre toutes ces preuues, ils ne peuuẽt alleguer de l'Eſcriture, qu'vn paſſage dont ils ont hõte, à ſçauoir, ce q eſt en la fin de la premiere Epiſtre de ſainct Pierre, [l'Egliſe qui eſt en Babylone vous ſaluë.] Ie ne veux pas nier que Euſebe, & Beda, & ſainct Hierome, n'ayẽt interpreté la date de ceſte Epiſtre de Rome, mais bien accepte-ie volontiers que ils confeſſent, qu'ils ne peuuent authoriſer le ſiege de Rome en l'Eſcriture, qu'en recognoiſſant qu'elle eſt appelee Babylone, par leur pretendu fondateur meſmes. Que s'ils m'alleguent que c'eſt vne opi-

Linus in paſſione beati Pauli.

Euſeb. li. 2.

opinion receuë & commune, que sainct Pierre a esté à Rome, outre les diuersitez que nous auons notees cy dessus, ie respons, qu'il n'est pas question d'vne opiniõ, mais d'vn article de foy, sur quoy on en veut bastir plusieurs. Que S Hieroſme prestre de Rome explicant ce passage: Voicy ie vous enuoye des Prophetes, des Sages & des Scribes, &c. allegue pour exemple S. Estienne lapidé, & S Pierre crucifié par les Iuifs: bref, que le Papat est dõc fondé sur opinion, & nõ sur vne Foy certaine & indubitable.

Hieron. in Matth. lib. 4. c. 23.

Mais accordant à l'opinion qu'il y ait esté (car ie ne debats que pour monstrer l'incertitude, de ce qu'ils pretendent le plus certain,) Ie demande si ç'a esté en qualité d'Eueſque, ou en qualité d'Apoſtre. Si comme Eueſque ou Preſtre, (car lors nous ſcauons que ce n'eſtoit qu'vn,) ils eſtoyent attachez chaſcun à ſa ville, & à ſon Egliſe, comme il appert és Actes, & en l'Epiſtre à Tite, & pourtant l'Eueſque de Rome ne peut rien pretendre ſur les autres, car nul ne transfere que le droict qu'il a. En apres, Que ne choiſiſſent-ils pluſtoſt S. Paul pour Eueſque, veu qu'il appert par l'Eſcriture ſaincte, qu'il y a preſché vn long temps? Dauantage, Que reſ-

Actes. 14. Tite 1.

Actes. 10.

pondront-ils à l'Eueſque d'Antioche, qui y eſt plus clairement fondé que l'Eueſque de Rome, à ſçauoir, en texte d'Eſcriture expres? Car d'alleguer ceſte belle reuelatiõ du ſiege de Pierre transferé d'Antioche à Rome, qui ſe lit au Decret de Gratian, ils s'en moqueront comme d'vn ſonge. Et que reſpondrõt-ils à ſainct Gregoire meſmes, qui dit que les Eueſques d'Alexandrie & d'Antioche ſont ſucceſſeurs de S. Pierre comme celuy de Rome, & aſſis en la chaire de Pierre? Si comme Apoſtre, Pierre à authoriſé le ſiege de Rome: nous ſçauons que la charge d'Apoſtre n'eſtoit point liee à vne ville, ny à vne prouince, ny à vne nation, mais eſtenduë par tout le monde: & ſi on la veut aucunement borner, ceſt par l'eſprit de Dieu, qui a voué l'Apoſtolat de Pierre aux Iuifs, & de Paul aux Gentils, enuoyant l'vn aux Gentils, dit S. Hieroſme, & colloquãt l'autre par vne ſiguliere prouidẽce en Iudee. S'enſuyura donc qu'auec meſme droict tous les lieux où Pierre a prẽſché aurõt la Primauté, c'eſt à dire, qu'il y aura infinies Primautez, & par conſequent pas vne. Item, que la ſucceſſion de Rome deburoit pluſtoſt eſtre priſe de Paul que de Pierre, car Rome eſt des Gentils. Item, que tous les

12. q. 1. Rogemus.

Grego. in Regiſtro. 991. ad ruloguum Alexand.

Galat. 2.

Hieron. in epi. ad Galatas c 2.

les passages adressez à sainct Pierre sont mal alleguez par eux, d'autant que la succession n'est pas tiree de luy. Il y a plus, car le Cardinal Cusan leur maintient que tous Euesques sont indifferemment de S. Pierre, dont s'ensuit qu'ils ont tous le priuilege de son siege, & que comme l'vn a peu errer, aussi peut l'autre, S'ils dient que sainct Pierre ait fondé l'Eglise de Rome, il est faux, car long temps auparauant ce qu'ils diēt, Sainct Paul leur escriuoit, que la renommee de leur Foy estoit espanduē par tout le monde. Que si c'est pour ce seul respect qu'il y est mort, ie dis qu'aussi est sainct Paul, lequel par expres commādement de Dieu y estoit allé. Ie dis, que S. Hieroſme escrit qui a esté crucifié en Iudee: bref ie dis, que l'apostre S. Iean, qui a vescu plus que tous les Apostres, & trente ans pour le moins apres S. Pierre selon leur conte, & qui a escrit tout le dernier, dit bien que Christ predit à Pierre que par sa mort il le deuoit glorifier, mais il ne fait point mention du lieu où s'en deuoit glorifier le Pape, qui n'estoit pas certes à celer, pour le bien & salut de tout le monde, si de ceste Primauté dependoit l'estat de l'Eglise. Mais ie demande derechef, qui se veut porter pour heritier de

Cardi. Cusan. lib. 2. de cōcord. catho. c. 13.

Marsil. Padua. lib. 2. c. 17.

Roma. 16.

Hieron. in Matth. lib. 4. c. 23.

sainct Pierre, ou l'Egliſe Romaine, ou le Pape? Si l'Egliſe Romaine, comme il ſemble que le Pape Calixte luy cede, il n'eſt donc plus queſtion d'vn Pape, n'y d'vn ſeul homme, n'y d'vne ſucceſſion perſonnelle. Car l'Egliſe eſt vn corps, & vn corps ne meurt point que ſucceſſiuement en ſes parties, & à qui ne meurt point, il ne faut point de ſucceſſeur. Si ceſt le Pape, il ne faut donc plus que l'Egliſe de Rome ſe die chef de l'Egliſe, n'y qu'elle die plus, comme la Sorbonne. [La chaire de Pierre eſt pour l'Egliſe, & non l'Egliſe pour la chaire de Pierre,] car elle n'eſt qu'vne partie de la ſucceſſion. Et ſi cela auient, ie demande que ſera deuenuë l'Egliſe, & le miniſtere d'icelle, quand le chef en aura eſté Heretique & Atheiſte, quand il y aura vn ſchiſme de trente ou quarante ans ſans Pape, comme ſouuent il s'eſt veu quand Ieanne ſera en la place de Pierre, &c. Mais auant qu'ils nous reſpondent, il faut qu'ils vuident ce different entr'eux, & s'il plaiſt à Dieu, auant qu'ils en ſoyent d'accord, la ſucceſſiõ pretẽdue ſe ruinera.

Canõ. Nõ dicet. diſt. 10.

Magiſter Ioan. Pariſienſis. lib. de Poteſt. Regia & Papali.

Litere. Academie Pariſienſis apud Theod. à Nicẽ. tract. 6. c. 15.

Concilij Gallicanũ anno domi. 1407. & 1408.

Or, encor que nous les puiſſiõs reietter tout en vn mot, n'eſtãs fondez en vn ſeul mot de droict diuin, ſi eſt-il bon de voir de temps en temps, comme ils ſont fondez

dez de droict humain & positif.

Ils tiennent que S. Pierre a esté crucifié sous Neron, l'an de nostre Seigneur soixãte & neuf, & que Clemẽt luy succeda. Les autres disent Linus. S. Iean donques, voire S. Iaques mesmes, si nous croyons les liures supposez à Clement, auroyent obey à Clement comme chef de l'Eglise. Car il succedoit, comme ils disent, à l'authorité de Pierre, & ne deuoit pas moins auoir d'authorité que les Papes d'auiourd'huy, qui dispẽsẽt des Epistres de S. Paul. Grãd cas que l'Eglise Primitiue, quãd elle dressa le Canon des liures qui deuoyẽt auoir authorité en l'Eglise, y insera bien ceux de Iaques & de Iean, & ne se souuint point des liures de Clement heritier principal du S. Esprit, en vertu de la chaire de S. Pierre. Grand cas encor que ce Clement ait tenu si peu de conte d'vne succession si necessaire à l'Eglise, veu qu'en l'Epistre qu'il escrit à Iaques Eueſque de Hierusalem, il l'appelle frere du Seigneur, Eueſq; des Eueſques, & gouuerneur de l'Eglise de Hierusalem, & de tous les autres qui sont par tout le monde. Mais, grand cas encor, qu'il s'en trouue de si impudens, en la lumiere des bonnes lettres qui luit auiourd'huy, que de fonder la Papauté sur

Clement epist. 3.

ces beaux liures de Clement, eſquels, tant ils ont eſté mal habiles fauſſaires, Clemẽt eſcrit à S. Iaques, apres la mort de ſainct Pierre, & luy enſ gne l'inſtitution de noſtre Seigneur, comme ainſi ſoit que l'Eſcriture teſmoigne, que long tẽps auparauãt S. Iaques auoit eſté martyrizé en Hieruſalẽ, & qu'ores qu'il euſt veſcu, c'eſtoit à luy à enſeigner telles choſes à Clement. & non à les apprẽdre de luy. Et c'eſt toutesfois vn des plus notables autheurs qu'ils nous puiſſent alleguer: Paſſons plus outre.

Nous tenons le Symbole des Apoſtres dés l'origine de l'Egliſe Chreſtiẽne. Nous y trouuons bien l'Egliſe Catholique. Mais ceſt article de foy du Pape Boniface 8. n'y eſt point, Que pour eſtre ſauué il faut reconnoiſtre le Pape pour ſouuerain Seigneur.

Cypr. de ſimplicit. prælator. S. Cypriã dit. [Il n'y a qu'vn Eueſché en tout, duquel vn chaſcun Eueſque tient ſa part en indiuis.] Item, [Que nul de ſon temps ne s'eſt dit ne faict Eueſque des Eueſques, ny a aſſuietti ſes compagnõs par tyrannie à ſon obeiſſance.] Item, ſe plaignant que les profanes & ſchiſmatiques ſe retiroyent par deuers l'Eueſque de Rome, il dit, [qu'il n'y auoit que quelques gens

Idem in sẽtentiis Epiſcoporum. Idẽ lib. 1. epiſ. 5.

7. q. 1. Nouatianus. Verſ. item Epiſcop. in decreto.

gens perdus & deſeſperez qui le fiſſent. ſe faisás accroire que les Eueſques d'Afrique euſſent moins de puiſſance que l'Eueſque de Rome. Et de fait il n'appele Stephanus & Cornelius Eueſques de Rome, que freres & compagnons, & traicte bien rudement Stephanus en pluſieurs endroicts. Bref, peu apres ſa mort, l'Egliſe Aphricaine decreta au Concile de Carthage, que nul ne fuſt nommé Prince des Preſtres ou premier Eueſque, mais ſeulement (ſelon la dignité des villes) Eueſque du premier ſiege. Irenee reprend bien viuement Victor Eueſque de Rome, qui par vne impudente ambition auoit excommunié les Egliſes d'Aſie pour le different de la Paſque. [Les Preſtres, dit-il, qui ont tenu la Preſtriſe de l'Egliſe, à laquelle tu preſides maintenant, Anicetus, Pius, Hyginus &c. n'en ont pas fait comme toy, ny ceux auſsi qui eſtoyent auec eux.] Tertulliá qui d'ailleurs defere beaucoup à ſainct Pierre, ſe mocque de l'Eueſque de Rome & de ſon ambition, qui ſe monſtroit deſlors, & encor qu'il face vn long narré des louãges de l'Egliſe de Rome en quelque lieu: ſi ne touche il pres ne loing à celle qui ſeroit principale, à ſçauoir, ſi elle eſtoit le ſiege infallible du S.

Concilium Aphr. can. primæ ſedis.

Iren. ex Euſeb. lib. 5. c. 26. & epi. 24.

Tertull. de præſcrip. hæret.

Eſprit, par la ſucceſsiõ de S. Pierre. Or, ce ſont-là toutesfois les premières de toute l'antiquité, & au temps deſquels l'Egliſe de Chriſt a flory plus que iamais.

Au temps de Conſtantin, comme l'Egliſe eut plus de liberté, auſsi y eut-il plus d'ambition, & commencerent les Eueſques à penſer aux Mitres, qui ne penſoyẽt auparauant qu'aux Martyres. Le Concile de Nice tant celebre, fut lors conuoqué par l'Empereur Conſtantin, pour decider le faict d'Arrius. Les deputez de l'Eueſq; de Rome y eſtoyent, mais aſsis ſeulement au quatrieſme lieu. Meſmes vn Decret y fut faict, par lequel ſont attribuez à chaque Patriarche certains limites, eſquels le Canon leur donne pareille authorité, que l'Eueſque de Rome ſouloit auoir ſur les Egliſes prochaines de ſa ville. Ils ont taſché en infinies façons de corrompre les Canons de ce Concile, comme les hiſtoires nous teſmoignent. Mais le Cardinal Cuſan alleguant ce Synode, reconnoiſt la verité en ces mots. [Par là voyons nous, dit-il, combien le Pape a acquis de noſtre temps d'authorité, outre les ſacrees conſtitutions anciennes, & tout par la continuatiõ & couſtume d'vne obeiſſance ſubiectionnelle.] Cependant Iules ne s'y oppoſa

Can. 6. Nicẽ. Synodi.

Euſeb. lib. 10. ch. 6.

Cardin. Cuſan. lib. 2. de Concord. Cathol. c. 12.

posa point, & ses Legats n'alleguerent point aux Peres du Concile leur [*Tibi dabo,*] ny [*Pasce oues meas,*] car ils n'y auoyẽt pas encor tant estudié, mais acquiescerent à l'ordonnance du Concile, qui depuis fut confermee par les Conciles d'Antioche & de Constantinople. C'est enuiron ce temps qu'ils veulent supposer la Donation de Constantin au Pape Sylvestre, refutee par tant de gens doctes, il y a long temps, & qu'il n'y a plus que les ignorans qui la croyent. Mais s'ils croyent l'Original q̃ est gardé au Vaticã, en la Bibliotheque du Pape, en lettres d'or, Qu'ils croyẽt aussi ces mots, q̃ l'Escriuain a adiousté à la fin : [*Quam fabulam longi temporis mendacia finxit,*] en ces propres mots de mauuais Latin, c'est à dire, C'est vne Fable, q̃ la menterie ancienne a forgee. Ou s'ils en veulent croire la Legende du Pape Sylvestre, qu'ils croyent aussi ce qu'elle dit, que lors fut ouye vne voix du Ciel, disant, [*Hodie effusum est venenum in Ecclesiam.*] c'est a dire, auiourd'huy est respandu le poison au milieu de l'Eglise.

Conci. de Antioche. c.23.

Concile de Constan. ca.2.

Extraict du Vaticã.

Legẽda B. Sylvestri.

Au premier & au second Concile d'Ephese, Cyrillus & Dioscorus Patriarches d'Alexandrie presiderent, encor que l'Euesque de Rome y eust ses deputez.

Leo Pap. epist.45.

Et ne faict rien de dire, que le second n'eſtoit pas legitime. Car cela ne ſe connut que par l'iſſuë, mais ſuffit qu'au commẽcement, & lors qu'on penſoit qu'il fuſt biẽ legitime, & que comme en tel, les ceremonies s'y obſeruoyent, Leon Eueſque de Rome, n'y ſes deputez ne debatirent point le premier lieu, parce qu'ils ne s'y ſentoyent pas biẽ fondez. Au Concile de Chalcedoine conuoqué par l'Empereur Martian, Leõ Eueſque de Rome preſida, là où il eſt nommé Archeueſque comme les autres. Mais l'hiſtoire dit, qu'il requit l'Empereur & l'Imperatrice d'y preſider, à cauſe qu'au ſecond Concile d'Epheſe, Dioſcorus Patriarche d'Alexãdrie abuſãt de ſon authorité, auoit approuué l'hereſie d'Eutichez, dont il eſtoit queſtion. Or, ce qu'il le demande de grace, monſtre aſſez qu'il ne luy eſt pas deu, & ſi ceſte fois ſe deuoit tirer en cõſequence, auſsi deuroit, ce que Cyrille preſida au premier d'Epheſe, pour tous les Eueſques d'Alexandrie. Et de fait, au cinquieſme Concile de Conſtantinople ſon ſucceſſeur ne conteſta point, quand Menas Patriarche du lieu y preſida. Au Concile d'Aquilee, Oecumenique, S. Ambroiſe Eueſque de Milan preſida, & ne s'y fait aucune mention

Leo Papa in Epiſtolis. Socra. hiſto. Eccleſ. lib. 5. c. 10

Leo in epiſt. Poposceram. & Multa mihi in omnib. ad Martianũ Auguſt.

tion de l'Eueſque de Rome, encor que ce fuſt en Italie. Mais voicy la queſtion definie parties ouyes, par arreſt d'vn Concile. L'Eueſque de Rome entreprenoit beaucoup en titre de Patriarche ſur les Egliſes d'Afrique, & les ſchiſmatiques d'Afrique paſſoyent volontiers vers luy, pour y trouuer ſupport, dont le Concile Mileuitain, où S. Auguſtin eſtoit, auec vn bon nombre de Peres, prononça pour excommuniez tous ceux qui appelleroyent outremer. L'Eueſque de Rome s'en ſentant greué, enuoya au Concile de Carthage 6. où eſtoit auſsi S. Auguſtin, pour auoir droict ſur ce faict, lequel fuſt ſi lõg temps debatu, que Zoſinius, Boniface & Celeſtin Eueſques de Rome, pendant ce Concile ſuccederẽt l'vn à l'autre. Aurelius Archeueſque de Carthage, nonobſtant que leurs Legats y fuſſent, y preſida, & fut finalement l'arreſt prononcé en ceſte ſorte. [Que l'Eueſque de Rome n'euſt à receuoir ceux qui ſeroyent excommuniez par les Eueſques d'Afrique, ny receuoir les appellations de ceux qui par eux auroyent eſté condamnez, & que tous ceux qui appelleroyent à luy fuſſent tenus pour excommuniez.] Les raiſons de ce Concile contenues au chap. 105. és lettres du Syno-

1. Volum. concilio. in Cõcilio Mileuitano. & Cõcil. Carthagin. 6.

Cap. 105. Concilii Chartag 6.

de à Celestin Euesque de Rome, sont celles-cy, Qu'il n'y a nul Cõcile qui l'ait ainsi decerne. Au contraire que le Concile de Nice commet le Clergé & les Euesques de chasque Prouince au Metropolitain. Qu'a vne chacune Prouince, la grace du sainct Esprit ne defaudra point pour discerner l'equité des causes. Que chascũ pouuoit appeler au Concile Prouincial, s'il se sentoit greué, & qu'il estoit plus croiables que Dieu inspirast vne grande assemblee de prestres en vn Concile, que non pas vn hõme seul. Et par ce que l'Euesque de Rome requeroit d'enuoyer ses Legats sur les lieux, pour cõnoistre des faicts, respondirent, qu'il ne se trouuoit aucũ Synode qui l'eust ordonné, & qu'aussi il ne se feroit point. En ce Cõcile où ils eurẽt temps de songer toutes leurs defẽses, vous ne trouuerez point que la Primauté soit fõdee en droit diuin: moins encor, ce qu'ils appelẽt Plenitude de puissance. Et de fait, pour en decider on n'enuoye point fueilleter les Escritures, esquelles sainct Augustin qui estoit là present l'eust bien sceu trouuer, si elle y eust esté, mais bien les quatre originaux du Concile de Nice, qui estoyent gardez au quatre sieges Patriarchaux. Cependãt Gratiã cõpilateur de leur decret, a

Can. Placuit 2. q. c. 4.

esté

eſté ſi ſottement malicieux, que recitant ce Canon du Cõcile de Charthage. [Qu'õ n'appellaſt point outre mer,] il adiouſte, [Fors qu'à l'Eueſque de Rome,] comme ainſi ſoit que le Canon a eſté faict expres contre luy, toutes ſes raiſons ouyes & debatuës au contraire. Et de ce paſſage on peut eſtimer combien on doit attribuer d'authorité à leurs Canons, citez auec telle fidelité. Au Concile de Carthage tenu ſous l'Empereur Maurice enuirõ l'ã 600. La matiere de la Primauté fut auſſi amplemẽt debatuë, par ce que Iean Eueſque de Conſtantinople, fauoriſé de l'Empereur Maurice, en vertu de la ville de Conſtãtinople, s'appeloit Eueſque des Eueſques, & Eueſque vniuerſel. Et Maurice le ſouſtenoit, pour r'abaiſſer l'ancienne Rome, par ce que l'Empire eſtoit trãſferé en Orient, & l'Italie cõme laiſſee en proye aux peuples Septentrionaux. Qu'on liſe tous les Canons de ce Concile là, ils prononcent Anatheme, non ſur l'Eueſque de Cõſtantinople, mais ſur tous ceux vniuerſellement qui prendront le tiltre d'Eueſque vniuerſel.

Cõcil. Carthagin. 7.

Tous les docteurs anciens qui ont veſcu au temps des ces Conciles, meſmes les Latins qui deferoyẽt beaucoup à l'Eueſ-

ché de Rome, cõme leur plus proche Patriarchat, nous teſmoignẽt le meſmes. Athanaſe, encor qu'il fuſt bien tenu au ſiege Romain, qui l'auoit receu en ſon exil. [Tous les Apoſtres ont eſté eſgaux en hõneur & en puiſſance, dit-il.] S. Hieroſme preſtre Romain. [S'il eſt queſtion de l'authorité de tout le monde, le mõde eſt plus grand qu'vne ville. Pourquoy aſſuiettis-tu l'ordre de l'Egliſe à peu de gẽs? D'où viẽt ceſte preſomptiõ? Par tout où il y a Eueſque, ſoit à Rome, ſoit à Agobio, ſoit à Cõſtantinople, ou à Rhege, il eſt d'vne meſme dignité & d'vne meſme preſtriſe. Les richeſſes, ou la pauureté ne le font, ny ſuperieur, ny inferieur.] Itẽ, [Il y a, dit-il, en chaſcune Egliſe vn Eueſque, vn Archidiacre, vn Archipreſtre, & tout l'ordre de l'Egliſe conſiſte en ces gouuerneurs.] Il s'enſuyuoit puis qu'il eſtoit queſtion de l'vnité, qu'il adiouſtaſt vn Eueſque par deſſus les autres Eueſques, il n'en parle point. S. Auguſtin a eſcrit vne Hiſtoire, qui vuide ceſte matiere tout net. Donat des Caſes-noires duquel les Donatiſtes ont le nom, auoit griefuement accuſé Cecilien Archeueſque de Carthage. Conſtantin l'Empereur, commet ceſte cauſe qui eſtoit ſimplement Eccleſiaſtique à Miltiadez

Athanaſe en l'epiſ. ad liberum epiſc. Rom.

Hieron. in epi. ad Euagritum. repetitur in decreto Gratiani.

Hierõ. ad Nepotianum.

Aug epi. 162. In Breuiculo collationis cõtra Donatiſtas & paſſim.

Miltiadez Eueſque de Rome, & à quelques autres Eueſques d'Italie, Gaule & Heſpagne. Si c'eſtoit ſa iuriſdiction ordinaire, il n'y falloit point de commiſſion d'Empereur, & c'eſtoit à luy à choiſir ſes aſſeſſeurs, & non à les receuoir. Mais voicy plus. Donat eſtant condamné en appela par deuant l'Empereur, lequel renuoye l'appellatiõ à l'Archeueſque d'Arles, pour approuuer ou improuuer la ſentence de l'Eueſque de Rome. Sur quoy faut noter, que tant l'Eueſque de Rome que celuy d'Arles, quand aux perſonnes, changerent vrayement, car Melciades mourut, & Marin, qui anoyent aſſiſté à Rome au premier iugement: & au ſecond qui fut tenu en Arles preſida Martiã Eueſque d'Arles, eſtãt lors Eueſque à Rome Sylueſtre 1. Par ainſi Arles a iugé apres Rome, & toutes deux par commiſſion de Conſtantin. Ie demãde donc en ce fait icy qui en vaut vn million, où eſt la Primauté, où eſt la iuriſdiction ſans appel, où eſt la conoiſſance de toutes appellatiõs, & ceſte plenitude de puiſſance d'ont ils parlent tãt? Et toutesfois c'eſt ce Conſtantin, duquel ils ſe vantent tant, & qui à leur conte, s'eſt deſpouillé de ſon Empire pour les en veſtir. Chryſoſtome dit. [Quiconque d'en-

Homil. 45 ſur S. Mat. cap. 23.

tre les Eueſques deſirera la primauté en terre, trouuera confuſion au ciel, & celuy qui affectera d'eſtre le premier, ne ſera point mis au nombre des ſeruiteurs de Chriſt.] Gregoire le Grand, Eueſque de Rome, lors que l'Eueſque de Conſtantinople s'attribuoit primauté, ne dit point qu'il faict tort à ſainct Pierre, ou qu'il retient & vſurpe le droict des Eueſques de Rome, mais bien il proteſte, que c'eſt vn tiltre profane plein de ſacrilege, & precurſeur de l'Antechriſt, que c'eſt dire auec Lucifer, ie ſeray au deſſus des nuës, & m'eſgaleray au Dieu ſouuerain: que nul de ſes predeceſſeurs ne la entrepris par deſſ⁹ ſes freres & compagnons. Que s'il y en auoit vn, ceſtuy la tombant, toute l'Egliſe tresbucheroit auec luy. Que ce ſeroit deſtruire toute la Chreſtienté: & apres pluſieurs tels propos prononce ceſte parole vniuerſelle. [Quicõque s'appelle Eueſque vniuerſel, ou appete d'eſtre ainſi nõmé, eſt precurſeur de l'Antechriſt, d'autant qu'il ſe prefere par orgueil à tous.] Quãt eſt de luy il le refuſe tout à plat, & prie Eulogius Eueſque d'Alexandrie de ne luy attribuer point ce nom orgueilleux. Recõnoit que les Eueſques d'Alexandrie & Antioche ſont aſſis en la chaire de pierre, comme ceux

Grego. Magnus lib. 4. epiſt. 76. 78. 80. 85

Lib. 6. epiſt. 188. & 194.

Can. Nullus ex epiſt. Pelagij Pape, diſt. 99.

Epiſt. ad Eulogiũ li. 7. 30. in regiſtro.

ceux de Rome. Bref, Que Pierre, Paul, André, Iean, &c. ſont tous chefs particuliers du peuple qu'ils gouuernent, mais tous membres ſous vn chef, qui eſt Chriſt, encor qu'ils tiẽne Pierre pour le prémier d'ẽtre eux. Ie pric les lecteurs de s'esbatre à lire ſur ceſte matiere les epiſtres de S. Gregoire, & ils y trouueront la cõdemnation de ceſte primauté plus expreſſe encorque ie ne dis. En ſomme, les Empereurs ont conuoqué les Conciles generaux, & les Patriarches & Metropolitains les Nationaux & Prouinciaux. Les Patriarches ont preſidé chaſcun au ſiege de ſon Patriarchat, & non l'Eueſque de Rome ny ſes deputez és Conciles vniuerſels. Les patriarches ou Archeueſques n'ont point eſté querir leurs manteaux à Rome, mais ont eſté canoniquement eſleus ſur les lieux. L'Eueſque de Rome (cõme il appert par les epiſtres meſmes de Gregoire le Grãd) quand il a eſté eſleu, leur a exhibé ſa confeſſion de foy par vne epiſtre ſynodale, comm'eux à luy. Chaſcun d'eux a eu la cẽſure Eccleſiaſtique ſur les ſiens, & nul n'a appelé d'eux, ny meſmes des Eueſques d'outre-mer, qui n'auoyent point de patriarche au ſiege de Rome. Ie demande donc, par quelle marque ils nous peu-

uent monſtrer la primauté en l'Egliſe ancíene, meſmes de droict humain & poſitif? Et toutesfois nous voicy paruenus de temps en temps, & de Concile en Concile, iuſques en l'an 600. & plus, de noſtre Seigneur, auquel temps Phocas tua l'Empereur Maurice ſon maiſtre, & enuahit l'Empire, & pour acquerir la bonne grace des Romains, apres vn ſi malheureux parricide, gaigna Boniface 3. leur Eueſque, en le declarant chef de l'Egliſe, & Eueſque des Eueſques, contre ce que Gregoire ſon predeceſſeur auoit ſi ardemmẽt combattu. Si l'Egliſe a eſté ſi long tẽps ſans chef, que faiſoyent donc les membres. Si Ieſus Chriſt l'eſtoit lors, pourquoy moins maintenãt? Item, d'où vient que lors que l'Eueſque de Rome n'eſtoit point reconu pour tel, elle eſtoit en telle vigueur, & q̃ depuis elle ſoit touſiours allee en declinant? Item, eſt-il croyable que toute l'Egliſe ancienne ait ignoré ceſte doctrine ſi ſalutaire, cachee en l'Eſcriture Saincte, & q̃ Boniface troiſieme ait eſté le premier qui l'ait trouuee? Que ces priuileges ſi neceſſaires ayent eſté cachez ſix cens ans durant, aux plus heureux ſiecles, & aux plus cler-voyans perſonnages qui ayent iamais eſté? Que tant d'Empereurs Chreſtiens

stiens n'en ayẽt tenu conte, & qu'vn Phocas meurtrier execrable, ait esté le premier pour les authoriser? Mais comme la Papauté deuoit naistre des ruines de Rome, & la seconde beste de la charongne de la premiere, aussi estoit-il fatal que la Primauté de l'Eueſque de Rome, comme celle du premier Roy, fust fondee & bastie sur vn Parricide.

Contre ces decrets de Conciles vniuersels, ils n'ont point de honte de nous alleguer ces beaux liures de Clemẽt, dõt nous auons cy deuant parlé. Ceste ridicule epistre d'Anaclete, Que Cephas est autant à dire que Chef de l'Egliſe, ceste Authentique reuelation du Pape Marcel, du siege de Pierre transferé d'Antioche à Rome, & tels autres fatras du Decret, dont les leurs mesmes se moquent. Aussi quelques epistres du Pape Leon, qui s'en faisoit croire tant qu'il pouuoit en l'Egliſe Latine. Mais nous sçauons que nul n'est iuge en sa cause propre, & si cõme dit Gerson & Panorme, vn lay se peut opposer auec l'Escriture Saincte, à tout vn Concile qui s'en desuoye, à plus forte raison se peut opposer toute l'Egliſe primitiue, auec tous les Conciles, six cens ans durant, à la tyrãnie d'vn homme seul, qui n'allegue que

Distin. 22. c. Sacrosan. 12. q. c. rogamus. Cardin. Cas. lib. 2. c. vlt.

ſa propre ambition, & toute l'Eſcriture Saincte, auſſi aux epiſtres decretales de quelques Papes, ſuppoſees encor pour la pluſpart ſous le nom des Anciens.

Ambition des Eueſq. de Rome.

Ie ne veux pas nier toutesfois, que de bonne heure les Eueſques de Rome n'ayent taſché d'eſtablir à Rome vne Monarchie du ſpirituel, à l'exẽple de la tẽporelle qui leur en faiſoit enuie. Car l'Egliſe de Dieu commẽça par Abel, dit S. Auguſtin, & Babylone par Cain, & auſſi ne faut-il point douter que bien toſt apres les fondemens de l'Egliſe Chreſtiẽne, Satan n'ait ietté les fondemẽs de l'Antechriſt. Dés le temps de ſainct Paul le myſtere d'iniquité commençoit, quand l'vn ſe diſoit d'Apollo, & l'autre de Paul, & l'autre de Cephas, Victor Eueſque de Rome entreprit biẽ d'excommunier toute l'Aſie pour vne feſte de Paſques, mais il en fut viuemẽt repris par Irenee. Stephanus auſſi de receuoir les Schiſmatiques d'Afrique, cõtre la ſentence des Egliſes doutre-mer, mais Cyprian l'appelle orgueilleux & ignorãt, & le Concile d'Afrique tenu enuiron le meſme temps s'y oppoſe. Iules au temps de Conſtantin commençoit à eſtablir ſon Empire, mais le Cõcile de Nice luy limita ſa puiſſance, le reduiſſant au modelle des autres

1. Cor. 1. 2. Theſſ. 2.

Euſe. li. 5. cap. 20. Ireneus epiſt. 24.

Cypr. li. 4. epiſt. 6.

autres. Meſmes au Concile de Carthage ſixieme, auquel aſsiſta ſainct Auguſtin, trois Eueſques de Rome l'vn apres l'autre furent bien ſi impudens, que de falſifier le decret du Concile de Nice, produiſans au lieu, les articles du Cõcile de Sardes, corrompu encor & falſifiez, pretendans que de toutes parts on peuſt appeler à l'Eueſque de Rome. Mais les Peres du Concile ſceurent bien dire qu'il ne falloit pas adiouſter foy à leurs productions, & r'enuoyerẽt aux originaux, & iceux veuz prononcerent tout le contraire. Leon premier reçeut Eutichez condamné par Flauian Eueſque de Conſtantinople, & le maintint vn temps contre luy, dont ſon hereſie print pied, qui pouuoit eſtre eſteinte de premier coup. Mais nul n'approua ceſte vſurpatiõ. Bref, des le tẽps de Chriſoſtome l'ãbition eſtoit deſia ſi grãde entr'eux, qu'il ſe plaint, que pour obtenir la primauté, les Eueſques de Rome ont rẽply les tẽples de ſang, & pollu la Cene du Seigneur de meurtres, iuſqu'à en ruiner les villes toutes entieres. Et qui voudra voir les guerres Ciuiles, car ils les nõmẽt ainſi, qui furent à Rome entre Damaſus & Vrſicin⁹, au tẽps de S. Hieroſme, à qui d'eux ſeroit Eueſque, & depuis entre Laurẽtius &

Concil. Carthagin. 6. c. 5. 4. 101. 105

Ruffinus li. 11 cap. 10. hiſto. eccle. Ammianus Marcel. lib. 27.

Liber Pōtificalis.

Symmacus, les pourra lire dedans Ruffin, Ammian Marcellin, & leur liure Pontifical meſmes. Mais quoy qu'il en ſoit, toutes les contentiōs faictes par les Eueſques de Rome, en l'ancienne Egliſe, voire iuſques au temps du parricide Phocas pour la Primauté, ſont autant d'argumens, voire d'arreſts prononcez de ſiecle en ſiecle contr'eux, d'autant qu'ils ont touſiours perdu leur cauſe, quelque inſtance qu'ils ayent faicte, & quelques diligens qu'ils ayent eſté à la plaider.

Rome a eu le premier lieu & cōment.

Ils m'obiecteront que pour le moins l'Eueſque de Rome a tenu le premier lieu entre les Patriarches. Ie l'accorde, mais ie nie que ce fuſt pour commander aux autres. Et de faict, il eſt dit par expres, qu'il ne ſe dira point Eueſque vniuerſel, mais ſeulement Eueſque du premier ſiege. Ie dis dauātage, que ce n'a point eſté en qualité de ſucceſſeur de S. Pierre, & moins en vertu des paſſages alleguez de l'Eſcriture Saincte. Mais par ce qu'il falloit és ſeances vn premier & vn ſecond lieu ſelon l'ordre humain, ie dis que cela eſtoit ordonné, en conſideration du rang que tenoit la ville de Rome par deſſus les autres. Si par l'Eſcriture, ce ſeroit vn grand cas, que ſix cens ans durant, ces myſteres là euſſent

C. Prime ſedis, & ca. nullus. d. 99.

eſté

esté chachez à l'Egliſe. Si pour le reſpect du fõdateur, pourquoy pluſtoſt qu'Antioche & Alexandrie ſelon ſainct Gregoire, ou que toutes autres Eueſchez, ſelon Cuſan, qui dit que tous Eueſques ſont ſucceſſeurs de S. Pierre, pareils en dignité eſſentielle, quoy que differens en adminiſtration, comme les Eueſques d'Eſpagne meſme, ont diſputé au dernier Concile de Trente? D'auantage que Hieruſalem n'eſt elle la premiere, & nõ la quatriéme, veu que le Salut du monde y a preſidé? Ou pourquoy Antioche, dont ſainct Pierre a eſté Eueſque, eſt-elle poſtpoſee à Alexandrie, qui n'allegue que la ſucceſſion de ſainct Marc ſon diſciple? Bref, que leur a faict ſainct Iean le diſciple bien-aymé du Seigneur, qui a ſi long-temps preſché en Epheſe, laquelle toutesfois n'eſt point entre les Patriarchales? Ou quel nouueau Apoſtré a fõdé Conſtantinople, trois cẽs ans apres la mort du Seigneur, pour luy attribuer le ſecond ſiege? Mais il n'y a celuy qui ait vn peu de iugement, qui ne remarque aſſez, que toute la preeminence des ſieges eſt procedee du rãg que tenoyent les villes, lors de l'eſtabliſſement de la religion Chreſtienne.

Gregor. in regiſtro. 91. epiſtola ad Alexand. epiſcopum. Cuſanus li. 1. c. 6. & 13.

Rome eſtoit lors le ſiege de l'Empire,

& la ſplẽdeur du monde: les lettres y fleuriſſoyent: C'eſtoit l'abord de tous les peuples de la terre: & pourtant, quand les Eueſques eſtoyent enſemble, on deferoit par hõneſteté le premier lieu à l'Eueſque de Rome. Semblablement, nous liſons és Hiſtoires, qu'Alexandrie & Antioche eſtoyent apres Rome les plus celebres, & ſelon le degré que tenoyent les gouuerneurs, auſsi l'ont tenu les Eueſques. Quãt à Hieruſalem ç'a eſté tant pour l'origine de la vraye religion, qu'auſsi qu'elle ne tenoit pas petit lieu: car Pline la nommẽ Chef de tout l'Oriẽt: mais encores ſa place luy a-elle eſté mal gardee, depuis qu'elle eut perdu ſa premiere ſplẽdeur. Depuis Conſtantinople vint a eſtre baſtie qui fut apelee la ſecõde Rome. Et lors auſsi nous voyons que le Concile de Conſtantinople ou eſtoyent 600 Eueſques luy donne le ſecond lieu, ce qu'il n'euſt pas fait, s'il euſt eu eſgard au degré du fondateur, & non au degré de la ville, en vertu de laquelle auſsi ceſte dignité luy eſt confermee par l'Empereur Iuſtinian. Aquilée en Italie eſtoit appelee ſeconde Rome. Auſsi y a-il eu vn Patriarchat eſtabli. Rauenne meſmes vn long-temps s'eſt tenuẽ non ſuiette à Rome, & a eu ſes Cardinaux à part,

Socrat. hiſt. Tr part. li. 9. cap. 13. 22. Diſtinc. c. Conſtantinopolis. Authenti. 131.

à part, & cõme Veniſe a commẽcé a s'agrandir, elle a eu le Patriarchat de Grado pour elle. Bref, qui regardera de païs en païs l'election des Patriarchats & Archeueſchez, n'y trouuera autre conſideration que celle là. C'eſt ce que dit le Pape Lucinus, allegué par Gratian. [Qu'on a premierement conſtitué les Primautez de l'Egliſe, ſelon l'ordre de la police temporelle.] Item le Pape Clemẽt meſmes. [Que là où eſtoyent les principaux preſtres des Payens, là ont eſté eſtablis les Primautez des Chreſtiens.] Ce qui eſt repeté en meſmes mots par Pierre Lombard au quatriéme liure des ſentences. Le Concile de Chalcedoine, auquel nonobſtant les inſtances du Pape Leon premier, le ſecond ſiege fut ratifié à la ville de Conſtantinople, vſe de ces mots. [Les Peres ont à bon droict accordé le priuilege du premier ſiege à l'ancienne Rome, à cauſe de l'Empire de ceſte Cité là, & nous auſſi meus de meſme cõſideration, accordons le ſecond à la nouuelle Rome.] Et en la douziéme actiõ du meſme Cõcile, la diſpute entre l'Eueſque de Nice, & l'Eueſque de Baſianopolis, eſt fondee ſur la dignité des villes. Et pour coupper tous tels differends, ce Canon y eſt paſſé. [Qu'ẽ celles villes ſeulement ſe-

Diſtinct. 80. In decreto Diſt. 21. ca. Decretis.

Lombard. lib. 4. diſt. 24. Concilium Chalcedon. ca. 1. & 12.

ront tenues pour Metropolitaines, auſquelles les Rois & Princes aurõt faict ceſt honneur par leurs ſtatuts.] Et le Concile de Thurin y a adiouſté. [Que ſi la ſuperiorité terrienne eſtoit trãſportee d'vne ville à l'autre, le droict d'Archeueſché ſeroit tranſporté tout enſemble.]Bref quand le ſiege de l'Empire eſt trãſferé à la nouuelle Rome, c'eſt à dire, à Conſtantinople, nous voyons que l'Eueſque du lieu s'attribue incontinent la Primauté, dont il la retiẽt encores tãt qu'il peut: & quãd meſmes le Parricide Phocas declara l'Eueſque de Rome chef de tous les Egliſes, Platine dit expres, que ce fut en cõſideration de ce que Rome eſtoit l'Anciẽ ſiege de l'Empire, dõt Cõſtantinople n'eſtoit que Colonie, ce que les autres diſent, *propter principalitatem vrbis*, pour la principauté de la ville. Voilà donc, que la Primauté pretendue de Rome ne procede point, ou d'ordonnance de Chriſt, ou de Priuilege de Pierre, mais de Romulus, & de ſes ſucceſſeurs, qui y ont baſty l'Empire, non, *inquam, à Petra, neq; à Petro, ſed à ſaxo Tarpeio*, non di-ie, de la Pierre, ny de Pierre, mais de la roche de Tarpeius ſur laquelle eſtoit baſtie Rome, ce que leurs Canoniſtes meſmes cõfeſſent, quand la verité leur donne

Concil. Taurinenſe cap. 1.

Platina in vita Bonif. 1.

93. & 95. diſtin. oſtienſis in ſũma de Maiorit. & obedient. & gloſſ. in ca. nouo. & 2. q. 7. puto. Cardinal. Cuſanus. lib. 2. c. 13.

donne la gehenne, [*Quod omnis Maioritas & minoritas, etiam Papatus, eſt de iure poſitiuo.* C'eſt à dire, que tous les degrez de petis, & de grands, meſmes la Papauté, ſont de droict poſitif, & d'ordonnance humaine.] Ie ſçay bien qu'ils ont vn decret d'Innocentius *Papa*, qui dit, qu'il n'eſt pas neceſſaire de changer la preeminence Eccleſiaſtique ſelõ la Ciuile, mais c'eſt en vn temps que le bon homme craignoit, que l'Empire n'attiraſt tout l'honneur en Orient, & ne s'auiſoit pas de l'expedient qu'ont bien ſceu trouuer ſes ſucceſſeurs, de baſtir leur grandeur des ruines de l'Empire de Occident. Et puis le decret d'vn homme n'eſt pas à preferer à tant de Conciles, veu meſmes comme aucuns d'eux diſent, que les decretales n'ont pas authorité par la volonté du Pape purement poteſtatiue, c'eſt à dire abſolue, mais entant ſeulement qu'elles ſont conformes aux Canons des Conciles. Que s'ils m'alleguent que les conſtitutions & polices de l'Egliſe Romaine ont eſté receuës par pluſieurs autres Egliſes, ie ne leur reſpondray que ce qui a eſté reſpondu par la Faculté de Theologie de Paris il y a trois cens ans, lors des

Card. Cuſa. lib. 2. ca. 14.

differens de nos Rois auec le Pape, & par Marsili⁹ de Padouë enuirõ le mesme tẽps, le Pape faisant la guerre aux Empereurs d'Allemagne, qui donnoit hardiesse à la verité de parler librement, à sçauoir, Que au commencement on s'est peu regler selon elle, par ce que les lettres y floriſſoyent, ne plus ne moins que l'vniuersité d'Orleans ou d'Angers, se conforme souuent à celle de Paris : comme aussi les Romains emprunterent bien leurs loix des douze Tables des Grecs, mais qu'en vertu de cela, les Grecs eussent esté mal fondez, de se pretendre superieurs des Romains, & que pareillement les Romanistes le seroyent, si par là ils se pretendoyent superieurs des autres Eueſques.

Articul. Sorbonæ Parisien. contra Papam Bonifac. 8.

Marsil. Patauinus in lib. defensor Pacis, 2. par. c. 18.

Quant au nom du Pape, qui luy est attribué, ceux qui ont leu, sçauent qu'il a esté commun, non seulement à tous Eueſques, mais mesmes iusques aux prestres, en toute l'Eglise ancienne. Qui s'en voudra esclarcir lise les Epistres de sainct Cyprian, de S. Denis d'Alexandrie, de sainct Augustin, de sainct Hieroſme, de Sidonius Apollinaris, de S. Gregoire mesmes, & les Actes des Conciles, qu'on en trouuera tout pleins. Et de fait les Grecs appelent auiourd'huy leurs prestres Papous, & les Alle-

Epist. Cyp. Dionysi Alexan. Hier. August. Greg. Lidonij Apoll. Acta Cõciliorum.

Allemans [Pfaff,] que ceux qui entendét la langue deriuent de ce nom [Papa,] qui ſelon Suidas, ſignifie pere en la langue des Siciliens. Quant au nom de Pontife. Irenecée appele Sainct Iean ſouuerain Pontife, & Athanaſe tous Eueſques Pontifes, & Ruffin Athanaſe, grand Pontife, & qui lira les Anciens, ne trouuera rien plus frequent que celà. Que s'ils alleguent leurs Cardinaux, ils n'en trouueront vn ſeul mot en l'Egliſe Anciéne, ſinon en ceſte ſignification, que preſtre Cardinal, eſt à dire vn Eueſque, ou bien le Curé d'vne des paroiſſes de l'Eueſché, comme à la verité tous ſont auiourd'huy curez ou diacres, de quelque paroiſſe de Rome. Et de faict, aux Conciles ils eſtoyent aſſis tous les derniers, comme nommément au Concile de Carthage 6. & au Concile de Gregoire. Quoy qu'il en ſoit, Innocent 4. enuiron l'an 1244. leur donna le priuilege du chapeau rouge, de la robbe d'eſcarlate, & de aller à cheual, & l'an 1470. Paul 2. le conferma, & Clemens 5. eſt paſsé ſi auant en ſes Clementines, que de les faire marcher deuant tous les Princes de la terre. Ces inuentions donc ne ſe trouuent point en la vigueur de l'Egliſe, mais depuis qu'elle a eſté aſſuiettie à l'ambition d'vn ſeul.

Suidas in dict. Papas. Athanaſ. in prima orat. contra Arianos. Ruffin. lib. 2. cap. 26. Greg. epi. 15. & 77. & 79. lib. 1. & lib. 2. epiſt. 6. 25. &c. Greg. in Regiſtr. lib. 4.

Accroissement du Pape. Chro. Martini. Platin. in vita Bonif. 3.

Nous auons donc trouué le Pape de Rome declaré chef de l'Eglise peu apres l'an 600. non par la tradition de Christ, ou de ses Apostres, mais par la trahison de Phocas : non par vn Concile de l'Eglise, mais par la cõiuration d'vn seruiteur cõtre son maistre, lequel pour se reconcilier auec le peuple Romain, orna son Euesque du tiltre que Gregoire son predecesseur auoit laissé pour l'Antechrist, & iceluy reciproquement le proclama pour Empereur, au lieu de Maurice qu'il auoit tué. Ceste belle ordonnãce de Phocas fut cõfermee par vn petit Conciliabule que Boniface fit tenir à Rome, où n'assistoyent que des Latins, qui ne demandoyent pas mieux. Et depuis par vn autre tenu en Afrique l'ã 642. lors que les Arabes la tourmentoyent d'incursions. Dont ils commencerent à inscrire les lettres du Pape Theodore, [Au sainct Pere des Peres, & souuerain prince des prelats, &c.] & de degré en degré nous voyõs par les histoires, ce mõstre croistre iusqu'au haut sommet, d'où il faut qu'il tombe. Les Empereurs de Grece qui estoyent lors comme bannis de l'Italie, pour maintenir les Italiens en obeissance, leur laissoyent le maniement

Sigebertus in Chroni.

niement de leurs affaires, en telle ſorte toutesfois qu'ils eſtoyent tenus de faire confermer leur election par l'Empereur, & datter leur reſcrits, ſelon l'Indiction & l'ã de leur Empire. Mais à meſure que les Empereurs s'affoibliſſoyẽt en Orient par les entrepriſes des Perſes, le Pape s'eſtabliſſoit en Occidẽt, tellemẽt qu'enuiron l'an 680. le Pape Benoiſt ſecond, ſe fit exempter de toute iuriſdiction Imperiale, par l'Empereur Conſtantin quatrieſme, dit le Barbu. Enuiron ce meſme temps commencerent de grands debats en l'Egliſe Grecque & Latine touchant les Images, dont la ſuperſtition croiſſoit auec l'ignorance. Les Grecs furẽt d'auis de les abbatre. Le Pape, en deſpit d'eux les maintint. Ce different auança de beaucoup ſa grandeur, car ſous ceſte ombre il excommunia Leon Iſaurique, appelé Chaſſe-Image, & fit defenſe aux peuples d'Italie ſur peine d'excommunication, de luy payer aucun impoſt, c'eſt à dire, chaſſa l'Empereur de Conſtantinople, & ſe mit en toute liberté de ce coſté là. Et de fait lors ceſſerent les Exarches, qui auoyent duré cent ſoixante ans, leſquels eſtoyent comme Lieutenans de l'Empereur en vne partie d'Italie. Les Empereurs de Con-

Sigon. lib. 2. de regno Ital. Guicciardinus in Concionibus.

ſtantinople chaſſez, les Lombards vouloyent empieter le regne d'Italie. Le Pape les redoutoit plus que ceux qu'il auoit chaſſez, d'autant qu'ils luy eſtoyent plus proches voyſins. Lors gouuernoit en Frãce la race de Martel deſireuſe de paruenir. Le Pape dõc ſe mit en la protectiõ des François contre les Lombards, & Pepin fils de Martel paſſa en Italie auec les forces de France, qui les veinquit. L'iſſue fut, que le Pape Zacharie en recompenſe, diſpenſa les François du ſerment fait à leur prince naturel Chilperic, qui ſe laiſſoit gouuerner aux Martels plus ruſez que luy, & couronna Pepin Maire du Palais Roy de France, defendant ſur peine d'excommunicatiõ aux Princes & peuples de France, d'en eſlire autre que de la race de Pepin. Reciproquement Pepin luy donna l'Exarchat de Rauenne & Pentapole qui contient 29. villes, s'en reſeruant ſeulemẽt la ſouueraineté, & le pouuoir d'eſlire les Papes, leſquels droits luy furent depuis relaſchez par Louis fils de Charle-Mangne, encor que quelques Empereurs les ont pratiquez depuis, cõme les hiſtoires en ſont pleines. Et par-ainſi le voilà chef du ſpirituel, pour auoir maintenu le meurtrier de ſon maiſtre, & ſeigneur tem-

C. Adrianus. d. 63. & c. Ego Ludouicus cad.

temporel, pour auoir couronné vn ſuiet en la place de ſon Roy naturel: & ce commẽcement de tẽporalité accreu grandement long temps depuis par les differens des maiſons d'Aniou & d'Arragon en Italie, & puis des Empereurs d'Allemagne, & des Rois de Frãce, eſt paruenu iuſques où nous le voyons en ces derniers temps.

C'eſt depuis ce temps que la clef de ſcience que Chriſt auoit promiſe à S. Pierre a eſté conuertie en clef de puiſſance, & la cenſure Eccleſiaſtique employee à excõmunier tous les Princes, peuples & Royaumes, qui ne leur ont voulu obeir, iuſques à les expoſer en proie, & à les retrancher du ſalut, ſans exception de quelconque perſonnes. C'eſt de ce temps, que ſont venues ces belles interpretations. [Toute puiſſance eſt donnee à Chriſt de par le Pere, tant au ciel qu'en la terre.] Ergo le Pape cõmande abſoluëmẽt à l'vn & à l'autre. Item, [Dieu trãſfere les Royaumes de nation en nation.] Ergò le Pape a puiſſance d'eſtablir, & depoſer qui bon luy ſemble, dont auſſi les Rois & Empereurs à l'enuy ont commencé à luy baiſer les pieds, preſens & par lettres, & à luy tenir l'eſtrief. C'eſt de ce temps auſſi que le Pape Boniface huictieſme a fait paſſer

Extrauag. de Maiorit. & obedient. 2. c.

Lib. 7. Decretal. de ſentent. & re iudicata

en article de Foy, Que le Pape eſt ſouuerain du Temporel & du Spirituel, ſe preſentant au Iubilé vne clef en vne main, & vne eſpee en l'autre. Que le Pape Clemẽt cinquieſme ſon ſucceſſeur, non content de commander aux Rois & Empereurs, a entrepris par vne Bulle expreſſe de commander aux Anges, qu'ils euſſent à executer ſes volontez. Bref on a conclu & decidé à la Rote, ceſt à dire, au Parlemẽt des Papes à Rome. Que Dieu tenoit pour biẽ fait tout ce que faiſoit le Pape. Que ſa volõté eſtoit la regle de toute droiture & de toute Iuſtice: qu'il pouuoit faire ce monde abſoluëment tout ce que Dieu faiſoit, veu qu'il eſt tout & ſur toutes choſes: que s'il change d'aduis il faut preſumer que Dieu en chãge: que quãd il enuoyeroit ſes freres à miliers en enfer, nul ne l'en peut reprendre. Que ſa puiſſãce s'eſtend au ciel en terre, & iuſques en enfer. Qu'on ne peut appeler de luy à Dieu. Qu'il peut ordonner contre les Epiſtres de S. Paul, comme plus grand que S. Paul, & contre le vieux Teſtament, comme plus grand que tous les autheurs d'iceluy. On eſt encores paſſé plus outre, car on a diſputé s'il pouuoit diſpoſer au contraire de l'Euangile. S'il n'auoit point plus de puiſſance

Extrau. vnam Cath. Eccleſ.

Clemens 5. in Clem. Paſtoralis.

Idẽ in Reſcripto. Ce r'eſcrit eſt gardé à Vienne en Dauphiné & in Extrau. ead.

Deciſiones Rotæ. Baldus. Franciſcus de Ripa. Philippus Decius Hoſtienſis. Carolus de Ruiuo. Ioannes de Anania. &c. Diſt. 49. cap. Si Papa.

encor

encores que Sainct Pierre. S'il estoit homme simplement, ou quasi Dieu. Bref, le Diable a passé si auant en ce mystere d'iniquité, qu'on disputoit és escholes, peu auant que Luther vint & depuis encor: Si le Pape ne participoit pas de deux Natures, à sçauoir, Diuine & Humaine auec Iesus Christ. Et que pourroit dire le Diable d'auantage, s'il venoit en chair pour destruire l'Eglise? Et toutesfois les peuples adorent encor ce monstre, & les princes y applaudissent, & ruinent leurs Royaumes à son appetit, & sacrifient encor tous les iours leurs poures subiects en sacrifice de bon odeur à ses pieds. Qui l'eust creu, si l'Esprit de Dieu ne l'eust predit, & qui le croira apres nous, quand ce mesme Esprit l'aura desconfit? Mais ce qui est plus esmerueillable, lors que la puissance de l'Eueſque Romain estoit tolerable, iamais il n'a osé alleguer aux Conciles, & en la face de l'Eglise ancienne, vn seul texte d'Escriture pour la fonder. Et maintenant qu'elle est tant outre-bord, qu'elle foulle la terre aux pieds, qu'elle menace le Ciel, qu'elle s'esleue entant qu'elle peut au dessus de Dieu mesmes, ils sont si impudens, & si effrontez, (mais telle faut-il que soit

Erasmus sur le premier chap. de la premiere à Timothee.

la paillarde) que d'alleguer le ſiege de S. Pierre, & la parole de Dieu, & les clefs qui luy ſont promiſes, cõme s'il n'y auoit plus d'yeux au monde pour lire, ny de ſens aux hommes pour iuger. Qu'ils ne fondent donc point leur tyrannie ſur ce [*Tibi dabo,*] de Ieſus Chriſt à S. Pierre, car entre le Royaume de Chriſt & la tyrannie du Pape, il n'y a aucune conuenãce. Mais biẽ, s'ils veulent eſtre fondez en texte d'Eſcriture, qu'ils alleguent le *Tibi dabo*, de ſatan à Ieſus Chriſt. [Ie te donneray, dit-il, tous ces Royaumes que tu vois, ſi tu me veux adorer.] C'eſt pour auoir adoré le Diable, qu'ils les ont, & nõ pour autre titre qu'ils puiſſent alleguer.

Or ie penſe que maintenant auec la licence de tous les Lecteurs, ie puis conclure par les preuues contenues en ces deux chapitres, ce qui s'enſuit. Que le Chef eſſentiel de l'Egliſe vniuerſelle eſt Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Que ſous iceluy tous les Apoſtres ont eſté eſgaux en dignité & puiſſance. Que depuis iceux les Eueſques ſont eſgaux entr'eux, & chaſcun d'iceux en ſon Miniſtere tient la place de Ieſus Chriſt. Que nul ne peut eſtre chef miniſteriel de l'Egliſe. Que le Pape de Rome ne peut pretendre ce tiltre, ny par

droict

droict Diuin, ny par droict humain. Que la preſeance qu'il a euë a eſté à cauſe de la dignité de la ville, mais que tout le ſurplus eſt de par ſatan,& par vſurpatiõ. Dõt s'enſuit, Qu'en qualité de chef miniſteriel de l'Egliſe, il ne peut pretẽdre d'eſtre moins ſubiect à erreur que les autres Eueſques & Patriarches, n'y l'Egliſe Latine, moins que les Grecques & autres Orientales. Et parainſi nous reuenons, nonobſtant leur exception, à noſtre precedente concluſion. Que les articles fondez ſur l'authorité du Pape & de l'Egliſe Romaine ſont ruinez, & toutes leurs traditions & inuentions ſuiettes à l'examen de l'Eſcriture ſaincte, comme les doctrines de toutes les autres Egliſes.

QVE LE PAPE, SOY DISANT CHEF, ET NE l'eſtant point, eſt l'Antechriſt en l'Egliſe : & que l'Antechriſt ne pouuoit y eſtre receu auec autre doctrine.

qui oppugne la verité de Christ est Antechrist endroit soy. Mais elle nous parle d'vn entre les autres, qui aura son siege en l'Eglise de Dieu, & qui tiẽdra la place de Dieu, qu'Origene dit, deuoir estre le plus grand Antechrist entre les Antechrists. C'est celuy duquel nous auons à parler maintenant. *Origẽ. Homil. 30. sur S. Matth.*

Secondement, quand l'Escriture parle de l'Antechrist, elle dit que ce sera vne Apostasie ou Reuolte. Item, que ce mystere d'iniquité se commẽçois dés le temps de sainct Paul, & ne seroit ruiné, que par l'auenement de Iesus Christ. Item, qu'il doit bastir sa grandeur de la ruine de l'Empire Romain, & rendre l'ame à la beste peric, c'est à dire, à cest Empire, comme tous les anciens l'ont interpreté, & nommément S. Augustin au vingtiesme liure de la Cité de Dieu: & Chrysostome sur le passage où S. Paul traite ceste matiere. Et nos sçauõs que l'Empire Romain s'est ruiné petit à petit, & piece à piece. S'ensuit donc que l'Antechrist n'est point vn homme seul, qui deust venir tout à coup, mais vn Estat, vn Siege, vne Succession d'hommes, vn Empire esleué cõtre Iesus Christ: sous le nom cepẽdant de Pasteur & Euesque de l'Eglise, c'est à dire, de seruiteur

2. Thess. 2.

Apocal. 13. 15. & 16 17

Aug. li. 20. de ciui. Dei cap. 19. Chryso. in epi. ad Thes salon. Hom. 1.

de nom, & Maiſtre d'effet en la maiſon de ſon maiſtre : cõme nous voyons, que ſous le nom de certaines beſtes, l'Eſcriture deſigne les Empires. Et c'eſt auſſi l'interpretation de S. Auguſtin ſur ce paſſage là.

Tiercemẽt, ceſt Antechriſt eſt appelé faux prophete, proferant blaſphemes cõtre le Souuerain. Son Empire conſiſte dõc en fauſſe doctrine & non en armes. Il eſt appelé Femme & paillarde. Il y entrera & paruiendra donc, par douces voyes, par ruſes, & par flateries, deceuant les hommes par ſon fard, & les attirant à ſa paillardiſe ſpirituelle, qui eſt l'Idolatrie. Il eſt appelé auſſi fils de perdition, comme Iudas. Auſſi n'aſſaillira-il point l'Egliſe par force ouuerte, mais la trahyra auec le baiſer, & n'y entrera point par breche, ou par eſchelle forcee, mais en contre-faiſant les clefs, & par amblee. Et de fait les Empires qui cõſiſtent en forces & en armes, ſont figurez en l'Eſcriture ſous le nom de louds, lyons, ours, & autres beſtes rauiſſantes: au lieu qu'en ceſtui-cy, vous n'auez que femmes, paillardiſes, couppes, breuuages, enchantemens, ceſt à dire, ruſes, impoſtures, & fineſſes: dont les Scholaſtiques meſmes ont conclu, que ceſt Antechriſt principal qui eſt icy deſigné, ne peut eſtre Mahumeth,

meth, ny l'Empire des Turcs.

Quartement, il eſt appelé proprement Antechriſt, & non Anti-Thee, c'eſt à dire, contraire à Chriſt Mediateur, & non ſimplement à Dieu. Il ſera donc particulierement contraire à Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Et toute la doctrine de Chriſt, giſt en l'office de Mediateur, & au benefice de ſa mort & paſſion. Ce ſera donc ceſte doctrine-là, que principalement il tâſchera d'abolir. Il eſt dit toutesfois, Qu'il ſera aſſis en l'Egliſe de Dieu, y eſtant reconu comme Dieu. Or eſt-il certain, que s'il diſoit qu'il fuſt le Chriſt, ou s'il preſchoit directement contre Chriſt, l'Egliſe ne l'endureroit pas au milieu d'elle, & ne l'y laiſſeroit pas regner. Il eſt dit pareillemẽt, Qu'il aura deux cornes ſemblables à l'Agneau, parlant toutesfois comme le Dragon, c'eſt à dire, qu'il contrefera la doctrine & la Saincteté de Chriſt, encor qu'il ne parle qu'impietez, comme ſatan. S'enſuit donc pour accorder ces marques enſemble, qu'il faut que l'Antechriſt dont il eſt queſtion, parle en apparẽce de Chriſt, mais en effect cõtre Chriſt, & l'honore en paroles, rauiſſant, entant qu'il pourra, ſon honneur par deuers luy, & que celuy eſt vrayemẽt l'Antechriſt dont eſt queſtion,

Apo. 13. 11
Matt. 7. 15.
2. Corinth. 11. 14

qui ſous ombre de Chriſt renuerſe ſa doctrine, & ſe met en la place de Chriſt. S. Auguſtin traittant ceſte matiere, ne l'a point autrement entendu. [Ne regardons point, dit-il, à la langue, mais au faict: l'Antechriſt eſt menteur, qui faict profeſſion de Chriſt, & le nie en effect.] Et peu apres. [Cõment, dis-tu, que ie le nie en effet? Par ce, dit-il, que le Chriſt eſt venu en chair, afin qu'il mouruſt pour nous.] Chryſoſtome dit, Qu'il le faut cõnoiſtre à la doctrine, & non aux tiltres, ny aux miracles, ny aux mots de Saincteté. S. Hilaire, Que l'Antechriſt ſera contraire à Chriſt ſous l'opinion d'vne fainɛte pieté. Et en vn autre lieu. [Fols, qui eſtes eſmeus & eſpris d'amour enuers les parois, & enuers les toicts des Temples. Doutez vous que ce ne ſoit vn iour le ſiege de l'Antechriſt?] Il nous faut donc maintenant conſiderer qui eſt celuy ſeãt en l'Egliſe, qui plus parle de Chriſt, & moins en tient de conte, qui plus l'honore de traiſtres baiſers, & plus blaſpheme contre ſa venue, qui en la chaire de Chriſt, eſt plus cõtraire à Chriſt. Car ceſtuy là eſt vrayement l'Antechriſt.

Auguſt. in Epiſt. Ioan. tract. 3. & 6

Chriſoſto. In Matth. Hom. 49.

Hilar. ad Auxentium.

La doctrine du Pape, doctrine de l'Antechriſt.

Commençons par la perſonne du Pape. Chriſt a declaré que ſon Royaume n'eſtoit point de ce monde, à fuy quand on l'a

l'a voulu faire Roy, a rendu obeïssance iusques aux moindres magistrats, a commãdé à tous les siens de faire le mesmes à son exemple. Au contraire le Pape se dit Roy de toute la terre, dispose de tous les Empires, foulle aux pieds les Empereurs, brusle au feu & condamne à l'enfer tous ceux qui ne le veulent reconnoistre pour tel. Et tout celà parce que Christ a dit, [Toute puissance m'est donnee de par le Pere, tant au Ciel qu'en la terre.] Ie demande à vn chacun, qu'elle similitude il y a entre les deux, & si c'est pas en alleguant Iesus Christ, se moquer de Iesus Christ mesmes? En apres, Christ Dieu, & Fils Eternel de Dieu, s'est daigné abaisser au dessous des Anges, & au dessous des hõmes mesmes, pour operer le salut du mõde, & vn hõme au contraire s'esleue par dessus les Rois, & par dessus les Anges & par dessus les cieux des cieux: faict & disputer qu'il n'est pas simplement hõme, ains participãt, de la nature Diuine auec Christ, & qu'il a la source de l'Esprit de Christ en luy. Et tout celà, sous ombre de la clef de la Parole, que Christ a baillee à ses Ministres. Ie demande, Dieu s'estant faict homme pour le salut du monde, qui peut estre ceste homme qui se faict Dieu, sinõ le fils de perdition,

venu pour la perdition du monde?

Mais il nous faut voir, comme il a aneanty entant qu'il a peu la venue du Messie, la croix de Christ, & le salut que nous auons par icelle. Nous sentons en nous-mesmes, que l'homme ne fait perpetuellement qu'offencer Dieu, & nous est autant possible de nostre nature de nous en garder, comme d'arrester nostre pouls, ou le souffle de nostre poulmon. Ces offences aussi sont infinies, estans commises contre celuy qui est infiny, & meritent vne peine infinie, à laquelle tous les hommes du monde ensemble ne peuuent satisfaire. Il falloit donc que le Fils de Dieu descendist du Ciel en personne, pour satisfaire par son merite infiny, à nos infinis demerites, & ne pouuoit vn seul homme esperer la misericorde du Pere, si sa iustice n'eust esté executee sur son propre Fils. C'est ce que toute l'Escriture saincte nous enseigne. Que Christ a esté enuoyé pour le salut du monde. Qu'il en est le seul & vnique Sauueur. Qu'il est l'Agneau occis dés le commencement du monde pour le salut de ceux qui croyet en luy, &c. Et c'est en quoy gist tout le benefice de la venue de Christ, & tout le threſor de l'Eglise. Or

voicy

voicy toutesfois comme ce bon gouuerneur de l'Eglise l'a dispensé. Premierement il a enseuely l'Escriture saincte en oubly, en defendant la lecture au peuple, ne luy laissant que des Rosaires, des Legendes des Saincts, &c. c'est à dire, à estaint entant qu'il a peu la Lumiere, afin que ses illusiõs eussent plus d'efficace parmy les tenebres. Et nõus en auõs veu brusler purement & simplement pour l'auoir leuë. En apres, au lieu que la Loy estoit donnee pour conuaincre le peché en l'hõme, & l'Euangile pour en enseigner le remede en Christ, les docteurs du Pape ont enseigné, Que l'homme pris en sa nature propre, pouuoit aimer Dieu sur toutes choses. Qu'il luy estoit possible d'accomplir la Loy. Et que premierement l'homme auoit esté sauué par l'obseruation de la loy naturelle, puis par l'accomplissement de la Mosaique, & que maintenant les Chrestiens l'estoyent par l'obseruation de l'Euangile. Si ainsi est, que deuiendra ce que dit S. Paul; Que la Loy engendre peché: Qu'elle est suruenuë pour multiplier les transgressions? &c. Item, qu'aura l'Euãgile par dessus la loy, Christ par dessus les ombres, & pourquoy sa venue aura elle changé la Loy en Gra-

Galat.3.19 Rom.3.20 & 5.20. & 7.7.

ce? Or pour destourner les gens de Medecin, il n'y a plus court moyen, que de leur persuader qu'ils sõt sains, ou s'ils sentent aucunement leur mal, que sans Medecin ils se peuuent guarir d'eux-mesmes. C'est d'où sont venues ces belles propositions Pharisaiques, Que tout acte de charité absoluẽmẽt meritoit la vie eternelle. Que l'homme peut faire son salut de soy-mesmes en ce monde: & ces belles distinctions, *de congruo*, & *de condigno*, qui destruisent totalement la venue du Messie. Et estoit-on passé si auant, que les plus deuots achetoyent les Merites des Moines & des Conuents, qu'ils appelent œuures de Supererogation, c'est à dire, ce que les Moines auoyent de trop pour meriter Paradis: tellement, que l'homme n'estoit pas seulement sauué par soy-mesme, mais pouuoit acheter son salut és œuures d'autruy.

Vr. Afotus in Catholica fidei assertione.

Or nonobstant tout cela, le peché est tellement engraué en l'homme, qu'aux plus stupides il se fait sentir, & pourtant la pluspart cerchoyent encor le medecin, & ne se pouuoyent encor contenter de cela. Mais voicy vn autre ruse de l'Antechrist, pour abolir la venue du Messie. Au lieu de les adresser à Christ l'vnique

Medecin

medecin despecheurs, il les a adressez aux hommes, & petit à petit a si bien faict, que ils se sont tous adressez à luy-mesmes. Iesus Christ dit à tous, inuoquez moy. Il tend les bras à vn chascun. Il vient au deuant de nous par sa misericorde. Il nous attire à soy comme par force. Au lieu de le nous monstrer, le Pape nous a addressez à la Vierge Marie, & aux saincts, & à leurs Merites, comme ainsi soit qu'eux tous ensemble en leur vie ne pouuoyent meriter que la mort, ny apres la mort esperer que l'enfer, sans la mort de Iesus Christ nostre Seigneur. A ceste fin ils ont esté si eshontez en ce regne de tenebres, que de corrompre la premiere promesse que Dieu fit à nos Peres du Christ à venir qui briseroit la teste du Serpent, la transferant à la Vierge Marie. Item, ont attribué & transferé à elle mesme, tout ce qui est dit du Pere & du Fils, au Psaultier de Dauid. *In te Domina speraui. Miserere mei Domina. Dixit Dominus Domina mea, Sede mater mea à dextris meis, &c.* tellement que ces blasphemes, qu'ils appelloyent Heures Nostre-Dame, estoyent la principale deuotion des plus deuots. Or quand la Vierge Marie est mise en la place de Christ, ie demande ce que luy Genese 3.

reſte plus? Et ſi pour l'auoir enfanté elle a accompli le ſalut de ceux qui l'inuoquẽt, quel beſoin il eſtoit, qu'il s'expoſaſt à la mort pour nous? De ceſte meſme ſource ſont procedez les quatorze Saincts; qu'il falloit inuoquer en ſa neceſſité, les Patrons de chaque profeſſion, les medecins de chaſque maladie, qu'il falloit honorer par vœux, par pelerinages, par offrandes, & leurs images d'encenſemens, de tableaux, de toutes eſpeces d'adorations, tellement que l'Egliſe Romaine auoit des dieux, non comme l'Egliſe Iudaique, ſelon le nombre de ſes citez, mais preſque ſelon le nombre de ſes citoyens, dont le Salut du monde eſtoit partagé entre tant de perſonnes, que le monde n'en ſçauoit plus de gré au ſalut Vnique, à celuy, di-ie, qui par ſa mort nous a acquis la vie, Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Pour remede des pechez, qui ſont les maladies de l'ame, nous auions les merites des Saincts, tant morts que viuans, dont vne partie, comme dit ſainct Auguſtin, eſt en enfer, ou eſtoit en danger d'y eſtre. Pour remede des dangers du corps, maladies, pertes, feux, naufrages, coups, playes, priſons, nous auions des ſaincts preſidens de chaſque eſpece comme les Payens. Vn ſeul poinct reſtoit

Ieremi. 2. 18.

reſtoit à noſtre Seigneur, Qu'au bout des oraiſons, il eſtoit nommé par couſtume & ſans y penſer, comme par ſtile de notaire. Que dirons nous plus de l'abominable impieté que le Papat auoit introduit entre les Chreſtiens? Il nous a trouué vn ſainct François comme vn Chriſt nouueau, duquel on a dogmatizé, & par preſches, & par liures imprimez auec leur priuilege, Qu'il pouuoit ſauuer de la mort eternelle par ſes merites, tous les hommes qui viuroyent depuis luy, iuſques à la fin du monde. Que prendre l'habit de S. François auoit meſme vertu, qu'eſtre veſtu de Chriſt par le Bapteſme. Que mourir ou eſtre enſeuely en ſon habit, deliuroit des peines de Purgatoire. Bref, comparant Ieſus Chriſt auec luy, ils le faiſoyent en toutes choſes beaucoup inferieur. Et afin que les femmes n'euſſent moins de priuilege que les hommes, ils ont dogmatizé, que la vierge Marie par le merite de ſa virginité, pouuoit ſauuer toutes les femmes qui eſperoyent en elle: & que ſaincte Claire, eſtoit venue au meſme temps que ſainct François, pour ſauuer toutes celles qui l'inuoqueroyent iuſques à la fin du monde. Et qu'elle euſt eſté la fin de ces blaſphemes, ſi on

Floſculi beati Frãciſci.

Les cõformitez de ſainct Frãçois.

Thom. lib. 4 diſtin. 4. artic. 3.

Bernardinus in roſario.

Floſculi beati Frãciſci.

ne s'y fuſt oppoſé? Penſons-nous qu'il fuſt encor mention de Chriſt en noſtre tẽps? Or ie ne conte point de fables. Les liures qu'õ a cõpoſez depuis quatre ou cinq cẽs ans ſont pleins de telle doctrine, qu'ils n'oſeroyent encores deſauouer. C'eſtoyent les leçons des eſcholes, & des plus notables chaires, lors que Luther cõmença à reueler l'Antechriſt. Et voicy encor la forme de l'abſolution des Penitenciers. [La Paſſion de Chriſt, & les merites de la benoiſte vierge Marie, de ſainct Pierre, de ſainct Paul, & des autres Saincts & Saincts de Paradis, te ſoyent en remiſſion de tes pechez,] en laquelle les Cordeliers coupplent inſeparablement S. François auec Ieſus Chriſt. Voila comme les Papes contre la parole de Dieu, & la doctrine vniforme de tous les Anciens, ont enſeigné au peuple la remiſſion de ſes pechez en vn ſeul Ieſus Chriſt; & iceluy crucifié, laquelle toutesfois eſt ſi ſuffiſante pour noſtre ſalut, que ſainct Paul dit, qu'il ne ſçait ny veut ſçauoir autre choſe.

Mais comme le Pape & ſes ſuppoſts eurent deſtourné le peuple de Chriſt à la vierge Marie, & de la vierge aux Apoſtres, & des Apoſtres aux vieux Saincts, & des vieux aux nouueaux, qu'il canonizoit à

ſa

sa fantasie, & puis à leurs Temples, oratoires, sepulchres, chasses, reliques, & images, finalement, il l'a tant fait fouruoyer, q̃ petit à petit il l'a amené à soy-mesmes, & par succession de temps s'est mis totalement en la place de nostre Seigneur Iesus Christ. Le sang de Iesus Christ espandu en l'Arbre de la croix, est la satisfactiõ pour les pechez de tous ceux qui croyent en luy. c'est le but vnique de tout le vieux & nouueau testament. Or le Pape, contempteur de toute religion, a fait accroire au monde qu'il estoit thresorier de ceste rançon payee pour nos pechez. Que pour en estre participant il s'en falloit adresser à luy. Qu'il distribuoit ce benefice à qui bon luy sembloit. Et de là chacun a commencé à acheter le salut de luy, que le seul sang de Christ nous auoit acquis, & qu'autre chose ne pouuoit acquerir. Si vous auiez fait tous les crimes du monde, vous auiez recours aux indulgences & pardons du Pape. Tous forfaicts, iusques aux parricides, incestes, sodomies, estoyent taxez à vne somme d'argent, moyennant laquelle le Pape vous en donnoit pleniere remission. Ceste Doũane estoit baillee à ferme au plus offrant, & le liure des taxes en fait foy, qui est imprimé par

leur consentement, auant que la lumiere de l'Euãgile fust r'allumee en ces derniers siecles. Ces indulgẽces se vendoyent premierement aux personnes, & puis aux familles, & puis aux villes. Et puis on les a vendues aux republiques, & aux royaumes entiers, sans acception de personnes, iusques à 40000. ans de vray pardon. La doctrine de Christ estoit, Qui croira en moy, aura remission des pechez. Celle du Pape, Qui me baillera de l'argent, il n'y a point d'enfer pour luy. S'il auoit vn ennemy, il enuoyoit en enfer pieds & poings liez, voire les royaumes & nations toutes entieres. Si on desiroit paradis, il commandoit aux Anges de vous y porter, & tous vos parens & amis, comme il appert par la Bulle de Clement 5. pour les Cheualiers de S. Iean de Hierusalem. Si on craignoit le purgatoire, eust-on faict toutes les meschancetez du monde, eust-on violé la vierge Marie, cõme disoyent les prescheurs d'indulgences d'Allemagne, dés qu'on auoit ietté l'argent au bassin, les ames en estoyent affranchies. On en estoit venu iusques là, & les liures des docteurs du Pape en font foy, Qu'on disputoit aux escholes que le Pape auoit la puissance d'abolir & esteindre le purgatoire

Bulla Clemen. 3. que extat Viennæ.

Telxelius indulgentiarius in libello.

toire. Voicy plus, Que le Pape estoit bien plus clement que Iesus Christ, veu qu'on ne lisoit point en l'Escriture, qu'il eust deliuré personne des peines de purgatoire, au lieu que le Pape par sa misericorde, en deliuroit tous les iours vne infinité. Ceux qui luy adherent encores, s'ils lisent cecy s'en esmerueillerõt, & à peine le croiront-ils, par ce que depuis qu'on a reuelé l'Antechrist au monde, il a taſché de cacher ses cornes. Mais les doctes l'ont leu & le peuuent lire, & les plus vieux l'ont veu & les liures encor en sont en vsage, où chacun le peut voir. Voire mais dira-on, au milieu de la Papauté on a touſiours creu au vray Dieu, on a auſſi enſeigné que Iesus Christ est Dieu, Fils eternel de Dieu. & la doctrine de la Trinité y a touſiours esté en son entier; & c. Hé que sert, ie vous prie, au pecheur de cõnoiſtre qu'il y a vn Dieu iuſte iuge, ſinon pour apprehender touſiours vn enfer? Et que luy ſert que Christ Fils de Dieu ſoit venu au monde pour conuaincre le monde, s'il ne ſçait tout enſemble que par ſa mort il a racheté de mort eternelle ceux qui croyent en luy, & qu'il a vaincu le Diable, & aboly l'enfer pour luy? L'vnique but de la venue de Christ, c'eſt l'office de me-

Eraſmus in Epiſt. ad Timoth. ca. 1.

diateur entre la iuſtice de Dieu, & les pechez des hommes. Qui rauit à ſoy, ou trásfere ailleurs l'effect de ceſte mediation, abolit la venue de Chriſt. Or ie demande qui eſt celuy-là ſinon celuy qui couronné de triple couronne, adoré des Princes & des Rois, ouure le Ciel, ferme l'enfer, chauffe & eſteint de purgatoire ſelon que bon luy ſemble? Paſſos outre. Ieſus Chriſt nous auoit laiſſé deux ſacremens, pour marques des ſiens. Le Pape à voulu auoir ſes ſacremens & marques à part, & en plus grand nombre. Et afin que les ſiens fuſſent en plus grande eſtime que ceux de Chriſt, il les a profanez en toutes ſortes. Nous tenons le Bapteſme comme vne entree en l'Alliance de Dieu. Il l'a transferé aux cloches par mocquerie, & enuelopé d'infinies ſuperſtitions. Mais qui plus eſt pour s'eſleuer au deſſus de Chriſt, il a enſeigné par ſes docteurs, Que la meſme grace qui deſcend ſur celuy qui eſt baptizé, deſcend auſſi ſur celuy qui prend l'habit de moine. Que ceſt habit luy donne pleine remiſſion de peine & de coulpe, de tous ſes pechez precedens, qui eſt biẽ plus que du peché originel, & que toutes & quantesfois qu'il luy vient vn inſtinct de continuer touſiours en c'eſt habit, ce luy eſt

Thom. lib. 4. diſtin. 4 articul. 3. Bernard. in Roſario.

eſt comme vn nouueau Bapteſme. Quant à la Cene, qui eſt la communion du corps & du ſang de Chriſt, il en a oſté la moytié au peuple, contre l'expreſſe inſtitution de Chriſt, & l'vſage continué mille ans en l'Egliſe: a dogmatizé qu'il pouuoit changer & abolir les ſacremens de Chriſt, & en inſtituer de nouueaux; & nous a couuerty la ſaincte Cene de noſtre Seigneur en vne Idolatrie ſi abominable, qu'entre les Payens iamais n'en fut veuë de ſemblable. Apres nouueaux mediateurs, nouueau Chriſt, nouueaux ſacremens, que reſtoit-il plus, qu'vn nouuel Euangile? Or enuiron l'an 1192. ils compoſerẽt vn nouueau Euangile, ſous le nom d'vn Carme nõmé Cyrille, par lequel ils enſeignoyẽt, que Dieu le Pere auoit regné ſous la Loy, & le Fils ſous la Grace, mais que par la venue des quatre ordres Mandians le ſainct Eſprit commençoit à regner, & regneroit iuſques à la fin du mõde, & que ceux ſeulement qui croiroyent à ce nouuel Euangile ſeroyẽt ſauuez. Et ſans la reſiſtẽce des Vaudois, & de quelques gẽs de bien, que Dieu ſuſcita alors, par ſon infinie miſericorde, il ne fuſt plus mẽtion de Chriſt au monde. Ie laiſſe mille autres fauſſes doctrines, qu'on peut lire ailleurs, me con-

Euãgelium Cyrilli an no. 1192.

tentant d'auoir monstré, que le Pape a destourné les Chrestiens de Christ en tout ce qu'il a peu, & aboly le fruict de sa venue, qui est le propre & peculier office de l'Antechrist. Or si l'Eglise Chrestienne n'est conioincte à Christ que par son office de mediateur, comme le corps au Chef par la gorge, que pouuoit plus faire l'Antechrist que de prendre l'Eglise à la gorge pour l'estrangler? Quant aux Iuifs, & aux Turcs, dont les vns pour auoir esté si long temps sans Prophetes, & les autres pour la ridicule doctrine de leur Alcorã, eussẽt peu se cõuertir au vray Christ, ils ont veu vne telle impieté aux Papes & en leurs Cours: vn tel mespris de religion à leur suitte, & vne si enragee idolatrie entre les Chrestiens; que les vns & les autres, ausquels rien n'est plus expressément defẽdu que l'idolatrie, en ont eu la religiõ Chrestienne en abomination, & s'en sont les vns opiniastrez au Iudaisme, les autres persuadez que toute religion n'estoit qu'vn instrument de police. Ie demande pour conclusion, que nous attendons de pis de l'Antechrist, que de rendre Christ inutile aux Chrestiens, & abominable aux Iuifs, & aux Payẽs? Attendons nous qu'il presche l'Atheisme aux Temples? Voire-

mais

mais ceux qui ne voyent que le Soleil & la Lune, & l'ordre de toutes choſes, luy cracheroyẽt au viſage? Quoy donc? Qu'il preſche les Dieux des Romains? Et quelle difference faiſons-nous entre l'adoration de Caſtor & Pollux, & celle de ſaincte Katherine, & de ſainct Nicolas, puiſque l'vne & l'autre nous faict oublier noſtre ſalut? Et puis, qui l'euſt laiſſé preſcher au Temple, duquel il falloit qu'il priſt poſſeſsion? S'enſuit donc que le Pape, & non autre eſt l'Antechriſt, lequel ſous le nom de Chriſt, a deſrobé la place de Chriſt.

Adiouſtez maintenant à ſa doctrine, qui en eſt la marque eſſentielle, les circõſtances des perſonnes, Simoniaques, Magiciens, Atheiſtes, paillardes & Sodomites: du lieu où deuoit ſeoir l'Antechriſt, à ſçauoir la ville aux ſept montagnes deſignee en l'Apocalypſe: du temps de 666. qui retõbe proprement aux tẽps que le Pape s'eſt faict reconnoiſtre Eueſque vniuerſel, exempt de toute ſuiectiõ d'autruy, & il ne peut plus reſter aucune doute, que ce ne ſoit celuy là.

Auguſt. de Ciuit. Dei li. 18. c. 2. Hieronym. ad Marcellum in præfati. lib. de ſanct. ſpiritu. Card Cuſanus lib. 2. c. vltim.

Que ſi on demande encor des teſmoignages des Anciens de temps en temps, nous auons premierement celuy-là, que toute la doctrine de l'Ancienne Egliſe eſt

Le Pape l'Antechriſt ſelon les anciens

formellement contraire à la doctrine des Papes, que nous auons mẽtionnee cy-dessus, sans qu'ils s'en puissent appuyer en aucune façon. Et quant aux marques, encores qu'ils parlent de loin, si en approchent ils si pres, que celles qu'ils nous baillent pour le connoistre ne se peuuent entendre que de cestui-cy.

Ireneus lib. 5. Sainct Irenee, qui est le plus ancien docteur de l'Eglise, disciple de Polycarpe, & Polycarpe de sainct Iean, qui a escrit l'Apocalypse, disputant de l'Antechrist, n'a visé qu'à la ville de Rome, & à l'Eglise Romaine. Car nommément il dit, que l'Eglise Latine sera son siege, & le prouue selon l'opinion de ses deuanciers, par le *Apocaly. 13* nombre de 666. mẽtionné en l'Apocalypse, q se retrouue en ces mots, [λατεῖνος & Ἰταλικὰ ἐκκλησία,] c'est à dire Latin, & Eglise Latine. Ce que ie n'allegue point pour cabaliser sur les lettres, mais pour monstrer que desiors ils voyoyẽt naistre à Rome le monstre, que par la grace de Dieu nous voyons auiourd'huy decliner. Sainct *Chryso. in epist. ad Thes. hõ. 2.* Chrysostome sur l'epistre aux Thessaloniciens. [Vers la declinaison, dit-il, de l'Empire Romain, l'Antechrist viendra, & non sans cause. Car tant que cest Empire sera redouté, nul ne luy sera ayseмẽt assuietti.

Mais

Mais iceluy estant destruit il enuahira la principauté vacante de l'Empire, & tirera à soy, entant qu'en luy sera l'Empire de Dieu & des hommes. Car comme les Royaumes qui ont esté auant l'Empire Romain ont esté destruits, ainsi sera le Royaume des Romains par l'Antechrist, & luy par Christ, & puis il n'aura plus de puissance.] Le mesme enseigne, qu'il viendra sous ombre de saincteté, & de miracles, de superstitions & faincte pieté. Or ie me rapporte à tous ceux qui ont leu les Histoires, si le Pape n'est pas né, accreu & paruenu par la ruine de l'Empire Romain, & si ç'a esté par autre voye que de simulee religion. Sainct Hilaire. [Donnez vo⁹ garde, dit-il, de l'Antechrist. C'est vne vilenie que vous soyez ainsi forcenez enuers les parois. Vous-vous abusez, en reuerant pour Eglise de Dieu les beaux edifices. Car c'est là que l'Antechrist aura son siege.] Il ne le faut donc point, comme aucuns, cercher entre les Barbares, mais au plus eminent lieu de l'Eglise visible. Sainct Hieroſme prestre escriuant à Marcella. [Ceste Babylone, dit-il, & ceste paillarde vestuë de pourpre, qui nous est depeinte en l'Apocalypse, ne nous peut signifier autre chose que Rome,] & il

Hom. 49. sur le 24. de S. Matt.

Hilarius ad Auxētium.

Hieron. in præfatione li. de sanct. spiritu.

repete le meſmes en la vie de ſainct Marc: & le Cardinal Cuſan adiouſte, Que Beda, & tous les Anciens interpretes l'ont expoſé ainſi. Sainct Auguſtin. [Babylone eſt vne premiere Rome, & Rome vne ſeconde Babylone.] Item, explicant le paſſage de ſainct Paul en la ſeconde aux Theſſaloniciens, [l'Antechriſt viendra vers le definement de l'Empire Romain, & ne ſera point vn Prince, ou vn homme ſeul, mais vne multitude d'hommes appartenans à luy, qui ſera appelee auec luy, Antechriſt, & ſerra au Temple de Dieu, comme ſi luy & les ſiens eſtoyent la meſme Egliſe de Dieu.] Et en vn autre lieu. [Il renouellera l'idolatrie, il diſſipera la doctrine de l'Euangile, il ſe ſeruira à ceſte fin de Magiciens, & de Diuins & enchanteurs, &c.] Or chaſcun ſçait les faux miracles, dont il a abuſé le peuple, pour le deſtourner de Chriſt. Et qui voudra veoir combien de Papes ſont paruenus au Papat par Magie, c'eſt à dire, creez de par le Diable, & non plus ſucceſſeurs de Simon Pierre, mais de Simon Magicien, liſe ce qu'en ont eſcrit leurs Hiſtoriographes meſmes, le Cardinal Benon, Pierre Moine de Premonſtré, Volaterrã, Sabellicus & Platine, que ie laiſſe volontiers

Cuſan. lib. 2. de Concord. catho. ca. vlt.

Auzu. lib. 18. de Ciuit. Dei ca. 8. & li. 20 cap. 19.

Idem lib. de Antichriſt.

Es vies de Gregoire. 7. Ioan 9. & Sylueſt. 2. &c.

tiers pour ne faire horreur aux lecteurs. Sainct Gregoire Eueſque de Rome, comme il en eſtoit plus proche, auſſi en parle-il plus clairement que les precedens. [Ne ſemble-il pas bien, dit-il, que ce ſoit vne choſe friuole que l'Antechriſt ſe die eſtre Dieu? Or ie vous dis confidemment que quiconque ſe dit Eueſque, ou preſtre vniuerſel, & veut eſtre ainſi appelé, eſt le vray auant-coureur de l'Antechriſt.] En autres lieux il dit, que c'eſt Lucifer qui s'eſleue au deſſus des Anges, & ſe veut aſſeoir à la dextre de Dieu. Que c'eſt ruiner toute l'Egliſe, &c. Or diſoit-il cela plus franchement, par ce que c'eſtoit lors l'Eueſque de Conſtantinople, qui s'attribuoit ce tiltre. Mais voilà que peu apres ſa mort, ſa prediction vniuerſelle eſt accomplie, en la perſonne de Boniface troiſieſme ſon ſucceſſeur, lequel pour accomplir ce que nous en auoit predit l'Eſprit de Dieu par les Apoſtres, fait tant par ſes menees, qu'il obtient ce tiltre de Phocas l'Empereur, meurtrier de Maurice & de ſes enfans, & les Papes ſuyuans y ont baſty touſiours depuis. A ceſte ouuerte apoſtaſie s'oppoſerẽt lors toutes les Egliſes de Grece, de Dace, & de l'Illyric, iuſques à accuſer le Pape-Symmachus deuant

Greg. li. 16 epi. 30. ad Mauriti. Imperat.

Item epiſt. 78. lib. 2. & epi. 83. &c.

Theodoric Roy des Goths, de ce qu'il se vãtoit de n'estre subiect à la reprehension d'aucun. L'espaigne & l'Angleterre furent aussi long-temps sans vouloir receuoir les Legats de Rome, vn Claude Eueſque de Thurin, du temps de Charles-Magne, escriuit doctement contre la Primauté du Pape, & contre sa doctrine: mesmes enuiron le regne de Huë Capet fut tenu vn Concile à Rheims, qui luy desnie toute obeissãce, & le declare Antechriſt. Mais finalemẽt comme il estoit né des luxures & mauuaises humeurs de l'Egliſe, il s'est si bien sceu nourrir des factions, inimitiez & diuisions de la Chreſtienté, que l'vn en despit de l'autre, l'ont laissé venir au dessus de tout.

Cõcilium Rhemense sub Capeto.

Que si nous lisõs ce qu'enuirõ l'an 1140 escrit S. Bernard de l'estat de l'Egliſe de son temps, tant en ses epistres, qu'en ses liures des considerations au Pape Eugene, ce ne sont que lamentations de la ruine de l'Egliſe, semblables à celle de Ieremie de l'Egliſe sous la captiuité de Babylone, ou fouldres contre la tyrannie de l'Antechriſt qui se manifestoit en son temps. Il dit, que la Cour du Pape, est vn parc de Diables. Qu'ils vsurpent vne puissance illicite & insupportable. Qu'il n'y a plus

Bernard. sur le Cantiq. des Cãtiq. serm. 33. & 77. En toutes les epistres à Henri, Eueſque de Sens.

plus apparence de succeſſion de S. Pierre. Que les Eueſques de ſon temps ſont les marchãds enrichis des richeſſes de la paillarde. Qu'au lieu de garder l'eſpouſe de Chriſt, ils la vendent, ils la monopolent, ils la proſtituent. Et puis apres auoir dit ſur le Pſeaume 91. que l'Antechriſt aura ſon ſiege du coſté de Midy, il adiouſte. [Que differe donc plus l'Eſtat de noſtre Egliſe, de ceſt eſtat peſtilentieux qui chemine en tenebres? Que differe il plus de ce ſiege de l'Antechriſt? C'eſt donc, dit-il, veritablement l'eſtat de l'Antechriſt.] Il a fait trois Satyres (qui ſont ſous le nom de Bernardus Cluniacenſis) expres contre le Pape & la Cour de Rome: & qui voudroit alleguer tout ce qu'il a eſcrit à ce propos, il y faudroit inſerer les liures tous entiers. Or depuis l'apoſtaſie ouuerte de la papauté, l'Egliſe Romaine n'a point produict vn ſi excellent perſonnage que celuy-là.

Item ſur le Pſeaume 91.

François Petrarque Archidiacre de Parme, & Chanoine de Padouë, viuoit enuiron l'an 1350, que nous pouuons appeler en toute eſpece de doctrine, la lumiere de ſon aage. Or ie ne veux point dire, comme il dechiffre la Cour de Rome en ſes ſonnets, ſous le nom de Babylone, l'ap-

François Petrarque en ſes epiſtres, epi. 5. 14. 17. 18. 19. &c.

pelant la paillarde, l'eſchole d'erreur & le temple d'hereſie. Car quelques vns pourroyent dire, qu'il eſt beaucoup permis à la poëſie : Mais ie prie les lecteurs de lire ſes epiſtres Latines qui ſont pleines de grauité, de zele & de doctrine. Il dit là en termes exprez, qu'au Pape & aux ſiens il n'y a ny Foy, ny pieté, ny verité. Que la chaire du Pape, eſt la chaire de mẽſonge. Que c'eſt vne reuolte de gens, qui ſous la banniere de Chriſt, rebellent à Chriſt, & combattent pour Satan. Qu'ils tiennent l'Euangile pour fables, & les promeſſes de la vie à venir pour ſonges. Il compare le Pape à Iudas, qui trahit Ieſus Chriſt par vn baiſer, ſon Clergé aux Iuifs, qui luy diſent, *Aue Rex Iudæorum.* Ses Prelats aux Phariſiens, qui le veſtent de pourpre par moquerie : & puis le crucifient au mont de Caluaire. Et puis, dit-il, [Nie maintenant que tu ne ſoys celle, que ce ſainct Euangeliſte vid en Eſprit aſſiſe ſur grandes eaues. Tu es & non autre ceſte Babylon mere des paillardiſes de la terre. Tu es enyuree du ſang des Martyrs de Ieſus. Tu es celle qui as enyuré tous les Rois de la terre de ton poiſon. Si tu le nies, monſtre nous en vn autre, à qui cela conuiene. Sinon, atten donc ſur ta teſte, ce que l'E-

l'Euãgeliſte adiouſte apres. Elle eſt cheute Babylon la grande, & eſt faicte habitation des Diables, &c. Mais que dis-ie, Atten. Ains tu les des-ià. Car de combien le Fils de perdition eſt-il meilleur que le Diable? Tu es vrayement vn Royaume de Diables, qui ſous face humaine regnent au milieu de toy.] Et en vn autre lieu. [Qu'il ne te prenne iamais enuie, mon amy, de retourner à ces Princes de tenebres. Et de fait, Que veux tu voir en la Cour de Rome? Chriſt en exil? l'Antechriſt regnant en ſa place? Beelzebub iuge? Les loups desbridez? les agneaux aux ceps. Ah Dieu, qui deliurera le monde de ceſte oppreſſion? Qui recueillira les brebis? Qui cõuaincra les meſchãs paſteurs? Iamais n'y aura il borne ne fin à ceſte deſbordee meſchanceté?] Or quand il y en auoit qui oſoyent crier ſi haut, il ne faut point douter, qu'il n'y en euſt beaucoup qui gemiſſoyent en leurs cœurs. Bref les plus grands eſprits que le monde ait produict, és plus ignorans ſiecles, & au plus eſpez des tenebres, ont apperceu celà, les vns clairement, les autres comme au trauers de la Nuee, ſi ce n'eſt aucuns, que la ſplendeur & l'ambition a emportez. Tant que l'abomination eſtant

venuë à ſon comble, Dieu a ſuſcité Iean Hus, Hieroſme de Prague, VViclef, Luther, & autres qui l'ont publié ſi haut, que tout le monde l'a entendu. Que voulons nous plus. Auec licẽce des bons Peres du Concile n'agueres tenu à Trente, nous pouuous faire ce Syllogiſme.

Quiconque veut eſtre appelé Eueſque vniuerſel, eſt le precurſeur de l'Antechriſt, le pere des Fils d'orgueil, & vn vray Lucifer, dit ſainct Gregoire Pape, & docteur principal de l' l'Egliſe Romaine.

Or Boniface troiſiéme ſon ſucceſſeur prit ce tiltre, ceux qui l'õt ſuiui l'ont cõtinué & accreu de plus en plus. Et le Cõcile de Trente excommunie tous ceux qui ne veulent reconoiſtre le Pape pour Eueſque vniuerſel, &c.

Ergo, le Pape eſt l'Antechriſt, & tous ceux par le Cõcile de Trente excommuniez, qui ne le reconnoiſſent pour Antechriſt.

Voire mais dira le Clergé Romain, Si le Pape eſtoit l'Antechriſt dont l'Egliſe eſtoit menacee, nous qui ſommes de l'Egliſe l'euſſions connu. Au contraire, ie vous dis, Que ſi vous l'euſſiez connu pour Antechriſt, ce n'euſt pas eſté l'Antechriſt. C'eſt ce que diſoyẽt les Phariſiens quand

quand le Christ vint. Si cestui-cy estoit le Christ, Qui le deuroit mieux connoistre que nous? Nous auons l'Eglise. Nous auons les Escritures. Nous en sommes les interpretes. Nous sommes les yeux du peuple. Il ne nous peut eschapper de le connoistre. Cependãt le Concile de Hierusalem condamna & crucifia le Messie pour imposteur, & au contraire quelque temps apres les grands Rabbi, auec vn nombre infiny de peuple, suiuirent peu apres ce miserable Barcozba en ruine & perdition, & le reconnurent pour le vray Messie. [Afin, dit nostre Seigneur, que la Parole d'Isaie le Prophete fust accõplie, Seigneur, qui a creu à nostre parole, & à qui a esté reuelé ton bras? Ils ont des yeux, mais pour ne veoir point. Ils ont des oreilles, mais pour n'entẽdre point. Le Seigneur a aueuglé leurs yeux & endurcy leur cœur &c. Or ie vous dis, Que le mesme vous est auenu, à vous qui vous vantez du nõ de l'Eglise, en la conoissance de l'Antechrist. Il est venu auec tous les signes & prodiges, que l'Esprit de Dieu nous a remarquez, au mesme lieu, en mesme temps, par mesme voye, en mesme habit. Il ny a rien qui ne luy conuienne, n'y qui puisse conuenir à autre qu'à luy.

Isaie 53. 10.
Isaie 69. Ieã. 12. 40

Cependant l'Egliſe, c'eſt a dire, le clergé Romain l'a receu pour ſon eſpoux. Le Concile de Trête l'a declaré Dieu en terre, excommuniant tous ceux qui ne luy voudroyent adherer: & les Princes de la terre, luy ont preſté leurs bras, pour perſecuter & meurtrir, ceux qui l'ont voulu reueler au monde. Et pourquoy? Parce qu'il falloit que ceſte Parole de Dieu, par la bouche de ſes Apoſtres fuſt accomplie. [Il ſera aſſis au temple de Dieu, ſe monſtrant ſoy-meſmes qu'il eſt Dieu. Il enyurera tous les Rois de la terre Il abuſera tout le monde, parce que n'ayãs point aymé la verité, Dieu leur enuoye efficace d'abuſion, afin qu'ils croyẽt à mẽſonge.] Ainſi le Concile de Hieruſalem condamna le Chriſt, & le Concile de Trente a approuué l'Antechriſt. Le Clergé crucifia le Salut, & le Clergé a adoré la perdition. Les grands docteurs de la Loy y furent aueugles, parce que Chriſt leur annonça vn Royaume ſpirituel, au lieu du temporel qu'ils attendoyent. Et les Prelats de l'Egliſe Romaine ont pris plaiſir à ſe creuer les yeux, parce que l'Antechriſt leur a apporté le Royaume temporel, auquel ils pretendoyent. Mais nonobſtant la mort, & la croix, & les coniurations de tout

2. Theſſ. 2. Apocal. 14. & 18.

tout le monde, le Royaume ſpirituel de Chriſt fut victorieux de tous les Royaumes de la terre. Et nonobſtãt le Royaume temporel de l'Antechriſt, & ſes adoratiõs, & les complots de tous les Rois & Princes de ce monde, qui le veulent appuyer, ſi faut-il qu'il ſoit deſtruict par l'Eſprit de la bouche de Chriſt, & qu'il tresbuſche & periſſe.

Que ſont deuenus nos peres.

On demãde là deſſus, Que ſont dõc deuenus nos Peres, depuis ſi lõg temps que ceſte tyrãnie de l'Antechriſt eſt en l'Egliſe? Aux Rabbi qui font ceſte queſtion, ie leur demande ce qu'ils en ont faict, eux, di-ie, qui auoyent leurs ames en garde, & qui en auoiẽt pris la charge, & qui en ont biẽ ſceu amaſſer de grãds biẽs, & baſtir de belles maiſons? Ie leur demãde auſsi reciproquement. Que ſont deuenus ces pauures gẽs de toutes les Egliſes Orientales, qui ſont beaucoup plus grãdes que les Latines, que le Pape par ſes excõmunicatiõs enuoye en enfer par milliõs, depuis ſix ou ſept cẽs ans en ça? Bref, ie les puis rẽuoyer à ce que dit noſtre Seigneur, que quãd le Fils de l'hõme viẽdra pour deſtruire l'Antechriſt par l'Eſprit de ſa bouche, ce ſera le tẽps de Noé, ou de Loth à Sodome, qu'il n'y auoit plꝰ ny Foy, ny charité au mõde.

Mais à ce pauure peuple qui a eſté abuſé par l'Antechriſt & ſes ſuppoſts, ie reſpons d'vne autre ſorte.

Premieremẽt, Que ceſte fauſſe doctrine de l'Antechriſt, n'eſt pas venuë tout à coup, mais s'eſt accreuë petit à petit, tant qu'elle ſoit venuë à ſon comble, tellemẽt qu'elle n'a pas eſté ſi mortelle en ſon commencement, que vers ſa force. Mais qu'au plus fort & au plus eſpaiz, Dieu en a touſiours reſerué beaucoup en tous païs, qui ont gemi ſous ſa tyrãnie. Et meſmes, quelques vns qui ont crié auſsi haut qu'ils ont peu par leurs eſcrits, comme nous l'auons monſtré cy deſſus. Et de fait, il y a vingt & cinq ans, qu'on euſt dit qu'il n'y en euſt cõme point eu en France, qui connuſſent l'Antechriſt & ſa doctrine. Et toutesfois à la premiere liberté qui fut donnee, les villes s'en trouuerent toutes pleines.

Secondement, comme nos aduerſaires font differẽce entre l'Egliſe & le peuple, rauiſſãs aux ſeuls Prelats le nom d'Egliſe, qui doit eſtre commun à tous Chreſtiens. Auſsi faiſons nous bien differẽce entre le peuple adherant à l'Egliſe Romaine, & la faction de l'Antechriſt: entre ceux qui viuent ſous la Papauté, & les ſuppoſts du Pape: entre les enchanteurs, & les enſorcelez

celez : entre les Phariſiés que Chriſt apelle engeáce de viperes,& ceſte pauure femme malade qu'il appele meſmes fille d'Abraham. Nous disõs qu'en ce pauure peuple, qui a eſté abuſé vn ſi long temps ſous les tenebres de l'Antechriſt, eſtoit vne partie du corps de l'Egliſe viſible. Mais que le Pape & ſes ſuppoſts en ſont la peſte, qui les ſuffoque tant qu'elle peut. Nous diſons que c'eſtoit l'Egliſe de Chriſt, mais que l'Antechriſt la tenoit à la gorge, afin q̃ le Salut & la Vie qui decoule de Chriſt, ne s'eſpandiſt ſur elle. Que c'eſtoit vn troupeau de Chriſt, mais gouuerné partie par des Mercenaires, & partie par des Loups. Au peuple donc, nous conſiderons les membres de l'Egliſe vniuerſelle, mais aux rongnes & infections qui le couurent, nous remarquons le venin de la Papauté, & en ſes boutons, les adulteres que l'Egliſe Romaine a commis auec l'Antechriſt. Bref, nous diſons, que le peuple eſtoit de la republique Chreſtienne, mais le Pape auec ſa faction vn *Catilina dominant* pour l'embraſer, lequel Cicerõ apelle tresbien peſte, & non partie de la Republique. Et de fait comme du mauuais regime, & de la ſuperfluité n'aiſt au corps humain vne Apoſtume, qui n'eſt pas toutesfois le

corps, ny partie du corps, mais la maladie, & bien ſouuent la mort du corps. Ainſi dit Saluſte, que, *ex luxu Reipub.* eſtoit né *Catilina*, & ainſi, diſons nous, Que des delices, ſuperfluitez, & oyſifuetez de l'Egliſe Romaine, eſt né l'Antechriſt en icelle, lequel n'eſt pas toutesfois ny l'Egliſe, ny partie de l'Egliſe, mais la maladie, & la peſte de l'Egliſe, laquelle auroit tellement infecté tout le corps, qu'il n'y paroiſſoit plus rien de ſain ny d'entier, & en euſt eſté la mort totale, ſi Dieu par ſa miſericorde ne le nous euſt deſcouuert.

Tiercement, nous diſons que ceſt empoiſonneur auec ſes complices, a ietté dedans la ſource de vie, ceſt adire, en la doctrine du ſalut en Ieſus Chriſt, tout le poiſon dont il s'eſt peu aduiſer, & qu'il a infecté de ſon venin, toutes les plus exquiſes viandes que Dieu auoit donnees pour la nourriture de ſõ peuple. Mais que Dieu a faict la grace à aucuns de s'en abſtenir, à aucuns de le vomir à temps, à autres de le deſmeſler d'auec la viande, à quelques vns de le ſurmõter par vne bonté de complexion, tellemẽt que pluſieurs en ſont touſiours eſchappez, nonobſtant ſa mal-heureuſe intention. Pour exemple, nous ſçauons que la pluſpart du peuple, a ignoré

ces

ces meschantes doctrines que les Scholastiques ont laissé par escrit, c'est à dire, les principaux blasphemes de la Papauté. Itẽ, que la plus part n'a iamais creu pouuoir meriter la vie eternelle par ses œuures, quoy qu'on leur preschast. Item, encor que par coustume & ignorãce, ils s'adressassent aux Saincts & aux Images, & frequentassent les Messes, & les Pelerinages: Toutesfois aux combats de la mort, ils s'attachoyẽt tousiours principalemẽt, à la croix de Iesus Christ, & tous les Cordeliers preschans à leurs aureilles, l'habit & les flestrisseures de S. François, ne la leur pouuoyent arracher. Nous en auons vn exemple en S. Bernard mesmes, & en auõs veu de nostre temps plusieurs. S. Bernard se sent en quelques lieux de la contagion du temps, comme il estoit mal-aisé autrement. Mais voicy son refuge quand il est tenté du Diable, sur ses dernies iours. [Ie le confesse, dit-il, que ie n'en suis pas digne. Ie le sçay, que ie ne puis pas par mes propres merites obtenir le Royaume des cieux. Mais mon Seigneur, l'obtient de double droict, par l'heritage du Pere, & par le merite de sa passion. Or il se contẽte de l'vn, & me donne l'autre. Et quand ie me l'attribuë par la donation qu'il m'en

In vita Bernardi. lib. 1. c. 12. & lib. 5. c. 2. en l'epi. qu'il escrinit auãt sa mort à Arnould Abbé de Bonneual. Idẽ Serm. 61. in Cãtica.

faict, ie ne puis estre confus:]Et en vn autre lieu. [Mon merite, c'est la misericorde du Seigneur. Ie ne suis point pauure de merites, parce qu'il est riche en ses misericordes. I'ay grandemẽt peché, mais ie me resouuiendray des playes du Seigneur.] Parainsi, nous-nous asseurons par la misericorde de Dieu, qu'vne bonne partie a retenu le fondemẽt, dont parle l'Apostre, en Iesus Christ, encor que l'Antechrist l'eust esbrãlé, & comme r'enuersé en eux, en tout ce qu'il auoit peu.

1. Cor. 3.

Cypr. lib. 2. Epist. 3.

Finalement, nous disons auec S. Cyprian, Que si nos predecesseurs ou par ignorance, ou par simplicité, (retenans toutesfois le fondement,) n'ont point gardé & tenu ce que nostre Seigner leur auoit enseigné par son exemple & authorité, comme il n'est que trop certain : que la clemence du Seigneur leur peut auoir fait pardon. Mais comme ce bon Docteur adiouste. Que nous ne pouuons esperer le mesmes, estans admonnestez auiourd'huy, & instruits par luy. Mais ceste matiere sera pour le chapitre suyuant.

QV'VN

QV'VN CHACVN EST TENV DE SE SEparer de la communion de l'Antechriſt, & que les Romaniſtes ſont Schiſmatiques, & non ceux qui s'en ſeparent.

CHAP. X.

LES choſes eſtant telles que nous les auons prouuées, il ne ſeroit ia grād beſoin de rēdre raiſon de ce que nous-nous ſommes retirez de la cōmunió du Pape, & des faux ſeruices qu'il a introduits en l'Egliſe. Car puis qu'il eſt l'Antechriſt dont l'Egliſe eſtoit menacee, & ſa Synagogue ceſte Babylone d'Idolatrie dont nous auons commandement expres de ſortir, ſi nous ne voulons eſtre participans de ſes pechez & de ſes playes, & boire le calice de l'ire de Dieu qui luy eſt preparé, nous ſerions accuſables d'vn crime trop deteſtable, ſi nous en vſions autrement. Et de fait, s'il fut licite aux vrais citoyēs de Rome, la ville eſtant en la puiſſance des Gaulois, de ſe retirer en la petite ville de Vejes

Fugite Idola 1. Ioh. cha. dern.

Apoca. 14. 9. & 18. 3.

par deuers Camille, & si tous les anciens ont iugé, Que lors la Republique estoit à Vejes, encor que les murailles fussent debout à Rome, à plus forte raison nous deuons nous retirer du temple, que l'Antechrist a enuahy & profané en tant de sortes, ne l'en pouuons chasser du premier coup, tant qu'ayant recueilli les vrais seruiteurs & champions de Christ de dessous sa patte, nous soyons par sa grace assez forts pour l'en dechasser, & pour y remettre le vray seruice de Dieu, ou plustost que le Seigneur luy-mesme auãce ce chef d'œuure, en destruisant du tout par son aduenement glorieux ce Fils de perdition. Que si celuy est tenu pour traistre & criminel de leze Maiesté, qui suit l'armee & l'enseigne d'vn Vice-Roy, ou Lieu tenãt general reuolté cõtre son Prince, à plus forte raison sommes nous traistres à l'honneur de nostre Dieu, & à celuy qui nous a daigné sauuer par son propre sang, si nous combattons contre luy sous l'Antechrist, qui a enuahi sa place, & adherons aucunement à son parti, veu mesmes que c'est à faux tiltre & à fausses enseignes qu'il vsurpe ce tiltre de lieutenãt general, n'estant rien en la Chrestienté plus que les moindres Eueſques. Or toutesfois

pour

pour satisfaire à tous les doutes qui pourroyẽt naistre en ceste matiere, ie suis content de la deduire plus au long.

Quand Dieu nous a eu fait la grace de conoistre la fausse cõmission du Pape, en vertu de laquelle il s'est fait chef de l'Eglise, & que par l'examen tant de sa doctrine que des marques qu'il deuoit auoir, nous auons conu euidemmẽt que c'estoit l'Antechrist, & nõ autre: ceux qui estoyẽt appelez à prescher la Verité l'õt prescheé en l'Eglise, ceux qui auoyent charge d'enseigner l'ont declaré & publié par liures, & plusieurs, à qui Dieu en donna le zele & le courage, l'ont protesté haut & clair iusques au milieu des feux. On l'a remonstré aux peuples, & aux Republiques, on la crié aux oreilles des Princes, on s'est submis à le verifier par l'impieté de sa doctrine en vn Concile libre. Au Concile, au lieu de disputer par les Escritures, on a refusé les Escritures; au lieu d'escouter leurs viues raisons selon la Foy, on les a bruslez tout vifs contre la Foy. Et afin que iamais n'eussent occasion d'esperer vn Concile libre, & que sous aucuns sauf-conduits, ils n'y osassent venir, on y a passé vn article, [Qu'il ne faut point tenir la Foy aux heretiques

Au Concile de Constance.

pretendus.] Depuis comme nonobstant celà nous ayons tousiours requis vn concile libre, on nous a cõdamnez sans nous appeler. On nous a respondu pour tout: Que c'estoyent matieres vuidees de long temps, dont il ne falloit plus parler. On nous a retranchez de l'Eglise Romaine, & la dessus a-on procedé contre nous par feux, par glaiues, par guerres, & par massacres. Finalement, voyans qu'on ne vouloit point donner lieu à nostre parole, qu'on ne nous vouloit point donner audience en vn Concile, qu'on nous excommunioit & chassoit de l'Eglise Romaine, ensuyuans l'exemple des Apostres, quand ils furent excommuniez de la Synagogue Iudaique, pour auoir presché le Christ, nous auons commencé à nous assembler pour seruir Dieu ensemble, premieremẽt en cachettes, & puis plus librement: & ne pouuãs, ny communiquer aux idolatries introduictes par l'Antechrist, ny le chasser du premier coup de son siege, pour la force des Rois de la terre qui le soustient, nous no' sommes efforcez de deliurer de sa seruitude, tous ceux qui nous ont voulu prester l'aureille. Ie demande, où en la chose mesmes, où en la maniere d'y proceder, ce que nos aduersaires peuuent repren-

reprẽdre en ce faict? S'ils regardẽt la chose, nous ne nous separõs point pour choses legeres, mais pour Idolatrie manifeste pour l'aneantissement de la croix de Christ, pour la perdition qui regne au lieu du Salut. Bref, nous-nous sommes soustraits de ce Prince de confusion, qui s'est reuolté contre nostre Seigneur. Et nous-nous r'apportons à leur iugement mesmes, s'ils n'estiment pas estre licite de se separer de la communion de l'Antechrist, occupant la chaire de Iesus Christ. Car si chacun y conniue, qui le descouurira ? & si chacun luy adhere, qui le chassera? & si tout le monde se taist, où est ceest Esprit de la bouche du Seigneur qui le doit destruire? Que s'ils nient qu'il soit l'Antechrist, nous-nous sous-mettons à le prouuer, & n'est donc plus question de nostre separation, mais de nostre doctrine. S'ils nous veulent reprendre en la maniere de proceder, en nous condamnant ils condamnent les Apostres, lesquels ayant couru tout Israël, & encouru mille dangers pour faire receuoir le Christ en sa maison propre, & au milieu du Temple, finalement s'en voyans forclos par force ouuerte, & par excommunications, le recueillirent és maisons

priuees, & le preſcherent és petites aſſemblees, tant que finalement ils luy ſubiuguerent tout le monde. Or nonobſtant celà ils crient que nous auons rompu la communion de l'Egliſe. Que nous auons dreſſé autel contre autel. Que nous ſommes ſchiſmatiques, &c. qui ſont les cris des Phariſiens contre les Apoſtres. Vous violez le Temple, & l'autel & la Loy, &c. Et là deſſus les Rois & les peuples s'arment de toutes parts cõtre nous. C'eſt donc à quoy il nous faut preſentement reſpondre.

La communion de l'Egliſe.

Premierement la cõmunion de l'Egliſe ne giſt point en vne vnion locale, n'y la ſeparation en remuëment de place : car il y en a beaucoup dehors ſelon le lieu, qui ſelon la charité ſont dedans, & beaucoup dedans le lieu, qui ſelon la Foy ſont dehors: mais la vraye cõmunion Chreſtiẽne, giſt en l'vnion de Foy, & en l'vnion de Charité, que S. Auguſtin appelle cõtiguité, ou pluſtoſt continuité de cœurs & de doctrines: & la vraye ſeparation, en la diuerſité, ou cõtrarieté de ces choſes meſmes. Quant à l'vnion de Foy, elle conſiſte en la doctrine celeſte qui nous eſt compriſe aux vieux & nouueau Teſtament, tẽdãte vniquement à ce poinct de nous faire

re sentir nostre peché, & nous en monstrer le remede en vn seul Iesus Christ crucifié. Or cest celle-la pour laquelle, à l'exemple de tous les anciens seruiteurs de Dieu, nous patissons & mourons, & pour l'auoir retiree de dessous l'Antechrist qui la foulloit au pieds, nous en sommes persecutez, excommuniez & massacrez. Nous sommes donc vnis en Foy auec les Patriarches, Prophetes, Apostres, Martyrs, docteurs anciens, & generalement auec toute l'Eglise qui a esté deuant la Loy, sous la Loy, & sous la Grace, mesmes sous la tyrannie de l'Antechrist. S'ils le nient, nous-nous sous-mettons à le prouuer. Il n'est donc plus question de cauiller la separation, qui n'est qu'vn eschappatoire, mais de visiter la doctrine: s'ils le confessent, en niant que nous soyons vnis auec eux, ils confessent donc qu'ils ne sont pas vnis auec les anciens, & pourtant ne doiuent ils trouuer estrange, si nous renonçons à la communion de la Papauté.

Quant à la communion de Charité, qui gist à compatir aux maux les vns des autres, & à ne condamner pas legerement autruy. Nous tenõs pour vrais mẽbres de Christ, tous ceux qui adorent vn

ſeul Dieu en Eſprit & Verité, & eſperent leur ſalut en vn ſeul Ieſus Chriſt fils de Dieu, venu en chair & crucifié pour les pechez du monde, qui eſt le fondement de ſalut à tous hommes. Nous deſirons toute vnion auec eux, en quelques pais & regions qu'ils ſoyent, & quelque corruption qui puiſſent eſtre au reſte au milieu d'eux, non ſeulement és mœurs, mais auſſi en quelque poincts de la doctrine, deplorans la ſeruitude corporelle qu'ils endurent, & prians le Pere de lumiere, qu'il luy plaiſe les illuminer de plus en plus par ſon ſainct Eſprit. Au contraire, chacun ſçait que le Conſiſtoire du Pape excommunie depuis ſix cens ans toutes les l'Egliſe d'Orient, pour ce ſeulement, qu'ils ne veulent pas s'aſſuiettir à l'Eueſque de Rome: qui eſt vn article qui ne concerne que ſon ambition, & que le Pape les a laiſſé enuahir au Turc, en deſpit de ce qu'ils ont pluſtoſt enduré toute extremité, que de le reconoiſtre chef de l'Egliſe. Et quant à l'vnion de Charité enuers ceux qui adherent encores au Pape, vnul n'a rien plus cher que ſa propre vie, & nous l'auons expoſee aux feux, & aux eaux, & aux glaiues, pour leur reueler la verité, & prios Dieu tous les iours qu'il

les

les vueille illuminer par ſon Eſprit. Au cõ traire, le Conſiſtoire Romain nous pourſuit par tous moyẽs à mort, & depuis ſoixante ans & plus, que tant de peuples ſouſpirẽt continuellemẽt apres vn Cõcile libre, il n'a pas eu tant de charité ſeulemẽt, que de le nous accorder ou general ou national, pour no⁹ deliurer de l'erreur où il pretẽd que nous ſõmes, reſpõdant pour tout à tãt de Princes qui l'ont iugé neceſſaire. Que ce ſont matieres decidees, qui ne doyuent plus reuenir en diſpute. C'eſt vne reſpõſe friuole en toutes ſortes, cõme nous auõs monſtré par cy-deuant. Mais ie demãde, qui eſt le Parlemẽt, meſmes entre les Payens, ſi barbare & ſi eſlongné d'humanité, qui pour accorder deux perſonnes ſeulemẽt, refuſaſt de remanier vn procez, dõt y auroit eù arreſt dõné par le paſſé? C'eſt donc au Conſiſtoire Romain, ou vne doute de ſa doctrine trop manifeſte, ou vn defaut de charité par trop enorme, en vn cas qui importe le ſalut de la moitié de la Chreſtienté. Bref, nous ſommes vnis en la doctrine de la Bible auec tous Chreſtiens, mais nous reiettons les peſtilentes gloſes & traditions du Pape. Nous auons voulu fraternellement communiquer la verité à nos freres, au dãger de no-

ſtre vie au milieu de leurs temples, & le Pape au contraire au lieu de nous eſcouter, craignant d'eſtre d'eſcouuert nous a excomuniez, chaſſez, & exterminez. C'eſt donc le Pape & les ſiens, qui rompent la communiõ de l'Egliſe vniuerſelle, & non nous, qui pour la tetenir nous ſommes ſubmis à toute raiſon & à tous dangers.

Autel contre autel

Secondement, ce qu'ils alleguẽt d'autel contre autel, ſi nous conſiderons la nature de l'Egliſe Chreſtienne, n'eſt aucunement à propos. Anciennement ſous la Loy, il n'y auoit qu'vn Temple & vn Autel, hors leſquels il eſtoit defendu de ſacrifier, dont nous voyõs encor, que les Iuifs qui ſont eſpars par le monde ne ſacrifient point. Et pourtant ceux qui dreſſoyent autels en Dan, & en Bethel, ores meſmes qu'ils n'y euſſent ſacrifié qu'au vray Dieu, & ſelon les ſacrifices ordonnez en la Loy, eſtoyent coulpables de mort, parce qu'ils violoyent l'ordonnance de Dieu expreſſe qui veut obeiſſance, & non ſacrifice: & qu'ils ſe retiroyent de l'vnion de tous les peuples en Ieſus Chriſt à venir, figuree en vne ville de Hieruſalem, en vn Temple, & en vn autel. Ceſt pourquoy nous ne liſons point que les Prophetes ayent eſtably l'ordre du ſeruice de

Exode. 26.

Dieu

Dieu ailleurs, encor que le Tẽple de Hierusalem fust pollu d'Idolatrie, mais bien qu'ils preschoyent ouuertement contre ceux qui la maintenoyent, sans toutesfois sacrifier ailleurs. Mais par la venuë de Iesus Christ, cõme nous auons souuent dit, c'est toute autre chose. Tout le monde est Hierusalem, & le Tẽple, & l'Autel du Seigneur. Nous n'adressons plus nos prieres vers Oriẽt, mais de quelque costé q̃ nous nous tournions à Dieu, nous rencõtrons tousiours Iesus Christ. Quand dõc les Apostres peuuent estre receus en Hierusalem preschans le Christ au temple ? ils le preschent par les maisons, & quãd encor ils en sont chassez, ils secouẽt la poudre de leurs pieds & vont ailleurs. Quãd aussi ils sont auertis par l'Esprit de Dieu ; de la vengeance diuine sur la ville qui a crucifié le Christ, ils ne font point de difficulté, dit Eusebe, d'en retirer l'assemblee, c'est à dire la vraye Hierusalẽ, & les vrais énfans d'Abraham, & de les recueillir en la petite ville de Pella delà le Iordain. Si donc les Temples de Cõstantinople sont conuertis en mosquees de Mahumet, les Chrestiens peuuent seruir Dieu & luy sacrifier sacrifices de louanges à Pera. Et si l'Antechrist est assis en l'Eglise Ro-

Eusebe en l'Histoire Eccle. liu. 3. chap. 5.

maine au milieu de ſes Tẽples, nous pouuons ſeruir Chriſt aux paruis, & ſi nous ne pouuons preſcher contre luy ſous la vouſte du Temple, nous le ferons ſous la vouſte du Ciel qui eſt eſgalemẽt le Temple du Seigneur. C'eſt pourquoy nous eſtant par les Rois & Princes defendu, ſur peine de rebellion, de preſcher aux Temples contre l'Idolatrie qui s'y commet, & d'autre part nous eſtant par expres commãdé de par Dieu, de fuir les idoles, & de publier la verité, nous auons recueilly les vrais fideles là où nous auons peu, pour ſeruir Dieu enſemble, ſelon ſa parole: & auõs retiré Hieruſalem en la ville de Pella à l'exemple des Apoſtres, & ſelon la liberté que Ieſus Chriſt a donnée à l'Egliſe vniuerſelle. Mais en nous ſeparant de Rome, nous ſommes demeurez en la Hieruſalem celeſte, fondee ſur la doctrine des Apoſtres, de laquelle elle s'eſtoit ſeparee, & n'auons point baſty vn autel contre l'autel du Seigneur, (Car Rome n'eſt point le ſiege peculier de l'autel du Seigneur) mais bien vn autel de Chriſt, contre l'autel de l'Antechriſt, vn Temple de Pierres viues, fondé ſur la maiſtreſſe pierre du coing, contre les Temples des ſtatuës baſties ſur la pierre de ſcandale qui

eſt

eſt l'Antechriſt. Il y a donc vne notable difference entre Hieruſalem & Rome: Et par conſequent autre choſe eſt ſe ſeparer de la faction de Rome, & autres ſe ſeparer de l'Egliſe Catholique & vniuerſelle, dõt à peine merite-elle le nom de membre. Hieruſalẽ eſtoit le Temple du Seigneur, auiourd'huy c'eſt tout le monde, au regard duquel Rome n'eſt rien. A Hieruſalem eſtoit promis le Fils de Dieu, à Rome le Fls de perditiõ. Et de ce Temple peculier de Dieu ſe retirerent les Apoſtres, par ce qu'il reiettoit le ſalut, voire, pour ne perir en ſa ruine, tranſporterent les Chreſtiens ailleurs. De la cõmunication donc des ſeruices de l'Egliſe Romaine, q adore & maintient la perdition, nous eſtions tenus de nous retirer, ſi nous ne voulions attirer ſur nous la vengeance horrible de Dieu qui eſt preparee à tous ceux qui y demeurent. *Apoc. 13. & 18.*

Tiercement, autre choſe eſt ſe diſtraire de la Papauté, & autre s'eſlongner de la pauure Egliſe qui eſt detenuë en tyrannie ſous elle. Ne plus ne moins qu'autre cas eſt fuir la ville, & autre fuir la peſte qui eſt en la ville. Et autre cas ſe diſtraire de la republique, autre ſe ſouſtraire de la puiſſance du tyran qui l'a vſurpee. Ceux *Autre choſe ſe diſtraire de la Papauté, & autre de l'Egliſe.*

qui fuiẽt la peſte, ſont preſts à r'entrer en la ville quand elle en eſt hors, & ceux qui fuyent la tyránie preſts à ſe reioindre aux citoyens tyranniſez, ſoudain qu'elle en ſera bannie. Qui plus eſt, ils ſont dedans la ville & dedans la republique en cœur & en eſprit, compatiſſans auec leurs Cõbourgeois & Concitoyens, deplorãs leur ſeruitude, & pourchaſſans leur deliurance par tous les moyens dont ils ſe peuuent auiſer, au lieu que les tyrans qui tiennent la ville, & qui y ſemblẽt eſtre bien auant, ſont forclos de toute communauté, non de la republique ſeulement, mais comme dit Ciceron, du genre humain. Ainſi en eſtoit Thraſybule eſtant retiré à Phyel, pendant que les trente tyrãs deſchiroyent la republique d'Athenes. Ainſi Camille à Vejes, pendant que les Gaulois deguaſtoyent la ville de Rome. Ainſi Athanaſe & quelque peu de gens de bien auec luy à Rome, pendant que les Arriens fauoriſez de l'Empereur Conſtantius, rauageoyent & infectoyẽt ſon Egliſe d'Alexandrie. Et ainſi en ſommes nous auiourd'huy à l'endroict de la pauure Egliſe de Frãce, d'Italie & autres, que l'Antechriſt tient à la gorge, pour leur faire abandonner leur ſalut. Que l'Antechriſt & ſes ſuppoſts s'en aillent

aillent auec tout ce qu'ils ont apporté d'infection en l'Egliſe, & nous ſommes tous preſts de nous r'approcher d'eux, de nous reioindre d'auſsi pres que iamais, & de courir auec eux aux Temples, nous coniouir en Dieu de leur deliurance. Que le loup ſorte de leur bergerie, & nous voilà tous preſts d'y r'entrer. En attendant nous prions Dieu qu'il le chaſſe, qu'il les retire de deſſous ſa patte, qu'il leur face miſericorde, & faiſons tous nos efforts nous-meſmes pour les en deliurer. Bref, nous ſommes vnis auec eux en la doctrine, s'ils veulent auoir eſgard à l'ancienne doctrine de l'Egliſe de Rome : mais nous condamnons celle du Pape, dont il oppreſſe leurs conſcienes. Auſsi ſommes-nous en vraye charité. Car quelle charité y a-il au monde plus grande que de quitter le monde pour quelqu'vn ? Mais nous renonçons au tyran qui eſtrangle leurs ames, & puis que Dieu par ſa grace en a deliuré les noſtres, nous luy denonçons la guerre pour l'amour d'eux, de tout noſtre cœur.

Tertullia. au liure de preſcript. Hæretic.

Ces choſes bien conſiderees il nous eſt biẽ aiſé de diſtinguer, qui ſont les ſchiſmatiques, c'eſt à dire, les Autheurs de la ſeparation qui s'eſt faicte de noſtre temps

Le Pape Schiſmatique par le droict Canon.

és Egliſes Occidentales, ou nos ennemis ou nous.

24.q.1.non afferamus. & q.3. & ibi gloſſa & doctores.

Le Canon dit, que le Schiſme ne ſe doit point conſiderer au nombre, ny au lieu, mais en la cauſe, & que celuy eſt Schiſmatique, qui eſt cauſe du Schiſme, & non celuy qui commence la ſeparatiõ, tout ainſi que celuy qui denie le droict eſt cauſe du procez, & non celuy qui premier l'intente. Or nous auons requis le Pape & les Prelats, de reformer l'Egliſe ſelon les Eſcritures & la forme ancienne, deſirãs de demeurer vnis auec nos freres, & au lieu de nous l'accorder, ils nous ont excommuniez ſans nous auoir ouis. Les Prelats donc de l'Egliſe Romaine ſont les Schiſmatiques, & non nous qui ne demãdons encor que la reformatiõ pour nous reunir.

Item, Le Canon dit, que la cauſe eſſentielle de tout Schiſme eſt faute de charité. Or de noſtre part nous auons expoſé nos vies à la mort pour retirer nos freres d'abus: & les Prelats de Rome au contraire pour nous retirer de celuy, où ils nous diſent eſtre, quelque inſtance que nous ayõs peu faire, ne nous ont iamais accordé vn Cõcile libre. Ains quãd il nous ont appelez à leurs aſſemblees, ça eſté pour nous bruſler,

Aug. aduerſus Creſcon. Grammat. & donatiſt. paſſim.

bruſler,& non pour nous eſclairer,& tous leurs Conciles ont eſté des coniurations pour nous tuer, & non des conſultations pour nous guarir. En eux donc eſt le defaut de charité, & par conſequẽt la cauſe du Schiſme.

Itẽ le droict Canõ nous enſeigne, c'eſt à dire,le Pape meſmes. Que le Pape qui laiſſe vieillir en l'Egliſe vn different concernant le ſalut,eſt zelateur de diuiſion & Hereſie.Que s'il eſt requis d'y apporter remede par vn Concile & qu'il ne le face, d'Apoſtolique qu'il eſtoit, il ſe rend Apoſtatique & Schiſmatique. Que comme de tel,les Cardinaux,Prelats,preſtres,peuples & prouinces,ſe doyuent ſouſtraire,par ce qu'entant qu'en luy eſt, il laiſſe croiſtre le peuple & les enfans qui naiſſent en deux Chefs & en deux Egliſes. Que tous ceux qui y conniuent, principalement ayans charge &vocation d'y reſiſter,participent en ſon crime, & ſont Schiſmatiques comme luy,nonobſtant tous ſermẽs, hommages & obligations qu'ils auroient enuers luy. Et de fait,par le conſeil de la Faculté de Theologie de Paris, ſuyuãt les ſuſdites regles,le Roy Charles ſixieſme ſe declara, luy, ſon Royaume & tous ſes ſuiects, diſtraits de la cõmunion du Pape Icã vingt

Doctores Bononienſes in concilio de Schiſmate Bened. 13. & Greg. 12. Itẽ apud Theodor. à Niẽ. lib. 3. Cuſanus de Concord. Catho. lib. 14. cap. 2. 24. q. 1. non afferamus. & q. 3 inter Schiſma. 7. q. 1. Noua. cum gloſ. & ca. ſeq. 24. q. 1. in ſumma. & ca. dicimus in gloſ. 2. Anno. 1407. 5. q. 6. nos Sanctorum & can. iuratos iuncta declaratione Innocentii de doctrina veritatis. 19. Diſtin. Anaſtaſius.

& deuxiéme, & depuis encor par le conseil d'icelle mesme, se retrancha de l'obeissance de Benoist 13. & de Gregoire 12. admonnestant & requerant tous Princes de faire le semblable, [par ce, dit-il en sa protestation, qu'ils entretenoyent les diuisions en l'Eglise par leurs chiquaneries, ne se voulans pas soumettre à la voye ordinaire d'vn Concile libre, & à la decision de l'Eglise.] Or il y a huict vingt ans que ce different commença en l'Eglise, & depuis soixante ans ou enuiron s'est espandu par toute l'Europe. Les Princes & peuples ont requis vn Concile libre, & touſiours ores par vn moyen, & ores par vn autre les Papes s'en sont eschappez. Cependant, ils employent toutes voyes de faict, ordinaires & extrao rdinaires pour auoir le bout de nous. Eux donc & leurs suppostz, quand il n'y seroit point question du salut de la Chrestienté, comme il est, par leurs Canons propres sont Schismatiques, & ceux qui y cõniuent fauteurs de Schismes, & ceux qui se sont soustraicts de leur obeissance, (ores que les Papes fussent Chefs de l'Eglise & non Antechrist,) bien fondez en droict, exempts de tout soupçon de Schisme, & incoulpables de to⁹ les maux & desordres qui par le Schisme

& ca. nulli. 79. dist. c. si quis pecuniã. 2. q. 7. Sacerdos & ibi glos. Litera Academ. Parisiensis apud Theodo. à Nien. tracta. 6. c. 14. 15. & li. 3. c. 34. Itẽ in lib. Nemus vnionis c. 7. Chronica Gaguini & Girard. in Carolo 6.

me ſont auenus à la Chreſtienté. Que ſi au contraire, comme nous le tenõs, le Pape eſt l'Antechriſt, & la doctrine Papale contraire au ſalut en Ieſus Chriſt, & tout le ſeruice qui ſe fait en toutes les Egliſes qui le recognoiſſent, qu'ils appelent Egliſe Romaine, pollu d'idolatrie. Il ne faut plus diſputer, ſi on fait bien de s'en retirer ou non, mais bien conclurre tout de plein pied, Que nous ſommes traiſtres à Dieu qui nous a creez, à Chriſt qui nous a ſauuez & recreez, à l'Egliſe qui no⁹ a eſleuez. bref, à nous freres & à nous-meſmes, ſi nous ne proteſtons cõtre ſes blaſphemes, ſi nous ne nous diſtrayõs de ſon obeiſſance, ſi nous ne renonçons à ſa communion, bref, ſi nous ne faiſons tous nos efforts pour le faire conoiſtre à vn chaſcun, & pour deliurer l'Egliſe de ſa tyrannie.

Là deſſus ils nous obiectẽt. Que Moyſe pour l'idolatrie du veau d'or, commiſe au milieu du peuple d'Iſrael, ne s'en ſepara pas. Ie l'accorde. Mais ils deuoyent adiouſter, que Moyſe tãça Aaron, & chaſtia le peuple, & briſa le veau d'or en poudre, & le ietta en l'eau. Il n'eut donc que faire de fuir l'idolatrie, par ce qu'il la pouuoit chaſſer. Or nous ne voulons pas eſtre plus ſcrupuleux que Moyſe. Qu'ils nous *Exod. 33.*

laiſſent briſer leurs idoles, & iettet l'idolatrie hors de leur Egliſe, & nous ne demandons pas mieux que d'y demeurer. Ils nous reprochent derechef que Ieſus Chriſt hantoit au Temple, nonobſtant la marchandiſe qui s'y faiſoit. Il y a bien grãde differẽce entre ceſte marchandiſe là, & l'idolatrie q a lieu auiourd'huy en l'Egliſe Romaine. Mais encor qu'ils nous ſouffrent comme les Iuifs à noſtre Seigneur, de chaſſer les marchands de la paillarde, qui trafiquent les ames par leurs ſimonies hors de l'Egliſe, & nous ſommes tout
Ierem. 19. preſts d'y frequenter. En fin ils nous reprochent que Ieremie a preſché en Topheth, où ſe commettoit vne abominable idolatrie. Ils deuoyent adiouſter ce que le texte dit expres, Qu'il y preſchoit contre l'idolatrie. Itẽ, Qu'Amos à prophe
Amos 5. tizé en Bethel, au ſanctuaire d'Amaſias. Qu'ils adiouſtẽt donc que c'eſtoit en luy ſignifiant l'horrible vengeance que Dieu luy preparoit ſur la teſte. Item. Que l'hõ-
1. Rois 13. mede Dieu prophetiza bien en Bethel du temps de Hieroboam. Ils deuoyent auſſi adiouſter, que c'eſtoit en luy ſignifiant que ſes ſacrificateurs ſeroyent vn iour ſacrifiez ſur ſon autel meſmes, & que quãd le Roy le pria d'entrer chez luy, il l'en refuſa

fusa tout à plat, parce qu'il ne tenoit cõte de son admonition. Mais nous leur dirõs bien plus. Qu'ils nous laissent seulement prescher en leurs Temples au milieu de leurs idoles, & sans les toucher, au seul son de la parole de Dieu, nous les ferõns tresbucher. Qu'il nous laissẽt asseoir l'Arche de Dieu, & sa saincte alliance au milieu de leurs Temples, & ils trouueront à peu de temps de là, tous leurs Dagons en pieces. Nous ne refusons donc pas d'y entrer pour y prescher, car c'est ce que nous desirons de tout nostre cœur, pour faire connoistre la verité à vn chacun. Mais nous ne pouuõs y entrer pour nous taire. Car malheur à celuy qui oit blasphemer son Dieu sans proteſter, & à qui voit tromper son frere sans le r'adresser. A l'exemple de Ieremie, & d'Amos, & de l'homme de Dieu, nous proteſterõs cõtre l'idolatrie deuãt les Rois, deuant les peuples, en la face mesme de toutes leurs abominations, & nous l'auons faict, & auons seellé nos proteſtations de nostre propre sang. Mais à l'exẽple d'iceux mesmes, nous ne sacrifierons point sur l'autel que le Roy Achas a fait bastir sur le patron de l'Autel de Damas, encor que le souuerain sacrificateur Vrie y conniue. 1. *Samuel.* 5.

Auſſi peu adorerons nous en Dan & en Bethel, car ils ne l'ont iamais faict. Nous ne communiquerons, di-ie, aucunement aux ſacrileges & impietez introduictes par l'Antechriſt: Car c'eſt impieté que de le faire, & trahiſon enuers Dieu que de s'en taire, & ſtupidité à tous de ne s'en enquerir, & aueuglement inexcuſable, en la lumiere qui luit auiourd'huy par tout, de communiquer à ces œuures de tenebres.

Pourquoy nous receuõs le bapteſme de l'Egliſe Romaine.

Ils nous obiectent d'auantage. Si vous tenez le Pape pour l'Antechriſt, & nos ſeruices pour idolatrie, comment donc receuez vous noſtre Bapteſme, ou ſi vous le tenez pour bon, cõment ne communiquez vous à noſtre Egliſe? Premierement Dieu a eu tãt de pitié de ſon Egliſe, qu'il n'a point permis que l'Antechriſt changeaſt rien au Bapteſme de Chriſt, en ce qui eſt de l'eſſence, encor qu'il l'ait enueloppé de pluſieurs ſuperſtitions, tout ainſi qu'il ne permit point, que la Circonciſion qui eſtoit la marque de l'Alliance, fuſt abolie entre les dix lignees d'Iſraël, ny en Iuda, quelque idolatrie qui s'y commiſt. Nous diſons donc que l'Egliſe Romaine enfante encor des enfans à Dieu par le Bapteſme, mais que par ſes idolatries

tries elle les nourrit apres & esleue au Diable, tout ainsi qu'Ezechiel dit. Que Hierusalem & Samarie engendroyẽt des enfans à Dieu, comme vne femme adultere à son mary, tant que le diuorce soit faict, mais que par apres elles les sacrifioyent à Moloch, c'est à dire, aux faux Dieux. *Ezech. 16.*

Secondement nous disons auec sainct Augustin, que ce n'est pas l'heretique qui baptise, quand le Bapteſme est demeuré en son entier, mais Christ par la main de l'Heretique, en quoy nous ensuiuons la pratique de l'Eglise primitiue, & l'arrest du Concile de Nicee premier. Que ceux qui auroyent esté baptisez par les Heretiques, renonçans à leur heresie ne seroyent point rebaptisez, sinon ceux qui auroyẽt esté baptisez par les Samosateniẽs, qui ne retenoyent point les paroles essentielles du bapteſme, lesquels on ne rebaptisoit pas à proprement parler, parce que sans icelles ils ne pouuoyẽt auoir esté baptisez. Or par la grace de Dieu nous auons esté baptisez au nom de Christ, & nõ au nom de l'Antechrist, ou de ses Idoles. *Augu. passim. de baptism. contra Donatistes. Concil. Nicenum.*

Tiercemẽt, le Bapteſme nous introduit des nostre enfance en la maison de Dieu, mais il ne suffit pas d'estre receus en sa

famille, si nous ne le seruõs selon ses commandemens. Car alors nous-nous priuons du Benefice receu par le Baptesme, lequel comme dit sainct Augustin, nous tourne en plus grande condemnation. Ce nous est dõc comme vn droict de naturalité en vne republique, qui nous oblige à faire deuoir de bons Citoyens, & d'ennemis simples que nous serions, nous rend traistres & parricides, si nous seruons au tyran qui l'a enuahie, & si nous portons les armes contre les loix d'icelle. Car encor que nous soyons nez sous la tyrannie, si sommes nous nez pour la republique, & enroollez au regiſtre des Citoyens, & non en la liſte des Eſclaues du tyrã, encor meſmes que le tyran, ou ſes officiers en tinſſent le regiſtre. Or au Citoyen qui eſt né ſous la tyrannie, qui a ſerui au tyran, & qui puis apres connoiſſant ſa faute, ſe retire vers les deffenſeurs de la liberté publique, il ne faut point de nouuelles lettres de naturalité, encor que par ſes faicts precedẽs il s'en ſoit rẽdu indigne. Auſſi diſons nous qu'a celuy qui eſt lié ſous la Papauté, qui a ſouſtenu l'Antechriſt, qui a adheré à ſa factiõ, & a tout autre heretique qui a cõbatu cõtre Chriſt, il ne faut point de ſecõd Bapteſme quãd il reuiẽt à ſon deuoir.

uoir. Car encor qu'il euſt renõcé à Chriſt, Chriſt n'a pas renoncé au droict qu'il a ſur luy, & ſon Bapteſme eſt ſi peu effacé, que d'ennemy ſimple qu'il euſt eſté ſans le Bapteſme, il a eſté traiſtre, & crimineux de leze Maieſté. Et pourtant, il ne luy faut qu'vne abolition de ſon crime & non vn renouuellement de ſon Bapteſme. Et qui cõſiderera en ſon vray ſens les mots meſmes du Bapteſme de l'Egliſe Romaine, où il eſt dit, Reiette les idoles, aye en horreur les ſimulacres, ſers le ſeul vray Dieu viuãt: trouuera que par celà meſmes ſommes nous obligez à nous ſeparer du Papiſme pour maintenir noſtre Bapteſme.

Quartement. Voire-mais, il n'y a Bapteſme qu'en l'Egliſe, & quãd vous-vous ſeparez de nous, vous-vous ſeparez donc de l'Egliſe. Reſponce. Il n'y a Bapteſme qu'en l'Egliſe, & nous ne nions pas auſſi que l'Egliſe Romaine ne ſoit l'Egliſe, car meſmes en ce que nous tenons que l'Antechriſt y domine, nous tenons conſequemment que c'eſt Egliſe, d'autant qu'il ne peut eſtre aſſis qu'en l'Egliſe. Mais autre choſe eſt ſeparer de l'Egliſe Romaine polluë par l'Antechriſt, & autre choſe de ſe retirer de la communion de l'Egliſe vniuerſelle, comme nous auons declaré

cy dessus. En apres nous ne nous retirõs pas du Temple, mais de l'Idolatrie qui se commet au temple, ny de la republique, mais de la tyrannie qui l'opprime, ny de la ville, mais de la peste qui l'infecte, ny de la communion du peuple, auquel nous desirons tout heur & tout salut : mais de la conspiration de l'Antechrist & de ses suppots. Nous ne renonçons donc pas à leur Baptesme, mais nous le ratifions. Par iceluy nous sommes obligez à seruir à Dieu & renoncer au Diable, & suiuant iceluy nous cerchons de le seruir selon sa parole, & renonçons aux idoles. Par ces lettres de naturalité, nous sommes obligez à maintenir les loix anciennes de la republique Chrestiẽne, qui est l'Eglise, & suiuant icelles nous remettons en auant la Loy de Dieu son vnique legislateur, & voulons deliurer l'Eglise de toutes les nouuelles impositions que l'Antechrist a mises sur les consciences. Par le Baptesme nous auons faict serment à Christ, & de Christ le Pape veut destouner nostre seruice à ses idoles & à soy-mesmes. Nous seruions donc Christ contre l'Antechrist, & l'Eglise contre sa coniuratiõ, car c'est pour cela que par la grace de Dieu nous auons esté baptisez en

l'Eglise,

l'Egliſe, quelque tyrannizee & renuerſee quelle fuſt.

Mais les miniſtres de celuy que pretendez eſtre l'Antechriſt, vous ont baptiſez. Ils m'ōt ietté l'eau ſur la teſte, mais Chriſt ſeul ma baptiſé. Le tyran ou les officiers qu'il aura eſtablis à ſa poſte, m'auront fait leuer la main, & preſter le ſerment. Mais ils me l'ont fait faire à la republique, & non au tyran, au nom de Chriſt, & non au nom de l'Antechriſt. La forme du ſerment eſt demeuree entiere, encor que l'eſtat ſoit changé. Pour donc ſuiure la teneur de mon ſerment, ie me retireray en l'armee des vrais Citoyens, ie cercheray la pure Egliſe là où elle ſera retiree, & renonceray à la cōmunion de l'Antechriſt, qui ſous ombre de mon ſerment, me fait violer mon ſerment.

Pour conclurre ce poinct. Il nous eſt dit, [Preſchez la verité.] Nous l'auōs fait, mais on nous a excommuniez. Il nous eſt dit conſequemment, [Fuyez les idoles,] & [ſortez de Babylone.] Nous l'auons faict. Mais lors encor, que l'opiniaſtreté des hommes contre la verité nous en a forcez. Finalemēt à l'exemple des Apoſtres, eſtans forclos des Temples par le magiſtrat, nous auons recueilli les fide-

1. Ieā. chā. dernier. Apocal. 12.

les par les maisons, & redressé la vraye Hierusalē à Pella. Si on regarde le fait en soy, il ne se peut calomnier, car nous sommes fondez en textes expres. Qui si on dit, cas qu'il se deust faire, que ce n'estoit pas à nos ministres à le faire. Il n'est dōc plus question que de leur vocation, qui sera pour le chapitre suyuant.

QVE LES MINISTRES DES EGLISES rdformees, ont legitime vocatiō, pour redresser l'Eglise.

CHAP. XI.

PARce que nos aduersaires ne peuuent nier la corruption qui est entree en l'Eglise, n'y la tyrannie de l'Antechrist & autres dependances d'icelle, dōt nous pretendons l'affranchir par la parole de Dieu, pour n'entrer au fonds du procez que le plus tard qu'ils peuuent, ils nous vsent d'vn traict de chiquannerie, & nous demandent qu'elle est la vocation de nos ministres pour reformer l'Eglise, & pour

preſcher en icelle. C'eſt ce que diſoit Sedecias le faux Prophete à Michée. [Par où s'en ſeroit allé de moy l'Eſprit du Seigneur pour parler à toy?] Et les Phariſiens à Ieſus Chriſt. [Tu es Fils d'vn Charpentier, & qui t'a enuoyé ?] auſquels nous pourrions reſpondre en vn mot auec Ieſus Chriſt. [Les paroles que nous annonçons rendent teſmoignage de nous.] Ils nous reprochent auſsi leur longue ſucceſſion, qu'ils ſont enfans d'Abraham, heritiers de ſainct Pierre, &c. A quoy Ieſus Chriſt reſpond pour nous, [Vous eſtes ſemence d'Abraham, mais le Pere dõt vous eſtes yſſus c'eſt le Diable,] & ſainct Paul, Ne vous abuſez point freres, car l'Antechriſt ſera aſsis & adoré au Tẽple de Dieu. Mais par ce que depuis n'agueres ils ont faict des volumes entiers ſur ce ſeul point, il eſt beſoin de le traicter plus amplement.

1. Rois. 22. 24.

Iean 8. 2. Theſſ. 2.

Quand le feu ſe prend en vne ville, ou que l'ẽnemy l'eſchelle de nuict, ſi le moindre bourgeois en dõne l'alarme, voire vn eſtranger, pendant que les ſentinelles sõt endormies, on ne demande point en quel tiltre il le faict, & moins encor l'en met-on en iuſtice. Mais bien on court à l'eau, & aux murailles, on veut voir que c'eſt, &

chaſcun ſçait gré à celuy qui en a aduerti. Quand au contraire nous deſcouurons l'Antechriſt aſsis en l'Egliſe, que nous nous ſub-mettons à le conuaincre deuant la face d'vn Cõcile,& en ſa preſence propre,au lieu de nous ouïr, d'examiner nos raiſons,d'aller voir les Eſcritures où il eſt ſi viuement depeinct, on nous demande nos qualitez, & quel tiltre nous auons pour en auertir,voire, on no⁹ met à mort, pis que ſi nous auions trahi la Republique. Si les Gouuerneurs des places en vſoyent ainſi,quand on leur dõne des auertiſſemens, qui eſt la place qui ne fuſt bien toſt és mains de l'ẽnemy? & qui eſt le Prince qui ne les tint pour traiſtres, & qui ne iugeaſt qu'ils s'entendroyẽt auec ſes ennemis?Il n'eſt point icy queſtiõ de nos qualitez,mais des qualitez de l'Antechriſt, & de ſa doctrine. Il y va du deuoir de ceux que nous auertiſſons. Il y va du ſalut de tous & de nouſ-meſmes.Si l'aduertiſſemẽt eſt vray, c'eſt le ſalut de l'Egliſe, s'il eſt faux, ceſt le noſtre : il eſt donc queſtion d'examiner les circõſtances de l'aduertiſſement, & non les qualitez des aduertiſſeurs.En la cõiuration de Catilina, le Senat preſta l'aureille à vne femme vile,contre les plus grãds.Quand les Gaulois voulurent

lurent surprendre de nuict le Capitole de Rome, les sentinelles ne disoyent mot, les Chiens estoyent muets : il n'y eut que les oysons qui crierent, & toutesfois chascun y accourut, & en tint conte, & sans leur cry, ceste ville qui depuis a conquis tout le monde estoit perduë. Quand doc nous serions les plus vils & contemptibles de l'Eglise, nous meritons d'estre ouys, mesmes puis-que nous ne demandons point de parler à l'aureille, comme les calomniateurs, mais en la face de l'Eglise, & aux aureilles de celuy mesmes que nous accusons, non de par nous, mais de par Dieu mesmes. Quant à redresser l'Eglise apres la disipation qu'en a faict le Pape & les siens, nous sçauons qu'il faut qu'il y ait vne legitime vocation, mais aussi maintenons nous, y estre mieux fondez, que ceux qui n'ont autre vanterie que la leur, encor que les grands tiltres & les honneurs du monde soyent par deuers eux.

La vocatiõ des premiers reformateurs de l'Eglise en nostre tẽps.

Si donc nos aduersaires nous demandent qu'elle estoit la vocation de nos premiers ministres, qui ont, reformé l'Eglise en ces derniers temps, nous respondons que c'estoit la mesme vocation & succession que celle dont ils se vantent, mais que de la vocation dont ils abusent, les

noſtres ont voulu bien vſer, & à la vaine ſucceſſion dont ils ſe parent, ont adiouſté la ſucceſſion de vraye doctrine qu'ils auoyent corrompuë, ſans laquelle toute ſucceſſion n'eſt que continuation d'abus. VViclef, Icá Hus, Luther, Zuingle, Oecolampade, Bucer, & autres de l'eſchole deſquels les Miniſtres qui ont recueilly les Égliſes de deſſous l'Antechriſt ſont ſortis, eſtoyent Preſtres & docteurs en Théologie. Comme Preſtres & Paſteurs ils auoyent charge d'annoncer la Verité au peuple, & de luy communiquer les Sacremens ſelon l'inſtitution du Seigneur. Cõme docteurs, ils eſtoyent appelez à expoſer la Theologie en leurs leçons & en leurs liures, & obligez par le ſerment ordinaire de toutes Vniuerſitez, de declarer à l'Egliſe la verité, de conuaincre toutes doctrines repugnãtes à la parole de Dieu, & de les chaſſer ſelon leur pouuoir. Or de leur tẽps ils ont trouué la parole de Dieu cachee au peuple. L'hõneur deu à vn ſeul Dieu deſtourné aux hommes & aux ſtatues. Le ſang de Chriſt foulé aux pieds. Le Sacrement de la Cene partie conuerti en Idolatrie, & partie deſnié au pauure peuple. Bref, toute l'Eſcriture ſaincte profanee & empoiſonnee de gloſes Papales.

Et

Et quād ils l'ont remonſtré aux Eueſques & Metropolitains ſelon l'ordre de l'Egliſe, ils n'en ont tenu conte, ils ont eſté les premiers à les perſecuter, parce qu'ils eſtoyent eux-meſmes partie de la maladie de l'Egliſe. Ie demande donc, ſi leur vocation ne leur commandoit pas de paſſer outre, à ſçauoir, d'annoncer la verité au peuple, & de luy adminiſtrer les Sacremens purement. Et s'ils en euſſent autrement faict, s'ils n'euſſent pas eſté deſerteurs de leur vocation, contempteurs du ſerment faict à Dieu, & abuſeurs de peuple. Tous deux donc, ie dis, & nos aduerſaires & nos premiers Miniſtres, auoyent vne meſme vocation ordinaire. Mais en cecy eſt la difference, que les noſtres l'ont ſuyuie, les autres l'ont abandonnee, les noſtres ont faict le deu de leur charge, les autres l'ōt ſecouee. Les noſtres ont mené leurs ouailles ſur les montagnes d'Iſraël aux bonnes paſtures, les autres les ont deuorees, ou laiſſees en proye aux beſtes des champs, ou menees aux maraiz, où elles ſe ſont pourries. Vn Magiſtrat ſera appelé à l'adminiſtration d'vne Republique, où il trouuera les bonnes loix corrompuës, par la negligence ou malice de ceux qui l'ont precedé, le parquet plein d'in-

Exech. 34.

iuſtice, les offices ſuiets à menees, à brigues, à corruptions. Il voudra reformer tout celà, & le r'amener à la cenſure des loix. Qui luy demãdera là deſſus, en quelle qualité il le pretẽdra faire, ſe monſtrera-il pas ridicule ? Car auſſi il ſuit pas à pas ſa vocation. Il n'a pas fait ſerment de maintenir les abus, mais bien de maintenir les loix, & de cercher en tout & par tout le bien & ſalut de la Republique. Que ſi au contraire il conniuoit au mal, il feroit directement contre ſa vocation. Or ainſi en ont fait nos premiers Miniſtres, requerans premieremẽt la reformation, & puis y mettant eux-meſmes la main, ſelõ leur deuoir. Et ſi nous pouuiõs demander aux Apoſtres qui ſont leurs vrais ſucceſſeurs: ils ne nous diroyent pas, ceux qui ont triple couronne, ou tel manteau, ou telle mitre. Mais ceux qui annoncent la parole de Dieu à noſtre exemple. Car auſſi auoyent-ils appris du vray Mai-
Matth.12. ſtre, que celuy qui fait la volonté de Dieu ſon Pere, eſt ſa mere, & ſa ſœur, & ſon frere. A la predication de ces premiers là, les Paſteurs des Egliſes ſe sõt eſueillez en Boheme, en Allemagne, en Angleterre, en Eſcoſſe, en Dannemarck, en Suëde, & depuis pluſieurs en France, en Heſ-

pagne,

pagne, & en Italie meſmes, & ſe ſont mis à penſer à leur deuoir. Quelques Royaumes tous entiers conſequemment ſe ſont reformez. Les Eueſques meſmes qui y preſchoyent le menſonge, y ont preſché la verité au meſme Temple, & en la meſme chaire. A ceux-là pour la plus part, ſi nos aduerſaires demandent la ſucceſſion, elle eſt de leur coſté, car d'Eueſque en Eueſque ils ſuccedent aux premiers qui y ont annoncé l'Euangile. Si la vocation, c'eſt auſſi la leur meſmes, car ils eſtoyent appelez à eſtre Eueſques & Paſteurs, & ils en font l'office qu'ils auoyent delaiſſé. La difference donc, comme nous auons dit, eſt en ce ſeul poinct. Qu'ils paiſſoyent le peuple de choſes de neant, & ils le paiſſent de la Paſture de vie. Ils ſouilloyent leurs trouppeaux aux fanges de l'Antechriſt, & ils les lauent au ſang de Ieſus Chriſt. Voilà donc, quant à la vocation de nos premiers Miniſtres, laquelle a tout ce qui peut eſtre de bon en la vocation pretenduë par nos aduerſaires, & ce poinct par deſſus, Que les noſtres l'exercent legitimement, & les autres le detiennent en iniuſtice. Et quand bien aucuns en vn eſtat ſi corrompu de l'Egliſe, comme nous l'auons veu

de noſtre temps, ſans attendre leur vocation ou approbation de ceux qui ſous tiltre de Paſteurs opprimoyent le trouppeau du Seigneur, auroyent eſté appelez par les Egliſes auſquelles ils ont voué leur Miniſtere : cela ne doit non plus eſtre trouué eſtrange, qu'en vne Republique libre, où le peuple ſans attendre le conſentement, ny les voix de ceux qui le tyranniſent, auroit eſleu ſelon les loix de bons & legitimes Magiſtrats.

La vocatiõ de ceux qui ſõt venus apres.

Quant à la vocation des Miniſtres qui ont eſté enuoyez par ces premiers là, & depuis iuſques à nous, nous y auons obſerué l'exemple des Apoſtres, & les Canons de la Primitiue Egliſe. S'il eſt queſtion de leurs perſonnes, on y a examiné ſongneuſement la doctrine & les mœurs. C'eſt la regle de S. Paul, [Que l'Eueſque ſoit propre à enſeigner & irreprehenſible.] Si des perſonnes qui ont fait ceſt examen, ce n'a point eſté vn tout ſeul, mais pluſieurs Miniſtres, Eueſques & Anciens, appelez deuëment à ceſte charge, c'eſt à dire, le Presbitere, comme l'appelle Sainct Paul, ou comme Sainct Cyprian, le Sénat Eccleſiaſtique. Pendant ceſt examẽ, dõt depẽd l'Election, l'Egliſe a eſté en prieres & en ieuſnes, comme nous liſons

1. Timo. 3. 2. Tite 1. 9.

1. Timo. 5. & Tite 1. Actes 14. 13.

en

en la creation des Prestres és actes. Estans trouuez capables on les a annoncez au peuple, afin que si quelqu'vn auoit à parler cõtre leur Election, il se retirast par deuers l'assemblee, comme nous lisons auoir esté pratiqué en l'Eglise ancienne par le tesmoignage mesme des Payens. Finalement par le consentemẽt de tout le peuple, on leur a donné l'imposition des mains, les authorisãt de prescher, (qui est la seule ceremonie dont les Apostres vsoyẽt, à l'imitatiõ de l'Eglise Iudaique) apres laquelle ils ont commencé à administrer la Parole & les Sacremens en l'Eglise. C'est ce que diẽt les Canons anciẽs, Que le Ministre de l'Eglise soit ordonné par l'Election du clergé, & par le consentement du peuple: Que l'Euesque ne soit point esleu sans vn nombre d'Euesques, &c. à la requeste du clergé, c'est à dire, des Anciens, & auec l'attestation du peuple. Item, Que ceux qui sont venus à l'Episcopat par argent ou par faueur, ne soyent point tenus pour Euesques, & n'ayẽt aucun droict d'ordonner les autres. Or nous nous rapportons à l'Eglise Romaine mesmes, lesquels sont plus canoniquement esleus, & si ces Canons ne sont pas du tout contemnez au milieu d'elle, il y a plus de

Lampridius in Alexandro.

Actes 19. 6.

In Concil. Laodic. c. 12.

In Concil. Pariſ. c. 8.

Rabanus in gloſſ. ſexto. cap. Actuum Cã. nullus &c. in ordin. diſt. 61.

c. Sacrorũ diſt. 63.

Leo Papa epiſt 87. & 90.

huict cens ans? S'il eſt queſtion des Eueſques, ou ordonnans, ou ordonnez, ils y viennẽt par la faueur de la cour du Prince, ou par les chiquaneries de la cour de Rome, ou par argent contant. Et y en a qui ſont Eueſques pour les ſeruices de leurs predeceſſeurs, auãt qu'ils fuſſẽt nez, lors qu'il eſtoit incertain, ſi ce ſeroit maſle ou femelle. La choſe parle, & chacun la voit, & en ſçait autant que i'en puis dire. Si de l'examen qui s'y fait, en cela peut-on iuger, quel il peut eſtre, quand on voit vne bonne partie des Eueſques de l'Egliſe Romaine qui ne ſçauent ſi leur Meſſe eſt en Grec ou en Latin: & leur vie eſt ſi connuë, (ie ne taxe point quelque petit nõbre qui ſe gouuerne mieux,) que les Cardinaux eſleus du temps du Pape Paul 3. pour la reformation, confeſſent en leurs articles, Que pour leurs vies & deſbordements, le nom de Chriſt eſt blaſphemé en toutes gens. Si du conſentement du peuple que S. Cyprian requiert tant, & que nous voyons ſi bien pratiqué en la perſonne d'Eradius ſucceſſeur de S. Auguſtin, il preſentent les Eueſques au peuple, non pour les approuuer, mais pour les adorer, pour vne façõ de faire, & non tout à bon eſcient. Que ſi nous venõs

Articles preſentez par les Cardinaux Reformateurs à Paul. 3.

Cypr. lib. 1. epiſt. 3. Augu. epiſt. 110. Euſeb. lib. 6. c. 29. de electione Fabriã. Theodoret. lib. 1. c. 9.

aux

aux simples prestres, les Euesques ignorãs en ont encor creé de plus ignorãs, & les vicieux de pires qu'eux, tellement que le temps dõt se plaint le Prophete a duré long-temps en l'Eglise, qu'il consacroit sa main qui vouloit. Nos ministres d'auiourd'huy donc ont la mesme succession que leurs Euesques. Car iusques aux premiers qui ont reformé les Eglises on ne la leur peut oster, & à icelle ont adiousté de plus la succession interrompue de la vraye doctrine. Mais leur vocation est bien meilleure & plus canonique : Car outre ce qu'ils sont ordonnez, par ceux que l'Eglise Romaine auoit ordonnez, ils le sont, selon l'exemple des Apostres, & les Canons anciens, que l'Antechrist & ses suppost ont totalement renuersez, au lieu, qu'examinant l'election des Euesques de l'Eglise Romaine, à peine s'en trouuera-il quelqu'vn q puisse estre appelé Euesque.

Contre ce que dessus. ils ne peuuent rien alleguer, sinon que ces premiers reformateurs de l'Eglise, Iean Hus, Luther, Zuingle, Oecolampade, & autres, desquels les nostres sont descendus, n'estoyent pas Euesques, mais seulemẽt Prestres & Docteurs. A celà nous respõdons. Que Prestre & Euesque en la Primitiue

Euesque & Prestre n'est qu'vn.

Egliſe n'eſtoit qu'vn, & que s'ils different auiourd'huy en tiltres & en mitres, qu'en la dignité eſſentielle ils ne different aucunement. S. Paul dit à Tite. Ie t'ay laiſſé en Candie afin que tu y ordonnes des Preſtres ou Anciens par les villes.] Et puis luy voulant monſtrer commẽt il s'y doit gouuerner, il adiouſte : [Car il faut que l'Eueſque ſoit irreprehenſible, & c.] Item, Il eſt dit és Actes qu'il enuoya querir les Preſtres ou Anciẽs d'Epheſe. Or voicy la remonſtrance qu'il leur faict. [Prenez garde à vous, & à tout le trouppeau auquel le S. Eſprit vous a mis Eueſques.] En l'Epiſtre aux Philippiens, il ſaluë les Diacres & les Eueſques de la ville, ceſt à dire, les Anciens. S. Pierre auſſi exhortant les Preſtres; [Paiſſez, dit-il, le trouppeau qui vous eſt commis, ayant l'œil deſſus cõme Eueſques, & c.] Et de faict, là où Sainct Paul nomme tous les degrez de l'Egliſe, il ne fait aucune mention des Eueſques, mais ſeulement de Paſteurs & de Docteurs: & aux preſtres il eſt dit, Paiſſez, enſeignez, & faictes deuoir d'Eueſques. Il eſt donc tout apparent, que preſtres & Eueſques n'eſtoyẽt qu'vn. Et auſſi Irenee n'appele les Eueſques de Rome, Anicetus, Pius & Higinus, que preſtres.

Tite 1.

Actes 20. 17. & 18.

Aux Philippiens.

1. Pierre 5. Grecè. ἐπισκοποῦντες

Irenæus ex Euſeb. lib. 5 c. 26. & epiſ. 24

C'eſt

C'eſt ce que dit S.Hieroſme en vne Epiſtre traictãt ceſte matiere. [Entre nos anciens, Preſtre & Eueſque eſtoit tout vn, mais l'vn eſt nõ d'aage, l'autre d'office ou dignité, comme l'Apoſtre nous monſtre clairement.] Et en vn autre lieu. [Auant qu'on diſt, Ie ſuis de Cephas, & moy d'Apollo, toutes choſes eſtoyent gouuernees en l'Egliſe par le commun aduis des Preſtres ou Anciens. Depuis pour euiter les Schiſmes on a aduiſé qu'il y en euſt vn eſleu par deſſus les autres. Mais cõme d'vne part les Preſtres luy ſont ſuiets, qu'il ſe ſouuiene auſſi de l'autre, que ce qu'il eſt plus grand que les Preſters, n'eſt que par couſtume, & non par l'ordonnance du Seigneur.] S. Ambroiſe expliquant le quatrieſme des Epheſiẽs, où il eſt amplemẽt traicté des degrez de l'Egliſe. [Les Eueſques, dit-il, s'appeloyent premierement Preſtres, dont l'vn ſuccedoit à l'autre &c.] & ſur Timothee, [Eueſque n'eſt autre choſe que premier Preſtre. [Sainct Gregoire en ſes Epiſtres appele les Eueſques, Preſtres Cardinaux, ceſt à dire, premiers: & l'Empereur Iuſtinian en ſes loix Oeconomes, Reuerends, par ce qu'en la dignité eſſentielle ils ne differẽt rien des Preſtres, mais ſeulement en ce qu'ils &c.

Hierony. in epiſt. ad Euandrũ.

In 1. cap. ad Titũ. Fuſſimé.

Ambroſius In 4. ad Epheſ.

Idem in ad Timo. 3.

Gregor. lib. 1. epiſt. 15. 77. 79. Et lib. 2. epiſt. 6. 25.

tiennent le premier lieu en l'administratiõ du seruice diuin, c'est à dire, en l'ordre & en la ceremonie. Gratiã en son Decret dit nommément, Que la superiorité de l'Eueſque, & la distribution des Dioceſes est de droict humain, & non de l'institution des Apostres. Pierre Lombard le repete en mesme mots. Maistre Iean de Paris docteur de Sorbonne, de l'ordre des Iacobins, en son liure de la puissãce Royale & Papale, que toute la faculté de Theologie approuua de ce temps-là, passe plus outre. Car quant à la dignité essentielle du Ministere, qu'il appele puissance de Hierarchiser le peuple, il maintient que les Prestres sont esgaux aux Papes mesmes, & le prouue par ce qu'ẽ leurs ordres on vse de mesmes mots, qu'és ordres des Eueſques & Apostres. Receuez le S. Esprit, &c. Ce que vous lierez en terre sera lié au Ciel, &c. Bref le Cardinal Cusan mesmes maintient, que le Papat, l'Episcopat, & toutes autres maioritez & minoritez de l'Egliſe, c'est à dire, degrez de plus grand & de plus petit, ne sont point instituez de Dieu, mais des hommes. Que tous Prestres selon l'ordonnance du Seigneur sont esgaux, Que par les hommes il en a esté ainsi ordonné

Distinct. 93. & 95. olim.

Petrus Lomb. lib. 4. sentent. dist. 24.

Magister Ioan. Paris. c. 3. lib. de Potest. Regia & Papali.

Cardin. Cusan. lib 2. c. 13. de Concord. Catholi.

Ostiensis in summa de maior. & obed. & glos. in c. 9. & 2. q. 7. puto.

donné pour le mieux, à ſçauoir, pour euiter diuiſion. Mais que quand ce mieux ſe conuertit en pis, & que ce qu'on a ordonné pour amener les hommes à Dieu, tend à les deſtourner de Dieu, que lors la cauſe ceſſante, ceſſent auſsi tous droicts poſitifs : & peut-on reuenir à la premiere inſtitution. Et voilà pourquoy, dit-il, [en temps de neceſſité, quād le Pape excommunie mal à propos, le moindre Preſtre peut abſouldre qui que ce ſoit, de ſon excommunication.] Voila donc que ce que l'Eueſque eſt par deſſus le Preſtre, n'eſt que de droict humain & pour l'ordre, lequel n'eſt plus ordre quand il eſt cauſe de deſordre.

Que les Preſtres ont puiſſance de donner l'impoſition des mains 1. Time. 4.

Conſequemment, nous diſons que ces Preſtres ont puiſſance de donner l'impoſition des mains, & d'ordonner des Paſteurs. Qu'ils l'euſſent au temps des Apoſtres, il eſt trop clair. [Ne neglige point, dit Sainct Paul à Timothee, le don qui eſt en toy, lequel t'eſt donné pour porphetiſer auec l'impoſition des mains du preſbytere,] c'eſt à dire, de l'aſſemblee des Preſtres ou Anciens. En apres, Timothee en ordonne luy-meſmes, & puis qu'Eueſque & Preſtre eſtoit lors tout vn, ſi par l'Eſcriture les Eueſques s'attribuent

ceſte puiſſance, auſſi peuuent les Preſtres, ou s'ils le denient aux Preſtres, ils s'en priuent eux-meſmes. De fait, anciennement ceſt argument eſtoit commun en l'Egliſe. Il peut baptiſer, il peut adminiſtrer le corps du Seigneur. Ergo, il peut impoſer les mains. Item, Quand on ordonnoit vn Preſtre, l'Eueſque tenãt la main ſur ſa teſte, tous les autres Preſtres y approchoyẽt leurs mains enſemblément, & les tenoyẽt ſur la teſte de celuy qu'on ordõnoit, comme il appert en pluſieurs lieux du Decret de Gratian, qui eſtoit pour garder leur droict de conferer les ordres, & pour monſtrer, encor que l'Eueſque euſt la charge de ceſte action, que toutesfois c'eſtoit de par eux & non de par luy-meſmes. Quelques vns des leurs auſſi, ont diſputé ceſte meſme propoſition, trois cens ans paſſez. Que ſi l'ambitiõ des Eueſques, & la negligence des Preſtres a confondu toutes choſes, & aboly l'ordre de l'Egliſe, c'eſt à nous de la r'amener en ce que nous pouuons. Et ſi l'Eueſque, de compagnon qu'il eſtoit, eſt deuenu tyran des preſtres, c'eſt aux vrais Preſtres à exercer le deuoir qu'il a laiſſé. Et ſi la Primauté de l'Eueſque introduite par les hommes, a mené les hommes à perdition, (nous n'improuons

Magi. ſenten. lib. 4. diſt. 25.

Can. Preſbyter. diſt. 23. apud. Gratianũ.

Marſil. Patauinus li. 2. c. 17.

uons point ceſt ordre, quād il eſt bien obſerué) par l'egalité des Preſtres inſtituez de Dieu, il les faut ramener à ſalut. En ſomme, les premiers Eueſques de l'Egliſe Chreſtienne n'eſtoyent que Preſtres, & nos premiers Miniſtres eſtoyent Preſtres: & les Preſtres par l'inſtitution des Apoſtres auoyent puiſſance d'impoſer les mains, ſuyuant laquelle auſſi ont fait les noſtres. Nos miniſtres donc, ordonnez par eux, ſont bien ordonnez, & leur vocation ne peut eſtre calomniee en aucune ſorte. Que ſi on les penſe contemptibles, aux prix des Prelats de l'Egliſe Romaine, Cayphe eſtoit reueré du monde, au lieu que Cephas n'auoit or ny argent. Paul perſecuteur eſtoit en grand credit, & Paul Apoſtre gaignoit ſa vie de ſes mains. Ainſi a accouſtumé Dieu de confondre les grandes choſes du monde, par celles qui ſemblent petites. Et pluſieurs des noſtres ſuyuent la pauureté de Chriſt, qui pouuoyent eſtre honnorez, & l'eſtoyēt meſmes entre les ſupoſts de l'Antechriſt. Il n'eſt dōc point à propos de nous demander des miracles pour approuuer noſtre vocatiō. S'il nous en faut, auſſi leur en faut-il, car c'eſt l'ordinaire. Que ſi en vertu de leur vocation ils ont entrepris de

preſcher nouuelle doctrine, qu'ils nous ſouffrẽt en vertu d'icelle meſmes, remettre ſus l'ancienne. Et s'ils dient, que c'eſt la noſtre qui eſt nouuelle, & non la leur, il n'eſt donc plus queſtion de la vocation, mais de la doctrine, & pourtant faut-il paſſer tous ces-fauxbourgs, & venir tout droict à la conference des deux.

Cependant, ce furent ces belles chiquaneries là, qui empeſcherent le fruict du Colloque de Poiſſi, dont toute la France attẽdoit vn biẽ ſingulier, & c'eſt ſur quoy encor les Ieſuites d'auiourd'huy fondent leur principale defenſe. Quand on leur dit, monſtrez moy le Purgatoire, & la Tranſſubſtantiation, & l'Inuocation des Saincts, ou choſe qui en approche és Eſcritures. Ils nous diſent, faictes Miracles. Ainſi diſoit Satan à Ieſus Chriſt, [ſi tu és fils de Dieu, iette toy du Pinacle en bas, &c.] auſsi preſt à ſe cõuertir à luy, s'il l'euſt faict, comme quand il n'en fit rien. Mais noſtre Seigneur, qui pouuoit faire plus grandes choſes, ne le r'embarra que par les Eſcritures. Ainſi luy demãdoyent les Phariſiens des ſignes, encor qu'il en fiſt aſſez & de merueilleux. Mais, s'il chaſſoit les Diables, c'eſtoit, diſoyent-ils, de par les Diables. S'il les faiſoit en terre, il les demandoyent

Miracles.

Iean 12.

mandoyent au Ciel, & si le Ciel mesmes parloit pour authoriser sa Vocation, ils disoyent que c'estoit tonnerre. Ainsi luy disoyent-ils en la Croix, [Si tu es fils de Dieu, qu'il t'aide, &c.] & quand il fut sorti du Sepulchre, au trauers des grosses gardes, ils dirent, qu'on l'auoit desrobé. Bref, ainsi nous en demandent-ils maintenant, tout prests à dire si nous en faisions, que nous serions ces Antechrists qui doiuent seduire le monde par signes & miracles, & que pourtant ne nous faudroit-il pas croire. Mais comme les Pharisiens lors que Christ souffroit à la croix, au lieu de luy demander des Miracles, eussent beaucoup mieux faict de mediter sur ce passage d'Isaie, [Il est naure pour nos forfaicts, il est blessé pour nos iniquitez, & par sa playe nous auons guarison.] Aussi feroyet beaucoup mieux nos Maistres, d'esplucher és Escritures les vrayes marques de l'Antechrist, & de mediter ce grand miracle que Dieu faict en nostre temps sans Miracles, abolissant par le seul Esprit de sa bouche, & par la balieure du monde, ce Monstre horrible, qui depuis si long tẽps se faict adorer au monde. *Isaie 53.*

Quand la Loy fut publiee par Moyse, nous lisons qu'il s'y fist des miracles:

Quant il eſt queſtion auſſi de iuger entre Dieu & Baal, Dieu fait miracles par Elie. Mais quant Ioſias Roy & Helcias ſacrificateur remettent ſus le liure de la loy, qui auoit eſté enſeuely par la negligence ou malice des docteurs, & qu'ils chaſſent les idoles, qu'on auoit introduictes au Temple de Dieu. Quand Eſdras ſcribe & ſacrificateur releue le ſeruice de Dieu, apres la captiuité de Babylone, nous ne liſons point qu'ils fiſſent miracles. La raiſon eſt toute euidente, Moyſe publioit vne loy nouuelle au peuple, & Elie auoit affaire à gens qui auoyent ouuertement renoncé à la loy. Au contraire Ioſias, Helcias, & Eſdras, retenoyent pour fondemẽt la loy, & ſelon icelle reformoyẽt l'Egliſe, & auoyẽt affaire à gens qui la croyoyent, & ſe pouuoyent conuaincre par icelle. Voire à gens qui eſtoyent enſeignez par la loy, de croire la loy contre tous miracles. Pareillement, quand Chriſt a apporté l'Euangile, il a faict des miracles. Mais nous ne trouuons point, quand quelque paſteur de l'Egliſe, a requis la reformation de quelques abus és Conciles, que d'entree on luy ait demandé qu'il fiſt miracles. A ſainct Bernard, qui crie ſi haut contre la corruption de ſon temps, & qui

Deut.13.

ſouſpire

souſpire tant apres la reformation de l'Egliſe, on ne luy en demãde point. Or nous ne demandons que la reformation, mais de pluſieurs choſes, ſelon, que la deformation eſt entreee par vn long temps en toutes choſes. Bref, ce nous ſeroit vn grãd miracle, qu'vn Ange nous apportaſt du Ciel vn nouuel Euangile. Et toutesfois *Galat.1.* l'Euãgile nous defend ſur peine de damnation de le croire. Ce ne ſommes nous donc point qui deuons faire miracles, car nous ne preſchons que le ſalut en vn Ieſus Chriſt, confirmé par les miracles de Chriſt & de ſes Apoſtres. Mais c'eſt à l'Antechriſt à en faire, qui annonce le ſalut és œuures de l'hõme, és merites des Moines, & en ſes indulgẽces, qui nous apporte vn nouueau Chriſt, & vn nouuel Euangile, que le Diable a confermé au monde par ſignes, & prodiges, & miracles de menſonge, dont tous les oratoires, & toutes les chappelles ſe vãtoyent il n'y a pas long temps, & que Chriſt renaiſſant a faict euanouir en moins de rien par tout, comme il fit les oracles des Demons, quand il naſquit au monde. Ie demande en leur conſcience, ſi nous eſtions venus auec miracles, ſi nos aduerſaires croiroyent noſtre doctrine que maintenant ils con-

damnent si hardiment au feu? S'ils disent que non, ils abusent donc le peuple quād il nous en demandent, comme si sans cela nostre doctrine ne deuoit estre receuë, & comme s'ils estoyent prests moyennāt iceux de l'approuuer, s'ils disent qu'ouy, Il ne faut dōc plus s'esmerueiller, si cōtre Christ ils ont receu l'Antechrist, quand le Diable l'a authorisé par ses miracles. Cōme ainsi soit que tous Chrestiens estoyent
2. Thess. 2. auertis par l'Esprit de Dieu, qu'il en seroit de bien estranges & prodigieux, ausquels toutesfois ils ne se deuoyēt arrester : & au contraire que Christ le deuoit destruire par l'Esprit de sa bouche, c'est à dire, par la seule predication de sa parole, à laquelle son Esprit donneroit efficace.

Que si encor ils s'opiniastrēt sur les miracles, vn petit Moine au seul son de la parole de Dieu, a escroullé en vn momēt tous les fondemens de ceste Empire Babylonique, qui sembloit cimenté contre toutes les iniures du temps. Et en quel temps? Lors que le Pape commandoit comme vn Dieu à toute la terre, qu'il estoit adoré des Rois, & serui des Empereurs, qu'il ostoit & donnoit les Empires à son plaisir, que s'enquerir de ses faicts, estoit, comme ils disoyent,

soyent, toucher la Saincte montagne, & ouurir la bouche contre le Ciel. Celuy à la voix de qui ont tremblé autresfois en leurs thrones nos plus puissans Rois, à la voix d'vn homme, selon les hommes contẽptible, a tremblé en son Throne, & encor ne s'en peut rasseurer. Auec l'aide de peu de compagnons, & de mesme qualité, il a soustraict la plus grande partie de la Chrestiété de dessous sa puissance. Il a deliuré de ce Diable qui les possedoit, non les hommes, ny les villes, mais les Royaumes tous entiers. Il a ouuert les yeux par la parole de Dieu à mille millions de personnes aueugles de naissance. Et par ce que la seule Parole de Dieu preschee par ses seruiteurs, a faict ces merueilles là, vous niez que Dieu ait fait miracles, Ains plustost c'est le miracle des miracles, que ce grand miracle se face sans miracles. Nous auons veu de nostre temps plusieurs Bethulies, & des Sennacheribs & des Herodes, & des Diocletians. Nous auons veu des Geans froissez contre la Pierre. Nous n'en tenõs cõte, par ce que nous l'auõs veu, & nos successeurs l'admirerõt. Et qui eust dit ie vous prie, apres le vingt & quatrieme d'Aouſt. 1572. que iamais il eust deu estre

mention de nous en France? Nous eſtions comme morts & enſeuelis. On auoit roullé mainte pierre ſur nous pour nous accabler. De toutes parts on eſtoit en armes autour de nos tombeaux. Dieu au trauers de tous ces empeſchemens, nous a remis en vie pour le louër: & pour rendre toute la terre cõfuſe en ſes deſſeings il a voulu que les aduerſaires meſmes de noſtre religion, ayant reculé la pierre, & nous ayent tendu la main pour nous tirer du ſepulchre. Que, ſi comme les Phariſiens, ils demandent encor vn ſigne au Ciel, lors que les maſſacres continuoyent par toute la France, commença à paroiſtre au Ciel ceſte nouuelle eſtoille, dont depuis le Creation du monde, ſemblable ne s'eſt veuë qu'a la naiſſance de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt. Tout le monde l'a remarquee trois ans durant. Tous les Aſtrologues l'ont admiree, & en ſont encor rauis. Les Sages de ce monde qui croyoyẽt toutes choſes eternelles, ont cõmencé par là à adorer vn Createur. Et que penſons nous qu'elle nous ſignifie; ſinon la Renaiſſance de Ieſus Chriſt en terre, par la predication de la Parole? Mais nous n'en voyons, direz vous, encores rien. Au contraire vos affaires reculent au lieu de

s'auan-

s'auancer. Et l'Eſtoille qui fuſt ſuiuie des Sages, fut trente ans ſans monſtrer ſon effect, & quand ceſt effect s'accomplit, ce fut en la chair d'vn homme dont les hõmes ne tenoyent conte, & en l'ignominie d'vne Croix, qui ſembloit auoir enfermé toute la Diuinité ſous vn Tombeau. Cependant apres que le Diable eut ietté ſon feu contre les Apoſtres & diſciples de Chriſt, qu'il eut ſuſcité contr'eux infinies perſecutions, il fallut en fin qu'il ſe rendiſt, & que toute la terre reconnuſt ſon Seigneur. Face dõc toute la terre ce qu'elle voudra. La parole de Dieu dure eternellement. Il faut que l'Antechriſt periſſe, qu'il ſoit deſconfit par l'Eſprit de la bouche de Chriſt, & aboly par la clarté de ſon auenement. Tous les Rois, & toute la terre ne peuuent rien contre ceſt arreſt-là; Mais ie ſupplie le tout-puiſſant, qu'il luy plaiſe inſpirer aux cœurs des Rois & des peuples, vn vray deſir de connoiſtre la verité, & de cercher leur ſalut, vn vray zele de reunir la Chreſtienté ſous l'obeiſſance de Chriſt, vne vraye affection de regner & de viure en luy, comme ils regnent & viuent de par luy, afin que les Rois eſtans bien obeïs de leurs peuples, & les peuples bien commandez de leurs

Rois, nous puissions voir en nostre aage, vn seul Iesus Christ, reconnu des peuples & des Rois, Roy des Rois, & Seigneur des Seigneurs, & en son Eglise, seul Mediateur Sauueur, & Legislateur. Amen.

CONCLVSIONS.

L'Eglise se considere visible, ou inuisible.

L'Eglise inuisible est la cõpagnie de ceux que Dieu a esleus à vie eternelle, en tous temps, & en tous lieux.

L'Eglise visible est la compagnie de ceux, qui sõt appellez à icelle mesme (cõbien que tous vn par vn ne respondent pas à la vocation du Seigneur) & se considere selon certains temps, & certains lieux.

Il n'y a toutesfois qu'vne Eglise, mais considerée diuersement. En la visible cõme le grain auec la paille, en l'inuisible comme le grain battu & repurgé.

Ceste Eglise visible a esté premieremẽt sans la loy, puis sous la loy attachee à certain lieu & famille. Maintenant par la grace

ce, elle eſt par tout eſpandue, ſans qu'vn ſeul lieu ait priuilege plus que l'autre, dõt elle s'appelle Catholique, c'eſt à dire vniuerſelle.

L'Egliſe Catholique comprend ſous ſoy toutes aſſemblees de Chreſtiens, en toutes regions, que nous appellons Egliſes, comme les parties de la mer, mer: diſtinguees toutesfois par leurs noms, comme l'Egliſe de Grece, d'Afrique, &c.

Des parties de l'Egliſe comme de mẽbres d'vn meſme corps, meſmes maintenant qu'elle eſt vniuerſelle, les vnes ſont pures, les autres impures, & des impures, les vnes plus, les autres moins.

Les pures ſont celles eſquelles la Parole de Dieu eſt purement preſchée, & les ſacremens deuẽment adminiſtrez, encor qu'au regard de Dieu il n'y a rien de pur. Les vns les appellent Orthodoxes, les autres, mais improprement, Catholiques.

Les impures ſont celles eſquelles la Parole de Dieu & ſes ſacremens ſont mal adminiſtrez, quelques autres exterieures marques qu'elles puiſſent pretendre.

Et par ce q̃ toute la doctrine de Chriſt eſt Foy & Charité, celles qui ſont impures en la doctrine de la Foy, nous les appellons heretiques, celles qui ſe departent

de l'vnion, ce qui auiẽt par defaut de charité, Schismatiques.

Il y en a qui font l'vn & l'autre, comme la Romaine & celles qui luy adherent auiourdh'uy: car elles maintiennẽt plusieurs heresies damnables, & persecutent & excommunient ceux qui les desirent redresser. Toutesfois tant que la profession de Christ y reste aucunement, encor' qu'elle n'y tiẽne plus qu'a vn filet, nous ne luy denions point le nom d'Eglise, cõme nous appellons l'homme homme, quelque malade & insensé qu'il soit.

Pour discerner les Eglises pures d'auec les impures, Dieu nous a baillé sa parolle cõtenue en ses Escritures, laquelle est parfaicte, & claire à salut, car elle a pour autheur le tresparfaict & le pere de lumiere.

C'est donc par icelle qu'on doit terminer les differens de ce temps, & reformer l'Eglise, cõme vne Republique selon les loix, abolissant ce que Dieu nous y defẽd, tenant pour defendu, en ce qui concerne son seruice, ce qu'il n'ordonne point, redressant ce qu'il a commãdé, & interpretant és choses cõtrouerses, sa volonté par soy-mesmes.

Les Eglises qui la suyuent ne peuuent errer, car c'est le chemin de salut, & la suiuant,

uant, Dieu les guide auſſi par ſon Eſprit qui les eſclaire en ceſte parole, auec laquelle il y eſt inſeparablement cõioinct.

Au contraire, les Egliſes qui s'en deſtournent, peuuẽt errer, meſmes au ſalut, parce qu'elles ſe deſtournent du chemin de Salut. Elles ne ſe peuuuent auſſi vanter de l'Eſprit, car Dieu ne le depart qu'a ſes brebis, & ne tient pour ſes brebis, que ceux qui oyent ſa voix.

Pourtant l'Egliſe ſuyuant la fantaſie humaine, & non la Loy diuine, a grandemẽt erré en toutes ſes periodes, iuſques à crucifier le Fils de Dieu, c'eſt à dire ſon ſalut propre, comme en noſtre temps nous diſõs que l'Egliſe Romaine adore le Fils de perdition, c'eſt à dire l'Antechriſt.

L'Egliſe eſt vn Corps, & Chriſt Fils de Dieu en eſt le Clef, donnans efficace au miniſtere de ſon Euangile par ſon Eſprit, & par iceluy meſmes aſſiſtant à ceux qui l'inuoquẽt vrayement. C'eſt en quoy giſt l'adminiſtration du Chef de l'Egliſe.

Quant à Chef miniſteriel, nul homme ne le peut eſtre. Car l'Egliſe par la venuë de Chriſt eſt eſpandue par tout le monde, & nul ne peut exercer ce miniſtere par tout. Mais bien vn chacun paſteur repreſente Chriſt en ſa charge.

De faict noſtre Seigneur auant que mõter au Ciel n'en a poinct ordonné, & nul de ſes Apoſtres ne l'a exercé, & toute l'Egliſe primitiue n'en a point reconu.

Pourtant, ſuiuant la Parole de Dieu & l'opinion dicelle Egliſe nous tenons que le ſiege Papal, qui ſous ce faux titre tyrãniſe tout le mõde, eſt l'Antechriſt, ce que ſans autres preuues & circõſtances ſe peut verifier par ſa ſeule doctrine.

Toutesfois que ce ſiege Papal aſſis en vne partie de l'Egliſe, n'eſt point l'Egliſe, ny partie de l'Egliſe, mais la peſte au Corps de l'Egliſe, qui a corrompu & infecté tout ce qu'il a peu, & l'euſt ſuffoquee ſans la miſericorde de Dieu.

Nous nous retirõs donc de la Papauté, & non de l'Egliſe, des Idoles & non du Temple, de la tyrannie & non de la republique, de la peſte & non de la ville, preſts à nous reünir entierement, quand l'Antechriſt & le mal qu'il y a apporté ſera dechaſſé.

En attendant, nous redreſſons le miniſtere de la Parole de Dieu & ſon ſeruice, au plus pres que nous pouuons de ſon inſtitution, à l'exemple des Apoſtres excommuniez de Hieruſalem. Ce qui n'eſt point toutesfois baſtir autel cõtre autel,

car

car par la venue de Christ toute la terre est l'autel du Seigneur.

Nos ministres qui ont commencé ceſt œuure, ont eu vocation telle que nos aduersaires pretendent, car ils estoyent prestres & docteurs, ordonnez comme eux & de par eux, & n'ont faict que suiure leur vocation, au lieu que les autres l'auoyent abandonnee.

Ceux qui les ont suiuis depuis, l'ont trop meilleure que nos aduersaires, car outre ce qu'ils sont ordonnez par ces premiers là qui auoyẽt puissance de ce faire, ils sont ordonnez selon la pratique des Apostres & les Canons anciens, qui sont negligez en l'Eglise Romaine.

Dauantage, outre ceste vocation ordinaire, les merueilles extraordinaires que Dieu a faict en ces derniers tẽps par leur ministere, & en faueur diceluy, peuuent assez tesmoigner qu'ils sont l'œuure de Dieu, & non des hommes.

FIN.

1.107.318

QVATRAIN SVR LE TRAICTE DE MONSIEVR DV PLESSIS.

HIdeux mõſtre Antechriſt nauré de mille dards,
Tu requaris ta playe en l'ombre de l'Egliſe.
Du Pleſſis te rauit les vnguens & tes fards.
Meurs donc, mort de l'Egliſe, & plus ne te deſguiſe

Par R. L. M.

SONNET SVR LE TRAICTE DE L'EGLISE, COMPOSE PAR MONSIEVR DV PLESSIS.

SAtan ayant braqué ſes canons foudroyans,
Pour cuider demolir le rempart de l'Egliſe,
Sur le point qu'il penſoit de ſa belle entrepriſe
Brauemẽt r'emporter les palmiers verdoyans,
Voicy Chriſt qui auance vn ſeul de ſes croyans,
Qui d'vne ardeur celeſte ayant ſon ame eſpriſe,
Force en ſon fort Satan, & luy fait laſcher priſe,
Le renuoyant au fonds des enfers aboyans.
Triomphe du Pleſſis de ta belle victoire,
Le labeur eſt à toy, mais à Chriſt eſt la gloire,
Qui te rend admirable à la poſterité.
Doux de Mornay courage, & ne tourne en arriere,
Pouſſe touſiours auant en la meſme carriere.
L'Antechriſt ne peut rien contre la verité.

Par M. L. S.

LIBRERIA A. PANDIMIGLIO
1972
ROMA